LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 264 | Ensoleillé, passages nuageux. Max.: 1 **(détail page 22)** | Montréal, jeudi 14 novembre 1985 | extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents | **45 CENTS**

Le CaveaU
La petite boîte où l'on mange bien

2063, rue Victoria
844-1624

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

- La culture: un «rôle» qui reste à définir
- S'agit-il d'un combat d'images . . .vides ?
- Le PLQ et l'avenir de l'est de Montréal
- Johnson: «Bourassa est d'une autre époque»

— pages 4 et 5

Une priorité pour le PLQ

Permettre à la travailleuse au foyer de contribuer au régime des rentes du Québec

Photo Jacques Grenier

Accompagné de son épouse et entouré des candidates libérales, le chef du PLQ a dévoilé les grandes orientations de sa formation politique en matière de condition féminine hier soir à Montréal.

RENÉE ROWAN

Une des priorités d'un gouvernement libéral serait de mettre en place un mécanisme adéquat permettant la participation des travailleuses au foyer au régime des rentes du Québec, au même titre que les travailleuses hors foyer. Le PLQ, cependant, estime que même en s'attaquant de front au problème et dans les plus brefs délais, cela ne pourra se faire avant trois ou quatre ans.

« Le PLQ veut que le mécanisme qu'il faudra mettre en place pour assurer le financement des contributions repose sur un vaste consensus », explique Mme Thérèse Lavoie-Roux, député libéral dans l'Acadie depuis 1976.

En la présence de leur chef, M. Robert Bourassa, les 17 candidates du Parti libéral du Québec (PLQ) ont présenté hier soir, dans un grand hôtel de Montréal, une série d'engagements « fermes » pour améliorer la condition de vie des femmes québécoises.

Ces engagements se regroupent autour de six thèmes: les femmes sur le marché du travail, les travailleuses au foyer, les femmes et la pauvreté, les garderies, la femme immigrante et les femmes victimes d'actes de violence. Aucun de ces engagements, toutefois, n'est assorti de sommes d'argent sauf un où une somme de $12 millions a été évoquée.

Plus de 600 femmes, des miliantes venues d'un peu partout à travers le Québec pour appuyer leurs candidates, ont participé à cette soirée qui s'est déroulée sous le signe de la sobriété. On était loin de cette mémorable soirée des « Yvette » où plus de 18,000 femmes avaient envahi le Forum.

Pour permettre aux travailleuses au foyer de participer au régime des rentes du Québec, le PLQ propose une formule où le crédit d'impôt serait utilisé pour payer leur cotisation au RRQ.

Cette formule s'appuie sur la possibilité de transférer, du conjoint à la conjointe, les bénéfices découlant de l'exemption de personne mariée, qui est de $4,560,000.

Ce transfert prendrait la forme d'un crédit d'impôt remboursable à la conjointe. Le PLQ estime que le montant d'un tel crédit serait suffisant, dans la plupart des cas, pour couvrir le coût d'une prime substantielle à' la RRQ.

Dans le cas des personnes ayant comme revenu principal leurs revenus d'intérêts ou une pension alimentaire (femmes séparées ou divorcées), on pourrait rendre ces derniers admissibles à titre de revenus cotisables.

« Nous sommes conscients qu'une opération d'une telle envergure soulève des questions complexes et force des choix importants reliés à la fiscalité des personnes et à son attribution entre conjoints », note Mme Lavoie-Roux. C'est pourquoi le PLQ s'engage à amorcer, dès le début de son mandat, une consultation publique sur le mécanisme à prévoir pour l'intégration des femmes au RRQ.

Dans le dossier des femmes sur le marché du travail, le parti de M. Bourassa s'engage à amender la

Voir page 12: Femmes

Engagement de Johnson

25,000 étudiants pourront se procurer des micro-ordinateurs

MARIE-AGNÈS THELLIER

Le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, s'est engagé hier à permettre l'achat de micro-ordinateurs par 25,000 étudiants de toutes les disciplines, à élargir l'accessibilité aux prêts et bourses et aussi à ne supprimer le gel des frais de scolarité que dans le cadre d'une réforme de ces prêts-bourses et du financement des universités.

Conscient que les jeunes sont préoccupés par les menaces de guerre nucléaire, M. Johnson a profité d'une assemblée réunissant plus de 1,200 étudiants, hier midi à l'université de Montréal, pour préciser ses intentions sur un sujet abordé lundi avec le prix Nobel de la paix, M. Linus Pauling: le désarmement nucléaire.

Le premier ministre s'est engagé hier à « soutenir les initiatives prises par les groupes apolitiques qui veulent l'expression de la population sur la paix, par exemple à l'occasion des élections municipales à travers le Québec ». M. Johnson faisait alors référence à des référendums locaux qui peuvent se tenir en même temps que des élections municipales.

M. Johnson a aussi confirmé son intention de « faire réaliser un « Québec sans frontières » par une Corporation qui permette à quelques dizaines, peut-être un jour quelques centaines, de jeunes Québécois de contribuer à du développement sur le plan international ». On parle de 90 à 100 personnes par année.

La préparation d'un tel programme par le

Voir page 12: Johnson

Satisfaction du monde des affaires à l'endroit du gouvernement

Deux sons de cloche divergents

GILLES LESAGE

Les milieux d'affaires sont-ils ou non satisfaits du gouvernement ?

Deux sons de cloche fort divergents sont parvenus hier sur cette question névralgique, que plusieurs considèrent comme un excellent indice des intentions de vote.

En effet, selon un sondage Créatec fait au début de la semaine auprès de 200 dirigeants d'entreprises, le taux d'insatisfaction est de 64 %. Par contre, une enquête publiée aujourd'hui dans l'hebdomadaire *Les Affaires*, et faite auprès de ses lecteurs, indique à l'inverse que le degré de satisfaction envers le gouvernement est de 63 %.

Il faut tout de suite mettre des nuances à l'un et l'autre coup de sonde. Le sondage téléphonique de Créatec, une firme montréalaise de marketing, a été faite pour un commanditaire anonyme. Mais c'est par l'entremise du Parti libéral du Québec que LE DEVOIR en a obtenu copie hier soir, probablement pour atténuer l'impact défavorable de l'autre sondage. Quant au coup de sonde du journal *Les Affaires*, il s'adressait exclusivement à ses lecteurs, la moitié étant des dirigeants d'entreprises, l'autre moitié provenant d'autres milieux. Autre nuance: Créatec a posé un grand nombre de questions, mais aucune qui porte sur l'intention de vote des dirigeants d'entreprises. *Les Affaires*, par contre, a découvert que 41 % de ses lecteurs ont l'intention de voter pour le Parti québécois, tandis que 28 % entendent voter pour le Parti libéral, et 3 % pour l'un ou l'autre des tiers partis.

Selon Créatec, 76 % des dirigeants d'entreprises estiment que ça va bien actuellement au Québec. Mais lorsqu'on leur demande de comparer la situation du Québec au reste du Canada, ils estiment que ça va moins bien ici dans plusieurs secteurs: climat politique, création d'emplois, investissements dans le secteur privé, productivité des entreprises, fiscalité des entreprises, politiques économiques, relations de travail du secteur public, déficit du gouvernement, voilà les secteurs où ça irait moins bien au Québec qu'ailleurs au pays.

Créatec a sondé les dirigeants d'entreprises employant au moins 50 personnes, à Montréal et à Québec. Il y en a 68 % de langue française. Le Centre de sondage de l'Université de Montréal a collaboré pour la conception du questionnaire et la méthodologie.

Par contre, les dirigeants d'entreprises estiment que ça va mieux ici qu'ailleurs dans les secteurs suivants: relations de travail dans le secteur privé, climat social, activité économique générale, développement des ressources énergétiques, fiscalité des particuliers.

Quant à l'influence du gouvernement québécois sur l'économie, deux dirigeants d'entreprise sur trois la jugent défavorable. Un sur deux estime défavorable à l'entreprise le débat sur la souveraineté du Québec.

Qui offre les meilleures garanties ? Pour les dirigeants ainsi sondés par le PLQ, c'est évidemment M. Bourassa sur toute la ligne. Le chef libéral est aussi à leurs yeux le plus expérimenté, le plus compétent en économie, et le reste. Mais qui est le meilleur chef ? Là-dessus, les avis sont fort partagés. Un tiers estime qwue c'est M. Bourassa, un autre tiers que c'est M. Pierre Marc Johnson. De même, quant à savoir qui a le meilleur programme électoral concernant les services sociaux, un tiers des dirigeants disent que c'est M. Johnson, 29 % M. Bourassa.

Quant à l'enquête des *Affaires*, elle fut réalisée par téléphone, du 1er au 8 novembre, auprès de 200 abonnés qui ont été choisis au hasard parmi les 63,000 que compte l'hebdomadaire (soit environ

Voir page 12: Satisfaction

AU SOMMAIRE

CULTURE

MARCEL BRISEBOIS DIRECTEUR DU MAC

Le président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain, M. J.-V.-Raymond Cyr, a annoncé hier la nomination de l'abbé Marcel Brisebois au poste de directeur général du MAC. M. Brisebois, animateur de l'émission *Rencontres* à la télévision, entrera en fonction le 2 décembre prochain. Sa première tâche : trouver un conservateur en chef. **Page 9**

ÉCONOMIE

DOMTAR CONCRÉTISE UN INVESTISSEMENT DE $ 1.2 MILLIARD À WINDSOR

Le programme de redressement que la société Domtar a décidé de mettre en application à Windsor au Québec commence à prendre forme, les fondations des principales installations étant déjà terminées. Le projet se traduira par une injection de $ 650 millions dans l'économie du Québec. Le gouvernement fédéral, d'abord réfractaire, s'était finalement rallié à celui du Québec le printemps dernier. **Page 13**

Afghanistan: Lewis prononce un violent réquisitoire

L'Union soviétique enregistre un revers diplomatique à l'ONU

NATIONS UNIES (PC, AFP) — Au lendemain d'un violent réquisitoire prononcé mardi soir par l'ambassadeur canadien aux Nations unies, M. Stephen Lewis, l'URSS a subi une nouvelle défaite diplomatique sur le conflit afghan, hier, à l'Assemblée générale de l'ONU, en voyant encore s'effriter davantage le nombre réduit des pays soutenant son intervention.

La résolution soumise à l'Assemblée qui réclame le retrait immédiat de « toutes les troupes étrangères » et un plan de règlement politique fondé sur l'autodétermination du peuple afghan, a été adopté par 122 voix contre 19 et 12 abstentions. L'ambassadeur du Canada aux Nations unies, M. Stephen Lewis, a dénoncé, tard mardi soir, à l'Assemblée générale de l'ONU, l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique qu'il a accusée de se livrer à une véritable boucherie, à des massacres et à la mutilation.

Le bilan croissant des pertes de vies humaines en Afghanistan — que M. Lewis évalue à plus d'un million

M. Stephen Lewis

— prouve que l'URSS « continue à croire qu le nihilisme est préférable aux négociations; que la boucherie est préférable à des pourparlers de paix », a soutenu l'ambassadeur canadien.

M. Lewis a accusé les Soviétiques d'avoir envahi l'Afghanistan en 1979 soit pour déstabiliser la région, soit en vertu « d'une version soviétique de *lebensraum* » — une allusion à l'expansionnisne territorial pratiqué par Hitler pour justifier l'annexion des pays limitrophes de l'Allemagne avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale.

« Quelle que soit la raison, l'URSS, dans sa guerre contre le peuple afghan, a effectué un retour aux excès et aux excroissances du stalinisme. »

Se prévalant de son droit de réplique, le délégué soviétique Vassily Safronchuk a dit que le vigoureux plaidoyer de M. Lewis ne pouvait cacher le fait que « des mensonges répétés demeurent des mensonges ».

Le Canada ferme les yeux sur les « réalités objectives » de la situation afghane où l'Union soviétique a fourni « une assistance révolutionnaire bénéfique à un peuple luttant pour son indépendance », a affirmé Safronchuk.

Citant Macbeth, M. Lewis lui a répondu: « Tous les parfums d'Arabie ne feront pas disparaître le sang qui souille vos mains ».

Le délégué soviétique a alors accusé le Canada d'encourager le racisme en Afrique du Sud, ajoutant qu'il n'avait pas le droit de critiquer l'Union soviétique à un moment où Moscou faisait un important effort en faveur de la paix mondiale grâce au contrôle des armements.

M. Lewis a eu le dernier mot dans cet échange verbal en disant que les accusations soviétiques contre le Canada « ne tenaient pas debout » et que le délégué soviétique cherchait à faire dévier le sujet pour éviter de discuter du problème afghan qui est à l'ordre du jour.

M. Lewis a prédit que les nations du monde entier condamneraient de nouveau majoritairement la poursuite de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. Chaque année depuis l'invasion de l'Afghanistan, en 1979, l'ONU condamne l'occupation soviétique.

Au cours d'une interview à l'issue de son intervention, M. Lewis a confié qu'il craignait que le débat de la présente session soit une répétion des formalités générales des années

Voir page 12: Afghanistan

Crise en Israël

Pérès menace de destituer Sharon

JERUSALEM (AFP) — Le gouvernement israélien d'union nationale de M. Shimon Pérès traverse sa crise la plus grave depuis sa formation le 13 septembre 1984.

Le responsable de cette tourmente est une nouvelle fois le ministre du Commerce, le général Ariel Sharon, qui a reçu une lettre de destitution du premier ministre, Shimon Pérès. Ce dernier a

M. Ariel Sharon

sommé M. Sharon de lui présenter des excuses complètes pour ses attaques contre sa politique de paix avec la Jordanie, au plus tard ce matin. Sinon, M. Sharon sera définitivement écarté.

Le prétexte de la confrontation entre les deux grands partis politiques israéliens (travaillistes et Likoud) peut paraître relativement dérisoire puisqu'il ne s'agit que de quelques nouvelles insultes proférées publiquement par le général envers le chef du gouvernement.

Mais M. Pérès en a eu apparement assez de se faire traiter de « lâche » par son ministre. Et, surtout, c'est la nouvelle ouverture de M. Pérès en matière de paix au Proche-Orient qui est en jeu ici.

Hier donc, M. Pérès a remis à M. Sharon une lettre de destitution, lors d'une réunion extraordinaire du cabinet d'union nationale, travailliste-Likoud.

En fin d'après-midi hier, M.Sharon avait effectué un premier

Voir page 12: Israël

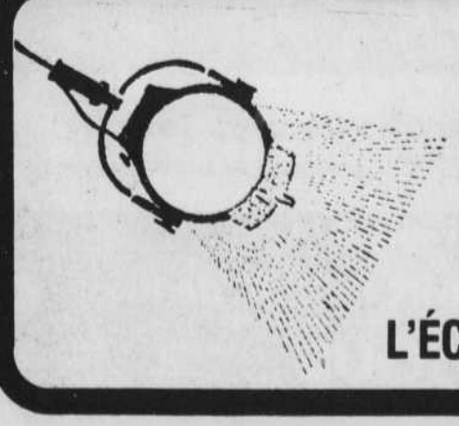

L'ÉCOLE

LE PREMIER QUART DE SIÈCLE de L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA

Un ouvrage conçu et réalisé par
JEAN-LOUIS ROUX, MICHEL GARNEAU et TOM HENDRY
avec la collaboration de
Suzanne Aubry • François Barbeau • Guy Beausoleil • Jean Pol Britte • Yves Desgagnés • Michel Garneau • Debra Hanson • Martha Henry • John Hirsch • Heath Lamberts • Diana Leblanc • Louise Lemieux • Margaret Palmer • Jean-Pierre Ronfard • Michelle Rossignol • Marcel Sabourin • Dixie Seatle • Philip Spensley • Guy Sprung • Eric Steiner et Herbert Whittaker.

Stanké

les Editions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

La FTQ veut réanimer les comités de francisation

JEAN-PIERRE PROULX

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a décidé d'animer ses membres en vue de relancer leur participation au sein des comités linguistiques d'entreprise prévus par la Charte de la langue française.

Même si un bon bout de chemin a été fait vers la francisation des entreprises, a dit hier M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, devant une quinzaine de militants réunis en session d'étude, « une vigilance de tous les instants s'impose encore ». Elle s'impose d'autant plus que le raz-de-marée technologique et informatique actuel, bientôt peut-être le libre-échange, donne au débat « une configuration toute différente ».

La FTQ, comme la CSN et la CSD, profite du fonds spécial de $250,000 créé par le gouvernement au printemps pour mettre en oeuvre « un programme de soutien de l'Etat pour un accroissement de la participation des travailleurs et travailleuses au processus de francisation ». La FTQ a reçu pour sa part la somme de $120,000 et a engagé comme coordonnateur de son projet M. Michel Côté, un technicien de Bell Canada déjà membre du comité de francisation de cette entreprise.

Ces comités existent dans toutes les entreprises québécoises de 100 employés et plus. Ils comptent au moins six personnes dont trois représentants des travailleurs. Il a pour principal mandat de préparer et de surveiller l'application des programmes de francisation des entreprises.

Hier, M. Daoust a constaté qu'après la période d'euphorie qui a suivi l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, les travailleurs s'étaient « malheureusement un peu assoupis. On a pris pour acquis que la loi aurait un effet d'entraînement percutant ».

M. Daoust a observé qu'il y avait eu manque de coordination entre les travailleurs membres de ces comités et qu'ils ont souffert d'isolement. « A l'avenir, a-t-il lancé, nous assumerons cette coordination ». Le plan d'action de la FTQ prévoit donc une campagne d'animation et de sensibilisation auprès des syndicats affiliés, la formation intensive d'un groupe de responsables, la tenue d'assemblée d'information, sur base sectorielle ou régionale, à l'intention des mebres. M. Daoust a déclaré par ailleurs que ce plan d'action devrait être permanent, ce qu'il n'est pas pour l'instant.

Un document d'information intitulé « Travailler en français » est en outre en voie de préparation. Les membres de comité de francisation présents à la rencontre d'hier ont tous regretté ne pas avoir eu un instrument de ce type après l'adoption de la loi pour les guider dans leur travail.

M. Daoust a annoncé aussi qu'un manifeste touchant la langue française sera soumis pour adoption au prochain congrès de la FTQ.

Ces comités de francisation que veulent réanimer les syndicats n'ont pas par ailleurs tellement la faveur du patronat, du moins d'une partie de celui-ci. On les estime inutiles depuis que la francisation des entreprises est en bonne voie de réalisation pour ne pas dire complétée. C'est du moins ainsi que plusieurs ont réagi en mai dernier lors de l'annonce du programme de gouvernemental de subventions à l'intention des syndiqués.

Les travailleurs présents à la rencontre d'hier ont constaté des progrès importants depuis 1977 dans leur entreprise en même temps, selon les cas, que des blocages ou des retards de diverses natures.

Benoît Bouchard au DEVOIR

Ottawa veut garantir les services en français au niveau fédéral sans imposer le bilinguisme aux provinces

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Les provinces qui sont peu portées vers le bilinguisme ne seront plus bousculées par le gouvernement fédéral. Plutôt que de tenter de forcer une évolution des mentalités, on croit désormais plus utile de commencer par donner aux francophones tous les services auxquels ils ont droit au niveau fédéral.

Telle est l'approche qu'a adoptée en matière de bilinguisme le gouvernement conservateur du premier ministre Mulroney et qu'a décrite dans une entrevue au DEVOIR il y a quelques jours le Secrétaire d'État et ministre des Communications par intérim, M. Benoît Bouchard.

Cette approche du gouvernement conservateur contraste avec celle du gouvernement libéral précédent qui, par divers moyens, tenta de forcer la main à certaines provinces. Ce fut le cas au Manitoba et en Ontario où on tenta de convaincre le gouvernement Davis d'accepter l'article 133 pour en faire une province bilingue. Les conservateurs préfèrent s'en tenir à une stratégie moins interventioniste pour agir là où ils en ont les moyens, soit au niveau fédéral, en se dotant de politiques cohérentes.

Ce changement d'approche du gouvernement fédéral ne constitue pas un renoncement à l'objectif établi au moment de l'adoption de la Loi sur les langues officielles. Le premier ministre Mulroney tient à ce que des progrès tangibles soient faits, assure ainsi M. Bouchard. Ce-

Photo Jacques Grenier

M. Benoît Bouchard

lui-ci explique qu'il s'agit tout simplement de faire preuve de réalisme.

Ceux qui ont rêvé d'un Canada bilingue qui se fasse en 15 ou 20 ans ont été un peu naïfs, soutient en effet le ministre qui prédit que « ça va peut-être prendre 50 ans à le faire ». Il faut, à son avis, se placer dans le contexte d'une lente évolution. Ce dont il s'agit ici, c'est de l'évolution des mentalités et dans ce domaine, on ne peut décréter que du jour au lendemain tout le monde parle français, dit-il.

«Je ne suis pas capable de faire en sorte que la Colombie-Britannique change demain matin sa mentalité s'ils ne sont pas rendus là », expliquera M. Bouchard pour qui il faut faire preuve de réalisme dans ce domaine. Il y a des craintes à surmonter, dit-il aussi en donnant l'exemple du Manitoba. On est prêt à agir, mais on craint la réaction d'un électorat qui n'est pas prêt à accepter des services bilingues, croit-il.

« Les réticences qui sont constatées dans plusieurs provinces, le peu de progrès qui sont faits créent des frustrations, » reconnaît le ministre. Lui-même avoue être assailli à l'occasion par le doute et se demande si la réalité francophone en dehors du Québec existe vraiment. « Il faut comprendre, ajoute-t-il, que ce pays n'a que 120 ans. » Même s'il faut se préparer à affronter « encore des moments frustrants », il se dit convaincu qu'il existe de plus en plus de prise de conscience de la part des intervenants provinciaux du besoin d'agir.

Le réalisme dont le gouvernement conservateur entend invoquer pour ne pas bousculer les provinces ne doit pas pour autant empêcher le fédéral d'agir. « Le facteur temps ne doit pas nous donner des prétextes pour ne pas mettre en place des mécanismes », assure M. Bouchard. Alors que dans un récent colloque sur les minorités il avait promis une « une direction et une coordination plus vigoureuses des interventions fédérales », il insiste cette fois sur la nécessité d'adopter des politiques cohérentes.

Cette cohérence est indispensable aux yeux de M. Bouchard car comment convaincre de la nécessité du biliguisme, si le gouvernement fédéral ne l'applique pas dans ses propres services, dit-il. « C'est toute la crédibilité du système qui est en cause, » ajoute-t-il.

Les exemples d'incohérence sont nombreux dans la fonction publique fédérale et M. Bouchard se montre outré devant le cas du responsable aux langues officielles au bureau de poste de Winnipeg soit un... unilingue anglophone. « Ça devient de la tragi-comédie ». Ce genre de situation est aux yeux de M. Bouchard inacceptable.

L'objectif que se donne M. Bouchard est de s'assurer qu'au moins « le bilinguisme, là où il doit exister, existe ». Il faut, lorsqu'on nomme un juge dans une province afin de desservir des francophones, que ce juge soit un francophone, poursuit-il. Il prévient d'ailleurs les gens qui au sein de la fonction publique « qui occupent des postes importants (...) qu'ils n'occuperont plus des postes importants s'ils ne parlent pas français ».

Cette cohérence, M. Bouchard espère qu'elle pourra être assurée par une révision des politiques, des programmes et des lois relatives au bilinguisme que le premier ministre Mulroney a demandé au ministre de la Justice, au Secrétaire d'État et au président du Conseil du trésor. Il s'agit d'adapter la loi sur le bilinguisme officiel aux nouvelles réalités de la Charte des droits et de s'assurer d'une application beaucoup plus serrée du bilinguisme dans la fonction publique.

Outre sa préoccupation du bilinguisme, M. Bouchard est aussi le responsable des interventions fédérales dans le secteur de l'éducation. C'est un domaine où, dira-t-il au cours de l'entrevue, il est assez enclin, contrairement à ses prédécesseurs libéraux, à laisser les provinces jouir de leurs compétences.

La question que doit trancher bientôt M. Bouchard a trait à la libre utilisation par les provinces des quelque $4 milliards de transferts fédéraux aux fins de l'enseignement postsecondaire. Le fait que plusieurs provinces détournent une partie de ces transferts à d'autres fins avait amené le gouvernement libéral à menacer de rendre ces versements conditionnels. Les deux paliers de gouvernement discutent d'ailleurs actuellement du rapport Johnson qui propose de lier les transferts à l'effort de chaque province au niveau de l'enseignement post-secondaire.

Le Secrétaire d'État ne nie pas que le gouvernement fédéral a une responsabilité morale de s'assurer que les sommes versées vont servir à des fins d'éducation. Il n'est pas question de s'en laver les mains, dit-il à l'intention des ministres de l'Éducation qu'il rencontrera bientôt et dont il souhaite obtenir la collaboration. Une intervention fédérale dans ce domaine pourrait en effet ouvrir une guerre coûteuse et stérile avec les provinces, croit-il tout en inclinant devant une telle perspective pour laisser cellesci assumer leurs responsabilités.

Conclusion des conférenciers au colloque de l'ENAP

Il faut miser d'abord sur les ressources humaines

GILLES LESAGE

Il faut capitaliser sur les ressources humaines, ont fait valoir, chacun à sa manière, les trois conférenciers au déjeuner de clôture du colloque biennal de l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP), hier.

Dans de brefs exposés devant quelque 300 administrateurs du secteur public et parapublic, MM. Jean-Louis Roy et Guy Coulombe, ainsi que Mme Guylaine Saucier, ont présenté leurs clefs maîtresses pour les années qui viennent.

Ainsi, le directeur du « Devoir » estime que le Québec peut devenir une société de la connaissance et de l'information, où la croissance et le développement deviennent le projet de tous ceux qui y oeuvrent. En ce sens, il faut généraliser la confiance, chacun sachant que sa mise compte, qu'elle est attendue, appréciée et partagée. Il faut de plus libérer l'initiative, accroître le sentiment d'appartenance et l'autonomie des personnes. Il y a là, indique M. Roy, un potentiel latent au Québec, un réservoir prêt à se déployer dans une recherche neuve et stimulante, une énergie qui, harnachée, permettrait un développement et des progrès substantiels et inédits.

Même s'il y a lieu d'être satisfaits de ce qui a été fait depuis 25 ans, considérant d'où l'on venait et les progrès accomplis, il faut désormais apprendre à conjuguer développement et croissance, misant sur les acquis, notamment sur la concentration de l'expertise et un bon tonus d'audace. Contrairement à d'autres, M. Roy ne croit pas que le Québec soit devenu une société refroidie, en proie à la sclérose, où l'intelligence et l'imagination se sont affaissées. L'inquiétude est là, comme partout à travers le monde, mais aussi la volonté de créer la richesse et le consentement à la partager.

En dépit des débats et des intérêts divergents, après la crise économique qui nous a tous secoués, les équilibres généraux sont sains et stables au Québec. D'ailleurs enrichie par cette crise, qui a fait perdre biern des illusions, la capacité d'entreprendre reste puissante. La capacité d'investir de façon substantielle dans les ressources humaines, les seules qui assurent la croissance de la connaissance, doit demeurer en tête de liste des priorités, conclut le directeur du journal.

Mme Saucier, PDG des Produits forestiers Saucier, est d'avis que l'adaptation et la souplesse sont les grandes qualités nécessaires aux gestionnaires. Plus que jamais, ces derniers doivent capitaliser sur les ressources humaines, insistant sur l'aspect « humain » du terme.

Pour sa part, le PDG d'Hydro-Québec ne croit pas que le salut passe nécessairement par le petit format (le fameux « small is beautiful » de Schumacher), si séduisant soit-il. Les grandes organisations comme Hydro continueront, en s'adaptant, en planifiant et en vérifiant, pour éviter le gaspillage des diverses ressources. Le rôle des dirigeants de grandes entreprises sera de bien faire connaître la finalité de l'organisme, laissant place au risque, à la marge de manoeuvre, même au droit de se tromper.

D'autre part, note M. Coulombe, la technologie de pointe n'est pas réservée aux grandes entreprises, elle est le lot de toutes, y compris dans les secteurs dits traditionnels. Quant à Hydro, elle ne fera pas de révolution dans le développement des ressources hydrauliques du Québec, mais elle doit tendre à la plus grande efficacité, à la mise en marché des meilleurs produits aux meilleurs coûts qui soient. Le PDG d'hydro conclut avec quatre lignes directrices pour les administrateurs: savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire; avoir la possibilité, les moyens et le désir de communiquer l'essentiel; le goût du risque; le sens de l'innovation et l'imagination.

Construction: la période de maraudage n'a guère modifié la représentativité syndicale

SYLVAIN BLANCHARD

La représentativité syndicale dans l'industrie de la construction demeure à toutes fins utiles inchangée au terme de la période de maraudage du mois d'octobre et du vote d'allégeance qui s'est tenu entre le 6 et le 10 novembre.

La FTQ voit en effet la proportion de ses adhérents passée de 41.8 % qu'elle était en 1984, à 42.1 % aujourd'hui, suivie du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction international, avec 29.6 % (contre 30.9 % en 1984), de la CSN avec 18.5 % (contre 17.3 %), de la CSD, avec 8.7 % (contre 9.1 %), et du Syndicat de la construction Côte Nord de Sept-Îles, avec 1 % (contre .8 %).

Ces résultats ont été dévoilés hier par le président de l'Office de la construction du Québec (OCQ), M. Alcide Fournier, qui a d'emblée affirmé que la dernière campagne de maraudage fut l'une des plus civilisées qu'il ait vue depuis bien des années. « Aucun incident vraiment digne de mention n'a été rapporté. Ce fut une campagne propre et tout c'est déroulé conformément aux règlemement de l'Office », a-t-il assuré.

Comme le veut le solgan, « ne pas voter, c'est voter et voter c'est changer d'association », la majorité des travailleurs qui sont allés aux urnes l'ont fait pour changer d'étiquette syndicale.

En effet, seulement 8,428 des 78,279 syndiqués inscrits sur les listes de l'OCQ se sont prévalus de leur droit de vote. Parmi eux, 2,234 ont maintenu leur allégeance syndicale, alors que 6,194 ont opté pour une autre organisation pour défendre leurs intérêts.

Le grand perdant de ce scrutin est le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPMCQ) qui a perdu 1,132 membres, suivi de la CSD avec 166. La FTQ est allée chercher 674 nouveaux membres, la CSN 489, et la SCN 135.

Au total, le CPMCQ a vu 2,676 de ses membres changer d'allégeance. De ce nombre, 1,882 sont allés à la FTQ et 553 à la CSN. Du côté de la FTQ, 1,940 syndiqués ont choisi d'adhérer à une nouvelle centrale. Parmi eux, 1,108 ont choisi le CPMCQ et 589 la CSN.

Représentant la FTQ au cours de cette conférence de presse, M. Jean-Paul Rivard a déclaré que les résultats de cette élection démontraient une fois de plus que les travailleurs avaient « leur voyage » de la division des travailleurs et de la multiplicité des centrales syndicales sur les chantiers de construction. Il a à nouveau exprimé le désir que les cinq organisations syndicales s'unissent à l'intérieur d'une seule centrale pour faire front commun lors de la prochaine ronde de négociation qui devrait débuter au début du mois de février 1986.

À défaut d'une centrale unique, la FTQ préconise toujours la tenue d'un scrutin à plus d'un tour jusqu'à ce qu'une majorité se dégage en faveur d'un des syndicats en lice. Le gouvernement est venu d'ailleurs bien près de se rendre à ses arguments. Un livre blanc, qui devait être déposé en juin, prévoyait en effet une telle formule, mais le ministre du Travail, M. Reynald Fréchette, posait comme condition que soit prolongé d'un an le décret actuel (qui expire le 31 mars prochain) afin de permettre à l'Assemblée nationale de procéder aux amendements législatifs nécessaires. Les parties avaient refusé de donner leur accord et le problème est demeuré en suspens.

Écouttant son confrère de la FTQ avec un large sourire, le secrétaire général de la CSN, M. Michel Gauthier, a pour sa part affirmé qu'il était important que le pluralisme syndical existe et s'est dit fort heureux des résultats de ce scrutin qui a permis à la CSN de grossir son membership de 489 travailleurs.

« Pour les syndiqués de la construction, a-t-il déclaré dans une entrevue au DEVOIR, l'heure est maintenant arrivée de s'asseoir à une même table pour tenter de mettre au point une stratégie commune en vue du renouvellement du décret qui vient à échéance bientôt. Il faut cesser une bonne fois pour toute de discuter de toute cette question de monopole. Il n'y en aura jamais ».

De son côté, le président directeur général du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, M. Maurice Pouliot, a expliqué que rien n'était changé, qu'on avait tout simplement changé quatre 25 cents pour un dollar.

« L'époque durant laquelle le maraudage consistait a faire « le beau » devant les syndiqués est bel et bien terminée. Ces derniers en ont assez de voir ce genre de pirouettes. Tout ce qu'ils veulent, c'est que les centrales s'entendent sur une stratégie commune pour aller négocier les meilleures conditions de travail possible ».

Rappelons en terminant que le pouvoir de négociation de chacune des associations syndicales dépend de leur degré de représentativité des salariés de la construction. Pour être en mesure de négocier et de signer la prochaine convention collective, une ou plusieurs centrales devront obtenir une représentativité dépassant 50 %.

Don Getty veut un siège

EDMONTON (PC) — Le premier ministre désigné de l'Alberta, M. Don Getty, a déclenché hier une élection partielle pour le 11 décembre, dans l'espoir d'obtenir un siège à l'Assemblée législative.

La circonscription d'Edmonton-Whitemud a été laissée vacante par la démission du député conservateur Keith Alexander.

M. Getty a été choisi chef du Parti conservateur, en octobre dernier, pour succéder à M. Peter Lougheed.

Ancien membre du cabinet de M. Lougheed, M. Getty avait justement été député d'Edmonton-Whitemud, de 1971 à 1979, avant de quitter la scène politique. M. Getty est déjà assuré de la présence d'un adversaire à l'élection, puisque M. Mike Pawlus, leader du Parti Héritage, a annoncé sa candidature.

Les tories détiennent actuellement 75 des 79 circonscriptions de la province.

Des médecins de St-Hyacinthe en ont assez

Une cinquantaine de médecins omnipraticiens du centre hospitalier Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe, ont fait savoir hier qu'ils refuseront à compter du 15 décembre prochain d'offrir des soins spécialisés en psychiatrie. Ils mettront aussi fin à leurs services en cardiologie à compter du 15 janvier à moins que le gouvernement n'intervienne pour alléger leur fardeau de travail.

Les médecins ont jusqu'ici assuré ces services pour palier au manque de psychiatres et de cardiologues dans ce centre hospitalier de 400 lits desservant une population d'environ 140,000 habitants.

« Des médecins nous quittent à cause de la surcharge de travail », a expliqué hier le porte-parole du groupe, le docteur Laurent Marcoux. « Le recrutement devient de plus en plus difficile. Si nous ne faisons rien les médecins vont partir de toute façon ».

Selon le docteur Marcoux le ministère doit mettre de l'avant une politique favorisant le recrutement dans la région de Saint-Hyacinthe. Les médecins demandent entre autres la levée du décret punitif qui réduit la rémunération des jeunes médecins s'installant à Saint-Hyacinthe tout autant que celle de ceux qui demeurent à Montréal. Un seul psychiatre travaille actuellement dans cette région comparativement à neuf il y a quatre ans.

guérin
l'éditeur qui édite
Guides des cours et des carrières
Serge Beaulé
ISBN-2-7601-0613-6 - 675 p. 11,95$

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tel (514)842-3481

■ Un guide général d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves jeunes et adultes, les parents, les spécialistes de l'information, les conseillers d'orientation et tous les éducateurs. ■ Présentation de 380 spécialités professionnelles offertes dans les écoles secondaires polyvalentes, les cégeps, les universités et hors du système scolaire habituel. ■ Description des spécialités en relation avec les carrières. ■ En plus, un index des cours et des carrières avec leur niveau de formation.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
27 Ste-Angèle
Québec
692-3835
VALET DE STATIONNEMENT ou STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

La quenelle de brochet à l'américaine
Le velouté de brocoli
La surprise de veau Café d'Europe ou La grillade de fruits de mer à la provençale
La mousse de carotte
Les épinards à la royale
Les pommes à la boulangère
Le chariot des mille douceurs
Le café
17,95$
Le vendredi, samedi et dimanche soir

NOTRE MEILLEURE PUBLICITÉ c'est vous!
«Le plus pratique à ce jour!»
Léonidas Huot, Montréal-Nord, Qc
MAINTENANT DISPONIBLE:
L'ÉCRIVAIN PUBLIC de luxe
Apple II et Commodore 84,95$
LOGIDISQUE
c.p. 485, succ. Place d'Armes, Montréal Qc. H2Y 3H3
(514) 842-9551 1-800-361-7633

Un amendement à sa loi constitutive est souhaité

La CUM veut des comptes de taxes qui donnent l'heure juste

ALAIN DUHAMEL

La Communauté urbaine de Montréal souhaite amender à nouveau sa loi constitutive de manière à ce que les contribuables aient la vérité budgétaire dans leur compte des taxes municipales.

Le printemps dernier, l'Assemblée nationale a amendé la loi de la CUM de manière à obliger les administrations municipales à indiquer quelle part du taux de la taxe foncière municipale sert au financement de la CUM. L'amendement ne satisfait pas la CUM qui avait proposé de faire état de son taux, établi en tenant compte du potentiel fiscal des villes, i.e. de l'ensemble de leurs sources fiscales de revenu.

Le potentiel fiscal d'une ville comprend non seulement son rendement sur les valeurs foncières imposables, mais calcule aussi son rendement sur les valeurs locatives, lesquelles servent à l'imposition de la taxe d'affaires, et son rendement sur les immeubles exempts de taxes pour lesquels elle reçoit des compensations fiscales des gouvernements. Ce mode de calcul devrait inciter toutes les villes à répartir sur l'ensemble de leurs sources fiscales la facture de la CUM.

Or, peu de villes de la CUM informe correctement leurs contribuables de telle sorte que la perception qu'ils se font de la CUM demeure fausse et, par ricochet, celle de leur administration municipale aussi.

Ainsi, les contribuables de Dorval, en 1984, ont pu penser que la CUM leur coûtait trois fois plus cher que leur propre administration municipale puisqu'elle fait porter uniquement sur les valeurs foncières imposables la totalité de la facture de la CUM. Au taux d'imposition municipale, fixé à $0.55 le $100 d'évaluation, s'ajoute un taux attribué à la CUM, $1.15, et un taux attribué à la Commission de transport de la CUM, $0.48, pour un total de $1.63 le $100 d'évaluation. Or, cette année-là, le taux de la CUM au $100 de potentiel fiscal était d'un peu plus de $0.87. Les revenus de cette ville au titre des compensations fiscales et de la taxe d'affaires ne sont pas touchés par la quote-part de la CUM.

Plusieurs autres villes de la banlieue, particulièrement celles où les élus ne se sont jamais faits les promoteurs des services de la CUM, ont la même pratique. En vérité, toutes les villes où le taux d'imposition foncière demeurait, en 1984, inférieur à $1 le $100 d'évaluation et la quasi-totalité des villes où le taux était inférieur à $2 le $100 d'évaluation, ont surimposé les seules valeurs foncières aux fins de la CUM. C'est le cas, notamment, des villes de Pointe-Claire, Pierrefonds, Dollard-Des-Ormeaux, Mont-Royal, Roxboro, Baie D'urfé, Sainte-Geneviève, etc.

Dans presque toutes les villes où le taux d'imposition foncière était supérieur à $2 le $100 d'évaluation, le compte des taxes ne mentionnait pas le taux de la CUM. Ces villes paient leur quote-part à même le fonds consolidés de leurs revenus lequel comprend habituellement, outre les revenus fiscaux, tous les autres revenus municipaux tels les tarifs, les permis, les droits et redevances, les amendes, etc. Les villes de Montréal, Anjou, Westmont, LaSalle, Saint-Laurent, Lachine et Montréal-Est se trouvent toutes dans cette catégorie.

La répartition fort inégale d'une ville à l'autre de la facture de la CUM a sans doute des répercussions sur la situation concurrentielle des villes, particulièrement dans les opérations de promotion et de développement économique ou le fardeau de la taxe d'affaires, selon qu'il prend en compte ou non la quote-part de la CUM, n'aura pas un poids comparable.

Selon le conseiller du RCM Abe Limonchik

La STCUM devra obtenir une meilleure contribution financière des places d'affaires

ALAIN DUHAMEL

La crise de financement du transport en commun dans l'île de Montréal a fait voir la nécessité de rechercher auprès des bénéficiaires non usagers les revenus supplémentaires, soutient M. Abe Limonchik, conseiller municipal de Montréal.

D'autant plus que, depuis cinq ans, l'accroissement de leur contribution au financement du transport en commun n'est pas comparable à l'effort accru exigé des usagers, ni même comparable à la progression de l'indice des prix à la consommation ou à la croissance du potentiel fiscal des villes.

« Il faut en finir avec la fiction budgétaire » affirme M. Limonchik, critique du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) pour le transport en commun. À ce titre, M. Limonchik, conseiller du district Côte-des-Neiges, s'est employé depuis plus d'un an au calcul détaillé des contributions des principales places d'affaires au financement du transport en commun. Personne, à la CUM ou ailleurs, n'a, à ce jour, contesté ses conclusions.

Entre 1980 et 1986, en tenant compte des prévisions budgétaires de la CUM et de la STCUM, la contribution annuelle des usagers au transport en commun s'est accrue de 83 %, passant de $118 millions à $216 millions, celle du gouvernement du Québec a gagné 86 %, passant de $85.6 millions à $159.2 millions, celle des villes a augmenté de 32.8 %, passant de de $106.1 million à $140.9 millions.

Pendant la même période, les coûts du transport en commun ont grimpé de 65.3 % (de $318.5 millions à $525.6 millions), le coût de la vie a gagné 53.3 % et le potentiel fiscal des villes s'est enrichi d'au moins 69 %, passant de $35.9 milliards à $60 milliards, selon les estimations, à la mi-septembre, de la trésorerie de la CUM.

La CUM finance ses services, y compris sa contribution à la Société de transport de la CUM (STCUM), par des quote-part calculées sur le potentiel fiscal des villes, c'est-à-dire sur le rendement de leurs sources fiscales de revenus.

L'examen des principales places de commerce, jouissant d'un lien privilégié avec le réseau de transport en commun, démontre que leur contribution au transport en commun, via les taxes municipales qu'elles paient, n'a aucune commune mesure avec les courbes ascendantes des contributions des usagers et du gouvernement québécois.

Ainsi, pendant la période 1980-85, la valeur foncière uniformisée d'immeubles du centre-ville montréalais, tels les grands magasins, la Place Ville-Marie, la Place Bonaventure, la Place Desjardins, la Place Victoria, etc. s'est accrue de près de 51 %, mais la portion des taxes municipales qu'elles ont payées aux fins du transport en commun (taxes foncières et taxes d'affaires) s'est à peine accrue en moyenne de 18.3 %. La zone centrale de la ville reste la seule, dans la CUM, où les déplacements se font plus en transport en commun qu'en automobile.

En banlieue, dans les grands centres de commerce, tels les Galeries d'Anjou, la Place Côte Vertu, le Centre Fairview, la valeur foncière uniformisée a gagné près de 58.5 %, mais la contribution au transport en commun n'augmenté, en moyenne que de 24.7 %.

Dans le cas du Centre Fairview, où la STCUM a établi un important terminus d'autobus qui vaut à cette place d'affaires un achaladange accru, la contribution au transport en commun a gagné moins de 1 % depuis cinq ans. Le Centre Fairview se trouve dans la municipalité de Pointe-CLaire où le taux de la taxe d'affaires, en 1984, (12.7 % de la valeur locative) comptait parmi les plus faibles de l'île de Montréal puisque l'administration municipale reporte uniquement sur les valeurs foncières, constituées en grande majorité d'habitation, la totalité de la facture de la CUM.

En vérité, la contribution du secteur commercial et du secteur industriel dans l'île de Montréal ne s'est accru que de 32.6 % ($44.66 millions en 1980 à $59.24 millions en 1986) alors que la contribution du secteur résidentiel a grimpé de 46.2 % ($44.25 millions à $64.7 millions).

Déchets toxiques

Les transporteurs roulent illégalement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le contrôle des déchets dangereux, le 15 octobre dernier, pas une seule entreprise québécoise spécialisée dans le transport de ces toxiques n'a fonctionné légalement. Aucune entreprise n'a encore pu obtenir en effet le permis prévu par la loi en raison du refus des compagnies d'assurances d'assumer les « risques environnementaux ».

C'est ce que Le DEVOIR a appris de sources bien informées. Celles-ci ont précisé que deux entreprises québécoises seulement avaient jusqu'ici accepté de fournir une garantie financière au gouvernement pour couvrir d'éventuels « risques environnementaux ». Mais dans l'impossibilité d'obtenir une police d'assurance en bonne et due forme, comme le prévoit aussi le règlement, aucune entreprise québécoise spécialisée dans le transport des toxiques n'a voulu déposer plus d'un demi million de dollars en garantie alors que le règlement en exige une de $1 million comme condition préalable à l'émission du permis officiel.

« Pour l'instant, a expliqué de son côté un fonctionnaire qui désire garder l'anonymat, nous tolérons la situation et fonctionnons à toutes fins utiles avec des permis temporaires. »

Il y a deux semaines, environ, les entreprises spécialisées dans le transport des produits toxiques au Québec demandaient au gouvernement provincial de surseoir pendant six mois à l'application du nouveau règlement sur les produits dangereux en raison des « difficultés » que pose son application.

L'Association des entrepreneurs en services sanitaires du Québec (AESSQ), qui regroupe notamment les quelque 25 entreprises appelées à transporter des déchets dangereux « liquides », a requis ce moratoire dans une lettre qu'elle adressait le 28 octobre au nouveau sous-ministre de l'Environnement, M. Jean-Claude Deschênes.

Mais la requête des entrepreneurs, dont copie a été remise au DEVOIR par l'association, ne fait aucunement mention du problème des assurances, hormis une brève allusion aux « coûts dispendieux » que le règlement occasionnera aux entreprises.

Rejoint hier au téléphone, le directeur général de l'AESSQ, M. Léo Fradette, a confirmé le fait que les assureurs refusaient d'assumer la responsabilité civile des dommages « environnementaux » qui pourraient découler d'un accident ou d'une négligence professionnelle.

Le règlement de son côté, outre la caution d'un million de dollars versé par le transporteur, prévoit que ce dernier est assuré contre « tout dommage à l'environnement ».

« Le problème n'est pas particulier au Québec, » commente M. Fradette, et s'explique par la volonté des grands assureurs internationaux de reviser tout le dossier du risque environnemental. Les événements de Bhopal et autres dossiers du même genre les amènent désormais à regarder deux fois plutôt qu'une leurs nouveaux contrats. « Nous on craint que le coût de ces éventuelles polices d'assurance ne soit vraiment qu'à la portée des seules grandes entreprises, de celles qui ont à la fois les reins très forts et des techniques à toute épreuve. »

A court terme, l'AESSQ a demandé à la firme Gérard Parizeau de voir si elle pourrait bâtir une couverture globale pour les transporteurs québécois, dont le risque global serait partagé par plusieurs compagnies d'assurance. Et « nous allons voir avec les hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement s'il y a lieu de suspendre l'application du règlement pendant six mois pour permettre à la situation de se régulariser. »

M. Fradette reconnaît toutefois qu'une solution pourrait être mise au point « avant six mois ».

Le schéma d'aménagement de la CUM

Les consultations publiques auront lieu en janvier et février 86

ALAIN DUHAMEL

La Commission d'aménagement du conseil de la CUM entreprendra le processus de consultation publique relatif au schéma d'aménagement de l'île de Montréal le 8 janvier, à Beaconsfield, et se propose de le compléter à Montréal, au début de février, à raison de deux à trois scéances par semaine.

L'étape de la consultation publique inaugure en quelque sorte la phase finale du processus d'élaboration et d'adoption d'un schéma d'aménagement entrepris depuis l'institution de la CUM, en 1970.

La Commission, qui a adopté hier la version définitive de son projet de schéma d'aménagement, a un échéancier serré. Elle prévoit en effet l'adoption du premier schéma d'aménagement, au Conseil de la CUM, à la mi-septembre 1986, juste avant les élections municipales dans la ville de Montréal et dans plusieurs municipalités de la banlieue.

D'ici là, les citoyens de l'île de Montréal recevront à domicile un résumé du projet de schéma d'aménagement.

Les administrations municipales, de leur côté, fourniront à la CUM un avis sur le contenu du projet de schéma.

Les grandes orientations d'aménagement de la CUM tiennent en la consolidation du tissu urbain existant dans les zones excentriques et en la revitalisation de la zone centrale de l'île.

Le document du schéma d'aménagement définit une série d'objectifs de planification et d'intervention dans chaque secteur de l'activité (habitation, industrie, commerce, patrimoine culturel et naturel, équipements publics, etc.)

Par comparaison avec la version préliminaire, la version définitive du schéma d'aménagement comporte plusieurs nouveaux éléments, particulièrement en ce qui a trait à l'environnement et aux contraintes d'occcupation du sol. Ainsi dans les objectifs d'aménagement, la CUM inscrit le contrôle à la source des émanations et rejets dans l'atmosphère de matières polluantes reliées à l'industrie d'extraction et de transformation, l'assainissement des plans d'eau et le développement de mesures de réduction du bruit provenant de la circulation routière, ferroviaire et aérienne.

Dans le chapitre relatif aux contraintes d'occupation du sol, la CUM a complété ces cartes en y précisant, outre les zones inondables, les zones d'éboulis, de remblayage, les sites, actuels et passés, d'enfouissement sanitaire, et elle édicte des normes en vue de protéger la nappe aquifère.

Le projet de schéma d'aménagement projette le développement de la CUM sur un horizon de 15 ans et fait voir des tendances, parfois contradictoires, dans l'évolution de l'agglomération métropolitaine.

Ainsi, le poids démographique relatif de la CUM dans l'agglomération métropolitaine devrait continuer à décroître. En 1971, la populatioon de l'île de Montréal comptait pour 71 % de la population l'agglomération; en 1981, la CUM ne compte plus que pour 62 %.

Selon les scénarios envisagés, la population de la CUM, de 1,760,140 habitants qu'elle était en 1981, pourrait diminuer jusqu'à 1,581,731 habitants en 1996 cependant que, dans la conurbation suburbaine, elle pourrait s'accroître jusqu'à 1,266,016 habitants.

Ces données ne semblent pas diminuer l'ardeur des concepteurs de projets publics d'équipements et d'infrastructures puisque la somme des projets proposés atteint presque les $2.5 milliards, dont $952.8 millions en transport en commun, $392 millions dans les principales voies de circulation et $819.8 millions dans l'épuration des eaux usées.

LE VÉRITABLE **MODE DE VIE** C'EST LA QUALITÉ ET LES PRIX

OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR COMPAREZ NOS PRIX

Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en **FRANCE et en ITALIE.**

Prix CLUB 402

Manteau laine et cashemire fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 375$
Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 295$
Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 225$
Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 85$
La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange, faite en FRANCE et GRIFFÉE ..... 40$
La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE ..... 20$

ETC... ETC... Qui dit mieux?

Club 402-HOMMES

2160, rue de la Montagne, bureau 402, Montréal (Québec) H3G 1Z7 — Tél.: 849-9151
Lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h; samedi: 10 h à 16 h

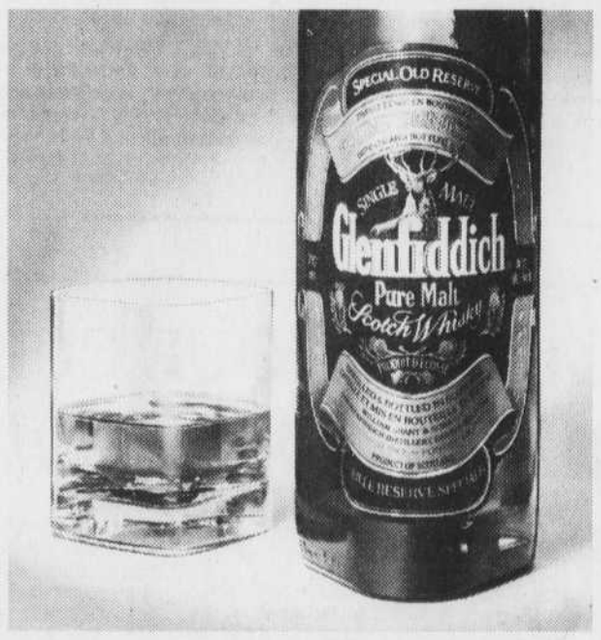

Il y a les luxes dont on rêve... et il y a ceux qu'on peut s'offrir!

En effet, pour seulement quelques dollars de plus, vous pouvez vous procurer un scotch de grande tradition: un "PURE MALT". Le Glenfiddich représente ce qu'il y a de mieux dans la tradition du whisky écossais: un scotch provenant exclusivement de malt d'orge, distillé, vieilli et mis en bouteille dans le même établissement, à Glenfiddich, par la famille Grant, depuis 1887.

Glenfiddich
PURE MALT

Partout au monde, le choix des véritables amateurs de scotch.

Venez rencontrer Stéphane Poulin CE SOIR à la Galerie l'Art Français, 372 ouest, rue Laurier

Voyez les 26 beaux tableaux sur Montréal que ce jeune homme (24 ans) d'un grand talent a peints pour son album

AH! BELLE CITÉ! / A BEAUTIFUL CITY ABC

La semaine prochaine, visitez notre stand #523 au Salon du Livre de Montréal

Les Livres Toundra, 1434 ouest, rue Sainte-Catherine, #308,, Montréal H3G 1R4 Tél.: (514) 932-5434

Marc Mongeau

LE QUÉBEC EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

Pour la presse, la pâtée avant l'heure de tombée

FRANCOIS BARBEAU

Deux hommes, deux partis, deux programmes qui finissent par se confondre, comme le Coke et le Pepsi. Une même campagne qui s'adresse aux mêmes électeurs et qui soulève le même niveau d'intérêt, c'est-à-dire presque nul pour le moment, malgré les sondages qui nous disent, avec une semaine de retard, comment les partis se sont comportés dans une course à relais dont il reste plus de la moitié à courir.

Sans la publicité, les noms des chefs feraient-ils partie de notre vocabulaire quotidien ? Sans les organisations des partis politiques, qui assurent le transport des militants consentants, qui assisterait à ces assemblées dites publiques ? Sans les médias, qui saurait ce qui se passe dans ces assemblées ?

Une vingtaine de journalistes de l'écrit, de la radio et de la télévison accompagnent les chefs des deux principaux partis dans leur pèlerinage électoral. Tout est mis en oeuvre pour leur faciliter le travail, puisque c'est par leur entremise que les électeurs consomment leur ration quotidienne d'information.

Les importantes déclarations électorales, engagements ou promesses, sont rationnés, le parti, quel qu'il soit, se voyant dans l'obligation de ménager ses munitions pour les faire durer, selon un plan soigneusement étudié, jusqu'à la fin de la campagne. Mais la pâtée quotidienne est toujours livrée avant les heures de tombée des journaux et des bulletins de nouvelles télévisées. Les journalistes de la radio, eux, peuvent mettre en ondes une variété de brefs topos qui, comme les canapés dans une réception, ne font que mettre en appétit.

Partout où M. Bourassa passe, des éclaireurs ont réservé des salles, où les journalistes peuvent travailler après un discours ou une conférence de presse du chef du PLQ. Selon l'itinéraire, les journalistes découvrent deux ou trois fois par jour une nouvelle salle de presse équipée de six lignes téléphoniques installées spécialement pour eux, au coût de $100 chacune, qu'ils accaparent à tour de rôle pour communiquer leurs comptes rendus. La cafetière est omniprésente, les beignes aussi.

Le « chef » est facilement accessible: il se livre en pâture à la presse lors de conférences de presse quotidiennes, pour commenter les nouvelles politiques de la journée, pour apporter un complément d'information à une déclaration, pour répondre de bonne grâce aux questions dont on l'assaille, les micros sous le nez, tour à tour en français, puis en anglais.

Cette meute de journalistes, avec leurs magnétophones, les caméras de télévision, jaillissent comme des diables d'une boîte à surprise, trois ou quatre fois par jour, de l'autobus qui les transporte aux assemblées. Dans les salles où M. Bourassa parle, des tables leurs sont réservées aux premiers rangs; des projecteurs ont déjà été dressés pour les cameramen de la télévison, qui s'installent sur une plateforme surélevée, installée spécialement pour eux. M. Bourassa prend place derrière un lutrin au couleurs du Parti libéral, avec en arrière-plan une toile blanche décorée du sigle du PLQ. Des chaises sont mises en place pour les candidats locaux qui profitent des feux de la rampe.

Tous ces accessoires sont rapidement démantelés, après l'assemblée, par l'une des nombreuses équipes du parti, qui se relaient pour transporter le décor d'assemblée en assemblée. L'une d'elles a parcouru de samedi à dimanche la distance entre Hull et Amqui où M. Bourassa parlait en fin de soirée.

Si l'horaire établi pour la journée doit théoriquement être respecté, les retards sont inévitables. Quoi qu'il arrive, M. Bourassa attend toujours que les journalistes soient en place avant de faire son entrée en scène. Ce sont les militants qui doivent payer ces retards de leur patience.

Dans l'autobus, les accompagnateurs du PLQ voient à calmer la fringale de tout ce beau monde. Fromage, biscuits secs, fruits, jus divers et inévitables sandwiches sont offerts sans cesse. La loi électorale interdisant à un parti politique d'offrir de l'alcool en campagne électorale, le coût des consommations à bord de l'autobus, comme d'ailleurs celui des abondantes collations, est défrayé par les divers médias. Le tarif établi par le PLQ pour tous les déplacements, en avion ou en autobus, de la tournée électorale entière est de $3,300 par journaliste, ce qui ne comprend toutefois pas l'hébergement et les communications téléphoniques.

Pour une semaine, le tarif est de $850, et pour une journée de $300. « Les tarifs sont établis, a expliqué le PLQ au début de la campagne, sur la base d'un partage des coûts estimé en fonction du plan de tournée et des sièges occupés respectivement par le personnel du Parti et les journalistes accrédités ».

Quatre membres du Parti accompagnent les journalistes dans leurs déplacements, pour les informer de l'horaire, les presser à l'occasion quand ils tardent un peu à accoucher de leur copie, pour les compter au départ, de crainte d'en oublier un dans un amphithéâtre de polyvalente, lieu de prédilection à ce jour pour les assemblées de M. Bourassa.

Ce dernier, dans le bimoteur Hawker-Siddeley 748 d'Air Inuit qui le transporte, prend place à l'avant de l'appareil, dans un compartiment séparé par un seul rideau de la parfois bruyante équipe de journalistes. Souvent le dernier monté à bord, il est aussi le dernier à descendre, pour s'engouffrer dans sa limousine. Une autre journée de la vie d'un homme politique.

Le PLQ entend faire de l'est de Montréal une «zone d'entreprise»

FRANÇOIS BARBEAU

Après une visite de l'Est de Montréal, où «nous avons été tristement impressionnés par le déclin économique, les fermetures d'usine», le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, entouré de ses candidats régionaux, s'est engagé hier à revaloriser ce secteur en lui accordant un statut spécial de « zone d'entreprises ».

Son porte-parole, le candidat du PLQ dans la circonscription de Robert-Baldwin, M. Pierre Macdonald, a expliqué le concept qui pourrait sauver Montréal Est, cette «zone sinistrée»: il s'agirait d'établir un organisme de concertation de toutes les parties impliquées, de se servir des législations déjà existantes, d'en créer d'autres si nécessaires, d'alléger le fardeau de la réglementation, de faire appel aux syndicats, aux Chambres de commerce, à tous les intervenants sociaux qui «ont intérêt à mettre un frein à ce désastre» pour stopper temporairement ces fermetures et créer un climat d'ensemble propice à la revalorisation de cette région.

Ce concept de «zone d'entreprise», a expliqué M. Macdonald, a déjà fait ses preuves en Europe et aux États-Unis, et s'apparente au statut de zone désignée qui a cours au Québec.

Avant de dévoiler son programme pour l'Est de la ville, M. Bourassa, avec les candidats des circonscriptions visées, avait fait la tournée des usines vieillissantes et touchées par des fermetures ou menacées par la conjoncture: les raffineries de Texaco et d'Esso, la boulangerie Steinberg, etc.

La stratégie libérale pour freiner la désindustrialisation de l'Est de la ville sera maintenue jusqu'à la création de 2,500 emplois. Elle prévoit notamment la consolidation des entreprises vulnérables par une modernisation des équipements et par une consolidation des marchés. Cette zone d'entreprise jouirait sous un gouvernement libéral de garanties financières et de prêts à taux préférentiels, et les libéraux tenteraient également d'obtenir de la part des diverses municipalités touchées des avantages quant aux taxes foncières. Il n'y aura pas de «vaches sacrées», suaf le respect de la sécurité et de la santé des travailleurs.

Le programme du PLQ pour l'Est de Montréal et pour le reste de l'île ne vise pas que les industries. Devant la détérioration du logement sur l'île de Montréal, le PLQ s'est fixé le double objectif de respecter les besoins des sous-régions qui nécessitent une intervention prioritaireet de répondre aux besoins spécifiques des ménages à faibles revenus et des petits propriétaires par le biais d'un programme d'habitations à loyer modique.

Ce double objectif sera atteint en privilégiant la formule d'achat-rénovation du parc mobilier existant; par l'instauration d'un programme de supplément au loyer pour les ménages à faibles revenus par voie de subventions; en appuyant les organismes sans but lucratif et les coopératives d'habitation; en développant un programme d'accès à la propriété pour les locataires désireux d'acheter leur logement.

C'est demain à Laval que le PLQ doit dévoiler son programme sur les services sociaux, mais Mme Thérèse Lavoie-Roux en a dit quelques mots hier pour parler de l'accroissement de la disponibilité des lits de courte durée en réseau hospitalier public.

Le député de Mont-Royal, M. John Ciaccia, a promis pour sa part que le PLQ ouvrirait dès maintenant la ligne de métro de Castelnau-Saint-Michel (ligne 5) déjà construite mais inopérante à cause de contraintes budgétaires.

Le PLQ s'est engagé d'autre part à redonner à Montréal son titre de capitale culturelle du Canada. Le PLQ relancera dans quelques jours à ce propos le débat sur la Cité du cinéma, qui entre dans ses plans au chapitre de la culture.

Bourassa accepte l'offre d'un débat radiodiffusé

FRANCOIS BARBEAU

C'est finalement l'offre d'un débat « face à face » avec M. Pierre Marc Johnson sur les ondes du réseau radiophonique Télémédia qu'a acceptée hier le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, à la condition évidemment que M. Johnson l'accepte aussi.

Le débat pourrait avoir lieu le 22 ou le 29 novembre, un vendredi, et se déroulerait dans les studios de la station montrélaise CKAC à partir de 11 h 45. Le réseau Télémédia est prêt à accepter une autre date que celles proposées si les deux chefs le désirent.Le débat serait retransmis sur les ondes d'une quarantaine de stations affiliées au réseau Télémédia. M. Bourassa a annoncé hier après-midi au Centre civique de Montréal-Est, où il dévoilait avec les candidats de l'Est de Montréal le programme régional du PLQ , qu'il venait à l'instant même d'accepter ce débat, qui « respectera les exigences les plus rigides de la loi, telle qu'énoncées par le président des élections, M. Pierre Côté ».

M. Johnson a manifesté jusqu'à maintenant son hésitation à m'affronter dans un débat face à face, mais maintenant il ne pourra plus se défiler, a déclaré M. Bourassa.

Il s'agira d'un débat d'une heure mettant en opposition les chefs des deux principaux partis, MM. Bourassa et Johnson, suivi d'une autre heure de débat auquel participeront cette fois les chefs des deux autres partis, MM. Monière et Léveillé.

La seule condition que nous posions, a précisé M. Bourassa par la suite, était qu'il s'agisse d'un débat d'une longueur significative, au cours duquel nous pourrions discuter les problèmes de fond, de taxation, de création d'emplois, d'affaires sociales. « Nous demandions 75 minutes, nous avons accepté une heure. De manière à permettre au réseau Télémédia de respecter la lettre la plus rigide de la loi, telle qu'énoncée par le président etle directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, nous avons accepté la participation de MM. André Léveillée et Denis Monière pour une autre heure de débat à quatre ».

« Pour nous, ce qui compte, c'est le débat à deux, le face à face, mais comme on interprète la loi de façon très restrictive, on accepte ce débat additionnel d'une heure », a conclu M. Bourasa.

Les handicapés veulent voir les chefs

RENÉE ROWAN

Le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, et celui du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, ont tous deux dit non à une rencontre avec les représentants des 480,000 personnes handicapées du Québec.

« Si on tient compte à la fois de notre nombre et du contenu de nos dossiers, c'est tout aussi inexplicable qu'injustifiable », a soutenu hier, en conférence de presse, M. Gérard Gagnon.

M. Gagnon est le porte-parole du comité de coordination de la table de concertation regroupant les 32 organismes de promotion des intérêts et de la défense des droits des personnes handicapées.

« Les chefs rencontrent les étudiants, les communautés ethniques, les bûcherons. Ce sont des rencontres légitimes et souhaitables. Pourquoi pas les personnes handicapées? Serait-ce que nous ne serions pas des personnes assez mûres, assez adultes pour gérer ce Québec dont parle M. Johnson », a lancé M. Gagnon.

« Ce que l'on veut, c'est un suivi réel qui trouvent des répercussions concrètes dans notre vécu quotidien », a précisé M. Gagnon. Jusqu'où les partis sont-ils prêts à aller? Quels budgets affecteront-ils à ce poste?

Devant les « minces acquis » des dernières années, acquis qui découlent en grande partie des efforts et des pressions des organismes de promotion, estime la table de concertation, les personnes handicapées s'inquiètent.

D'autre part, quand elles regardent ce que le PLQ a fait au cours des 12 dernières années, elles s'interrogent: « C'est à se demander si le parti libéral a un programme pour les personnes handicapées ».

Les personnes handicapées veulent avoir accès au loisir, comme tous et chacun au Québec; elles veulent des services de santé, des services sociaux et des services de réadaptation adéquats. Elles ont besoin de lieux de résidence appropriés ainsi que des services de transport adaptés à leurs besoins.

Elles demandent également des garanties sur la personne qui sera choisie pour remplacer Mme Laurette Champigny-Robillard dont le mandat à la présidence de l'Office des personnes handicapées est expiré depuis plus d'un an. On a fêté son départ en février dernier, mais elle occupe toujours le poste, personne n'ayant été nommée pour la remplacer, remarque M. Gagnon.

Le poste devra être assumé par une personne représentative du milieu des personnes handicapées et connaissant bien leur réalité de vie, estiment les organismes de promotion.

Si le PQ a dit non à une rencontre, il accepte en revanche de répondre par écrit aux 26 questions adressées par la table de concertation aux deux chefs de parti. Le PQ a aussi proposé d'envoyer un candidat, au choix des personnes handicapées, pour expliquer le sens de ses réponses. Non merci, répondent-elles à cette dernière offre: « Nous sommes assez grandes pour les interpréter à notre façon. Ce que nous voulons comme vis-à-vis, c'est le chef. »

LA POLITIQUE CULTURELLE

■ *Un « rôle » qui reste à définir, dix ans après le Livre vert*

ROBERT LÉVESQUE

« QUAND J'ENTENDS le mot "culture", je sors mon revolver », disait Goebbels dans les années trente allemandes. Aujourd'hui, au Québec, un ministre péquiste dirait (contrarié) qu'il sort sa calculatrice; un ministre libéral, lui, sortirait sans doute (gêné) son dictionnaire. Le premier gère, le second ignore. Les deux (nous verrons lequel prendra la barre des « Affaires culturelles » au lendemain du 2 décembre) seront fort probablement ce qu'ils ont toujours été, ces ministres de la culture : des gestionnaires incapables de faire atteindre l'Everest du 1 % (du budget du Québec) aux sommes dévolues à notre développement culturel.

Les coureurs des élections provinciales de 1985 sont muets, vous l'aurez remarqué, sur les enjeux culturels de ce scrutin, le premier à se tenir dans la période post-nationaliste de l'histoire du Québec. D'un côté, le parti au pouvoir a trahi les espoirs culturels que la large majorité des artistes avait placés dans ses chefs de file, alors « bâtisseurs de pays »; de l'autre, le parti qui veut « revenir » au pouvoir n'accorde pas une seule ligne en matière de développement culturel dans la plus fraîche édition de son programme politique (*Maîtriser l'avenir*) publié en février dernier.

Alors, l'électeur, lui, s'il veut mesurer son vote d'après une approche culturelle, n'a pas de véritable choix entre ces deux partis jadis ennemis que le sort a fait se ressembler dramatiquement. Le temps, depuis le 15 novembre 1976, a prouvé (neuf ans, c'est le triple du temps nécessaire pour réaliser des choix culturels originaux, pour orienter une politique) que l'un, le PQ, a continué ni plus ni moins ce que l'autre, le PLQ, n'avait jamais précisé.

Depuis la création, en 1960, de ce ministère que Georges-Émile Lapalme voulait à l'exemple de celui d'André Malraux dans la douce France (il aurait fallu, pour atteindre la mesure de ces ambitions, compter sur une société culturelle déjà solide), tous les ministres qui se sont succédé à la gouverne de la « bébelle à Lapalme » (nous partions de loin) ont, avec plus ou moins de talent dans le discours ou de naïveté dans les intentions, assuré la pérennité d'une ambiguïté stérile qui a bloqué tout effort de développement culturel planifié. Le PQ n'a rien éclairci.

Ambiguïté qui fait que jamais un gouvernement n'a su définir le véritable rôle de ce ministère demeuré (à défaut d'envergure) le dépôt des sébiles que tout un chacun selon ses ruses va faire remplir plus ou moins sans que personne ne sache sur quelles bases véritables repose l'alignement culturel de l'État. Rappelons une constatation que signait dans LE DEVOIR un ancien ministre des Affaires culturelles, Jean-Paul L'Allier, dont le fameux livre vert de 1975 aura constitué la plus intelligente des avancées dans le champ de la politique culturelle que le Québec ait pu produire, en même temps que la plus courte des illusions qui devaient être larguées par le PQ prenant le pouvoir l'année suivante.

M. L'Allier écrit, le 21 septembre dernier : « J'avais cru, au moment où j'étais ministre des Affaires culturelles, que le Québec devait se donner des outils permanents, souples et extrêmement efficaces, en s'inspirant notamment du modèle anglo-saxon, pour soustraire aux antithèses partisanes et aux aléas politiques la gestion des maigres ressources que l'État se sentait obligé de consacrer à la culture. » Maintenant, M. L'Allier, qui demeure le politique ayant le plus apporté de qualité de réflexion pratique au débat culturel, au-delà des sermons sociétaux du docteur Laurin qui flottaient au-dessus de la nef, n'est plus chez les libéraux et n'a jamais été chez les péquistes (sinon pour le OUI qui était bien le premier jalon logique d'une orientation culturelle), et son projet de Conseil général de la culture, pilier de son livre vert qui aurait séparé l'élaboration des grandes orientations culturelles du va-tout quotidien, comptable et politicien du bureau du ministre, est tout loin au fond d'un rayon poussiéreux de la littérature gouvernementale.

On comprendra pourquoi ni le PQ ni le parti de Robert Bourassa n'ont la parole facile sur le plan culturel au cours de la campagne de 85. Le premier est victime d'une désaffection générale des artistes qui l'avaient patiemment et ardemment porté au pouvoir et qui, depuis quelques années, ont réalisé que les rêves de changement véritable se sont évanouis dans le pragmatisme d'une équipe qui a préféré le rôle de petit gérant à celui d'instigateur et de guide.

La nomination, en bout de piste électorale, de Gérald Godin au poste de ministre des Affaires culturelles n'a plus la signification qu'elle aurait pu avoir en 1976, au moment de l'effervescence. René Lévesque, alors, a préféré confier à quelqu'un de sa génération (Louis O'Neill) la conduite de ce ministère qui, par le fait même, demeura mineur. On n'y mit pas l'audace et le dynamisme, ni la connaissance du milieu, au rang des qualités essentielles pour imaginer la politique culturelle du régime.

Certes, les budgets augmentèrent, très peu (en fait, le PQ aura fait passer le budget du ministère des Affaires culturelles de 0.5 % à 0.53 % du budget global, toujours loin du 1 % qui est la norme en vigueur dans plusieurs sociétés européennes), et dans le cadre contestable des étroitesses de vue des gouvernements précédents. M. O'Neill n'eut pas le courage d'endosser le livre vert libéral de M. L'Allier dans son premier principe : celui de la planification via un Conseil général du développement culturel en dehors des balises partisanes (le pouvoir arbitraire du ministre) qui ont toujours restreint la valeur intrinsèque potentielle d'une politique culturelle.

Le seul champ où le PQ a fait preuve d'un choix senti, c'est celui du patrimoine. Un ministre, Denis Vaugeois, en fit sa marque de commerce. Mais, avec le recul, cette audace a fait ressortir la faiblesse des autres interventions. Aujourd'hui encore, après les orgies de 1979 et 1980 où le budget affecté au patrimoine dépassait les vingt millions pendant que le théâtre, art vivant, se contentait de moins de trois millions et demi, il demeure une situation où plus d'argent est affecté aux rouets et aux vieux moulins (près de $10 millions) qu'à la recherche en art (toutes catégories) et la création théâtrale réunies.

Sauf quelques sorties rarissimes, dont celle de Jean Duceppe en novembre 1982 qui eut des échos à l'Assemblée nationale, le milieu culturel s'est pourtant tu devant l'anti-performance. On aura constaté, jusqu'à aujourd'hui, un étrange pacte du silence, conspiration ou démission, une attitude générale (rien n'est plus difficile à analyser que le silence) qui, dans les faits, a laissé au PQ l'illusion d'un possible appui ou la sécurité d'une trêve entre anciens amis.

Jean Duceppe, dans un moment de ras-le-bol, avait en 82 parlé franc et juste. Il disait au DEVOIR : « Au Québec, les gens de théâtre, les artistes, croyaient sincèrement que quelque chose changerait avec l'arrivée du PQ au pouvoir, pas juste un changement d'hommes, mais un changement de mentalité, et maintenant c'est dur de réaliser que rien de ça ne s'est fait. Avec le PQ, c'est le règne du stationnaire, c'est comme avant, c'est le règne des comptables. »

La fausse pelletée de terre à laquelle s'est prêté le premier ministre René Lévesque, coin Berri et Sainte-Catherine, alors que rien n'était clair dans le dossier de la maison de l'OSM sera l'une des images qui resteront dans la mémoire populaire, lorsque sera venu le temps des bilans. Il y a là une inconséquence, une improvisation, mais surtout une incroyable impression que l'on peut tout se permettre alors que rien n'est orchestré, qui définira peut-être assez bien l'histoire des politiques culturelles du PQ, dont la plus récente et la plus ridicule est bien cette timide tentative d'implanter ici une industrie de la comédie musicale.

D'abord, s'il y a lieu d'en établir une, on y met les moyens et non ces ridicules sommes où l'on croit qu'un tel spectacle peut se monter avec $ 169,000 (comme pour le déjà défunt projet de *Rue des néons*). Mais, surtout, comment peut-on croire que, par décision de Québec, Montréal va devenir un lieu de la comédie musicale alors que Broadway et toute la civilisation américaine sont à nos portes ? Clément Richard, qui demeurera le ministre des Affaires culturelles ayant occupé le cabinet le plus longtemps (juste un peu plus que Jean-Noël Tremblay), a fait des efforts véritables mais dans le cadre d'une absence d'orientation.

Chez les libéraux, qui auront (un temps) la part belle de ceux qui « corrigent » les improvisations (ils vont dire que le Musée d'art contemporain est trop petit, la salle de l'OSM pas assez grosse), l'électorat n'a pas plus d'assurance qu'un jour leurs politiques culturelles seront autre chose qu'un cadeau offert pour divertir le peuple. S'ils sont élus, le député de Bourget, Claude Trudel, un ancien chef de cabinet de M. Bourassa qui a été nommé sous-ministre des Affaires culturelles en 1975 et l'est resté jusqu'en 1979, se retrouvera ministre à ce cabinet problématique. Il a déjà, dans une entrevue à la Presse canadienne le 28 octobre dernier, donné quelques indications . . . à l'effet qu'il verrait à diminuer le rôle de l'État dans le champ de la culture.

Le problème n'est pas tant que ce rôle augmente ou diminue. Toute l'histoire du Québec moderne de l'après-duplessisme indique que ce « rôle » n'a jamais été défini. Et la campagne électorale de 1985, jusqu'à maintenant, n'a apporté aucun élément de réflexion au dossier.

LE QUÉBEC EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

Un combat d'images vides . . .?

MIVILLE TREMBLAY

(PC) — Peut-être parce que les programmes se ressemblent plus que jamais, la campagne électorale apparaît à plusieurs comme un combat d'images creuses qui évacue les véritables débats. Nullement, affirment des spécialistes de la communication, car l'image transmet beaucoup d'informations.

« C'est vraiment un combat d'images », reconnaît M. Jacques Rivet, professeur titulaire de communication publique à l'Université Laval. « Mais tout cela est positif, cette nouvelle façon de convaincre comporte des risques importants pour les politiciens, car les images sont fugaces et compromettantes. Le contenu sort à travers l'image, sinon le vide apparaît très vite. Il faut se rappeler que les politiciens ont toujours fait de la figuration, que ce soit dans les salons funéraires ou sur le perron des églises. Maintenant, grâce aux médias, la figuration est devenue globale, tout en rejoignant les individus dans leur quotidienneté. »

M. Roger Nantel, président de Nantel et Associés et conseiller important du premier ministre Brian Mulroney lors de la dernière campagne électorale fédérale, abonde dans le même sens: « Les gens ont appris à décoder les messages publicitaires. Si ce n'est que cosmétique, c'est trop transparent; le style doit être associé au contenu. »

Mais cette image, c'est surtout le chef qui la donne, soutient M. Jean Saine, directeur du programme de gestion publicitaire aux HEC et président de Saine marketing: « Dans une campagne électorale, les partis sont comme d'autres produits de consommation et leur positionnement passe par le chef, qui est en quelque sorte l'étiquette. »

Si dans la course actuelle les deux chefs ont eu des performances à peu près égales, juge M. Saine, il n'en demeure pas moins que M. Pierre Marc Johnson, qui met l'acent sur son image d'homme d'Etat et sur le changement, constitue « un meilleur produit, car il est plus neuf et possède plus d'attrait naturel ».

En revanche, le Parti libéral possède avec M. Robert Bourassa un porte-parole « plus connu, plus usé et c'est un handicap ». Quant à l'équipe, qui constitue l'avantage relatif du PLQ, la couverture des médias rend sa vente très difficile.

« Dans un contexte de production d'images, c'est la surprise qui devient intéressante », ce que M. Johnson est mieux à même de suggérer que M. Bourassa, de renchérir M. Rivet.

Dans une campagne où « il faut de très bons acteurs, M. Johnson fait figure de jeune premier. M. Bourassa joue l'expert, ce qui va dans le sens des médias, car aujour'hui il faut être un expert, même si c'est un expert des généralités. Toutefois sa stratégie classique et traditionnelle risque de parraître dépassée, » ajoute M. Rivet.

Selon M. Nantel, « à première vue, la stratégie de M. Johnson semble plus conforme aux besoins du jour que celle de M. Bourassa ». Quoique certains affirment que les conseillers de M. Johnson ont copié la stratégie qu'il a développé pour M. Mulroney, M. Nantel affirme qu'ils étaient capables de lire la même réalité, même s'il lui appartient d'avoir « ouvert des pistes nouvelles ».

Selon lui, cette nouvelle réalité est celle de citoyens qui sont devenus méfiants devant les messages survendus, devant la vente qui promet trop. Les engagements trop généreux et difficiles à réaliser créent un effet inverse à celui recherché.

M. Johnson semble également plus habile à utiliser le bon contexte pour livrer son messsage, et selon M. Rivet, « c'est moins le dit que le contexte qui devient significatif. La nouvelle façon de faire des discours sur la place publique, c'est de créer l'évidence, la pièce à conviction qui montre que l'action que l'on mène est vraie. »

Ainsi, pour illustrer un thème abstrait, mais central comme l'économie, on cherche à s'associer aux gens d'affaires et dans un moindre mesure, aux travailleurs. « Les problèmes économiques sont maintenant personalisés par la personnalité d'affaires », ajoute M. Rivet.

Ce dernier note également un paradoxe dans la course actuelle: la campagne Bourassa, qui était beaucoup plus planifiée, s'est peut- être avérée trop prédéterminée. Au contraire, la campagne Johnson parvient à créer des contextes favorables à l'improvisation, ce qui lui donne une allure plus naturelle. M. Rivet estime également que les journalistes pardonneront encore moins que la population, l'humiliante tentative de les berner qu'a fait M. Bourassa avec sa prétendue promesse de baisser les impôts de 10 %, plutôt que de un pour cent.

Johnson aux étudiants: « Bourassa est un homme d'une autre époque »

DONALD CHARETTE

(PC) — Le premier ministre Pierre Marc Johnson a affronté successivement deux groupes d'étudiants hier devant qui il a présenté le chef libéral Robert Bourassa comme un homme d'une autre époque qui multiplie les promesses électorales pour gagner des votes.

Le chef du Parti québécois a d'abord rencontré quelques centaines d'étudiants à l'Ecole polytechnique de Montréal avant de parler devant environ 1,200 étudiants au pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal.

Bien accueilli par les étudiants de la polytechnique, M. Johnson a donné une solide performance à l'université de Montréal déjouant les attaques des jeunes libéraux qui avaient monopolisé les micros, comme cela s'était fait la veille à l'université McGill, et soulevant l'enthousiasme de la majorité des jeunes qui scandaient « Johnson, Johnson ».

Jamais il n'a paru décontenancé par les questions parfois fort agressives des étudiants et il a réussi, à maintes reprises, à mettre les rieurs de son bord.

Ainsi, quand on lui lance que c'est facile de critiquer Bourassa, il rétorque: « C'est vrai que c'est facile ».

Inettrogé sur l'indépendance, il affirme: « Oui ce serait idéal... avoir l'égalité avec le Canada anglais mais l'élection ne porte pas sur l'option car cela aurait affaibli le Québec et je ne suis pas entré au PQ pour l'affaiblir ».

Rappelons que le chef du PLQ, Robert Bourassa, avait été chahuté bruyamment la semaine dernière quand il s'est présenté devant 300 étudiants de l'université de Montréal.

Des jeunes libéraux accompagnent le chef péquiste pour l'interroger dans chaque université où il se présente.

« Il me semble qu'on s'est vu hier à l'université McGill » a-t-il lancé au premier jeune qui lui a posé une question à l'université de Montréal.

S'en prenant aux libéraux qui, dit-il, enlignent les promesses coûteuses, il affirme: « Le premier principe d'une stratégie politique cohérente c'est de ne pas se tromper d'époque. On ne développera pas le Québec à partir de mégaprojets qui le maintiendraient dans un état de dépendance face aux autres pays. On ne permettra pas non plus aux jeunes de prendre leur place dans la société par une ou deux mesures, ou en les maintenant dans un état de dépendance face à l'Etat.

« L'honnêteté politique consiste d'abord à ne pas se créer d'illusions. Ce n'est pas en payant la moitié du salaire d'un jeune qui n'a pas fini son secondaire, ni en se cachant derrière les chèques de bien-être qu'on lui préparera son avenir ».

Il devait soutenir: « Cest fini les folies, les bébelles, les *candies*. La marge de manoeuvre du gouvernement c'est $150-$200 millions. Ceux qui disent qu'on peut dépenser $600 millions racontent des blagues; le Québec a passé à la maturité mais Bourassa ne s'en est pas apercu ».

Il a également soutenu que son adversaire a eu la tâche facile de gérer le Québec dans les années 70 car depuis 1981, « je peux vous dire que c'est pas mal plus "tough" de diriger le Québec depuis 1981 ».

« Ce qu'il faut, affirme-t-il, c'est créer de l'emploi dans des créneaux spécialisés. Il n'y a pas de recette miracle, pas de panacée, seulement du travail, de la détermination, de la mobilisation.. sinon on n'aura que la pauvreté à partager ».

Le chef péquiste s'est fait applaudir quand il a affirmé que le Québec n'a pas d'argent à donner à personne. Les étudiants ont applaudi quand il a réaffirmé qu'il n'est pas question d'accorder la parité aux assistés sociaux de moins de 30 ans qui sont aptes au travail.

Dans l'Assomption, une véritable lutte à trois

MAURICE GIRARD

(PC) — A l'opposé de la plupart des 122 circonscriptions électorales du Québec où la polarisation du vote transforme la campagne électorale en lutte à deux, le comté de l'Assomption comporte cette particularité d'offrir, comme dans Deux-Montagnes, une véritable bataille à trois.

Après avoir réalisé sa prédiction d'arriver deuxième devant le candidat péquiste Denis Taillon à l'élection complémentaire de juin, le chef du Parti conservateur André Asselin a bien l'intention de monter d'un cran dans l'affection des électeurs du comté, à 97 % francophone, et d'être le premier candidat conservateur à faire son entrée à l'Assemblée nationale cette annee.

La partie ne sera pas facile. En plus d'affronter sur le terrain ses adversaires péquiste et libéral, M. Asselin doit se battre, dans les coulisses, contre les conservateurs fédéraux. « Ils nous nuisent, vous ne pouvez pas vous imaginer comment. Ils découragent des gens de se présenter pour moi », a soutenu le chef du PCQ qui, en raison de son statut, devra passer une partie de la campagne électorale à l'extérieur du comté. M. Asselin reconnaît que la présence de candidats conservateurs dans certaines circonscriptions pourrait permettre l'élection de libéraux. « Tant mieux, répond-il, le PQ l'aura bien mérité. Les gens veulent tellement changer de gouvernement qu'il ne serait pas impossible que le PQ soit battu », prédit celui qui, en 1981, faisait la lutte à Guy Chevrette comme candidat libéral dans Joliette.

Frais élu pour représenter ses 48,000 commettants, concentrés pour la moitié à Repentigny, le député libéral sortant Jean-Guy Gervais ne rêve pas d'une carrière politique éclair de six mois. Après son élection, il a ralenti un peu le rythme de sa campagne, assuré qu'il devrait se représenter au peuple dans les mois subséquents. « On a mis le paquet l'été dernier, mais on a gardé des réserves pour les générales », a-t-il déclaré lors d'une visite du reporter de la Presse Canadienne à l'un de ses quatre bureaux de comté.

En congé sans solde de la présidence du Conseil des services essentiels, le candidat du Parti québécois, Bernard Bastien, pense ramener dans la giron péquiste cette circonscription urbanisée à 84 pour cent et anciennement représentée par l'ex-ministre des Finances Jacques Parizeau. « Le vote libéral plafonne à 12,000 ou 13,000 voix. Aux partielles, le taux de participation était d'environ 55 pour cent alors qu'aux élections générales de 1976 et de 1981, il se situait à plus de 86 pour cent », a-t-il déclaré lors d'une interview.

Avec le retour assuré des orthodoxes qui se serait déjà concrétisé, soutient-il, le 2 décembre démontrera que « l'élection de Jean-Guy Gervais n'a été qu'un accident de parcours ».

Ce fils d'agriculteur, d'une famille de 11 enfants, s'affiche ouvertement partisan de la souveraineté-association. Membre dans les années 1960 du RIN, M. Bastien croit que c'est au pouvoir que la souveraineté pourra se réaliser, petit à petit. « Un jour, la souveraineté va arriver de surcroît, elle va nous péter dans la face »,a-t-il dit. Car, pour réaliser une idée comme l'indépendance, « il faut être au pouvoir ».

Comme engagement, l'ex-haut fonctionnaire promet de construire des routes, d'installer un garde-fou le long de la route régionale ceinturant le fleuve et d'aménager parcs et lieux publics. Le problème de la pollution de la rivière l'Assomption, au coeur de l'élection partielle il y a six mois, n'est toujours pas réglé.

Quant au député sortant, il soutient que son image mérite d'être réhabilitée dans une presse qui n'a pas été tendre à son endroit lors des quatre partielles. Il fait des gorges chaudes des partis péquiste et conservateur pas assez futés pour lui dégoter un adversaire local plutôt que des parachutés. M. Bastien demeure à 1,000 pieds de la circonscription située presque entièrement dans le bassin hydrographique de la rivière L'Assomption.

M. Gervais ne s'inquiète pas de « l'image fardée et poudrée » d'un Pierre Marc Johnson à la télévision. « Je ne suis pas prêt à croire qu'avec cet artifice, le PQ va pouvoir s'en sortir. Les électeurs, qui sont des gens intelligents, sont capables de faire la différence », croit-il.

EN BREF...

■ *La CSN aussi reste neutre*

(PC) — La CSN n'appuiera aucune formation politique dans la course électorale en cours, fidèle en cela à sa façon de faire habituelle. Mais ce qui est beaucoup moins habituel pour cette centrale, c'est le silence tout récent observé sur la loi 37 qui régit dorénavant les négociations dans le secteur public, dont la parternité revient de plein droit au Parti québécois. En conférence de presse hier le président de la CSN, Gérald Larose, a indiqué qu'il avait été établi en réunion de stratégie de faire la trêve sur cette question au cours de la campagne électorale. Selon les stratèges syndicaux, certains éléments de la population pourraient être encouragés à voter pour le PQ en raison, entre autres, de ces nouvelles règles de négociations. Il importait d'empêcher le PQ de « capitaliser à droite », a-t-il dit.

■ *Bourassa laisse le choix à Hyundai*

Le chef libéral Robert Bourassa a refusé hier de favoriser une ville aux dépens d'une autre pour l'installation de l'usine automobile Hyundai au Québec. De passage à Granby mercredi, où il était l'invité d'une station radiophonique locale, M. Bourassa a habilement contourné l'invitation de l'animateur à défendre la ville de Bromont face « aux énormes pressions que fait la ville de Montréal » pour obtenir chez elle l'usine sud-coréenne. M. Bourassa s'est limité à assurer qu'il fera tout en son pouvoir » pour attirer au Québec l'usine d'assemblage automobile. Hyundai aura son gros mot à dire » au sujet du site d'implantation, a-t-il précisé. L'entreprise penchera pour une région plutôt qu'une autre « selon ce qui convient à ses priorités », a-t-il souligné, et non selon ce que lui dictera un gouvernement.

■ *Bourassa se défile, dit le PQ*

Le Parti québécois accuse Robert Bourassa de se défiler et de refuser un débat télévisé avec Pierre Marc Johnson. M. Bourassa utilise de vieilles tactiques de négociation. Il dit vouloir une chose tout en souhaitant le contraire. Ces méthodes sont bien connues, » affirme dans un communiqué le responsable des communications du Parti québécois André Sormany. Ce dernier donne en long sa version des faits entourant l'imbroglio du débat télévisé et rappelle les principes qui ont toujours guidé le premier ministre Johnson dans ce dossier: M. Johnson insiste pour participer au débat mais à condition que celui-ci remplisse les prescriptions de la Loi électorale et soit agréé par le directeur des élections Pierre-F. Côté. Par contre, M. Bourassa « donne l'impression de vouloir fermement un débat mais son attitude est cousue de fil blanc », accuse M. Sormany. Ainsi, d'après la version péquiste, M. Bourassa aurait d'abord refusé une date (le 15 novembre) qu'il accepte ensuite pour la tenue de l'événement. Puis, le chef libéral aurait formulé des objections sur la durée du débat proposé ou sur la formule trop rigide. De plus, M. Bourassa refuse un débat en anglais pour les médias anglophones, vraisemblablement pour que M. Johnson ne renforce pas son image auprès des électeurs anglo-québécois traditionnellemenbt acquis au Parti libéral, croit le Parti québécois.

■ *L'Église et la campagne*

Dans le cadre de la campagne électorale, l'Office de la pastorale sociale du diocèse de Québec pose quatre questions aux partis politiques en présence, questions qu'il considère majeures dans les années 80.
— que proposent concrètement les partis politiques pour combattre le chômage et surtout le chômage des jeunes?— quelles mesures concrètes seront proposées pour aider les familles à faible et moyen revenu?— quelles mesures concrètes seront appliquées pour aider les familles québécoises à améliorer leur situation et à être assurées d'une meilleure qualité de vie?— que préconisent les parties politiques pour préserver et promouvoir notre identité culturelle dans notre affirmation du peuple québécois?
D'autre part, dans une lettre adressée aux prêtres des 274 paroisses du diocèse, le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque, demande aux pasteurs de pas rester à l'écart de la campagnie, mais à y être présents, bien que discrètement.

Votre Carte-client traverse la frontière.

À compter d'aujourd'hui, vous pouvez obtenir de l'argent comptant aux U.S.A. en deux temps, trois mouvements.

C'est royalement pratique! La Banque Royale se joint au réseau de guichets automatiques PLUS SYSTEM. Peu importe où vous irez chez nos voisins du Sud, vous trouverez toujours un guichet automatique identifié *PLUS SYSTEM* pas très loin: dans les aéroports, les centres d'affaires et les principaux endroits de villégiature. En tout, il y a 6 000 guichets! Vous pouvez y retirer, chaque jour, l'équivalent de 500$ canadiens en argent U.S. et il ne vous en coûtera que 2$ additionnels par transaction.

Tout ce que vous avez besoin, c'est d'avoir une Carte-client de la Banque Royale...et si vous n'avez pas encore votre carte, c'est facile à obtenir. Venez nous voir.

Dans chaque succursale Royale, vous pouvez obtenir un bottin vous indiquant tous les endroits où se trouvent les guichets automatiques *PLUS SYSTEM* aux États-Unis.

Plus System®

*La Banque Royale est un usager inscrit de cette marque.

BANQUE ROYALE

EXPO 86 VANCOUVER LA BANQUE OFFICIELLE D'EXPO 86

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Ça s'apprend chez nous!

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Une formation en secourisme et en RCR, ça sauve des vies et ça s'apprend chez nous! Rappelez-vous que l'Ambulance Saint-Jean est le chef de file dans le domaine de la formation en secourisme au Canada.

Ambulance Saint-Jean

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le mouvement syndical appelle à une grève générale pour protester contre l'austérité socialiste

Épreuve de force entre Papandreou et les syndicats

FRED A. REED
correspondance particulière

ATHÈNES — La grève générale qui doit paralyser aujourd'hui les transports en commun, les écoles, les banques, la fonction publique et bon nombre d'usines est le point culminant d'un mois d'agitation ouvrière.

Ce n'est pas seulement sur le front syndical que le premier ministre grec, M. Andreas Papandreou, connaît des déboires. La politisation du conflit, difficile à éviter dans un pays où tout passe par les partis, a alimenté un climat d'appréhension et de rumeurs évoquant la chute possible du gouvernement. Ceci a amené le premier ministre à lancer une sévère mise en garde à tous ceux qui chercheraient à tirer profit des difficultés actuelles du pays pour « déstabiliser » son gouvernement.

L'annonce d'une série de mesures d'austérité, le 11 octobre, a provoqué l'affrontement entre le gouvernement du Mouvement panhellénique socialiste (PASOK) et ses alliés d'autrefois au sein de la puissante Confédération générale des travailleurs grecs.

Passant outre au Parlement pour s'adresser directement à la population, M. Papandreou a décrit son programme d'austérité comme « dur mais nécessaire ». Le drachme — déjà en chute libre face au tout-puissant dollar américain et aux devises européennes — a été dévalué de 15 % ; l'indexation des salaires à l'inflation (qui oscille entre 18 et 20 %) a été radicalement réduite. De nouvelles taxes ont également été imposées, notamment sur les bénéfices industriels et immobiliers.

Un second volet du programme sera dévoilé avant Noël, affirme-t-on au ministère des Finances. On croit qu'il comprendra des mesures visant à encourager les investissements créateurs d'emplois.

Le but du programme, selon le ministre de l'Économie nationale, M. Kostas Simitis, est le redressement d'une économie aux prises avec une balance commerciale déficitaire de $ 13 milliards US. « Le développement et le progrès économique exigent une base stable, et la création de mécanismes qui favoriseront notre productivité et notre capacité de concurrencer les importations », a-t-il déclaré lors d'un discours télévisé.

(L'incapacité des produits grecs à concurrencer les produits importés, souligne-t-on dans les milieux financiers, serait le résultat de faiblesse en matière de productivité et de qualité. Le coût horaire du travail est en revanche très bas, à peine la moitié de celui de l'Italie.)

Les fonctionnaires ont accueilli l'annonce des mesures d'austérité en déclenchant une première grève. Leur arrêt de travail a été suivi de grèves tournantes des enseignants, des postiers, des médecins, des mineurs, des chauffeurs d'autobus et des employés de banque. La grève des chauffeurs de taxi déjà en cours — tout comme celle des avocats — ne faisait qu'ajouter aux malheurs des citoyens des grandes villes.

À l'affrontement syndicats-gouvernement se sont joints les principaux partis d'opposition. Le Parti communiste, affaibli par son cuisant échec aux législatives de juin 1985, a mobilisé ses alliés du mouvement syndical, revendiquant le retrait inconditionnel des mesures sans toutefois offrir, comme le parti ministériel ne manque pas de souligner, des solutions de rechange.

L'opposition officielle, la Nouvelle démocratie de M. Constantin Mtisotakis, a organisé une assemblée publique, Place de la Concorde à Athènes, qui n'a pu attirer que 30,000 participants — résultat plutôt faible dans une ville où les assemblées électorales du PASOK ont déjà attiré plus d'un million de personnes. L'assemblée publique et l'intention réitérée de M. Mitsotakis de travailler à la chute du gouvernement ont amené ce dernier à dénoncer « l'alliance de fait entre le Parti communiste et la droite, incapables tous deux d'accepter le résultat du scrutin de juin 1985 ».

De l'avis d'un éditorialiste du journal satirique *Podiki* (« La Souris », le *Canard enchaîné* de la Grèce), « M. Papandreou agit comme un joueur seul sur le terrain, n'ayant en face que des invalides ».

Dans un entretien avec le DEVOIR, une source proche du gouvernement a souligné que M. Papandreou voulait choquer l'opinion publique et l'opposition. « Le gouvernement voulait surprendre, dramatiser la situation, a-t-il déclaré. Nous aurions pu faire passer une bonne partie des mesures par le biais du 'glissement' (dévaluation graduelle) de notre devise, mais cela aurait n'aurait fait qu'accroître nos difficultés. Même si le gouvernement ne peut pas contrôler le marché, il doit y exercer son influence. Nous voulions secouer les gens, faire remettre en question certaines habitudes de surconsommation. »

« L'entrée de notre pays dans la Communauté économique européenne a contribué à rehausser la consommation de biens importés, pendant qu'en même temps nos sources traditionnelles de devises, le tourisme, les marins grecs et les travailleurs émigrants, ont accusé une baisse sensible en raison de la crise internationale », a-t-il poursuivi.

Du côté des consommateurs, le message a été vite saisi. Dès le lendemain, on a assisté à une ruée sans précédent, non sur les produits de première nécessité tels les aliments, mais sur les importations de luxe : whisky, parfums, appareils-vidéo et voiture haut de gamme.

Même si, dans les faits, la réaction aux mesures a été la plus vive chez les mieux nantis, c'est le mouvement syndical grec qui s'est senti visé. Depuis l'arrivée du PASOK au pouvoir à Athènes en 1981, les travailleurs et les agriculteurs ont connu une amélioration constante de leurs salaires, même en termes réel.

Face à la perte du pouvoir d'achat de ces membres, et à sa propre perte d'influence au profit des milieux d'affaires, le mouvement syndical, jusqu'ici majoritairement fidèle au parti gouvernemental, a fortement réagi. Sept chefs syndicaux, qui ont refusé d'endosser publiquement les mesures d'austérité, ont même été explusés du PASOK. M. Georges Raftopoulos, président de la Confédération générale des travailleurs grecs et homme de confiance de M. Papandreou, a été démis de ses fonctions, pour y être aussitôt réintégré par un ordre judiciaire. L'ordre du magistrat n'a cependant pu empêcher l'élection d'un autre président contestataire...

La crise, la plus sévère qu'ait connue le régime socialiste de M. Papandreou depuis son arrivée au pouvoir en 1981, survient en même temps que des négociations portant sur l'amélioration des rapports Athènes-Washington s'ouvrent avec les États-Unis. Il sera question, entre autres, de l'avenir des bases militaires américaines en Grèce, qui doivent être fermées en 1988.

Philippines : Marcos exclut une commission d'observateurs

MANILLE (AFP) — Le président des Philippines, M. Ferdinand Marcos, a exclu la présence d'une commission d'observateurs étrangers pour suivre les élections présidentielles prévues pour le début de l'an prochain.

Un communiqué du Palais présidentiel à Manille a rapporté hier que le chef de l'État philippin acceptait cependant que des observateurs étrangers assistent au déroulement des élections anticipées qui devraient avoir lieu le 17 janvier.

« Nous n'allons pas inviter une commission à venir de l'étranger pour superviser nos élections parce qu'il ne serait prétendument pas possible de nous faire confiance », a souligné M. Marcos.

Le président philippin a annoncé au début du mois la tenue d'élections, à un moment où les États-Unis manifestent une inquiétude grandissante face à des risques de déstabilisation du régime de Manille.

Le chef de l'État philippin, dont le mandat de 6 ans expire normalement en 1987, avait déjà fait publiquement savoir qu'il inviterait des membres du Congrès américain à suivre le déroulement des élections de janvier.

Le communiqué qu'il vient de faire diffuser survient à la suite d'une déclaration faite à Washington par M. Paul Wolfowitz, le secrétaire adjoint pour les affaires d'Asie et du Pacifique, qui a relevé que des élections présidentielles frauduleuses constitueraient aux Philippines « un désastre ».

Il survient aussi moins de 24 heures après que le ministre de la Défense des Philippines, M. Juan Ponce Enrile, eut déclaré qu'il faudrait au moins 10 ans à son pays pour venir à bout de la guérilla. Cette déclaration contredit les derniers commentaires de M. Marcos sur le sujet, qui s'est toujours fait rassurant devant les États-Unis.

Un des principaux opposant à M. Marcos, l'ancien sénateur Salvador Laurel, a annoncé, d'autre part, qu'il était prêt à s'effacer comme candidat aux élections présidentielles dans l'hypothèse où le choix des mouvements d'opposition se porterait sur Mme Corazon Aquino, la veuve de M. Benigno Aquino, l'adversaire le plus populaire du président philippin, assassiné en 1983.

M. Laurel a fait cette déclaration aux journalistes à son retour d'un voyage aux États-Unis.

Les mouvements de l'opposition modérée assemblés à l'intérieur de la Conférence nationale d'unification, attendaient M. Laurel pour engager le processus de sélection d'un candidat.

Bien qu'elle s'affirme sans ambition politique, Mme Aquino est considérée omme l'un des meilleurs candidats possibles à la présidence.

Enfin, M. Jerry Falwell, leader du groupe « Moral Majority » qui a dénoncé la tiédeur du gouvernement américain vis-à-vis de l'Afrique du Sud récemment, a encore une fois, au cours d'une visite de deux jours à Manille, souhaité que les États-Unis appuient sans réserve M. Marcos « un des meilleurs amis que les États-Unis ont en ce monde ».

M. Falwell, qui a d'ailleurs lui-même fait un rapprochement entre son voyage en Afrique du Sud et son périple aux Philippines, a exhorté les États-Unis à « faire tout ce qui est nécesaire » pour enrayer le communisme. Son discours a été télédiffusé à Manille.

Ça s'apprend chez nous!

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Une formation en secourisme et en RCR, ça sauve des vies et ça s'apprend chez nous! Rappelez-vous que l'Ambulance Saint-Jean est le chef de file dans le domaine de la formation en secourisme au Canada.

Ambulance Saint-Jean

Quand on *bureautique,* on communique.

Certains ont une vue embrouillée de la bureautique

Il y a des gens qui croient que la bureautique est une chose extrêmement complexe.
Et ce qu'on en dit autour d'eux n'est pas pour les rassurer.
À Bell Canada, nous avons une autre façon de voir les choses. Nous croyons qu'il ne suffit pas d'automatiser certaines activités de bureau, d'informatiser telle ou telle tâche ou tel ou tel service.
La *bureautique intégrée,* elle, permet la transmission de la voix, du texte, des données et de l'image et met en rapport les personnes, où qu'elles se trouvent, avec l'ensemble des systèmes et des activités informatisées. Car l'élément dynamique de la bureautique, c'est la communication.
Chez Bell, nous pensons que toute information doit se trouver instantanément là où elle est utile, quand elle est utile. C'est ainsi que la *bureautique intégrée* de Bell peut aider votre entreprise à accomplir de véritables prodiges en matière d'efficacité.
À Bell Canada, vous trouverez un savoir-faire inégalé dans le domaine des communications, une maîtrise consacrée des technologies d'avant-garde, et des experts-conseils qui sauront analyser vos besoins et leur apporter des solutions efficaces.
Avec Bell, la *bureautique intégrée* devient facile...Il suffit de composer le

1 800 361-BELL

L'efficacité passe par Bell

Bell

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Photo AP

Dans de beaux draps
Les étudiants de Suwon, en Corée du Sud, ont reçu la visite des forces de l'ordre lorsqu'ils ont occupé un édifice hier en guise de protestation contre le gouvernement de Séoul. Ils sont tombés dans le filet de la police lorsqu'ils ont voulu s'enfuir.

À une semaine du sommet de Genève

Les conseillers de Reagan restent divisés

WASHINGTON (Reuter, AFP) — À une semaine du sommet soviéto-américain de Genève, alors que les groupes de pression les plus divers, allant des monarques en exil aux homosexuels et des experts en droits de l'homme ont commencé à arriver à Genève, dans le but d'attirer l'attention des 3,000 journalistes, à Washington, les conseillers du président américain, M. Ronald Reagan, paraissent toujours très divisés sur les objectifs à atteindre pour la réduction des armements.

Du même coup, selon des observateurs, les perspectives d'accord de désarmement pourraient s'en trouver compromises.

Pour les partisans de la réduction des armements, les divisions de Washington sont une des causes principales de l'impasse actuelle entre l'administration Reagan et le Kremlin, impasse dont les conversations préliminaires au sommet entre le Secrétaire d'État américain, M. George Shultz, à Moscou, n'ont pas permis de sortir.

La Maison-Blanche affirme de son côté que les conflits décelés au sein de l'administration ont été exagérés. On croit savoir pourtant qu'une faction dure du département d'État est en lutte avec les modérés du département et de la Maison-Blanche pour torpiller un éventuel accord.

Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, n'assistera pas au sommet, ce que l'on considère généralement comme un succès pour les modérés. Mais un groupe « dur » du Pentagone n'en accompagnera pas moins M. Reagan dans la capitale suisse. Refusant d'avance les concessions, cette seconde faction s'oppose à tout compromis sur le programme américain de « guerre des étoiles », principale pierre d'achoppement aux conversations de Genève sur la réduction des armements nucléaires.

Jusqu'à présent, malgré la vigoureuse opposition de Moscou à l'IDS (Initiative de défense stratégique), cette faction dure l'a emporté à Washington. Ses divisions ont empêché l'administration Reagan de poursuivre énergiquement la recherche d'un compromis au sommet, d'après plusieurs critiques, dont M. Paul Warnke, chef de l'Agence du désarmement sous l'ex-président Jimmy Carter. M. Warnke interprète la proposition américaine d'interdiction des missiles nucléaires mobiles, partie des contre-propositions des États-Unis à Genève ce mois-ci, comme un stratagème inspiré par le Pentagone pour empêcher un accord. Moscou, qui devance largement Washington dans le domaine des missiles mobiles, n'est pas prêt d'accepter une telle offre, prévient M. Warnke.

Des critiques du Pentagone, comme l'amiral en retraite Eugene Carroll, craignent que la querelle à Washington ne bloque toute réduction des armements pour les trois dernières années du mandat de M. Reagan.

Au Proche-Orient pendant ce temps, un certain espoir est perceptible. L'on souhaite que le sommet traite du problème israélo-arabe. (Hier, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a d'ailleurs solennellement demandé aux parties d'inscrire ce sujet à leurs discussions).

Enfin, le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, juge possible assez rapidement des réductions importantes des arsenaux stratégiques américains et soviétiques. Il envisage avec optimisme les résultats éventuels des recherches américaines sur la guerre des étoiles.

Lord Carrington lie étroitement ces possibilités à des consultations entre Alliés et à une négociation avec l'URSS. À une semaine du sommet Reagan-Gorbatchev, le secrétaire général de l'OTAN, qui parlait hier devant l'Association ouest-allemande *Atlantik Brucke* (Pont Atlantique), à Stuttgart, a indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à des accords complets sur la maîtrise des armements lors de la rencontre de Genève. Mais, a-t-il ajouté, il serait souhaitable que l'on n'y voie pas seulement des sourires (...) mais un désir de M. Gorbatchev de se joindre à ses interlocuteurs occidentaux dans la recherche de terrains d'entente.

La rencontre de Genève, selon lui, pourrait démontrer une réelle volonté de négocier de la part des Soviétiques et le bon choix pour les Occidentaux est de considérer qu'il en est bien ainsi, pour montrer clairement que la porte reste ouverte et pour faire tout ce qu'il est possible de faire en restant prudent afin de négocier des mesures significatives de désarmement.

La France accorde une plus grande autonomie à la Nouvelle-Calédonie

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a adopté hier une série de mesures économiques et sociales, comportant notamment une réforme foncière, pour tenter de réduire les inégalités entre Européens et Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie, territoire français du Pacifique-Sud, en proie à des troubles depuis plus d'un an.

Ces mesures inscrites dans huit ordonnances, qui prendront effet dès la fin de cette semaine, sont accompagnées d'un projet de loi d'amnistie, prochainement soumis au Parlement, concernant les auteurs de fautes vénielles commises dans l'archipel, a annoncé M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, à l'issue du Conseil des ministres. L'avenir du territoire est désormais entre les mains des Calédoniens, a-t-il observé.

Ce programme de développement s'inscrit dans le processus engagé par le gouvernement socialiste qui pourrait conduire à terme l'archipel vers une indépendance étroitement associée à la France.

En attendant un référendum d'autodétermination des Calédoniens qui devrait intervenir avant le 1er janvier 1987, le gouvernement a doté cet été la Nouvelle-Calédonie d'un nouveau statut aux termes duquel les pouvoirs sont partagés entre l'Etat français et des collectivités régionales élues en octobre. Les indépendantistes du FLNKS mélanésiens l'ont emporté dans trois régions sur quatre, les anti-indépendantistes du RPCR (néo-gaullistes généralement d'origine européenne) ayant conservé la direction de la région la plus peuplée, celle de la capitale Nournea.

Au premier chapitre des mesures, figure la réforme foncière destinée à favoriser la rétrocession des terres, acquises par les Européens lors de la colonisation, aux structures coutumières (clans, tribus) mélanésiennes.

Les terres revendiquées par les Mélanésiens — c'est-à-dire la grande majorité des terres calédoniennes — seront rachetées par l'État qui les rétrocédera aux structures coutumières. À cela deux conditions : que les droits d'usage coutumiers soient reconnus sur chacune de ces terres — le haut commissaire de la République qui représente l'Etat dans l'archipel aura six mois pour se prononcer — et que le clan ou la tribu ait présenté un projet acceptable de mise en valeur de ces terres.

Ces terres rétrocédées ne pourront être revendues par les Mélanésiens qui devront soit les exploiter soit les louer, y compris à leurs anciens propriétaires, pour un bail minimum de 18 ans.

D'autres mesures sont prises, notamment en matière culturelle, pour permettre aux enfants mélanésiens de faire leurs études dans leur langue (on compte 28 langues locales réparties en six rameaux) aussi bien qu'en français. Les enseignements relatifs à l'Histoire et aux cultures locales seront obligatoires.

Les grèves se multiplient

Pretoria suspend sa production de pièces d'or

JOHANNESBURG (AFP, Reuter) — L'Afrique du Sud a suspendu hier sa production de pièces d'or Krugerrand en réponse aux interdictions d'importation décidées par de nombreux pays, en particulier les États-Unis, a fait savoir le porte-parole de l'Hôtel des monnaies.

Dans l'état actuel de la demande, « la production aurait de toute manière été ramenée au quart du niveau normal », a-t-il ajouté.

La production reprendra aussitôt que la demande internationale remontera, ont précisé les Chambres des mines qui produisent les Krugerrands sous le contrôle du gouvernement.

Les États-Unis et plusieurs autres pays, dont le Canada, ont interdit les importations de Krugerrands pour marquer leur désaccord avec la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain.

Au Cap par ailleurs, les grèves de la faim se multiplient dans les prisons sud-africaines, 300 détenus environ s'étant joints hier au mouvement commencé dimanche, selon l'épouse d'un activiste écroué à la prison Victor Verster, près de Paarl, à 40 km au nord du Cap.

La femme de M. Abdullah Omar, avocat et militant anti-apartheid métis, a déclaré à l'AFP que ces 300 détenus en vertu de l'état d'urgence ont entamé une grève de la faim de durée illimitée pour réclamer, entre autres, la levée de cet état d'urgence et la libération de tous les prisonniers politiques.

Les grévistes de la faim exigent également des conditions de détention égales pour Blancs et non-Blancs et le droit pour les détenus musulmans d'être réunis pour la prière du vendredi.

Le mouvement avait été lancé à Pollsmoor, à la prison du leader noir Nelson Mandela, par 32 de ses pensionnaires. Mardi, il avait gagné la prison d'Oudtshoorn, dans l'est de la province du Cap, où sept détenus ont entamé une grève de la faim.

Le nombre total des grévistes de la faim serait donc actuellement d'environ 339, pour la plupart Noirs et métis.

Selon un communiqué diffusé par la police vendredi dernier, le total des personnes écrouées à ce jour en vertu de l'état d'urgence s'élevait à 2,190. L'état d'urgence a été instauré dans les régions de Johannesburg et de Port-Elizabeth il y a près de quatre mois et dans celle du Cap il y a deux semaines.

Mardi soir, la direction des prisons a fait savoir qu'elle s'abstiendrait de toute déclaration concernant l'étendue des grèves de la faim « dans l'intérêt de l'administration et de la discipline carcérales ».

Selon les grévistes de la faim, l'inégalité de leur traitement tient au régime alimentaire différencié selon les races et au fait que les prisonniers Blancs dorment sur des matelas tandis que les Noirs ne disposent que de nattes.

Entretemps, les autorités ont relâché les quatre derniers détenus Blancs arrêtés dans la région de Johannesburg en vertu de l'état d'urgence, ainsi qu'un détenu indien, M. Rashid Saloojee, président du Front démocratrique uni (UDF, opposition extra-parlementaire) pour la province du Transvaal.

Enfin, à Paris, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a annoncé hier que la France ne renouvellera pas ses contrats d'approvisonnement en charbon sud-africain, pour protester contre « ce régime de ségrégation et de mort ».

Des Cubains auraient participé à la tentative de coup d'État au Libéria

ABIDJAN (AFP) — Après une période d'accalmie dans la nuit de mardi à mercredi, de nouveaux tirs et des combats sporadiques auraient repris dans la matinée dans les environs de Monrovia, a-t-on appris hier à Abidjan de sources diplomatiques en provenance de la capitale libérienne.

Le chef d'état-major des forces armées libériennes, le général Henry S. Dubar, a par ailleurs affirmé hier, lors d'une conférence de presse à Monrovia, que des mercenaires cubains et sierra-léonais avaient participé à la tentative de coup d'État perpétrée la veille par le général Thomas Quiwonkpa, ajoutant que certains de ces Cubains avaient été arrêtés.

Les combats de mercredi matin auraient eu lieu, selon les sources diplomatiques, notamment sur la route de l'aéroport international de Robertsfield, situé à une soixantaine de kilomètres du centre-ville. En raison de l'éloignement de la zone supposée des combats, il était difficile mercredi aux observateurs à Monrovia, d'en situer exactement l'importance.

L'aéroport est toujours fermé au trafic et c'est sur la route y menant, relèvent les observateurs, que se trouve le camp militaire Schiefflin où sont basées certaines troupes loyalistes, fidèles au président Samuel Kanyon Doe.

C'est en effet dans ce camp, rappelle-t-on, qu'est cantonné le premier bataillon des forces armées du Libéria, dirigé par le commandant Moses Wright, celui-là même qui a investi mardi en début d'après-midi les locaux de la radio privée religieuse libérienne Elwa, jusqu'alors aux mains des putschistes.

D'autres tirs auraient également été entendus dans certains quartiers périphériques de la capitale libérienne, ce qui tendrait à prouver que la résistance des putschistes ne serait pas encore totalement terminée.

En outre, selon des témoins, le calme enregistré jusqu'aux premières heures de la matinée d'hier était tout relatif et une nette tension persistait dans les rues de Monrovia, quadrillées sans relâche par les troupes loyalistes du président Doe. La population restait toujours confinée chez elle, et les magasins demeuraient pour la plupart fermés.

LE MONDE EN BREF

■ *La Chine, le Pakistan et le nucléaire*

PEKIN (AFP) — La Chine a reconnu explicitement hier pour la première fois qu'elle coopérait ou pourrait coopérer avec le Pakistan dans le domaine nucléaire, précisant qu'une telle coopération n'aurait toutefois que des implications pacifiques. « La coopération de la Chine avec d'autres pays dans le domaine nucléaire sert des objectifs pacifiques, qu'il s'agisse de la France, des États-Unis, de la RFA, du Brésil, du Pakistan ou du Japon », a déclaré à Pékin un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Ma Yuzhen. C'est la première fois que la Chine cite explicitement le Pakistan comme faisant l'objet d'une coopération nucléaire, de fait ou potentielle, relèvent les diplomates occidentaux dans la capitale chinoise. Des parlementaires américains ont déjà cité cette coopération comme faisant obstacle à la ratification d'un important traité sino-américain de coopération nucléaire.

■ *Torturée par les contras*

MANAGUA (Reuter) — Une enseignante de 23 ans disparue depuis 14 mois dans le nord du Nicaragua est réapparue, hier, et a déclaré avoir été torturée et violée par des rebelles *contras* au Honduras. La jeune femme, Maria Mercedes Rivas Obregon, a déclaré lors d'une conférence de presse ne rien connaître du sort de sept autres enseignants enlevés avec elle, en septembre dernier, par des rebelles hostiles au gouvernement sandiniste de Managua. Elle n'a pas donné de précision sur les conditions de son évasion, mais a indiqué avoir été gardée prisonnière au Honduras au moins pendant une partie de sa captivité, et a fait appel au gouvernement hondurien pour qu'il intervienne en faveur de la libération de ses collègues. Le Honduras nie l'existence de bases de contras sur son territoire. Leur présence a cependant été confirmée par des diplomates et des correspondants de presse.

MANTEAU DUVET
HOMME - FEMME
COTON IMPERMÉABLE
MARQUES RENOMMÉES
ORD. $300.
$99
AUSSI EN DUVET:
JACKETS DE SKI $75
JUMPSUIT $125
EXXA 1477 MANSFIELD 843-6248

Le magazine QUÉBECSCIENCE
VIENT DE PARAITRE
NUMÉRO SPÉCIAL SUR LA ROBOTIQUE
Le point sur cette technologie qui nous fascine:
• Le Québec et les robots
• Le domestique électronique de demain
• Comment ils ont retrouvé le Titanic
Dans le même numéro:
• Kourou, la base de lancement des fusées Ariane
• La comète de Halley
• La recette du bébé-éprouvette
• La course aux ordinateurs de la 5ème génération
• La passion des Français pour Minitel
• Les femmes culturistes
UN NUMÉRO THÉMATIQUE À NE PAS MANQUER
EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES À 2,95$

WYBOROWA
Saviez-vous que la vodka est une création de la Pologne.
Saviez-vous qu'en Pologne on la fabrique encore aujourd'hui exclusivement à partir de seigle.
Saviez-vous qu'on peut acheter au Québec cette vodka importée pour le prix d'une vodka ordinaire et qu'elle est disponible en format de 1,14 ℓ (40 oz)
FORMATS 750 mL ou 1,14 ℓ (40 oz)

Beau Mayne
Bordeaux rouge d'appellation contrôlée
«UN VIN REMARQUABLE POUR LE PRIX»
Le Guide du Vin 85, Éd. La Presse
*Bordeaux blanc BEAU MAYNE également disponible.

ARTS ET SPECTACLES

Gandalf le magicien et l'un de ses protégés.

Tolkien à la NCT

Le rayon des jouets

PAUL LEFEBVRE

Le Seigneur des anneaux. Adaptation : Claire Ranger, Jacques Trudeau, André Viens et Pierre Voyer, d'après le cycle romanesque de J.R.R. Tolkien. Mise en scène : André Viens. Conception visuelle : Michel Demers. Éclairages : Michel Beaulieu, Musique : Jean Sauvageau et Robert Séguin. Une production du Théâtre sans fil (TSF), en collaboration avec la Nouvelle Compagnie théâtrale et le Centre national des arts, présentée au théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 30 novembre.

Ce *Seigneur des anneaux* m'a beaucoup ébloui, un peu ennuyé et il m'inquiète.

L'éblouissement, d'abord. Le Théâtre sans fil (TSF), qui aura bientôt 15 ans, se spécialise dans la marionnette géante et s'est taillé, dans ce domaine, une réputation flatteuse, acquise grâce à des spectacles comme *Ciel-Bleu prend femme, le Hobbit* ou *Jolis Deuils*; les spectacles du TSF, aussi propres et bien léchés que ceux du *Bread and Puppet*, son plus fameux prédécesseur dans le domaine de la marionnette géante, étaient bruts et contestataires, ont été invités, au cours des années, un peu partout dans le monde. *Le Seigneur des anneaux*, avec ses 60 marionnettes et leurs 12 manipulateurs, est, jusqu'ici, la plus ambitieuse production de la compagnie; et le spectacle atteint, en effet, un éclat visuel et auditif saisissant.

Comme dans le *bunraku* japonais, les manipulateurs sont vêtus de noir (avec une cagoule) et s'effacent derrière leurs marionnettes; quelquefois, la marionnette fait place à un ensemble masque-costume habité par un « bougeur ». Les voix sont préenregistrées. Fondée sur un damier inégalement incliné, la scénographie de Michel Demers permet, grâce aux éclairages et à l'adjonction d'éléments, d'évoquer les très nombreux lieux de l'action. Mais c'est dans la conception des marionnettes que son travail surprend : point d'unité mais une juxtaposition heureuse d'esthétiques différentes qui permet, grâce aux formes et matériaux choisis, de définir et commenter les personnages représentés; les Elfes ont des lignes épurées, très stylisées; le type de caricature qui est à l'origine de la représentation des Hobbits n'est pas le même que celui qui préside au portrait du Nain. Demers a particulièrement réussi ses méchants : l'apparition des Orques, avec leurs formes massives et sombres, leurs yeux lumineux, est un moment fort réussi. Tout comme leur tour-bunker est inquiétante à souhait. Tout le spectacle est baigné d'éclairages grandioses auxquels l'air embrumé donne une dimension palpable; pour certains moments, en particulier l'ouverture et la fermeture, on a vraiment mis toute la gomme pour créer des effets monumentaux. Tout cela est appuyé par une musique tour à tour triomphaliste et inquiétante, diffusée en quadraphonie à fort volume. Si vous avez envie d'une expérience à mi-chemin entre le super-parc d'amusements et le retour au rayon des jouets, c'est le spectacle à voir.

Ensuite, l'ennui. Je n'ai pas lu Tolkien (je sens qu'on va m'accuser de coquetterie ...) et ne puis ainsi commenter le rapport entre le cycle romanesque et sa version scénique. Mais cela permet de rester tout à fait perplexe devant ce spectacle qui, à mesure qu'il avance, se transforme en hachis narratif. Tout se succède à une vitesse accélérée et pas toujours de façon très cohérente. Tout reste horizontal : une somme d'objets, de personnages et d'actions qui n'arrivent pas à constituer une fable dont on puisse interpréter les symboles. Le grand récit d'une quête initiatique que pourraient permettre les éléments en place n'a pas lieu : la structure forte qui donnerait une nécessité interne à tout cela est absente. Alors, ce qui nous tient en éveil, ce sont les effets spéciaux eux-mêmes et non pas leur rapport à ce qui nous est montré.

Finalement, l'inquiétude. Que le scénario relève du salmigondis semble indiquer un rapport suspect à l'oeuvre de Tolkien, un rapport fondé sur une fascination (grossie par la réputation de l'oeuvre) qui n'arrive pas à faire naître une lecture du *Seigneur des anneaux* permettant de le recréer. L'absence d'appropriation de l'oeuvre que manifeste le scénario sème des doutes dans mon esprit : cela ressemble à des restes d'aliénation culturelle que de s'attaquer à un monument de la littérature anglo-saxonne en ayant manifestement si peu de prise sur lui.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Invasion U.S.A."** 7 h 15, 9 h 15.
ASTRE II: — **"Death Wish III"** 7 h 15, 9 h 15.
ASTRE III: — **"Back to the future"** 7 h 10, 9 h 15.
ASTRE IV: — **"Mad Max, au-delà du dôme du tonnerre"** 9 h.— **"Gremlins"** 7 h 05.
BERRI I: (288-2115) — **"Signé Charlotte"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI II: — **"Escalier C."** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20.
BERRI III: — **"Rendez-vous"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI IV: — **"Le Matou"** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30.
BERRI V: — **"Les anges se fendent la gueule"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Remo Williams, the adventure begin"** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"The kiss of the spider woman"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Ninja III, la domination"** 9 h 20, **"À armes égales"** 7 h 20.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Le Matou"** 8 h.
BROSSARD III: — **"Invasion U.S.A."** 7 h 25, 9 h 30.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — **"Une crime pour une passion"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Sale temps pour un flic"** 7 h 10, 9 h 10.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Sale temps pour un flic"** 7 h 30, 9 h 30.
CHAMPLAIN II: — **"Les griffes de la nuit"** 9 h 05, **"L'exécuteur, exterminateur"** 7 h 25.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — **"The brother from another planet"** 7 h. — **"Birdy"** 9 h 45. — **"My New Partner"** 7 h 15, 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Death Wish III"** 11 h 45, 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, 9 h,
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — **"The bigger the better"** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45 (jusqu'au 14 nov.)
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — **"Le voyage d'hiver"** 18 h 35 — **"Louise l'insoumise"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Missing in action II"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"American Ninja"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IV: — **"Sweet dreams"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX V: — **"Fright night"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX VI: — **"Funny people II"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20,
CINÉPLEX VII: — **"Teen wolf"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX VIII: — **"Back to the future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — **"Carmen"** 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Rambo II, la mission"** 2 h 05, 5 h 50, 9 h 30 — **"L'enfer de la violence"** 12 h 15, 4 h, 7 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Ninja III, la domination"** 2 h 20, 6 h 10, 9 h 55 — **"À armes égales"** 12 h 20, 4 h 10, 8 h.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — **"Amadeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le flic de Beverley Hills"** 12 h 15, 16 h 30, 20 h 45 — **"Indiana Jones, et le temple maudit"** 14 h 20, 18 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Minouche l'irritable"** 13 h 50, 16 h 50, 19 h 50 — **"Le voilier des plaisirs"** 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La rose pourpre du Caire"** 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — **"Caffè Italia, Montréal"** 7 h, 9 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — **"The lost honour of Katharina Blum"** 19 h. — **"Im namen des volkes"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le matou"** 9 h. — **"Trois hommes, un couffin"** 7 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Le baiser de la femme araignée"** 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN II: **"Partir et revenir"** 7 h, 9 h 15.
DORVAL I: (631-8587) — **"Live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
DORVAL II: — **"Target"** 7 h 05, 9 h 15.
DORVAL III: — **"Street Walking"** 7 h, 9 h.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Death Wish III"** 7 h, 9 h.
DÉCARIE II: — **"Remo Williams, the adventure begin"** 7 h 20, 9 h 40.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"On ne meurt que deux fois"** 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"Péril en la demeure"** 7 h 15, 9 h 15.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"That was then this is now"** 7 h, 9 h.
FAIRVIEW II: — **"After hours"** 7 h 10, 9 h 10.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Elvis Gratton"** 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45.
GREENFIELD 2: — **"To live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30.
GREENFIELD 3: — **"Hold up"** 7 h, 9 h 20.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"After hours"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Ninja III, la domination"** 9 h 30 — **"À armes égales"** 7 h 35.
KENT I: (489-9707) — **"Target"** 7 h 05, 9 h 15.
KENT II: — **"That was then this is now"** 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC I: (844-9470) — **"Live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA DU PARC II: — **"Dance with a stranger"** 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC III: — **"After hours"** 7 h 10, 9 h 10.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Blanche et Marie"** 7 h. — **"Le choix d'un peuple"** 7 h 15 — **"Parix/Texas"** 9 h 15 — **"Dune"** 9 h 30 (8 au 14 nov.)
LAVAL I: (688-7776) — **"Target"** 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL II: — **"Elvis Gratton"** 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45.
LAVAL III: — **"To live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30.
LAVAL IV: — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50.
LAVAL V: — **"Hold-up"** 7 h, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Les griffes de la nuit"** 9 h 30, **"Exécuteur, exterminateur"** 7 h 40.
LAVAL-ODÉON II: — **"Back to the future"** 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Commando"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S II: — **"This was then this is now"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
LOEW'S III: — **"Target"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
LOEW'S IV: — **"Mixed blood"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S V: — **"A boy and his dog"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
MERCIER: (255-6224) — **"Les griffes de la nuit"** 9 h. — **"Le jardin des morts"** 7 h 45.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **"La symphonie pathétique"** 7 h 15, 9 h 30 — **"Blade runner"** 7 h , 9 h 15.
OUTREMONT: (277-4145) — **"Passe ton bac d'abord"** 7 h — **"Colonel Redl"** 9 h 15.
PALACE I: (866-6991) — "Live and die in L.A." 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PALACE II: — **"Street Walking"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
PALACE III: — **"Silver bullet"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PALACE IV: — **"Cocoon"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE V: — **"Better off dead"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35.
PALACE VI: — **"Macaroni"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARADIS I: — **"Sale temps pour un flic"** 7 h 15, 9 h 10.
PARADIS II: — **"Mad Max, au-delà du dôme du tonnerre"** 9 h, **"Gremlins"** 7 h 05.
PARADIS III: — **"Les anges se fendent la gueule"** 8 h 50 — **"Le prédateur du futur"** 7 h 20.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Relâche.
PARISIEN I: (866-3856) — **"Hold-up"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II: — **"Elvis Gratton"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PARISIEN III: — **"Subway"** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN IV: — **"Le 4e pouvoir"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN V: — **"Police"** 12 h 55, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Sale temps pour un flic"** 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Les griffes de la nuit"** 9 h 30, **"Comment draguer toutes les mecs"** 7 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Agnes of God"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Invasion U.S.A."** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Back to the future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Jagged edge"** 7 h, 9 h 15.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Pale Rider, cavalier solitaire"** 12 h 40, 16 h 40, 20 h 50 — **"Gremlins"** 14 h 45, 18 h 50.
SAINT-DENIS III: — **"Witness"** 12 h 50, 16 h 55, 20 h 50 — **"Falling in love"** 14 h 55, 18 h 55.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Hold-up"** 7 h, 9 h 20
VERSAILLES II: — **"Commando'** 6 h 05, 8 h, 9 h 50
VERSAILLES III: — **"Elvis Gratton"** 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45.
L'ERMITAGE: (388-5577) — **"Les jours et les nuits de China Blue"** 9 h 30, **"Lea amants de Maria"** 7 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
YORK: (937-8978) — **"Plenty"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45 — Les dim. lun. et mar. « Le Quartet Guy Nadon » avec Guy Nadon, batterie, Jean Cyr, basse, Claude Dyotte, guitare, et Ron Dilauro, trompette — Jean-Pierre Zanella, saxophoniste, avec Jacques Labelle, guitare, Pierre Pépin, basse, Jim Hillman, batterie et Pierre Cormier, percussion, du 12 au 16 nov., spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45
L'ATTACQ, ESPACE GLOBAL: 4297 St-Laurent, Mtl — Événement multi-disciplinaire intitulé « Plein la gueule » du 14 au 24 nov.
ANCIEN BARREAU DU QUÉBEC: 70 ouest Notre-Dame, Mtl (682-1114) — Le Théâtre Acte 3 présente « Les gens déraisonnables sont en voie de disparition » de Peter Handke, m. en s. Jean-Maurice Gélinas et Guy Lapierre, du 17 oct. au 18 nov., à 20h., relâche les mar. et mer., dim. à 15h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808) — Boîte à Lily: Freddie Boudreau chante Nougaro et Le Grand, jeu. au dim. 21h.30 et 23h.30
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée — « Trois femmes pour un homme » production du Café-Concert, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 25 oct., du jeu. au sam. 21h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620) — Tous les jeudis Opéra musique tzigane et romance avec Janusz Wolny, baryton, et Magdalena Kowalewska, pianiste, à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: (Place des arts, 842-2112) — « À cinquante ans, elle découvrait la mer » de Denise Chalem, m. en s. Monique Duceppe, du 13 nov. au 14 déc. et les 26-27-28 déc. et 2-3-4 janv., du mar. au sam. à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Mtl (845-7932) — « Pete Lamarche Quartet » 14-15-16 nov. à 21h.30
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Angle Ste-Catherine et Université, Mtl — Récital-midi de Eric Wilner, flûte, Sherman Friedland, clarinette et Dale Bartlett, piano, dans des oeuvres de Saint-Saens, Bozza, Ibert et Schmitt, le 14 nov. à 12h.30
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Spectacle « Soul and Sonic Force » 14 nov. 23h.30
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Mtl — Salle Germaine Malépart: Concert-midi, récital d'alto Natalie Racine, classe de Robert Verebes, accompagnement Lorraine Prieur, oeuvres de Bach, Bloch, Hoffmeister et Mendelssohn, 14 nov. à 12h. — Salle Gabriel Cusson: Concert-conjoint: Chantal Hébert, Chantal Dubois, Guy-Anne Beaulne et Paola Secco, classe de quatuor de flûtes de Aimé Lainesse, oeuvres de Dubois, Bozza et Casterede — 2e partie Alain Trudel, classe de trombone de Joseph Zuskin, accompagnement Trio à Cordes, 14 nov. à 20h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (843-8457) — Omnibus présente « 2 contes parmi tant d'autres pour une tribu perdue » de René-Daniel Dubois, m. en s. Jean Asselin, du 12 nov. au 8 déc., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl — Spare no Expense, 14 nov., 21h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h. — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h. — Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370) — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00 — Diner-Théâtre « Hats! » écrit et m. en s. de Roger Peace, du 5 sept. au 31 déc., Diner et Théâtre: merc.-jeu. 19h, sam. dim. 18h30; Fin de soirée sam. 23h30; Théâtre uniquement, mer. jeu. et dim. 21h. (879-1370 loc. 3204).
HOTEL REINE ÉLISABETH: Café Arthur, Mtl (851-3511) — « L'enfer à l'envers » comédie musicale, du mer. au ven. 21h.30, sam. 22h.30
IMPLANTHÉÂTRE: 2 Crémazie, coin Salaberry, Mtl — Le Théâtre Repère présente « La trilogie des dragons » création et m. en s. Robert Lepage, du 12 au 16 nov.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — John Shear, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent, Mtl (843-4166) — « Pierre Flint » chanteur populaire, en spectacle du 13 au 24 nov. du mer. au dim. à 20h.30, les 22 et 23 nov. exceptionnellement à 22h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellet, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk, (872-2044) — « Six jours au rythme des Iles de la Madeleine » le jeu. 14 nov. Diaporama sur les Îles de la Madeleine réalisé par Yves Leblanc, géographe et urbaniste, à 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Mtl (288-7211) — Le Carrousel présente « La marelle » de Suzanne Lebeau, mar. 10h., mer. jeu. ven. 10h. et 13h.30
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Mtl — Joe Bocan, spectacle « Paradoxale » du 31 oct. au 16 nov., du mer. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.
OF GALERIE: 3454 rue St-Denis, Mtl (843-6615) — Opéra-Fête présente « Le système magistère » du 1 au 30 nov., mer. au sam. à 21h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Mtl (872-4530) — « Le retour de la comète de Halley » jusqu'au 24 nov., spectacles fr. mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30 — spectacles angl. mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729) — Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
SALLE MOYSE: Université McGill, 853 ouest Sherbrooke, Mtl — « The ballad of the Sad Café » adaptation par Edward Albee de la nouvelle de Carson McCullers, du 13 au 16 nov. 20 au 23 nov. à 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl — Anne-Marie Leenhouts, cor, Paul Stewart, piano, avec Quatuor à vent en bois, oeuvres de Strauss, Rossini, Heiden et Poulenc, 14 nov. à 20h.
SALLE SAINT-LOUIS DE FRANCE: 3767 rue Berri, Mtl (845-5211) — « Raz de marée » comédie de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, du 1 au 23 nov.
SALON DE CENT: 1647 rue St-Denis, Mtl (288-4801) — « Sans mur » spectacle musical avec Geneviève Mauffette, Pierre Nadeau et Bill Gagnon, du 5 au 27 nov., du dim. au mer. à 20h.30
TANGENTE: 3655 St-Laurent, ste 303, Mtl (842-3532) — Tangente présente « El Nino » une performance et vidéo de Vaerkstedet Vaerst, de Copenhague, les 15-16-17 nov. à 20h.30
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Mtl (523-1211) — Les Folles Alliées présentent « Mademoiselle Autobody » du 7 au 30 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161) — « The zen of an intelligent machine » de William Kuhns, du 7 nov. au 22 déc., mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.
THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine, Mtl (521-4650) — « Même jour, même heure, l'an prochain » de Bernard Slade, traduction François Tassé, m. en s. Jean-Yves Laforce, du 7 nov. au 1 déc.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Mtl (253-8974) — « Le seigneur des anneaux » m. en s. André Viens, du 24 oct. au 30 nov., les ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, sous la dir. de Gilbert Lepage, du 30 oct. au 7 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277) — « Being at home with Claude » création québécoise de René-Daniel Dubois, m. en s. Daniel Roussel, du 13 nov. au 8 déc., du mar. au sam. 20h., le dim. à 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793) — « Avant la nuit...Offenbach » de Michel Garneau, m. en s. Michelle Rossignol, du 19 nov. au 22 déc., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Mtl — Jazz Guitar Ensemble 14 nov. 20h.30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « La puce à l'oreille » de Feydeau, m. en s. Olivier Reichenbach, du 5 au 30 nov., mar. au sam. 20h., matinée le 23 nov. à 14h. — Salle Louis-Fréchette: Les Grands Explorateurs, la Chine de tous les jours, 13 au 16 nov. 20h., 17 nov. 14h. et 20h.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ rue St-Jean, Québec (694-9631) — « Souriez Mlle Robi » comédie musicale m. en s. Jacques Lessard, du 12 nov. au 7 déc., mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT: 30 rue St-Stanislas, Québec (692-3000) — « Mille et un masques » spectacle au mille et un visages, du 31 oct. au 16 nov. à 20h.30
MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (771-6669) — « Un ami...imprévu » production du Théâtre de l'Ile, m. en s. Raphael Albani, du 23 oct. au 23 nov., mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060) — Grande Salle: Le party de Paline, 13 au 16 nov. 20h.30 — Bar-Théâtre: Gilles Bernier, chansons, 13 au 16 nov. 23h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (563-1144) — Salle Opéra: Orchestre du CNA, Franco Mannino, chef d'orchestre, 14 nov. 20h.30
THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 est rue Adelaide, Toronto (363-4977) — « Émile-Edwin Nelligan » interprété par Michel Forgues, du 29 oct. au 24 nov.

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY
(1h. appr.)
5 DIVORCE COURT
7 WWNY NEWS - 7 AT NOON
8* 12 THE FLINTSTONES
8 22 RYAN'S HOPE
10 ICI MONTRÉAL
(SE) UN CAMP CHEZ LES LIONS
(FC) CITY HEAT

12h05
11 FARIBOLES

12h10
3 ACROSS THE FENCE

12h15
4 7 8 10 CINÉ-QUIZ
FAUT-IL LAISSER MOURIR KAREN? (2h.15)

12h20
2 TÉLEXARTS

12h30
2 9 11 13 VIVRE À TROIS
En l'absence de Stanley, Helen Roper demande à Janet de dormir chez elle.
3 7 THE YOUNG AND THE RESTLESS
(1h.)
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
15 17 30 LE CORPS HUMAIN
99 LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES
(SE) MÉDIUMS BLUES

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
2 9 11 13 TERRE HUMAINE □
Martin trouve une voiture d'occasion pour son oncle Réal. Stéphanie Dubreuil ne semble pas indifférente à Ovila Demaison. REPRISE.
5 6 8 22 ALL MY CHILDREN
(1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES
(1h.)
8* 12 LIFETIME
Des adolescents parlent de leur vision de l'avenir. Rencontre avec 3 adolescents qui sont déjà "en affaires". Avantages et désavantages des mariages découlant de rencontres organisées. (1h.)
15 17 30 QUEBEC SCHOOL TELECAST
99 LA CHANCE AUX CHANSONS

13h30
2 9 11 13 AU JOUR LE JOUR
(1h.)
3 7 AS THE WORLD TURNS
(1h.)
15 17 30 LE MARCHÉ AUX IMAGES
(1h.) Reprise de 10h30
99 DROIT DE RÉPONSE
(2h.15)

14h00
5 6 DALLAS
(1h.)
5 8* 12 ANOTHER WORLD
(1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
(FC) ALLIGATOR SHOES

14h30
2 9 11 13 TÉLÉ-FEUILLETON
KLONDIKE: L'AMOUR DE LA VIE. (3e de 7). Avec Doug McGrath et Richard Fitzpatrick. À l'époque de la ruée vers l'or au Yukon, deux aventuriers entreprennent le périlleux voyage de retour à la civilisation avec chacun leur réserve d'or. (1h.)
3 7 CAPITOL
4 8 10 LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE
L'INDIEN. (1h.)
7 MATINÉE AVEC...
(1h.) Voir, 10h00
15 17 30 ACTION-DÉBAT
Anim.: Pierre Craig.
33 NOVA
(1h.) □
(SE) VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS?

15h00
3 7 GUIDING LIGHT
(1h.)
5 6 CORONATION STREET
(1h.)
5 TOM & JERRY
8* 8 12 GENERAL HOSPITAL
(1h.)
15 17 30 À COMMUNIQUER
22 HE-MAN

15h30
2 9 11 13 LE ROBINSON SUISSE
4 10 LA BANDE À NIMÉE
5 MASK
7 ODYSSÉE
8 AU CHÂTEAU DES ENFANTS
15 17 30 IMAGES PERDUES
22 SCOOBY DOO
33 LILIAS, YOGA AND YOU

15h45
99 QUOI DE NEUF?

16h00
2 9 11 13 FÉLIX ET CIBOULETTE
3 DYNASTY
(1h.)
4 7 REVUE VIDÉO
5 6 PARENTING
5 VOLTRON
7 SCOOBY DOO
8 10 LES SATELLIPOPETTES
8* WHEEL OF FORTUNE
8 HART TO HART
12 MUSIC VISION
15 17 30 LA DEUXIÈME ANNÉE DE LA VIE
L'ENFANT A MAINTENANT 15 MOIS.
22 TRANSFORMERS
33 SESAME STREET
(1h.) □
(SE) CINQ QUARTES À ABATTRE
(FC) EARTH ODYSSEY: ELEPHANTS

16h30
2 9 11 13 TRABOULIDON
Avec Sylvie Léonard et Denis Mercier.
4 7 8 10 GALAXIE
Avec la participation de Marguerite Blais, Christine Olivier, Robert Viau, Diane Lafrance et Lieut. Claude Lavallée.
5 6 WHAT'S NEW?
Anim.: Howard Green et Jennifer Gibson.
5 THE NEW NEWLYWED GAME
7 BEWITCHED
8* THE $100,000 PYRAMID
12 TAKE A BREAK
15 17 30 INITIATION DU JEUNE CRI.
Reprise de lundi, 20h30
22 G.I. JOE
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES

16h37
12 WHEEL OF FORTUNE

16h50
99 LA MAISON DE TF1

16h59
6 NEWSWATCH UPDATE

17h00
2 9 11 13 LE TRAIN DE 5 HEURES
(1h.)
3 BENSON
4 7 8 10 MONTRÉAL EN DIRECT
(1h.)
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
7 THREE'S COMPANY
8* WKRP IN CINCINNATI
8 AMERICA
(1h.)
12 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
15 17 30 LA PÉRIODE DE QUESTIONS
(1h.)
22 DIFF'RENT STROKES
33 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
(FC) INSPECTOR GADGET

17h15
99 LES AMOURS DES ANNÉES 50

17h30
3 PEOPLE'S COURT
5 6 THREE'S COMPANY □
5 HEADLINE CHASERS
7 BENSON
8* TOO CLOSE FOR COMFORT
22 NEWS CENTER 22
33 THE SECRET CITY
99 LE JOURNAL
(FC) NOT NECESSARILY THE NEWS

18h00
2 11 CE SOIR
3 THE NEWS
(1h.)
4 7 8 LE MONDE
(1h.)
5 THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
(1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
(1h.)
8 TV8 NEWS
9 LE 9 VOUS INFORME
10 ICI MONTRÉAL
12 PULSE
(1h.)
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 PASSE-PARTOUT
22 BARNEY MILLER
33 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR
(1h.)
99 LES JOURS HEUREUX
(SE) LE RUFFIAN
(FC) PEKING ACROBATS

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h19
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h24
11 ARTS ET SPECTACLES

18h25
2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h29
2 11 LA MÉTÉO

18h30
2 9 11 13 AVIS DE RECHERCHE
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS EVENING NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT □
10 PAUL ET LES JUMEAUX
(1ère de 3). Avec Andrew Sabiston, Marnie McPhail et Sunny BensenThrasher. — Paul et Tom poursuivent des voleurs de chevaux.
15 17 30 TÉLÉSERVICE
(1h. appr.) En reprise à 23h00
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES

18h50
99 UN TEMPS POUR TOUT
CHANTONS FRANÇAIS. Anim.: Monique Cara et Alain Valentini. Inv.: Francis Lemarque, Yves Duteil, Diane Tell et Gilbert Montagné. — La chanson d'expression française est le parent pauvre des média. Dans tous les palmarès, les titres anglo-saxons ont détrôné les français. (1h.10)

19h00
2 9 13 À PLEIN TEMPS □
UNE CAGE THORACIQUE. — Mme Bourrette est bouleversée par la visite de son fils Normand qui vit sa première libération de 24 heures sans escorte.
3 CBS NEWS
4 7 8 CASSE-TÊTE
5 THE WORLD TODAY
5 7 WHEEL OF FORTUNE
6 THE FACTS OF LIFE □
BORN TOO LATE avec Lisa Whelchel, Nancy McKeon et Charlotte Rae.
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Jack Lemmon nous parle de son dernier film, "Macaroni".
8 THE NEW NEWLYWED GAME
10 ARNOLD ET WILLIE
RAS LE BOL ARNOLD avec Conrad Bain, Gary Coleman, Todd Bridges et Charlotte Rae. — Ne pouvant plus supporter la présence importune de son jeune frère, Willy divise leur chambre afin de bien déterminer leur territoire. De plus, ce cher Willy passe tout son temps chez un copain.
11 GILLET... PURE LAINE
22 THREE'S COMPANY
33 THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
(FC) BETWEEN THE LINES

19h27
15 17 30 TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
2 9 11 13 LES GRANDS FILMS
L'OEIL DU TÉMOIN. (2h.) □
3 THE PRICE IS RIGHT
4 7 8 10 MAGNUM
Avec Tom Selleck, John Hillerman et Morgan Fairchild. — Magnum tente de récupérer une statuette hindoue dont la valeur est inestimable. (1h.)
5 6 THE WAY WE ARE □
JENNY. Anim.: Ann Mortifee. Avec Janet Hodgkinson et Greg Ellwand. — Jennie réalise son rêve et épouse une police montée. Elle se retrouve seule en compagnie d'un prisonnier.
5 M*A*S*H
7 FAMILY TIES
8* NIGHT COURT
8 CARSON'S COMEDY CLASSICS
12 THRILL OF A LIFETIME □
Anim.: Doug Paulson et Teri Austin. — Rendons-nous aux Bahamas où se tient l'Opération Raleigh; un fonctionnaire, un mécanicien et une réceptionniste voient un de leurs rêves se réaliser.
15 17 30 NORD-SUD
Anim.: André Payette. En reprise lundi suivant, 17h30
22 THE BENNY HILL SHOW
33 THE COMPUTER CHRONICLES

20h00
3 7 MAGNUM P.I.
Avec John Hillerman, Roger E. Mosley et Tom Selleck. — Magnum et ses amis participent à une chasse au trésor et passent l'île au peigne fin. (1h.)
5 THE TOMMY HUNTER SHOW
(1h.)
5 8* 12 THE COSBY SHOW □
RUDY SUITS UP avec Phylicia AyersAllen, Bill Cosby et Keshia Knight Pulliam. — Rudy, âgée de six ans, se joint à une équipe de football. "Sweet Feet" Huxtable s'avère être le joueur étoile.
6 CBC THURSDAY NIGHT □
ERNEST THOMPSON SETON: KEEPER OF THE WILDS. — La vie et l'oeuvre de Ernest Thompson Seton, auteur, chercheur et artiste. (1h.) REPRISE.
8 22 SHADOW CHASERS
(2h.) □
15 17 30 LA PLANÈTE VIVANTE
UN PORTRAIT DE LA TERRE, LES FORÊTS NORDIQUES. — Les forêts du Nord. (1h.) En reprise samedi suivant, 22h30
33 LIVE FROM LINCOLN CENTER
Avec Zubin Metha et l'Orchestre philharmonique de New York. — Un hommage à Aaron Copland pour son 85e anniversaire. On entendra "Fanfare for The Common Man", "Prairie Journal" et plusieurs autres pièces du grand compositeur. (2h.)
99 LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES
Inv.: Philippe Nicaud, Christine Fabrega, Michel Muller et Douchka.
(SE) UNE JEUNESSE

20h30
4 8 10 CHACUN CHEZ SOI
5 8* 12 FAMILY TIES
MY TUTOR avec Michael Gross, Michael J. Fox et Tina Yothers. — Steven tente de respecter son nouveau budget. Le jeune garçon qui donnait des cours privés de mathématiques à Alex, tombe amoureux de Jennifer.
7 CINÉMA DU JEUDI
LES FRÈRES BLUES. (3h.)
99 LA CHANCE AUX CHANSONS
Inv.: François Duguelt.

21h00
3 7 8* 12 SIMON AND SIMON □
REUNION TO ALCATRAZ avec Gerald McRaney et Jameson Parker. (1h.)
4 8 10 CINÉMA DU JEUDI
JANE DOE. (2h.)
5 HEE HAW
(1h.)
5 CHEERS
2 GOOD 2 BE 4 REAL avec Rhea Perlman, Ted Danson et Shelly Long. — Carla est déprimée. Aucun homme n'a répondu à l'annonce du journal.
6 THE ADVENTURES OF SHERLOCK HOLMES □
THE DANCING MEN avec Jeremy Brett et David Burke. — Sherlock Holmes établit un lien entre des figures qui ont été dessinées à la craie sur les murs d'un petit château et un gangster de Chicago. (1h.)
15 17 30 CHANGEONS DE MODE D'EMPLOI
99 DROIT DE RÉPONSE
L'ESPRIT DE CONTRADICTION: VOUS N'AVEZ RIEN À DÉCLARER?. Anim.: Michel Polac. — C'est l'interrogation classique lorsqu'on franchit une frontière. C'est donc de douanes dont il sera question, mais surtout d'argent et d'évasions de capitaux. (2h.)
(FC) CITY HEAT

21h15
2 9 11 13 VEDETTES EN DIRECT
Inv.: Belgazou.

21h30
5 NIGHT COURT
WHEELS OF JUSTICE (1ère de 2). Avec Harry Anderson. — Les fonds de l'état s'épuisent. Les employés ne seront peut-être pas payés. Harry se sent responsable de l'accusation qui a été portée contre un jeune garçon.
15 17 30 PROFESSION ÉCRIVAIN
MARCEL DUBÉ, L'IDENTITÉ DES SIENS. — À travers son oeuvre, Marcel Dubé a suivi durant plus de vingt ans l'évolution de sa société. Il a créé de toutes pièces une dramaturgie québécoise qui reflète nos drames, nos aspirations et nos difficultés d'être.

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL □
3 7 KNOTS LANDING □
Avec Ted Shackelford, Douglas Sheehan et Joan Van Ark. — Gary se demande s'il ne serait pas le père des jumeaux. Val et Ben sont occupés par les préparatifs du mariage. (1h.) REPRISE.
5 6 THE NATIONAL □
5 HILL STREET BLUES
AN OY FOR AN OY avec Daniel J. Travanti, Charles Haid et Michael Warren. — Belker tente de découvrir lequel des frères Rabinowitz a volé les diamants. (1h.)
8* 12 MIAMI VICE
JUNK LOVE avec Don Johnson et Philip Michael Thomas. (1h.)
8 22 20/20 □
Anim.: Hugh Downs et Barbara Walters. (1h.)
15 17 30 PLEIN SON
(1h.) Reprise du dimanche 19h30
33 MYSTERY! □
DEATH OF AN EXPERT WITNESS (4e partie). — Stella Dawson prétend connaître le meurtrier. Un des collègues de Lorrimer dit à Dalgliesh qu'il était avec la victime juste avant le meurtre. (1h.)
(SE) LES SAISONS DU COEUR

22h25
2 9 11 13 LE POINT
5 6 THE JOURNAL

23h00
2 9 13 LA MÉTÉO
3 THE NEWS
4 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 BENNY HILL
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS □
8 TV8 NEWS
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES
15 17 30 TÉLÉSERVICE
(1h.) Reprise de 18h30
22 NEWS CENTER 22
33 FRONT ROW FEATURE
WEST POINT STORY. (2h.)
99 QUOI DE NEUF?
(FC) POLICE ACADEMY

23h04
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h06
11 L'ENTREVUE

23h12
11 LES NOUVELLES DU SPORT

23h15
2 TÉLEXARTS
9 LE 9 VOUS INFORME
13 LE 13 VOUS INFORME

23h19
11 LA MÉTÉO

23h20
2 11 CINÉMA MR KLEIN.
(2h.30)
99 ATOUT PIC

23h21
12 PULSE

23h23
8* NIGHTLINE

23h27
5 6 BARNEY MILLER

23h30
3 7 NIGHT HEAT
(1h.10)
4 LE MONDE
5 THE TONIGHT SHOW
(1h.)
7 LES NOUVELLES TVA
8 LE MONDE RÉGIONAL
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
9 CINÉ-SOIR
JERRY LA GRANDE GUEULE. (2h.05 appr.)
10 ICI MONTRÉAL
13 CINÉ-SOIR
LE VEINARD (1h.50 appr.)
99 LE JOURNAL

23h35
4 8 10 LES SPORTS

23h50
4 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

23h57
6 ALL NIGHT LONG
(6h.)
6 CBC LATE NIGHT
POTPOURRI FESTIVAL: ACTION IN THE NORTH ATLANTIC. (2h.)

00h00
4 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
GENGHIS KHAN. (2h.40)
7 LE MONDE RÉGIONAL
8 LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE
(1h.)
8* 12 SPENSER: FOR HIRE
(1h.) □
8 EYE ON HOLLYWOOD
22 100 HUNTLEY STREET
(1h.)
(SE) MASSACRE AU CAMP D'ÉTÉ

00h05
7 LES SPORTS

00h20
7 LA COULEUR DU TEMPS

00h30
5 LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN
(1h.)
7 LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE (1h.)
8 LAVERNE & SHIRLEY

00h40
3 7 CBS LATE NIGHT MOVIE
MISSION TO GLORY. (1h.20)

01h00
8 REVUE VIDÉO
8* LATE NIGHT MOVIE
THE V.I.P.'s. (2h.23)
8 COMEDY TONIGHT
12 CINEMA 12
CARAVANS (2h.30)
33 SILENT PIONEERS
(FC) HEARTBREAKERS

01h20
13 LES NOCTAMBULES
TOUR DU MONDE SOUS LES MERS. (2h.20 appr.)

01h30
7 REVUE VIDÉO
8 TV 8 NEWS
33 CROSSROADS
(SE) SECRETS D'ADOLESCENTES

01h35
9 LES NOCTAMBULES
TÉMOIN MALGRÉ MOI. (1h.25 appr.)

02h45
(FC) ALLIGATOR SHOES

03h15
(SE) INCUBUS

03h23
8* THE WALTONS

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec "*"
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
33 WETK 33 noir
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

ARTS ET SPECTACLES

La Baie d'Hudson

PETER C. NEWMAN en bonne « compagnie » . . .

CLÉMENT TRUDEL

Le raconteur d'histoire qu'est devenu Peter C. Newman, ex-rédacteur en chef de *Maclean's* — il ne se sent pas équipé pour devenir historien, ça lui semblerait trop académique et ennuyeux — en est rendu à son onzième ouvrage. *La Baie d'Hudson (Company of Adventurers)* est lancé simultanément en français et en anglais. CBC (télévision) lui consacrera une heure le 20 novembre et, en 1987, mettra à l'affiche une série sur cette saga du Nord qui risque de captiver tout autant que le fit la télésérie *D'Iberville* il y a quelques années — l'auteur de *La Baie d'Hudson* consacre d'ailleurs des pages élogieuses à Pierre LeMoyne d'Iberville, « peut-être le plus grand génie militaire » de notre histoire qui, en 1697, conquit pour 17 ans les forts de la baie d'Hudson à l'exception de Fort Albany.

Photo Jacques Grenier

Peter C. Newman : des funérailles de six « *pounds* » pour Pierre Radisson.

Peter C. Newman a reconstitué, à même des archives et quelque 200 entrevues, une époque de *héros* colorés et souvent méconnus, tels John Rae et Samuel Hearne « dont l'effigie devrait orner les *T-shirts* » de nos jeunes Canadiens. En entrevue, il confirmera que les archives de la Baie d'Hudson établissent qu'il ne s'agit pas d'une compagnie tendre (« *kind* ») : elle ne semble pas avoir recherché fébrilement l'expédition de James Knight, disparue en 1767, et Pierre Radisson, cet aventurier *vire-capot* qui avait en quelque sorte amorcé avec Des Groseillers le grand rêve des Aventuriers, fut à peine toléré par les administrateurs londoniens qui se firent mesquins, ne déboursant que six « *pounds* » pour ses funérailles. Un principe de base prévaut : « On ne tire pas sur les clients », et il y aura des gestes dits humanitaires envers des populations qui, certaines années, subissaient la disette. Voilà un point, constate M. Newman, sur lequel les pionniers américains se démarquent brutalement des Britanniques car il y aura violence délibérée et constante à l'encontre des Indiens sur une frontière mouvante qui hante les marchands de l'Est américain.

M. Newman insiste sur l'importance numérique des Écossais originaires des îles Orcades parmi les recrues, dont la compagnie attendait austérité et sens de l'adaptation à des conditions ingrates. Il nous sert plusieurs épisodes de vie « primitive » qui inclut, pour certains Européens, des cas de « petit harem » ou la coutume d'« épouses locales » utilisées pour tisser des liens avec les autochtones. La vie quotidienne a ses rations pantagruéliques de bière et de spiritueux. Le livre contient aussi des scènes du « rituel féroce » de la chasse qui pouvait déboucher (p. 182) sur une « orgie de plaisir meurtrier » chez les Cris (traits attestés, dit l'auteur, par les études d'Albert Hochbaum).

Après *La Dynastie Bronfman* et *Les Nouveaux Riches*, dans le sillage d'ouvrages de vulgarisation sur les années de Diefenbaker et celles de Pearson, M. Newman admet qu'il est fasciné par le pouvoir et la manière dont ceux et celles qui atteignent le sommet de la pyramide, en politique comme en affaires, en usent ou en abusent. Tout candidat au pouvoir doit être possédé d'un « sens de sa mission », fait-il observer en doutant que les « *image-makers* » puissent promouvoir ce qui n'existe pas : « Ils ne peuvent faire autre chose que de révéler ou accentuer les faiblesses ou avantages déjà présents » chez un futur leader. À l'avènement d'un leader comme René Lévesque, en 1976, M. Newman fut vitriolique pour cet homme, mais il admet aujourd'hui qu'il a « *overreacted* » . . . « Il faut tenir compte de mes origines : juif né à Vienne, sans le Canada j'aurais été acheminé vers un camp de concentration et ce "nationaliste" disait qu'il allait détruire mon pays ! » Les craintes de M. Newman ne se sont pas avérées, mais « Lévesque aussi a évolué, il n'est plus aujourd'hui ce qu'il représentait alors . . . »

Pour en revenir à *La Baie d'Hudson*, il faut se rendre compte que la charte que Charles II accorda en 1670 à son ami le prince Rupert et à une vingtaine de sociétaires (au nombre desquels Christopher Wren, architecte de la cathédrale Saint-Paul) a une portée démesurée qui put enthousiasmer des mystiques comme Charles Bayley : contre toute attente, Bayley devait se révéler excellent administrateur. Un demi-continent était transformé en « ville de compagnie ». La mission principale était de rafler les meilleures pelleteries et, si possible, d'identifier le passage du Nord-Ouest, etc. Dans ce que M. Newman qualifie de « somnambulisme créatif », la Compagnie saura se terrer lorsque les revers l'assailleront (la concurrence venue de Montréal réussira, pour un temps, à saper une partie du bassin dont la compagnie tirait ses peaux) et finira par survivre à ce « négoce sans merci ».

Un deuxième tome sortira bientôt et portera sur la rivalité entre la *Hudson's Bay Company* et la Compagnie du Nord-Ouest. Un troisième ouvrage, richement illustré, devrait venir compléter le cycle avec cartes, gravures et portraits sur ce club sélect que fut cette compagnie-empire dont les magasins, plus de trois siècles après l'établissement de ses premiers comptoirs, constituent encore aujourd'hui l'activité commerciale principale, sinon unique, dans certains postes nordiques.

Musée d'art contemporain : Marcel Brisebois est nommé directeur général

ROBERT LÉVESQUE

Le président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain, M. J.-V.-Raymond Cyr, a fait connaître, en fin de journée hier, le nom du nouveau directeur général du MAC qui entrera en fonction le 2 décembre. Il s'agit, comme la rumeur en avait fait état, de l'abbé Marcel Brisebois, animateur de l'émission *Rencontres* à Radio Canada.

Dans un communiqué de quelques lignes, M. Cyr a précisé que la première tâche du nouveau directeur général sera de trouver, dans les plus brefs délais, un conservateur en chef pour l'institution qui déménagera de la Cité du Havre au centre-ville l'an prochain. « Cette nomination, affirme M. Cyr, vient confirmer notre objectif de développement et d'essor du Musée d'art contemporain amorcé concrètement par les travaux de construction du nouveau musée près de la Place des arts. »

Plusieurs noms avaient circulé dans les médias au sujet de cette nomination, dont ceux de Lise Bissonnette, Pierre Théberge, Normand Therriault, René Payant. L'abbé Brisebois, qui a un poste de direction au cégep de Valleyfield et compte 25 ans d'expérience dans le monde de l'éducation, avait, début septembre, démenti sans équivoque avoir été approché par qui que ce soit. Il avait affirmé au DEVOIR qu'il fallait une âme de missionnaire pour vouloir occuper ce poste, mal rémunéré et vulnérable au « grenouillage ». Il avait aussi semblé donner raison à l'ancienne directrice du MAC, Mme Fernande Saint-Martin, qui dirige le Comité pour la sauvegarde du Musée d'art contemporain, regroupement qui a soulevé un débat public sur l'avenir de ce musée au moment où il sera relogé. « Un musée n'est pas une galerie, comme le dit si bien Mme Saint-Martin », avait déclaré M. Brisebois le 10 septembre.

Compte tenu que le nouveau président du conseil d'administration nommé en juillet dernier avouait lui-même dans une entrevue au DEVOIR « ne pas s'y connaître en art » (M. Cyr est président du conseil et chef de la direction de Bell Canada), la nomination d'un directeur général qui ne vient pas des milieux scientifiques de la muséologie ou de l'histoire de l'art pourra surprendre et sans doute soulever la colère du côté du Comité pour la sauvegarde du MAC.

Début octobre, un porte-parole du MAC avait laissé entendre que le conseil était insatisfait des candidatures recueillies par la firme Stethem et Gareau chargée du recrutement et qu'on était à la recherche d'une personnalité marquante du milieu de l'art contemporain, pouvant venir de l'extérieur du Québec. Cette nomination devait, disait-on, être annoncée au début de 1986.

Au bas du communiqué d'hier, M. Cyr précise que Marcel Brisebois s'adressera aux journalistes qui désirent le rencontrer, le dimanche 17 novembre à 16 heures, à l'issue de l'inauguration de l'exposition « La photographie du Bauhaus », au musée de la Cité du Havre.

Dali se fera une place à Madrid

FIGUERES, Espagne (AFP) — Salvador Dali, 81 ans, s'est engagé, mardi, à dessiner une place de 16,000 mètres carrés à Madrid, place qui portera son nom.

Selon le témoignage recueilli par l'AFP d'un ami de l'artiste, M. Santiago Amon, qui assistait à l'événement, le maître catalan a signé le contrat à la tour Galatea, sa résidence privée de Figueras (Catalogne, nord-est de l'Espagne), en présence du maire de Madrid, M. Enrique Tierno Galvan.

« Je n'ai qu'un seul ennemi : l'insomnie », a déclaré Dali, habillé d'une tunique blanche et coiffé d'un bonnet de la même couleur et apparemment bien portant malgré la sonde nasale qui permet de le nourrir — car il refuse toujours tout aliment solide.

Certains des proches de l'artiste, MM. Robert Descharnes et Antonio Pitxot notamment, étaient également présents. Dali était très ému, a ajouté M. Amon. « Je lui ai dit que les gens criaient "Vive Gala" (sa femme décédée), et lui ai demandé s'il était prêt à crier lui-même : "Vivent les gens". Alors, il a regardé le maire, et s'est écrié à plusieurs reprises : "Vive le maire de Madrid". »

Dali a parlé en espagnol mais de façon à peine intelligible. À un moment, il a tenu entre ses mains durant une dizaine de minutes celle du maire, âgé de 70 ans. « Vous êtes, plutôt qu'un politicien, un grand humaniste », lui a-t-il dit.

Depuis août dernier, Dali maintenait des contacts réguliers sur ce projet avec la mairie de Madrid. Un dolmen en granit de plus de 13 mètres de hauteur et de 230 tonnes s'élèvera au centre de la place. Une sculpture en hommage à Newton, juchée sur un bloc en pierre noire, sera située devant le dolmen. Du bras de la sculpture pendra un fil qui soutiendra une boule noire, symbole de la gravitation universelle.

Les travaux doivent commencer le mois prochain pour s'achever en juin 1986. Le coût des travaux sera de quelque 200 millions de pesetas ($ 1.5 million environ).

« Les grands artistes, ce sont les grands physiciens et inventeurs de l'Histoire », a dit Dali quand on lui a parlé de Newton, selon M. Amon, chargé de traduire au maire de Madrid le langage dalinien, si peu compréhensible pour ceux qui ne sont pas ses proches.

Salvador Dali et Enrique Tierno se sont séparés de façon émouvante, après un rencontre de près d'une heure, en s'embrassant sur le front, à la demande du *maestro*. Mais ce fut au moment de la signature de l'accord entre la mairie de Madrid et Dali que le génie de ce dernier a soudain jailli. Après avoir signé de son nom, d'un trait ferme, le peintre s'est ensuite penché fièrement sur sa signature et a chuchoté : « Elle est inimitable. »

EN BREF...

C'est la danseuse montréalaise Margie Gillis qui donnait, le 31 octobre, le coup d'envoi du volet « L'Art du mouvement » dans le cadre des « heures de la Place », au Piano nobile de la Place des arts.

Pour la saison 1985-86, les spectacles de « L'Art du mouvement » offriront un champ d'expériences encore plus étendu : on ira parfois chercher les compagnies de danse jusqu'à New York, dans cette série qui se veut à la fine pointe de la danse d'ici et d'ailleurs en Amérique du Nord.

M. Henri Barras, directeur artistique de la Place des arts et chroniqueur de danse, anime à nouveau cette série. Après Margie Gillis, il recevra au cours des prochaines semaines les Grands Ballets canadiens, l'École supérieure de danse du Québec, le *Solaris Dance Theater* de New York et la *Julie West Dance Foundation* d'Ottawa.

Production de la Société de la Place des arts, la série « L'Art du mouvement » est présentée au Piano nobile le jeudi à midi. Les billets ($ 1.50) sont en vente une demi-heure avant la représentation, dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid-Pelletier. Le lunch, si désiré, coûte $ 3.

★

Richard Hoenich, basson solo de l'Orchestre symphonique de Montréal depuis 1979 et directeur artistique de la *McGill Symphony* depuis 1982, a été nommé chef assistant de l'OSM ; son contrat à ce titre couvre les saisons 1985-1986 et 1986-1987. M. Hoenich travaillera en étroite collaboration avec le directeur artistique de l'OSM, Charles Dutoit, et dirigera une vingtaine de concerts de l'OSM pendant les deux prochaines années.

Richard Hoenich a d'abord étudié le piano avant d'opter pour le basson à l'âge de 12 ans. Après avoir suivi des leçons de Sidney Rosenberg (basson associé de l'OSM à l'époque) pendant huit ans, M. Hoenich est entré dans la classe de Sol Schoenbach au *Curtis Institute* et a ensuite poursuivi ses études en Israël avec Mordechai Rechtman. Il a reçu sa formation en direction d'orchestre principalement au *Los Angeles Philharmonic Institute* et au *Tanglewood Music Center*, notamment avec Leonard Bernstein, Seiji Ozawa, Kurt Masur, André Previn, Herbert Blomstedt et Michael Tilson Thomas.

M. Hoenich fit ses débuts aux États-Unis en 1983 au *Hollywood Bowl*. En 1984, il fut l'un des finalistes au concours de direction d'orchestre Ernest-Ansermet à Genève. Depuis lors, il a dirigé à titre de chef invité l'Orchestre des jeunes du Québec, l'orchestre du Centre national des arts à Ottawa, l'Orchestre symphonique de Bienne (Suisse), ainsi que l'OSM.

★

L'Opéra de Montréal a enregistré un surplus de $ 100,000 en 1984-85, et son surplus accumulé s'élève maintenant à $ 162,000, a fait savoir mardi le président de l'organisme, M. Hervé Belzile.

Ces états financiers encourageants ont été rendus publics alors que l'Opéra de Montréal annonçait sa seconde production de la saison : un programme double comprenant *Suor Angelica* de Puccini et *Cavalleria rusticana* de Mascagni, qui prendra l'affiche le 19 novembre à la Place des arts.

Le jazz n'est plus « décadent » en URSS

MOSCOU (AFP) — Associé jadis à la décadence américaine par l'idéologie du Kremlin, le jazz a maintenant droit de cité en URSS : un festival de jazz soviétique intitulé « Les rythmes de l'automne 1985 » s'est ouvert hier à Leningrad avec la participation de groupes des républiques baltes, du Caucase et de la Fédération de Russie, a annoncé l'agence Tass.

Interrogé par l'agence officielle soviétique, l'un des organisateurs du festival, M. Vladimir Féyertag, a déclaré que le jazz soviétique a conquis une autorité internationale dans les années 70 grâce à ses recherches et à son professionnalisme.

Parmi les participants, M. Féyertag a cité les noms de Guéorgi Garaniane, Viatcheslav Ganeline et Nikolaï Lévinovsky. Un disque sur ce festival sera enregistré par la firme Mélodia, s'intégrant dans une anthologie en vingt 33-tours qui retrace l'histoire du jazz en URSS depuis les premiers orchestres expérimentaux des années 20 jusqu'aux groupes contemporains. Ces disques deviennent introuvables à peine mis en vente.

Depuis plus d'un an, la télévision consacre au jazz des émissions afin de permettre au public de se familiariser avec les différentes composantes du jazz soviétique. Les statistiques officielles font état de l'existence de 50 ensembles professionnels et de 300 interprètes répartis dans 23 villes d'URSS.

C'est en 1926 que les Soviétiques ont commencé à s'intéresser au jazz sous l'influence du pianiste et compositeur Alexandre Tsfasman.

Pour célébrer Louis Riel et la musique canadienne

GUELPH, Ontario (d'après CP) — La mémoire de Louis Riel et la musique contemporaine du Canada seront associées, demain, lors d'une conférence à l'Université de Guelph.

Parmi les événements majeurs pour lancer l'année internationale de la Musique canadienne, un spectacle intitulé « *Riel in Performance* » signalera le centenaire de l'exécution du leader métis par le biais d'extraits de pièces sur Riel et de l'opéra *Louis Riel*, créé en 1967.

Les chanteurs Bernard Turgeon, Roxolana Roslak et Patricia Rideout, qui étaient de la première distribution de l'oeuvre commandée à l'occasion du centenaire de la Confédération, interpréteront des extraits de l'opéra de Harry Somers.

Cette commémoration s'inscrit dans le cadre d'une conférence de trois jours sur « la présence de Louis Riel dans la culture canadienne », à l'Université de Guelph.

Le milieu théâtral convoque les politiques

(LE DEVOIR) — À l'occasion de la campagne électorale, le Conseil québécois du théâtre invite des représentants des principaux partis politiques à venir débattre des enjeux culturels (et en particulier du sort du théâtre) dans le présent scrutin.

Le Lundi 18 novembre, à 17 h, au Tritorium du cégep du Vieux-Montréal (255, rue Ontario est), le milieu théâtral entendra les positions du Parti québécois, du Parti libéral et du NPD-Québec en ces matières et interrogera leurs représentants : le ministre des Affaires culturelles, M. Gérald Godin ; le député libéral de Bourget, Me Claude Trudel, et Mme Arden Ryschpan, porte-parole du Nouveau Parti démocratique au Québec. La rencontre a une durée prévue de deux heures.

SOYEZ PARMI LES PREMIERS À VOIR LE BÉBÉ DONT LE QUÉBEC VA RAFFOLER!
... c'est le plus grand succès en France actuellement
Une fête du coeur et de l'humour — LE FIGARO
Le succès surprise de cette rentrée. On l'applaudit! — LE JOURNAL DU DIMANCHE
Le film n'a cessé de voir ses entrées augmenter de façon spectaculaire. Pourquoi? Il fait rire! — LIBÉRATION
Filmé d'une façon sublime. L'interprétation est hors pair... Il faut courir voir ce film. — V.S.D.
Le NOUVEAU film de Coline Serreau
ROLAND GIRAUD MICHEL BOUJENAH ANDRÉ DUSSOLLIER
3 HOMMES et un couffin
Dès demain !
Avant-Première ce soir à 19h00! Bienvenue à tous... Voyez "Le Matou" et "3 Hommes et un Couffin" pour le même prix!!!
CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Ven.: 7.30 - 9.30 Sam.-dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

LES CONCERTS Grand Marnier
12 décembre
CLAUDIO Arrau
piano
BEETHOVEN:
Sonate no 13 en mi bémol majeur, op. 27 no 1 « Quasi una fantasia »
Sonate no 30 en mi majeur, op. 109
Sonate no 26 en mi bémol majeur op. 81a « Les adieux »
Sonate no 21 en do majeur op. 53 « Waldstein »
Prix des billets: 24$, 18$, 13$
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

AUJOURD'HUI À 12h30
Eric Wilner, flûte
Sherman Friedland, clarinette
Dale Bartlett, piano
Saint-Saens, Bozza, Ibert et Florent Schmitt
offrande volontaire
CHRIST CHURCH CATHEDRAL
Ste-Catherine et Université

LA CUISINE
D'ARNOLD WESKER
TRADUCTION: RENÉ DIONNE
UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER!
Billets en vente dès maintenant
ET COMÉDIENNES EN SCÈNE
MISE EN SCÈNE: GUILLERMO DE ANDRÉA
Dès le 21 NOVEMBRE
RÉSERVATIONS:
861-0563
LA BRASSERIE O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM
cjms 128 RADIO AM STEREO
tnm
Directeur artistique Olivier Reichenbach

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Paul-André Comeau | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

PLURALISME ET TIERS PARTIS

HEUREUSEMENT qu'il y a cette histoire, un tantinet folichonne, autour du débat entre les chefs des différents partis politiques ! C'est très vraisemblablement le soupir de soulagement que doivent à peine retenir les leaders des tiers partis pendant que s'allonge la liste des péripéties autour de cet événement hypothétique. N'eut été de cette autre invention de la télévision, ces petites formations n'auraient sans doute pas réussi, dans cette campagne, à attirer l'attention des media et du grand public.

Le leader du Parti indépendantiste menace de réclamer une injonction si Radio-Canada ou le réseau TVA ne l'associent pas à une éventuelle confrontation télévisée. Il marque alors des points que lui refuse le déroulement d'une campagne totalement monopolisée par les deux grands partis. Pour M. Denis Monière, comme pour ses collègues du NPD, du Parti conservateur ou encore de l'Union nationale, sans oublier le Mouvement socialiste, la campagne électorale ne multiplie guère les occasions de pavoiser.

Le Québec a peut-être beaucoup changé dans une foule de domaines, mais la tradition du bi-partisme domine toujours notre vie politique. Les partis ont été inventés et « pratiqués » ici, depuis plus de 125 ans. Le même vieux modèle impose encore ses séductions toutes britanniques, dès que se profile l'ombre du pouvoir gouvernemental. On doit reconnaître que les électeurs font eux aussi preuve d'une propension similaire, en privilégiant habituellement deux grands partis.

Quatre formations « marginales » tentent actuellement de tirer leur épingle du jeu. Leaders et militants de ces tiers partis déploient des énergies considérables pour tenter de rejoindre des électeurs potentiels. M. Harney parcourt le Québec. M. André Asselin tente de « positionner » son parti et ses candidats conservateurs dans ce marché électoral en prévision du scrutin de 1989 ou 1990. Quant à M. Léveillée, il s'évertue à rallier les survivants de l'Union nationale que vient d'ailleurs de déserter l'un de ses vieux chantres, M. Maurice Bellemarre.

Comment expliquer une persévérance qui ne se dément pas d'un scrutin à l'autre, un prosélytisme qui suscite une réelle admiration ? L'espoir de détenir la fameuse « balance du pouvoir » ? De mémoire d'homme, cette possibilité ne s'est jamais concrétisée dans le système politique québécois, ce qui n'est pas le cas sur la scène fédérale, ni, depuis peu, en Ontario.

Le poids de l'imagination et la capacité d'innover ont, un bon moment, constitué des pôles de ralliement importants dans certains secteurs de la société qui évoluaient en marge des partis traditionnels. À ce chapitre, la marge de manoeuvre s'est sérieusement rétrécie. Les récentes législations électorales ont sanctionné la démocratisation des partis qu'ont engagée, à des époques successives et à des titres divers, le Bloc populaire, le Crédit social, le Parti libéral et le Parti québécois lui-même.

Au rayon de l'idéologie, les tiers partis rempliraient-ils aujourd'hui cette mission d'éveilleurs qu'on leur prête traditionnellement ? En théorie, la formation de M. Monière pourrait miser sur la clientèle des fidèles tenants de l'indépendance du Québec. En théorie toujours, le NPD devrait rallier les électeurs qui souhaitent établir, sur les rives du Saint-Laurent, une forme de social-démocratie, plus ou moins dérivée du modèle scandinave ou de sa variante ouest-allemande. Ces deux thèmes ont été plus ou moins évacués du discours électoral par les deux partis qui espèrent former le prochain gouvernement. Les tiers partis reprennent un flambeau qui ne semble pas beaucoup intéresser les électeurs, s'il faut s'en remettre aux indications des derniers sondages.

Ces tiers partis maintiennent le cap, en dépit de la mode qui semble privilégier l'image à l'esprit. Il ne s'agit pas de donner dans l'angélisme. Les leaders de ces formations « marginales » partagent un objectif pratique commun : faire élire quelques uns de leurs candidats au scrutin du 2 décembre. Leur formation pourrait alors bénéficier des avantages reconnus aux partis représentés à l'Assemblée nationale dans l'espoir de poursuivre plus facilement leur pénétration du milieu.

Cette possibilité, c'est la portion congrue que continue de leur réserver notre système électoral. Il est ironique de voir les dirigeants des deux principales formations se féliciter du pluralisme qui caractérise désormais la société québécoise. Il est tout aussi ironique de voir ces mêmes leaders, une fois devenus législateurs, oublier ce thème du pluralisme. Un régime électoral qui, par sa mécanique, réduit le jeu et le débat partisans à deux possibilités, ne reflète pas ce pluralisme social. C'est se gargariser de mots. C'est se raccrocher à une conception typiquement britannique du jeu électoral. Parvenus au pouvoir ou sur le point d'y accéder, nos hommes politiques succomberaient-ils tous à une forme d'acculturation politique qu'explique un siècle et demi de gouvernement responsable vécu à l'anglaise ?

Voilà plus de quarante ans, André Laurendeau, avant de s'engager dans l'aventure du Bloc populaire, parlait déjà de « l'impossible troisième parti ». Il est navrant de devoir signer aujourd'hui le constat qu'il établissait à l'époque. Ni la démocratie, ni les hommes politiques n'ont gagné à perpétuer un état de fait qui nie l'expression, au niveau parlementaire, du pluralisme social.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Un pas de plus

Depuis les années qu'il perdure, le conflit israélo-arabe est devenu un état de fait qui pousse à la lassitude et à la résignation. Pourtant, il faudra bien qu'il prenne fin d'une manière ou d'une autre, un jour. Toute lueur d'espoir, si discrète soit-elle, mérite donc d'être exploitée.

Dans cet esprit, les derniers événements survenus au Proche-Orient, notamment la déclaration de Yasser Arafat sur le terrorisme et les prises de position de la Jordanie et de l'Égypte, sont de nature à favoriser le rapprochement des parties. Ils constituent peut-être un pas de plus vers un règlement négocié.

Placée sur la corde raide à la suite du détournement avorté de l'*Achille Lauro*, l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) se devait de prendre des engagements à l'égard de la Jordanie et de l'Égypte et de blanchir son image aux yeux de la communauté internationale. Dans une déclaration solennelle faite au Caire, la semaine dernière, le chef de l'OLP a dénoncé et condamné toutes les opérations terroristes « qu'elles soient commises par des individus ou des groupes, contre des personnes innoncentes et désarmées, où que ce soit. »

Cette promesse n'est pas nouvelle et c'est bien ce qui rend les Israéliens sceptiques et méfiants. Déjà en 1974, l'OLP avait répudié toutes les formes de terrorisme, mais elle n'a pu, en raison de profondes dissensions internes, imposer son autorité sur toutes les factions. De plus, elle se garde toujours le droit, comme le mentionne la déclaration, de résister, par tous les moyens disponibles (y compris donc la lutte armée), à l'occupation israélienne de ce qu'elle considère comme son territoire. Tenant compte de l'état plutôt lamentable dans lequel se trouvent les « forces » palestiniennes, cette position ressemble plus à une affirmation de principe qu'à une menace véritable. Les Israéliens ne devraient pas s'en formaliser, à moins qu'ils exigent le désarmement complet des Palestiniens. Une telle attitude réduirait grandement les chances de règlement.

Il y a tout de même quelque chose de nouveau dans la déclaration de Yasser Arafat. Le ton tout d'abord : « À partir d'aujourd'hui, précise-t-il, l'organisation prendra des mesures draconniennes contre ceux qui la (décision) violeraient. » Le chef de l'OLP est conscient, comme il l'a signalé lui-même, que les opérations terroristes menées à l'extérieur ont des effets néfastes sur la cause palestinienne. Le dos au mur, il n'a plus le choix d'opter pour une politique ferme.

Mais il y a aussi les pressions exercées par la Jordanie et l'Égypte. Affaiblie et divisée, l'OLP s'en remet désormais à ces deux pays pour renforcer sa position. À la Jordanie, en particulier, avec laquelle elle a signé en février dernier un accord prévoyant des négociations menées par une délégation jordano-palestinienne. Quant à l'Égypte, bien que son leadership dans le monde arabe ait été amoindri depuis sa réconciliation avec Israël, elle continue néanmoins à occuper une position majeure.

Il n'y a pas de doute qu'Arafat a cédé aux exigences du roi Hussein et du président Moubarak. Il n'y a plus pour les pays arabes d'issue militaire au conflit. Or, pour retirer les meilleurs avantages d'une solution négociée, l'OLP a besoin de l'appui de la Jordanie et de L'Égypte.

Israël pourra-t-il maintenant répondre à l'invitation du roi Hussein d'engager des discussions dans le cadre d'une conférence internationale ? M. Shimon Pérès avait fait une petite ouverture dans ce sens lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations unies, fin octobre. Mais, devant les vives résistances du Likoud, son partenaire obligé au Parlement, il a émis, par la suite, certaines réserves. Pour les irréductibles, la participation de l'URSS (qui n'a pas de relations diplomatiques avec Israël), représente un obstacle incontournable. C'est oublier que Moscou a pris part à la conférence de Genève, en 1973, et que Washington n'a pas de rapport avec la partie palestinienne.

— ALBERT JUNEAU

STCUM: 2) La part de l'usager

QUELLE doit être la part de l'usager dans le financement du transport en commun ? Rien de plus arbitraire que les réponses qu'on apporte à cette question.

Cette part varie d'une ville à l'autre. Elle est de 70 pour cent à Toronto, elle serait de 45.4 pour cent à Montréal l'an prochain. Elle fluctue dans le temps. De 100 pour cent qu'elle était dans les années 60, elle est descendue à près du tiers au tournant des années 80.

Et encore doit-on se demander : le tiers de quoi ! Des seuls frais d'exploitation ou des coûts totaux incluant le service de la dette ?

Jusqu'au mois dernier, le programme du Rassemblement des citoyens de Montréal prévoyait la gratuité complète pour tous les usagers. L'article a été modifié. Lors d'un congrès, le parti s'est réconcilié avec l'idée que l'usager doit faire sa part, mais cette contribution ne doit pas dépasser le tiers des coûts d'exploitation. Il faut donc bloquer toute hausse de tarifs — et augmenter la part des municipalités — jusqu'à ce que cette proportion soit rétablie. Mais pourquoi le tiers ? Le RCM ne s'en explique nulle part.

Même magie des chiffres ronds du côté des administrateurs municipaux. Coupons la poire en deux, disent-ils, moitié pour l'usager, moitié pour le contribuable (municipal et québécois). Mais c'est en vain qu'on cherche la rationalité d'un tel partage.

Quant au gouvernement du Québec, il s'est assuré que sa contribution au déficit d'exploitation sera désormais liée à celle des municipalités : sa contribution n'augmentera que si les municipalités augmentent d'abord la leur.

Jusqu'à tout récemment le grand argument en faveur du maintien des tarifs au plus bas niveau possible était d'ordre social. Le transport en commun, faisait-on valoir, est le seul moyen de déplacement qui soit à la portée des personnes à faible revenu. Cet argument ne résiste plus à l'analyse. On convient aujourd'hui que les tarifs du transport en commun sont un très piètre « véhicule » de transferts de revenu (encore qu'il serait électoralement suicidaire de remettre en question les réductions offertes à certains groupes : personnes âgées et écoliers de moins de 18 ans).

Est-il possible d'introduire quelque rationalité dans un débat qui, autrement, ne vaudra guère mieux qu'un match de souque-à-la-corde entre trois « partenaires » aux intérêts divergents ?

Cette rationalité existe. Elle est d'ordre économique. Les tarifs sont un prix et, comme tels, ils influencent le choix d'un mode de transport.

Quelle est la nature du « service » qu'offre la STCUM ? S'il s'agit simplement de déplacer une personne d'un point A à un point B, il serait économiquement assez « rationnel » de réclamer de cette personne 100 pour cent des coûts de son transport (d'autant plus que l'autobus et le métro représentent le choix le moins coûteux qui s'offre à elle).

Mais il s'agit de bien autre chose.

La STCUM n'est pas une simple entreprise produisant un « bien privé », un déplacement. Elle est éminemment pourvoyeuse d'un « bien public » qui s'appelle qualité de la vie en milieu urbain. (Qu'il suffise d'évoquer le chaos que provoquent les grèves chroniques dont la STCUM est affligée depuis vingt ans ! Les usagers ne sont pas les seuls ni, parfois, les plus durement touchés.) Ce « bien », dont personne n'est exclu et qui bénéficie également à tous, sans que la « consommation » de l'un réduise celle de l'autre, le RCM l'appelle l'« intérêt général ». Si la vie est vivable en surface, c'est parce que des milliers de gens empruntent le tunnel.

Mais comment partage-t-on le coût de cet intérêt général ?

N'aurions-nous réussi jusqu'ici qu'à élargir la circonférence de notre ignorance, selon le mot de Einstein ?

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le procès de l'État-providence*

LA MODE chez les beaux esprits, au cours des années 60, voulait qu'on tienne l'Église responsable de tous nos maux. Le bouc émissaire a changé : c'est maintenant l'État-providence.

À titre d'exemple : LE DEVOIR (30 octobre) nous rapporte les propos d'un homme politique en campagne, qui reprend à son compte la nouvelle rengaine : on n'a plus les moyens de se payer l'État-providence, l'État ne peut plus tout faire (mais quand donc faisait-il tout ?), on doit apprendre à compter sur ses propres moyens. Toujours dans ce numéro du DEVOIR, je lis les réflexions d'un porte-parole du monde des affaires qui décrit les tristesses de l'État-providence : un État en crise, dit-il, avec « des dépenses sociales (qui) continuent d'augmenter au rythme des bonnes années . . . » On voit mieux ici de quoi il est question : le malheur de l'État-providence, ce sont les dépenses sociales, c'est-à-dire le soutien aux plus démunis, au monde ordinaire, à ceux qui n'ont pour revenu qu'un salaire souvent modeste ou encore une allocation de bien-être.

Mais, toujours lisant ce même DEVOIR (ce qu'on en trouve des choses dans ce quotidien gris et austère !), je constate que le concept de dépense sociale est élastique. Ainsi apprend-on que l'État-providence fédéral (car nous vivons, en ce pays, sous le parapluie de deux États-providence) a distribué, sous forme d'exemptions fiscales, un cadeau de $ 1.5 milliard (un autre quotidien parle de **deux milliards**) à de riches entreprises pétrolières. Le gouvernement de cet État-providence avait auparavant voté près d'un milliard en cadeau à des prêteurs (dont quelques millionnaires), qui avaient engagé de l'argent dans les entreprises hasardeuses de banques en faillite. Providence généreuse qui, interprétant à sa façon les Saintes Écritures, donne encore plus à celui qui possède déjà.

Providence généreuse, mais sélective aussi. Après des débats pénibles au Parlement fédéral, on a décidé de geler l'indexation des allocations familiales. Il faut que toutes les classes de la société acceptent de faire des sacrifices, a déclaré une parlementaire distinguée. L'État-providence sait donc aussi se comporter en État éducateur, rappelant aux moins fortunés la vanité des choses de ce monde et la grandeur de l'esprit de pauvreté.

Les détracteurs de l'État-providence ne s'opposent pas à toute intervention de l'État. Quand il s'agit de subventionner Dome Petroleum, Petrofina, Bell Helicopters, Pechiney, éventuellement Hyundai, ou encore de porter secours à des prêteurs d'argent en difficulté, ils sont d'accord. Mais là où ils trouvent que l'État s'embarrasse de charges trop lourdes, c'est quand il distribue des allocations familiales ou finance des services sociaux et des soins de santé. C'est alors qu'on invoque l'axiome qui dit que « l'État ne peut plus tout faire ».

Le pape de l'*aggiornamento* social, le vénérable Léon XIII, serait bien décontenancé s'il revenait parmi nous, lui qui écrivait un jour : « . . . Dans la protection des droits privés, il (l'État) doit se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesses pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. Que l'État se fasse donc, à un titre tout particulier, la Providence des travailleurs, qui appartiennent à la classe pauvre en général » (*Rerum novarum*).

Il est opportun de remettre en question les interventions inutiles et coûteuses de l'État, particulièrement celles qui tendent à enrichir des entreprises dont le premier souci, selon l'esprit du libéralisme économique, devrait être de s'autosuffire et de compter sur leur propre dynamisme, au lieu de suivre la voie facile qui consiste à transformer les fonds publics en fonds privés. Ce qu'il faut aussi remettre en question, c'est une soif bureaucratique de réglementation qui contribue largement à rendre l'appareil d'État lourd et coûteux. Mais l'État responsable de la justice distributive, c'est autre chose. S'en prendre à cette mission de l'État, c'est mettre en péril des acquis humains et moraux grâce auxquels un certain nombre de pays développés, dont le Québec, offrent l'image d'une qualité de vie que d'autres sociétés aimeraient bien atteindre un jour.

— LOUIS O'NEILL

Québec, 31 octobre.

■ *Pour qu'existe un droit international*

SELON LA logique adoptée par Michel Solomon dans son article intitulée « Pour qui existe le droit international ? », (LE DEVOIR, 16 octobre 1985) il serait parfaitement légitime si la Grande-Bretagne va bombarder la République d'Irlande parce que celle-ci abrite des membres de l'IRA, ou si l'Espagne bombarde le sud de la France parce qu'y résident des membres de l'ETA basque, ou si le Nicaragua s'attaque à des intérêts américains parce que les *Contras* soutenus, militairement et financièrement, par le gouvernement de Washington, n'arrêtent pas de harceler le gouvernement sandiniste. Les exemples de ce genre se multiplient.

À l'exception des États-Unis, tous les peuples civilisés, dont le Canada, ont vigoureusement condamné le raid israélien sur une banlieue de Tunis où se trouve le quartier général de l'OLP. Ce raid, rappelons-le a fait 70 morts et 100 blessés entre Tunisiens et Palestiniens. Là aussi, serait-il légitime et justifiable si les Tunisiens commettaient des actes « d'auto-défense » contre des Israéliens pour venger leurs morts ?

Depuis 1967 Israël a toujours eu une supériorité militaire sur tous ses voisins arabes et cela grâce au soutien inconditionnel des États-Unis et aux déchirements qui divisent le monde arabe. Malgré cette supériorité militaire, Israël persiste à nier aux Palestiniens leur droit le plus élémentaire, celui à une patrie, sous prétexte qu'un éventuel État palestinien représente un danger mortel pour la sécurité de l'État hébreu, mais surtout parce que l'OLP, qui est reconnue par plus de 100 pays comme le représentant légitime du peuple palestinien, est une organisation terroriste et criminelle qui ne cherche qu'à détruire Israël et à anéantir les juifs.

Les Palestiniens, éparpillés à travers le monde, n'ont aucune profondeur territoriale pour être en guerre directe avec Israël. L'OLP a été chassée de tous les pays avoisinants. À quoi peut-on s'attendre donc d'un peuple qui est au bout du rouleau, un peuple qu'animent la frustration et le désespoir ?

Il est essentiel de condamner et de s'indigner devant toute atteinte à une vie humaine innocente, que cette atteinte provienne des Israéliens, des Palestiniens ou d'autres. Le terrorisme est un moyen ignoble, qu'il provienne des États ou des hommes. Mais que peut faire la victime devant le bourreau ? Que peut faire le faible devant le plus fort ?

La vie des Palestiniens est une suite d'humiliations, de massacres, d'errance et d'injustice. Ni M. Arafat, ni les pays arabes, ni ceux qui sont à la recherche d'une solution négociée au conflit ne peuvent exiger du peuple palestinien de rester tranquille en attendant qu'une solution soit trouvée à son drame. Ce peuple ne peut rester indifférent devant l'obstination israélienne, l'arrogance américaine et l'indifférence de la majorité de l'opinion internationale.

Israël est en position de force. C'est à lui de reconnaître la gravité du drame palestinien, c'est à lui de reconnaître les résolutions des Nations unies. C'est à lui de respecter le droit international qui ne lui reconnaît aucune légitimité sur les territoires occupés, la Cisjordanie et le Gaza, et que les Palestiniens réclament pour s'y établir.

Les Palestiniens ont commis des gaffes, c'est certain, celle du détournement de l'*Achille Lauro* en est une énorme. Mais on ne peut pas tout jeter sur le dos de l'OLP. M. Arafat n'est pas le chef d'État major d'une armée, il n'est pas ministre de la Défense d'un pays. Il est injuste de le rendre responsable des actes de n'importe quel citoyen ou groupe palestinien à travers le monde.

Pour qu'il y ait un droit international et qu'il soit respecté, il faut aller à la source du conflit moyen-oriental, et l'épine dorsale de ce conflit et le problème palestinien qu'il faut résoudre tôt ou tard. Pour combattre le terrorisme, il faut lui arracher ses racines profondes à savoir l'injustice, la haine et le désespoir. Il est démesuré de faire face à un terrorisme par un autre, parce que là, qui ne serait plus terroriste ?

— MAHMOUD BOUNEB

Montréal, 22 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boul. Lebeau à Ville St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
PAR PORTEUR:
Édition quotidienne Montréal métropolitain = 3$ par semaine
Extérieur de Montréal = 3,25$ par semaine
le samedi seulement = 75¢
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022
Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LES DROITS ET DEVOIRS DES INUITS DU NORD QUÉBÉCOIS

« Il faudrait que soit créé dans le Nord québécois un véritable gouvernement régional »

HARRY TULUGAK

Extraits de l'allocution prononcée aujourd'hui à Montréal par M. Harry Tulugak, secrétaire exécutif auprès du bureau de direction de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec à un forum marquant le dixième anniversaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Il y a dix ans avait lieu la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

BIEN QUE la Convention de la Baie James et du Nord québécois soit souvent citée comme étant la plus généreuse et progressiste des ententes sur les revendications territoriales conclues jusqu'à ce jour au Canada, elle n'en suscite pas moins beaucoup d'insatisfactions. Il ne s'agit pas seulement des défauts inhérents à cette entente tels que le prérequis de l'extinction des droits territoriaux, la catégorisation des terres, l'absence d'autonomie véritable, etc. Mais il s'agit également des difficultés relatives à son application lesquelles ont donné lieu à des dénonciations répétées à l'endroit du gouvernement du Québec pour son refus d'honorer l'esprit et la lettre de la Convention en ne fournissant pas un financement adéquat et à des supplications adressées au gouvernement fédéral le priant d'assumer ses responsabilités constitutionnelles envers le peuple inuit.

Quant à moi les carences de la Convention ont des racines plus profondes et sont d'une nature encore plus fondamentale. Il faut se rappeler que la Convention a été négociée et signée au début des années 1970, au moment où le mouvement de revendication des « Droits des autochtones » prenait de l'ampleur. Ce mouvement faisait lui-même partie d'un phénomène plus large impliquant divers groupes sociaux (femmes, travailleurs, handicapés . . .) qui dénonçaient les injustices que leur faisaient subir la société et les gouvernements et qui s'organisaient afin de revendiquer leurs droits.

Malheureusement, dans tout ce débat autour des droits, trop de personnes semblent avoir ignoré que les droits ont toujours leurs contreparties et que par conséquent, ils s'accompagnent de devoirs et de responsabilités.

Comprenons-nous bien. Je n'essaie pas de minimiser les injustices subies par les peuples autochtones, pas plus que je n'essaie d'excuser ceux qui les ont commises. Mais je pense que cette notion de droits à sens unique a tellement pénétré tous les discours qu'il est maintenant devenu à peu près impossible de trouver des moyens constructifs pour nous sortir du cul-de-sac dans lequel elle semble nous avoir conduits.

À mon avis, cette façon de voir la vie comme une série de « droits » qu'il faut « revendiquer » par le biais de négociations n'a pas seulement modelé la Convention de la Baie James, mais elle est devenue l'attitude principale qui s'est enracinée au cours des dix années qui ont suivi sa signature.

En réponse à ces revendications, une panoplie d'organismes publics et parapublics — ont-ils été comptés dernièrement ? — ont été créés par la Convention, pour tenter de répondre aux besoins légitimes des gens. Cette prolifération rapide de bureaucraties dans le Nord a eu plusieurs conséquences graves. Elle a, comme j'ai déjà laissé entendre, sapé le sens des responsabilités, que les gens devraient avoir envers leur propre vie. Au lieu de s'attaquer de front aux problèmes personnels ou sociaux pour essayer de trouver des solutions, il y a une tendance de plus en plus grande à laisser les choses aller, dans l'espoir qu'une institution quelconque s'en occupera un jour ou l'autre. Et si ce n'est pas le cas, alors tant pis, on n'y peut rien.

Comme autre résultat il y a cette irresponsabilité politique à laquelle la population du Nord québécois a été condamnée par les modes de financement prévus par la Convention. Par irresponsabilité politique j'entends, dans le contexte actuel, l'inexistence d'un cadre politique responsable pour déterminer les priorités et la façon dont l'argent devrait être dépensé.

Les différents programmes et les structures mises en place pour les administrer nécessitent chaque année des sommes énormes. Les conclusions préliminaires d'une étude sur les dépenses gouvernementales dans le Nord québécois, effectuée par des chercheurs de l'Université Laval à l'occasion des récentes discussions sur le gouvernement autonome, indiquent que pour l'année financière 1982-83, les deux gouvernements ont dépensé près de $ 100 millions, alors qu'on estimait à environ 10 % de ces montants les sommes susceptibles d'être prélevées en impôts de toutes sortes dans la région.

Dans l'état actuel des choses, il n'y a pas le moindre lien entre la disponibilité des fonds et la capacité de la société inuit de générer ses propres ressources dans le Nord québécois. En réalité il y a très peu de pression en ce sens, parce qu'on est convaincu que le financement gouvernemental continuera quoi qu'il advienne.

Cette profonde dépendance des fonds provenant de l'extérieur signifie, bien sûr, que les priorités, de même que la façon de dépenser l'argent, sont déterminées non pas par les citoyens du Nord mais par quelqu'un d'ailleurs, par les bailleurs de fonds. Cette situation étouffe à son tour la vie politique et contribue à l'érosion du sens des responsabilités. L'établissement des priorités n'est pas le résultat d'une interaction démocratique au sein de la société inuit pour trouver des accommodements quant à la répartition des ressources limitées entre des besoins concurrentiels. Il dépend plutôt des programmes et de la capacité de payer des gouvernements du Sud.

Dans un tel contexte, point n'est besoin de vie politique et d'un sens des responsabilités. Ce qui est requis ce sont plutôt des gens qui ont le talent et les connaissances nécessaires pour soutirer des sommes toujours plus accrues des gouvernements.

Les salaires sont alléchants et les postes jouissent d'un prestige certain. Mais ils exercent une telle influence sur les attitudes que les attentes face au travail et à la rémunération en deviennent totalement faussées. Les entreprises privées et les coopératives ne peuvent tout simplement pas concurrencer ces échelles salariales et ces conditions de travail qui leur ravissent les plus compétents. Le bénévolat, un des prérequis d'une vie politique et communautaire saine, est inexistant sauf pour quelques activités reliées à l'église.

Ce qu'il y a eu de développement économique au Nouveau-Québec inuit durant les dix dernières années, se limite presque exclusivement à l'expansion des bureaucraties nordiques. Le secteur privé est réduit à l'insignifiance. En 1973, $ 0.41 sur chaque dollar gagné en salaire dans le territoire provenait du travail effectué dans le cadre du mouvement coopératif. En 1981 ce chiffre était tombé à $ 0.19.

Les coopératives et les entreprises privées qui doivent trimer dur pour gagner chaque sous, ne peuvent évidemment pas fonctionner d'une façon efficace dans un environnement qui échappe aux contraintes économiques habituelles, et où le ton est donné par des organisations dont le souci premier est d'obtenir et de dépenser davantage de fonds gouvernementaux, et non pas de créer de nouvelles ressources financières.

Mon analyse des dix années écoulées depuis la signature de la Convention est plutôt sombre. Pour que cette situation s'améliore, il faudra d'abord apporter des changements importants aux structures existantes et aux mentalités. Il faudrait que soit créé dans le Nord québécois un véritable gouvernement régional :

— un gouvernement *représentatif* où tout l'éventail des opinions régionales, même celles qui s'opposent, est représenté afin de pouvoir arriver à des choix communs quant aux problèmes régionaux et à la façon de les résoudre.

— un gouvernement *intégré* où toutes les questions touchant la région peuvent être abordées et où l'interdépendance des multiples aspects de la vie est prise en considération avant que des décisions ne soient adoptées.

— un gouvernement *responsable* où les citoyens de la région pourraient eux-mêmes faire des choix quant à l'utilisation des fonds et où ils peuvent tirer profit de leurs réussites et subir les conséquences de leurs erreurs. Cela exigerait l'adoption d'une formule standardisée pour calculer globalement les paiements de transfert du gouvernement du Québec, ainsi que d'une méthode permettant d'augmenter ou de diminuer les ressources allouées à l'administration de la région en fonction des hauts et des bas du développement régional.

Il faudra aussi rendre le milieu plus propice pour le développement d'entreprises autonomes, moins dépendantes des programmes et des garanties gouvernementaux.

Parallèlement, il faudrait qu'il y ait un changement dans les mentalités. Aucune amélioration n'est possible sans que ne soit ranimé le sens des responsabilités. Et peut-être qu'à cet égard le passé a-t-il quelque chose à nous montrer . . . Les Inuits ont réussi à survivre au-delà de 4000 ans dans des conditions extrêmement rigoureuses, non pas en « revendiquant » leurs droits, mais en assumant leurs obligations les uns envers les autres.

L'indépendance est nécessaire

DENIS MONIÈRE

L'auteur, qui est chef du Parti indépendantiste, présente ici quelques extraits du manifeste de son parti.

EN DÉMOCRATIE, rien n'est plus important qu'une élection. Une élection, c'est le forum de la nation et, surtout, pour chaque citoyen, l'occasion *unique* en cinq ans, de dire sa façon de penser. La façon de penser, unique, personnelle, de chaque citoyen compte. La vôtre. La mienne. Et au cours de la présente campagne, les gros partis dépenseront des moyens publicitaires considérables pour obtenir *un* vote : le vôtre, le mien.

Or, comme indépendantiste, je ne peux pas accorder ma confiance au Parti québécois parce que le Parti québécois a pris un virage fédéraliste et s'est engagé à signer le *Canada Bill*. Après l'avoir dénoncé tant et plus, il a baissé pavillon, rejoint les rangs de nos adversaires, ou, comme on dit familièrement, viré capot. Je ne peux pas non plus voter pour le Parti libéral qui, lui, n'a pas changé d'option, mais propose également d'enfermer le Québec dans la fédération canadienne.

Pour un indépendantiste conséquent, il n'y a qu'un choix logique et cohérent, c'est de venir à l'appui d'un parti qui fait activement la promotion de l'indépendance du Québec. Le Parti indépendantiste n'est pas un gros parti. C'est un grand parti. Il défend une grande idée, une grande volonté politique indispensable au vrai développement du peuple québécois. Vous, indépendantistes, soutenez comme moi cette idée et cette volonté politique depuis 20 ans. Nous n'allons pas automatiquement virer capot parce que des politiciens que nous avions portés au pouvoir l'ont fait et disposent de budgets impressionnants pour lancer, contre toutes nos volontés, la mode du *Canada Bill* . . .

Le Parti indépendantiste est la seule solution de rechange et vraie alternative aux divers partis qui acceptent le fédéralisme, veulent un statut provincial pour le Québec et sont tous d'accord pour signer la reddition et mettre un cadenas sur nos espoirs de liberté.

Nous participons à cette élection pour vous offrir cette alternative, pour relancer le projet de libération nationale, et pour rallier une nouvelle force indépendantiste qui mettra résolument le cap sur l'indépendance.

Nous sommes déterminés à combattre la confusion des esprits, la dépolitisation systématique, le double langage et l'ambiguïté entretenue par les vieux partis. Nous ne jouons pas sur les mots. Nous disons que l'indépendance est nécessaire. Et nous parlons d'indépendance. Cela surprend tant on s'était habitué au discours de ceux qui ont intérêt à ce qu'on en parle de moins en moins.

Nous posons en principe qu'il faut avoir dans cette élection comme dans n'importe quelle élection le courage de ses convictions et celui de dire à haute voix notre volonté de changement. L'attitude la plus dangereuse pour l'avenir du projet indépendantiste serait de cacher notre option. C'est justement le silence entretenu depuis 10 ans par le Parti québécois qui a fait régresser l'idée d'indépendance dans les médias et dans l'opinion publique. Le mot lui-même est devenu comme tabou. Il faudrait désormais le prononcer tout bas, tout seul . . . Des milliers d'indépendantistes sont ainsi sous l'illusion d'avoir de moins en moins de voix parce que le parti qui prétendait les représenter a méthodiquement étouffé leur puissant discours politique.

Qui peut prétendre sérieusement faire avancer une idée en la faisant disparaître et en la retirant systématiquement du débat public ? Pendant combien de décennies au juste propose-t-on de garder cette idée au frigidaire ? Pendant combien d'années propose-t-on de faire de nous, Québécois indépendantistes, des électeurs fédéralistes ? Des citoyens privés de porte-parole à l'Assemblée nationale du Québec ? C'est le risque qui vous est proposé par les partis fédéralistes ?

Votre vote est important dans cette élection. Et c'est précisément parce qu'il est important que les partis puissants cherchent à se l'attirer pour mieux affirmer ensuite que vous leur avez bel et bien donné le mandat de signer le *Canada Bill* et mettre fin à 20 ans de vos luttes et efforts pour assurer la pleine et entière existence politique du peuple québécois. Ne jouez pas, comme à la loterie, un parti fédéraliste contre un autre. Misez sur votre *propre* volonté politique.

Le programme du Parti indépendantiste rencontre vos aspirations. Ainsi, les députés du Parti indépendantiste s'engagent : *À promouvoir* l'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC, parce que la maturité suppose l'indépendance; parce que le peuple québécois doit être le seul maître de son avenir; parce que nous avons les richesses et les compétences pour affirmer notre liberté; parce que plus l'économie s'internationalise, plus l'indépendance devient nécessaire pour assurer notre prospérité.

Les députés du Parti indépendantiste s'engagent : *À dire NON* à la signature du *Canada Bill* parce qu'elle mettrait un cadenas sur nos espoirs de liberté.

Les députés du Parti indépendantiste s'engagent : *À défendre une politique de plein emploi* parce que le travail est une source d'épanouissement et qu'il devrait être un droit dans une société civilisée. Une telle politique devrait faire de la création d'emploi le critère primordial des décisions politiques. Ainsi, toute politique devra être évaluée en fonction de son rendement en création d'emploi. Nous proposons aussi une politique de réaménagement du temps de travail et un revenu minimum garanti qui assurera à tous une meilleure qualité de la vie.

Les députés du Parti indépendantiste s'engagent : *À promouvoir la justice sociale*, en favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes, en préservant l'universalité des programmes sociaux, en soutenant la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans, en rendant illégale l'interruption des services essentiels (eau, gaz, électricité).

Les députés du Parti indépendantiste s'engagent : *À promouvoir une politique économique* qui favorise l'initiative québécoise, la formation et la qualité de la main-d'oeuvre et qui soit respectueuse de l'environnement. Nous nous opposerons à une politique de libre-échange tous azimuts car elle anéantirait notre liberté d'action. Nous préconisons une politique énergétique qui favorise le développement industriel du Québec et qui stimule la recherche d'une technologie de conservation des surplus d'énergie électrique.

Les députés du Parti indépendantiste s'engagent : *À favoriser l'établissement d'une nouvelle démocratie*, par la dénucléarisation du territoire québécois, par la décentralisation régionale des pouvoirs, par l'adoption du mode de scrutin proportionnel, par l'obligation de faire approuver par référendum toute augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers.

L'indépendance ne pourra jamais advenir si les indépendantistes votent pour des partis fédéralistes comme le PQ, le PLQ, le NPD ou le PCQ. Il ne faut plus être sous l'illusion que le pouvoir provincial, plus que jamais provincialisé dans la nouvelle constitution, dispose réellement de tous les leviers de commande pour amener la société québécoise à la hauteur de ses aspirations. C'est la stratégie étapiste qui a fait reculer la cause de l'indépendance. On ne doit plus séparer l'accès au pouvoir de la réalisation de l'indépendance.

Une théorie des partis politiques selon Vincent Lemieux

LU

YOLAND SENÉCAL

★ Vincent Lemieux, **Systèmes partisans et partis politiques**, Presses de l'Université du Québec, 1985, 275 pages.

VINCENT LEMIEUX, de l'Université Laval, a produit plusieurs études empiriques sur de nombreux aspects des partis. Il est aussi un commentateur avisé de la vie politique québécoise et canadienne. Il nous présente maintenant une approche théorique des *Systèmes partisans et partis politiques*, qu'il avait déjà esquissée au sein d'articles. Malgré une certaine revue de la littérature en cause, ce livre n'est pas un manuel, mais une oeuvre théorique originale, quoique essentiellement tributaire des courants systémique et fonctionnaliste de la science politique américaine.

Il est beaucoup question de typologie dans ce livre. L'auteur n'aurait pas de mal à nous convaincre de l'importance d'en établir, toutefois, il aurait dû prendre la précaution de nous expliquer le pourquoi de cette importance. D'ailleurs, même si l'ouvrage se présente comme un précis, plusieurs points auraient mérité un plus ample développement. La première partie du livre est donc consacrée à une typologie des systèmes partisans. Il s'agit ici du système constitué, dans une société donnée, par le nombre des partis, leurs forces relatives en voix et en sièges, leurs relations. « . . . Nous avons voulu proposer, écrit Lemieux, une typologie fondée sur les phénomènes de contrôle des mandats d'autorité dans le système politique. » (p. 55) L'auteur distingue les systèmes monopolistes, divisés en plusieurs types, ainsi que les systèmes compétitifs. Il en donne des exemples concrets.

Plus intéressante est la seconde partie du livre, consacrée aux composantes des partis. L'idée essentielle, chez Lemieux, qui est reprise en partie de Sartori, est que *les partis possèdent trois composantes* : une composante interne (les partis en eux-mêmes), une composante gouvernementale, enfin une composante publique (recherche d'appuis dans les publics). C'est à partir de là que toute la construction théorique de Lemieux est bâtie. Il passe en revue ces trois composantes puis nous présente une théorie systémique des partis, certainement l'apport le plus original du livre. Selon l'importance que prennent ces trois composantes, les partis seront plus ou moins centralisés, plus ou moins opportunistes ou programmatiques, accorderont plus ou moins d'importance à leur composante interne (militants) ou à la recherche des appuis dans l'électorat, etc. Ce faisant, Lemieux élabore une typologie des partis politiques.

C'est également à partir des relations entre les trois composantes que sont définies les *fonctions* des partis (3e partie). Selon qu'ils privilégient leur composante interne, publique ou gouvernementale, les partis auront surtout, corrélativement, des fonctions de sélection, de représentation ou de gouverne.

Mais les systèmes partisans et les partis ne sont pas immuables dans le temps. Lemieux indique les modalités qui peuvent affecter les systèmes. Il peut s'agir des changements sociaux, des modifications du système politique (fédéralisme ou centralisme) ou du mode de scrutin. Il appert cependant que ces modifications ne sont pas très fréquentes.

Le savant n'a pas à juger de son objet, mais comment l'éviter ? C'est ainsi qu'en conclusion Lemieux tente une évaluation des systèmes et partis politiques. L'auteur émet comme base évaluative ses notions de variété et de contrainte. « . . . Nous préférons les situations où la variété se mêle à la contrainte, à celles où une option plus unilatérale est prise pour la contrainte ou pour la vérité. » (p. 258)

On doit admirer la cohérence interne de l'ouvrage de Vincent Lemieux. À partir de quelques concepts clefs il a construit un édifice habile. Mais c'est aussi un édifice fragile. Sautons les remarques de détails et allons à l'essentiel. En ce qui concerne la typologie de systèmes partisans, Lemieux établit la distinction entre systèmes monopolistes et compétitifs, mais la marge entre les deux est mal tracée car il peut y avoir compétitivité et monopolisme : par exemple le système partisan en Ontario pendant le long règne conservateur est mis sur le même pied qu'un système à parti unique comme celui de l'URSS. Il y a pourtant une différence fondamentale lorsque la compétitivité existe ou non; c'est ainsi que la composante publique dans les systèmes unipartisans perd beaucoup du sens qu'elle peut avoir dans une démocratie. On eut préféré une typologie basée sur une *échelle de régression de la concurrence* (R.-G. Schwartzenberg), avec comme médiane le caractère compétitif ou non du système.

La notion des trois composantes est pertinente, quoique la composante publique nous paraît un peu floue. Au demeurant, il s'agit certainement là d'idéaux types. Lorsque Lemieux parle de la « composante gouvernementale » des partis, il eut été préférable, dans sa propre logique, de parler de « composante étatique », ce qui éviterait de traiter de la « composante gouvernementale » du Crédit social. Les partis existent dans l'État à trois niveaux : parlementaire, gouvernemental (pouvoir) et fonction publique (par infiltration ou patronage) : c'est la composante étatique. Cependant, les réserves que nous avons quant à la typologie des partis de Lemieux touchent à la nature même de ce que doit être une typologie. Une quinzaine de types, c'est beaucoup trop ! Une typologie ne peut pas être descriptive du réel, car elle n'y arrivera jamais; elle est un « idéal », comme disait Weber.

Mais le défaut majeur de l'ouvrage de Lemieux, c'est la quasi absence de perspective sociologique. Des classes, de la composition sociale des partis, il n'est pas question. Les fonctions elles-mêmes ne sont pas celles que les partis exercent au sein d'une société, mais « les conséquences qu'ont les activités d'une composante sur les activités des autres composantes ». (p. 168) On peut en outre parler de bipartisme, mais par là tout n'est pas dit. Par exemple, Robert Boily dans ses travaux sur les systèmes de partis au Québec, a fait la distinction entre un bipartisme plus ou moins idéologique selon les années 1950 ou 1970. Il va falloir cesser de considérer les partis et systèmes partisans comme des jeux de mécano, pour les étudier dans une dimension vraiment sociologique.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Afghanistan

passées. Il est important « de tenter de redonner un peu de vie à l'ONU sur ce problème ».

Des alliés du Canada lui ont confié que son discours serait de nature à faire augmenter le vote contre l'URSS.

Depuis l'intervention soviétique en Afghanistan il y a six ans les partisans de cette résolution ont augmenté régulièrement leur score année après année. En 1984, le même texte avait été approuvé par 119 voix contre 20 et 14 abstentions.

Le Mozambique qui avait rejeté cette résolution l'an dernier, n'a pas participé au vote d'hier. Les 19 voix contre le texte sont celles de l'URSS, de ses alliés du bloc socialiste ainsi que celles de l'Angola, l'Ethiopie, la Libye, Madagascar et de la Syrie.

Les troix voix qui se sont ajoutées à celles des partisans de la résolution sont celles du Burkina Faso et de l'Ouganda qui s'étaient abstenus l'an dernier et celle de St Christopher et Nevis qui était absent en 1984.

Les 12 pays s'étant abstenus sont : Algérie, Bénin, Cap Vert, Congo, Chypre, Finlande, Guinée-Bissau, Inde, Irak, Mali, Nicaragua, Sao Tome.

◆ Satisfaction

245,000 lecteurs). Une répartition régionale a également été effectuée.

Une proportion importante de 28 % des personnes contactées ont refusé de répondre; ou ont répondu ne pas savoir, à la grande majorité des questions. Toutefois, une très forte proportion des personnes contactées a accepté de participer à l'enquête. Environ 20 % des personnes contactées sont des femmes.

La moitié de l'échantillon de lecteurs appartient à la catégorie des dirigeants d'entreprises, cadres supérieurs et professionnels du monde des affaires. Dans ce sous-groupe, 38 % des répondants ont répondu « Parti libéral » à la question « Pour quel parti avez-vous l'intention de voter à l'élection du 2 décembre? », 30 % ont opté pour le Parti québécois et 4 % pour les tiers partis.

Dans le sous-groupe des lecteurs (50 %) qui ne sont pas à proprement parler du monde des affaires, le Parti québécois récolte l'adhésion de 52 % des répondants, le Parti libéral n'obtient que 18 % et les autres partis 2 %.

D'autre part, pour 61 % de l'ensemble des répondants, M. Pierre Marc Johnson est le chef le plus apte à diriger le Québec et M. Robert Bourassa n'obtient la préférence que de 29 % des répondants. Cette question est la seule où le taux des « refus de répondre » et des « ne sait pas » descend au-dessous de la barre des 28 %, pour atteindre 9 % .

Le taux de satisfaction à l'endroit des politiques économiques appliquées par le gouvernement du Parti québécois est également élevé, puisque 63 % de l'ensemble des répondants affirment être plutôt satisfaits ou très satisfaits. Le clan des insatisfaits compte pour sa part 37 % des gens qui ont répondu à l'enquête.

Enfin, 46 % des répondants estiment que c'est la personnalité des chefs qui sera le facteur le plus déterminant du choix électoral que l'on fera dans son milieu. Le désir de changement vient en deuxième place avec 28 % et les programmes suivent avec 17 %.

Joint par *La Presse Canadienne* à son bureau de l'Université Laval, le politicologue Vincent Lemieux a déclaré que « malgré des marges d'erreur qui pouvaient être importantes, cette enquête, qui est valable, indique des tendances intéressantes qu'il serait souhaitable de pouvoir confirmer par des études plus approfondies ».

Selon M. Jean-Paul Gagné, rédacteur en chef du journal *Les Affaires*, l'importante percée du Parti québécois dans le monde des affaires n'est pas aussi surprenante qu'on pourrait le croire. En effet, « on rencontre beaucoup de dirigeants de PME, de cadres et de professionnels qui ont énormément bénéficié des politiques du gouvernement du Parti québécois et qui en ont été satisfaits.

« On reconnaît que la gestion des finances publiques a été extrêmement difficile lors de la récession, mais que le gouvernement a réussi à maintenir le déficit à $3 milliards. Je crois que le Québec a été la seule province qui soit parvenue à conserver le contrôle de son déficit.

« Le REA a également créé un emballement extraordinaire et aujourd'hui, plus personne ne peut dire que le taux d'imposition est trop élevé par rapport à celui de l'Ontario. La vague des déménagements dans cette province est terminée.

« Même pour la politique linguistique, qu'énormément de gens ont décriée, on constate aujourd'hui qu'elle a créé, pour les francophones, un grand nombre de postes dans les grandes entreprises de Montréal. »

Enfin, M. Gagné note que le désir de changement n'est plus très élevé, maintenant qu'est disparu le gros handicap de l'indépendance.

◆ Johnson

ministère des Relations internationales avait été révélée hier par LE DEVOIR. Un gouvernement Johnson investirait $2 millions dans un programme dont les modalités seraient ultérieurement précisées, en collaboration avec les organismes oeuvrant dans le domaine de la coopération.

Un gouvernement du PQ élargirait donc l'accès aux garanties de prêts pour l'achat de micro-ordinateurs personnels, programme établi au début de 1985 pour les étudiants en seconde année de génie, à l'initiative des étudiants de l'école Polytechnique.

Ainsi, selon M. Johnson, 25,000 étudiants auront accès aux garanties de prêts. En effet, ces garanties seront offertes dès la seconde session de la première année, dans toutes les disciplines et dans toutes les facultés, et même aux Cégépiens inscrits en informatique.

Il faudra cependant que les étudiants se regroupent, comme c'est actuellement le cas. Même si le gouvernement assure les liquidités pour la mise en oeuvre d'un tel programme, cela ne représente pas de dépenses supplémentaires pour l'Etat, à cause de la taxe de vente sur ces micro-ordinateurs, a précisé le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Jean-Guy Rodrigue.

« Si on doit dégeler les frais de scolarité (gelés depuis 15 ans), cela sera accompagné par une réforme du système des prêts et bourses, afin de permettre l'accessibilité à l'université pour ceux qui n'en ont pas les moyens », a déclaré hier M. Johnson.

D'autre part le président du PQ s'est engagé à modifier les critères des prêts et bourses afin que 20,000 jeunes de plus en bénéficient.

Il a rappelé que les prêts-bourses ont été indexés dès l'arrivée au pouvoir du PQ et que l'indexation a dépassé l'inflation de 24 % . Le nombre de prêts et bourses a doublé (de 58,000 à 120,000) et ils totalisent $ 400 millions, comparativement à $ 88 millions en 1976, précise M. Johnson.

Au sujet du mode de financement des universités, le premier ministre a précisé hier en conférence de presse que, suite à une rencontre avec les recteurs des universités, « il y aura à compter de janvier ou février une série d'études conjointes » là-dessus.

M. Johnson s'est engagé à ce qu'un gouvernement du PQ finance les groupes d'initiative-jeunesse, qui aident les jeunes à se trouver un emploi ou une utilité sociale.

Le chef du PQ a promis que la Fonction publique recommencerait à embaucher vers 1986-87, mais pas au rythme des années 70.

Des étudiants aimeraient que soient renforcés les liens entre l'université et l'industrie. M. Johnson s'est engagé à augmenter les mesures d'incitation mais, au nom de la démocratie, il refuse à ce que l'Etat entrave la liberté des universités.

De la même façon, M. Johnson est d'accord pour que les enseignants soient évalués par leurs étudiants et que des groupes fassent la promotion d'une telle évaluation. Mais il refuse que l'Etat se mêle de cela: « l'Etat ne doit pas imposer une règle quant à l'utilisation de cette évaluation », dit-il.

En réponse à une question, le premier ministre a fait allusion à la Corporation-Jeunesse, annoncée juste avant le déclenchement des élections. Il a de nouveau promis qu'il transmettrait tout le dossier à M. Bourassa si ce dernier était élu.

Enfin, M. Johnson a promis d'accentuer les mesures « d'ingénierie sociale » pour ouvrir le marché du travail. Il veut « se servir de la fiscalité, du régime des rentes, d'une partie de l'argent de l'aide sociale et éventuellement de l'assurance chômage pour permettre à ceux qui le veulent de se retirer du marché du travail ».

◆ Femmes

loi sur les conditions minimales de travail afin d'accorder aux travailleuses à temps partiel - en tenant compte des heures travaillées - des avantages sociaux équivalents à ceux des travailleuses à temps plein, notamment le congé de maternité et l'assurance-chômage. « Le Québec doit prendre le leadership pour assurer la collaboration du gouvernement fédéral sur cette question », a-t-on affirmé hier soir.

Un des objectifs du parti est de rendre obligatoire des programmes d'accès à l'égalité dans les secteurs public et parapublic et d'établir les mêmes exigences pour les entreprises qui transigent avec le gouvernement.

Pour tenter d'apporter un correctif à la pauvreté chronique des femmes, le PLQ s'engage à combler, pour les célibataires et les personnes divorcées âgées de 60 à 64 ans et bénéficiaires de l'aide sociale, la différence entre le montant perçu de l'aide sociale et la rente équivalant à l'allocation au conjoint (à laquelle sont admissibles les veufs et veuves de 60 à 64 ans). Cet engagement représenterait une somme d'environ $12 millions.

Dans le dossier des garderies, M. Bourassa s'engage à continuer de développer le réseau en y ajoutant des formules plus diversifiées telles les haltes garderies. Il faut, estime le PLQ, rendre le réseau encore plus flexible, plus accessible afin de permettre aux femmes de choisir le service de garde qui convient le mieux à leur statut de travailleuse, soit à temps plein, soit à temps partiel ou qui ont des horaires qui sortent des heures régulières.

Pour les femmes victimes de violence conjugale, le PLQ a promis d'établir, par le biais du ministère de la Justice, une politique d'arrestation et de poursuite judiciaire plus énergique. Il répond ainsi à une demande faite récemment par le Regroupement des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

Aux femmes immigrantes, M. Bourassa a promis l'accès à une formation adéquate. Il s'est engagé à accroître et à assouplir les mécanismes leur permettant l'accès aux programmes de formation des adultes et aux programmes d'enseignement des langues. Cela, a-t-il dit, devrait leur faciliter l'intégration au marché du travail et à la société québécoise.

Voulant sans doute briser les « images traditionnelles », les hôtes chargés d'accueillir les femmes à l'entrée de la salle étaient tous des hommes, militants du PLQ qui, le sourire d'office accroché aux lèvres, formaient une haie d'honneur. Désolant spectacle.

Mme Andrée Bourassa a rejoint son mari sur l'estrade accompagnée de leur fille Michèle, 19 ans, étudiante au collège Jean-de-Brébeuf. Après tout, c'était la soirée des femmes.

◆ Israël

pas en présentant ses excuses personnelles à M. Pérès mais tout en maintenant sa position d'hostilité fondamentale à sa politique. Le premier ministre avait refusé ces excuses.

L'accord de gouvernement accorde aux deux grands partis une stricte parité dans la conduite des affaires publiques et le même nombre de ministres au gouvernement.

La situation est donc claire : si M.Sharon part, il faut le remplacer par un membre du Likoud. C'est ce qu'a proposé hier matin — au cours d'un tête-à-tête — M. Pérès au chef du Likoud, M. Yitzhak Shamir. Mais ce dernier a, jusqu'à présent, refusé de se séparer de M. Sharon, de crainte sans doute que la cohésion de son parti vole en éclat.

M. Pérès, qui a mis son prestige personnel en jeu dans cette affaire, a décidé de se passer de l'accord de M. Shamir, lançant ainsi la mécanique d'une crise dangereuse pour le gouvernement.

Les partis de la coalition ont réuni à la hâte leur état-major pour discuter de la situation. Les plus affolés étaient les petits partis religieux (Shas, avec quatre députés et Parti national religieux avec quatre députés également) dont les représentants au gouvernement ont tenté toute la journée de recoller les pots cassés.

Une partie du camp travailliste pousse à la crise en estimant que M. Pérès — dont la popularité est forte — peut désormais gouverner seul avec le soutien des partis religieux. Ceux-ci hésitent cependant à s'allier aux seuls travaillistes tant ils trouvent d'avantages la situation de coalition actuelle.

Dans le camp de la droite, la perspective d'un retrait du Likoud du gouvernement est généralement envisagée avec appréhension. Il ne fait de secret pour personne que la place de M. Shamir à la tête du Likoud est convoitée non seulement par M. Sharon mais aussi par le vice premier-ministre, M.David Levy.

La dissolution du gouvernement d'union nationale signalerait donc presqu'inévitablement le début d'un combat fratricide entre ces trois hommes pour le poste de leader du Likoud et vraisemblablement la fin des espoirs du Likoud de revenir au pouvoir pour longtemps.

Ces considérations, comme la constatation que l'union nationale est généralement très bien vécue par l'opinion publique israélienne, pourraient conduire le Likoud à tenter de trouver une solution qui permette à chacun de sortir de l'affaire en sauvant la face. Les excuses partielles mais publiques de M. Sharon hier soir visaient précisément ce but, estiment les observateurs.

Selon ses amis politiques, M. Pérès ne veut pas la fin de l'Union nationale mais seulement le départ de M. Sharon.

Aux représentants des partis religieux qui voulaient servir d'intermédiaire entre lui et le Likoud, M Pérès a affirmé en substance hier : « débarassez-moi de Sharon et je vous promets que le cabinet a encore de beaux jours devant lui ».

La CUM renonce au quartier général de la police

La STCUM décide d'atténuer sa hausse du prix de la CAM

ALAIN DUHAMEL

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a consenti, à la demande du comité exécutif de la CUM, à réduire de $1 l'augmentation du prix de la carte mensuelle autobus-métro qu'elle sollicitait dans son budget de l'année 1986.

Ainsi donc, le premier janvier, le prix de la carte autobus-métro passera de $26 à $28.50, au lieu de $29.50 comme la STCUM le proposait le mois dernier. Il s'agit d'une augmentation de 9.6 %, au lieu de 13.5 %, de ce titre de transport qui compte pour près de 45 % des revenus d'exploitation de la STCUM.

Toutes les autres hausses des titres de transport proposées demeurent inchangées et varient entre 10 % et 14.3 %: le prix du passage payé en espèces grimpe de $0.90 à $1, en hausse de 11.1 %, et le prix du carnet de billets passe de 15 billets pour $11 à 6 billets pour $5, une hausse de 13.6 %.

Le tarif réduit consenti aux personnes âgées et aux étudiants de 18 ans et moins devrait donc augmenter tel que proposé: de 14.3 % ($0.35 à $0.40) dans le cas du passage payé en espèces, de 11.1 % (six billets pour $2 au lieu de 10 billets pour $3) dans le cas du carnet de billets et de 10 % (de $10 à $11) dans le cas de la carte autobus-métro.

La STCUM compte récupérer ce manque à gagner, évalué à près de $3 millions, par une meilleure gestion de l'assiduité et une exploitation plus économe du tronçon de la ligne 5, entre Saint-Michel et De Castelneau, qu'elle mettra en exploitation au cours de l'année.

Elle songe à réduire les heures d'exploitation de la ligne 5, à limiter le nombre des postes de changeur et à utiliser des rames courtes (trois voitures au lieu de neuf). De cette façon, la STCUM croit pouvoir réduire de 480 à 360 le nombre de nouveaux employés qu'elle prévoyait embaucher.

À l'ouverture du débat sur les budgets de la CUM ($713 millions) et de la STCUM ($482.08 millions), hier, le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, a indiqué que la crise financière du transport en commun ne pourrait guère se régler avant la fin de l'année prochaine. La CUM recevra le rapport de la Commission de l'évaluation, des finances et du développement économique au début de l'an prochain et doit, sans doute, mener des négociations serrées avec le gouvernement québécois.

Tout au cours du débat, M. Pierre Des Marais II n'a cessé de reprocher au gouvernement québécois les décisions unilatérales qu'il a prises en matière de transport en commun, telles la compensation tarifaire et le plafonnement de ses contributions. Les tentatives pour le persuader de bloquer sa contribution à son niveau de cette année, à titre de mesure transitoire en attendant un nouvel accord sur le financement du transport en commun, ont échoué.

Le président du comité exécutif a aussi informé le Conseil que la CUM renonçait à la construction d'un quartier général de la police et à l'acquisition de l'immeuble des Coopérants, rue Saint-Antoine, en vue d'y loger ses services administratifs.

La CUM a songé l'été dernier à utiliser un vaste terrain situé au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, à proximité de la station Champ-de-Mars, pour y construire le quartier général de police en intégrant à ce projet l'immeuble des Coopérants. Elle avait engagé des crédits de près de $260,000 dans cette entreprise lorsqu'elle a appris de la Ville de Montréal qu'elle pouvait laisser l'actuel quartier général dans l'immeuble municipal où il se trouve, rue Bonsecours, pour un temps indéterminé.

Il ne fait plus de doute aux yeux du président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), M. Jean Doré, que la méfiance qui préside aux rapports entre les villes de la banlieue et la Ville de Montréal paralyse la CUM et l'empêche de prendre en temps utile des décisions importantes, tel la mise en chantier d'une nouvelle ligne de métro dans l'est, l'augmentation des crédits du Conseil des arts. etc.

« Il est de plus en plus évident, à tout observateur le moindrement attentif, que diverses instances de la CUM, en commençant par le comité exécutif, connaissent des blocages importants qui, sur certaines questions, confinent à la paralysie » a dit M. Doré en reprochant à l'administration municipale une attitude obstinée et butée dans ses rapports avec la banlieue et la CUM.

Cette attitude risque-t-elle de changer, dans quelques semaines, lorsque le Conseil élira un nouveau président du comité exécutif, pour un mandat de quatre ans?

Depuis que M. Pierre Des Marais II a annoncé sa démission, prévue pour le 18 décembre, les pourparlers entre la Ville de Montréal, qui promouvoit la candidature de M. Michel Hamelin, conseiller municipal et président de la Commission de la sécurité publique, et les villes de la banlieue ont progressé, suffisamment indique-t-on pour espérer une transition harmonieuse.

Les pourparlers portent non seulement sur la présidence du comité exécutif, mais aussi sur la composition du conseil d'administration de la STCUM et l'attribution des postes de président et de vice-président des commissions du conseil de la CUM. Le comité exécutif se compose, outre du président du comité exécutif, du président et du vice-président du conseil, des présidents et des vice-présidents des commissions du conseil.

Sondage sur la qualité de leur performance

John Turner aurait rattrapé le premier ministre Mulroney

OTTAWA (PC) — Un nouveau sondage indique qu'aux yeux de l'électorat, le leader libéral John Turner aurait rattrapé le premier ministre Brian Mulroney en termes de la qualité de leur performance.

Dans un sondage effectué entre le 1er et le 5 novembre par la firme Angus Reid, 27 % des personnes interrogées ont dit que M. Mulroney faisait un bon ou un très bon travail, en comparaison de 28 % pour M. Turner, ce qui représente un écart statistiquement non significatif.

La performance du leader néo-démocrate Ed Broadbent est considérée comme bonne ou très bonne par 47 % des personnes interrogées, mais il est depuis longtemps plus populaire que son parti.

28 % se sont dit d'avis que M. Mulroney fait du mauvais ou du très mauvais travail, contre 21 % dans le cas de M. Turner et 11 % dans celui de M. Broadbent.

40 % ont estimé que M. Mulroney fait un travail correct, contre 39 % pour M. Turner et 29 % pour M. Broadbent.

4 % des personnes interrogées n'avaient pas d'opinion ou ont refusé de se prononcer sur M. Mulroney, 12 % pour M. Turner et 13 % pour M. Broadbent.

Le sondage a été effectué par téléphone, auprès de 1,018 adultes. La marge d'erreur d'un tel échantillon est de trois points de pourcentage, dans un sens ou dans l'autre, 19 fois sur 20.

M. Reid, dont la maison faisait auparavant des sondages pour le compte du Parti libéral, a souligné mercredi un aspect du sondage qu'il considère intéressant. La proportion des jugements négatifs portés sur M. Mulroney l'emporte sur les évaluations positives, a-t-il fait remarquer, tandis que M. Turner tend, « pour la première fois depuis longtemps », vers le positif.

Ce nouveau sondage semble venir confirmer l'impact de la puissante performance de M. Turner au cours de la conférence nationale du Parti libéral à Halifax, le weekend dernier. Environ 900 délégués l'avaient ovationné pendant 25 minutes après son discours, dans lequel il promettait de les conduire à la victoire à la prochaine élection.

Le sondage reflète les résultats de deux consultations antérieures, qui indiquaient une remontée de la popularité du Parti libéral.

Chez les personnes interrogées ayant déjà fait leur choix, l'appui aux conservateurs est passé à 42 %, contre 33 % pour les libéraux, 23 % pour le NPD et 2 % pour les autres formations.

Fait significatif, c'est le premier sondage effectué à l'échelle nationale depuis le voyage réussi de M. Mulroney à Nassau pour le sommet des pays du Commonwealth, puis aux Nations unies, a commenté M. Reid au cours d'une entrevue, depuis son bureau de Winnipeg.

Les chiffres semblent indiquer que cette performance n'a pas aidé à stimuler la popularité des tories, a ajouté M. Reid. A son avis, cela s'explique, du moins partiellement, par le manque de popularité du premier ministre.

Les trois sondages semblent indiquer que le gouvernement conservateur pourrait être aux prises avec un problème plus tenace que certains ne le prévoyaient.

Des électeurs interrogés qui ont déclaré avoir voté conservateur en 1984, seulement 60 % appuyaient encore ce parti au moment du sondage.

Les données équivalentes sont de 67 % pour le Parti libéral et 75 % pour le NPD.

La maison Reid effectuait les sondages pour le compte de M. Turner au cours de la course à l'investiture du Parti libéral, en 1984, et a travaillé pour ce parti au cours de la campagne électorale qui a suivi.

Cependant, la maison Martin Goldfarb occupe maintenant cette position auprès du leader libéral et M. Reid - qui a durement critiqué M. Turner au mois de mars - n'a pas effectué d'autre sondage pour les libéraux depuis plus d'un an.

Stokely Carmichael à Montréal

Des Panthères noires à la lutte anti-apartheid

MICHEL ARSENEAULT

À première vue, la manifestation d'hier soir, rue Sainte-Catherine, ressemblait aux autres manifs anti-apartheid qui ont lieu depuis quelque temps à Montréal : quelques centaines d'étudiants de Concordia et de McGill se dirigeant au consulat d'Afrique du Sud au cri de « *Freedom Yes, Apartheid No* ».

Hier, toutefois, on pouvait apercevoir à la tête du cortège l'ancien « premier ministre » des Panthères noires, Stokely Carmichael, le héraut du *Black Power* qui s'appelle maintenant Kwamé Touré. « Kwamé » comme Kwamé Nkrumah, l'ex-leader du Ghana. « Touré » comme Ahmed Sékou Touré, l'ex-président de la République populaire et révolutionnaire de Guinée.

Aujourd'hui âgé de 44 ans, Kwamé Touré porte une barbe grisonnante. À la boutonnière, il arbore un macaron tricolore — rouge, or, vert — de Sékou Touré,

S'il a vieilli, il ne s'est pas assagi. Kwamé Touré est présentement en tournée nord-américaine. Il était hier à l'université Concordia, où il prenait part à une journée anti-apartheid. Il se rend aujourd'hui à Pittsburgh, où il doit rencontrer Louis Farakhan, le leader musulman noir.

Militant du *All African Peoples' Revolutionary Party*, Kwamé Touré dit lutter pour « le panafricanisme », « la libération totale des peuples africains », « l'instauration du socialisme scientifique ».

Pourquoi a-t-il quitté les États-Unis pour s'établir en Afrique ? « Les Noirs (américains) ne seront libres que lorsque l'Afrique sera libre », affirme-t-il. « Pas même s'ils (les Noirs américains) deviennent maires, pas même s'ils deviennent présidents. »

Kwamé Touré tient également à défendre M. Farakhan, un ancien collaborateur de Jesse Jackson, qui est peut-être la figure la plus controversée aux États-Unis. M. Farakhan, qui a déjà dit de Hitler qu'il s'agissait d'un « grand homme », « a été cité hors contexte », soutient Kwamé Touré.

Kwamé Touré s'explique : Hitler était un « génie » ; « Le génie en soi est au-dessus de tout jugement moral. » Pas question toutefois de préconiser le génocide, ajoute-t-il.

Né à Trinidad à l'époque où cette île des *West Indies* était encore une colonie britannique, Stokely Carmichael a émigré aux États-Unis à l'âge de 12 ans. C'est aux États-Unis qu'il s'est acquis une réputation de chantre de la violence révolutionnaire. « C'est l'homme blanc qui parle de violence ? » s'indignait-il en 1967. « Parlait-il de violence quand il a dilapidé l'Afrique ? » Au sujet de la flambée des émeutes dans les ghettos noirs à la fin des années 60, il déclarait : « Ce ne sont pas des émeutes, ce sont des soulèvements (. . .) S'ils (les Américains) isolent les ghettos, nous ferons tout sauter. »

Kwamé Touré, alors qu'il s'appelait encore Stokely Carmichael, a déjà été déporté du Canada, en 1972.

AUJOURD'HUI

Il y aura séminaire en réadaptation, intitulé « Maladie de Parkinson : quelques aspects de la réadaptation », avec Louise Gauthier, de l'université McGill, à midi 30, salle 2041 du pavillon Marguerite-d'Youville de l'U de M, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

■

Il y aura présentation de la pratique de la méditation bouddhiste, ce jeudi à 19 h 30 au Dharmadhatu, centre de méditation bouddhiste (5311, avenue du Parc). 279-9115.

■

Dans le cadre du 25e anniversaire du département de science politique de l'Université de Montréal, Mme Marie Lavigne prononcera une conférence dont le sujet est « La société soviétique : quels changements sous Gorbatchev ? », à 16 h 30, salle D-0395, pavillon Lionel-Groulx.

■

Concert-bénéfice au profit des enfants du Liban. Sara Alexander chantera « l'urgence de s'aimer » à 20 h, à l'église conventuelle des pères dominicains (2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine). Contribution volontaire. 342-4798 ou 738-2907.

■

La Ligue pour le vaccin libre vous convie à une conférence sur « l'immunisation naturelle » au centre des conférences du complexe Guy-Favreau (200, boulevard Dorchester ouest), à 19 h 30.

■

Le groupe Auto-Psy vous invite au visionnement de sa vidéo *Les Gens qui doutent*, à 19 h 30 aux Ateliers d'éducation populaire (350, rue Boucher). Le visionnement sera suivi d'un échange. 276-2290.

■

Dans le cadre du Festival international du cinéma juif de Montréal, le département culturel du Centre communautaire juif, en collaboration avec la Cinémathèque québécoise, présente *Louise l'insoumise*. Rendez-vous au 335, boulevard de Maisonneuve est) à 20 h 30. 735-5565.

■

La Chambre de commerce française au Canada organise au Ritz-Carlton, à midi, un déjeuner-causerie dont M. Bernard Lemaire, président de Cascades, sera l'invité d'honneur. Il y parlera de « la réussite d'un investissement québécois en France ». 281-1246.

■

Le CLSC de Longueuil-Ouest offre quatre rencontres sur la préparation à la venue d'un deuxième enfant. Rendez-vous les jeudis jusqu'au 5 décembre au 370, chemin Chambly. 651-9830, poste 212.

■

La famille tantrique Arica présente une soirée d'information et de méditation gratuite ainsi qu'un exposé sur les activités du centre, au 3727, rue de Mentana, à 20 h. 524-4645.

■

La fondation Jeunesse 2000 présente une soirée « Faire face » dont le thème sera le suicide, à 19 h 30 au centre Calixa-Lavallée (3819, rue Calixa-Lavallée). 844-2325 ou 844-2316.

■

Il y aura café-causerie des Amitiés Québec-Israël au centre Sheraton à 19 h 30. 934-0773.

14 novembre

par la PC et l'AP

1983: au Chili, le parti démocrate-chrétien demande la démission du président Pinochet et la dissolution de la police secrète.
1982: Lech Walesa, libéré après onze mois d'internement, rentre dans son appartement de Gdansk.
1981: la navette spatiale "Columbia" se pose normalement après avoir du abréger son vol en raison d'une défaillance technique.
1979: le président Carter ordonne la mise sous séquestre des avoirs iraniens aux Etats-Unis.
1973: mariage de la princesse Anne au capitaine Mark Phillips.
1972: le niveau de l'eau à l'extrémité est du lac Erié baisse de 1.2 mètre en raison de vents de 130 kilomètres. Par contre, à l'extrémité ouest du lac, les inondations font des dégâts atteignant les $25 millions.
1775: les troupes américaines conduites par Benedict Arnold envahissent la province de Québec.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, jeudi 14 novembre 1985

EN UN COUP D'OEIL

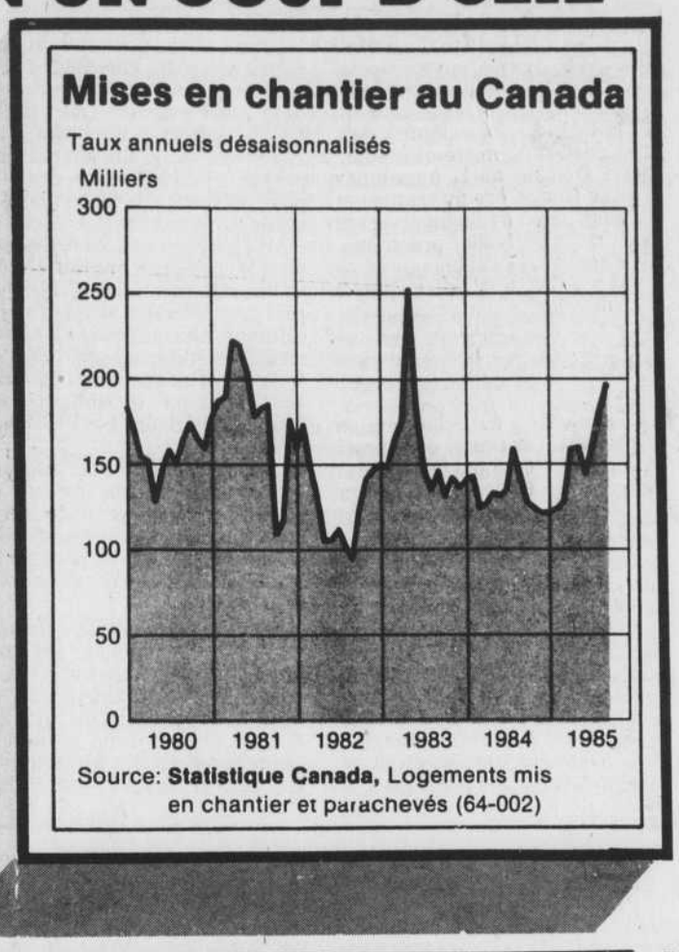

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Le holding du Groupe La Laurentienne fait $ 8 millions de bénéfices*

Le holding financier de Québec, La Corporation du Groupe La Laurentienne, a réalisé un bénéfice net consolidé de $ 8.1 millions, soit l'équivalent de $ 0.48 par action pour les neuf premiers mois de ses activités se terminant le 30 septembre 1985.

Parmi les principaux faits saillants, l'Impériale compagnie d'assurance-vie a presque doublé son bénéfice net. Le bénéfice net du secteur de l'assurance de dommages pour les trois derniers trimestres a par contre diminué par rapport à la période correspondante en 1984. Cette situation est expliquée principalement par le caractère cyclique de cette industrie et des coûts additionnels temporaires liés à la fusion de la Prévoyance et de Les Prévoyants du Canada sous la désignation de Laurentienne Générale, compagnie d'assurance Inc.

L'augmentation de bénéfice net provenant des services financiers et immobiliers est attribuée au placement dans la Banque d'Épargne, qui a connu un bon troisième trimestre en 1985, et au placement dans Yorkshire Trust, dont les résultats ont été meilleurs que ce que l'on avait anticipé. Le Fonds F-I-C a également obtenu des résultats supérieurs aux prévisions.

■ *Gaz Métro émet pour $ 50 millions sur le marché des euro-obligations*

La société Gaz Métropolitain de Montréal a annoncé hier une émission d'obligations non garanties de $ 50 millions canadiens sur le marché des euro-obligations.

Le produit net de cette émission sera utilisé pour rembourser une partie des emprunts tirés par la compagnie en vertu de son crédit à terme portant intérêt à taux variable.

■ *Inco : les coupures se poursuivent*

La société Inco Limited de Toronto a réduit son personnel de 550 personnes en vertu de ses programmes de retraite anticipée tandis que 19 autres adhéraient à son programme volontaire de réduction d'emplois.

Ces résultats sont néanmoins en deçà des attentes et la compagnie a demandé à rencontrer les syndicats. Inco se bute contre des mauvaises conditions de marché pour ses produits, particulièrement l'argent et le cuivre.

■ *American Express étend son réseau*

D'importantes acquisitions viennent d'être conclues par American Express Canada Inc. de Toronto, qui devient ainsi l'un des principaux réseaux canadiens d'agences de voyages dans le domaine du tourisme de loisir et d'affaires.

Le président-directeur général, M. Morris A. Perlis, a annoncé en effet la finalisation de l'achat de HBC Travel Ltd., qui compte 61 bureaux de voyages. Une lettre d'intention a de plus été signée relativement à l'achat de l'actif de Travel Resources (Toronto) Ltd., le premier réseau canadien de tourisme d'affaires. Les ventes de cette dernière se chiffrent à plus de $ 60 millions par an.

■ *ITT Canada vend le quart de son actif*

ITT Canada Limited a confirmé hier qu'elle avait conclu un accord de principe avec Tyco Laboratories de Exeter au New Hampshire, concernant la vente au comptant de trois unités de sa division Grinnell. Il s'agit plus précisément de Supply Sales Canada, de la fonderie de Toronto et de l'usine de Hanger. Ces unités représentent près du quart de l'actif et des ventes d'ITT Canada et environ 8 % de ses revenus.

■ *Rogers Cablesystems quitte Syracuse*

Rogers Cablesystems Inc. de Toronto a finalisé hier la vente de sa participation dans le système de câblodistribution de Syracuse, New-York, pour $ US 20 millions. Le produit de cette vente servira à rembourser une partie de la dette bancaire de la société.

■ *Amoco accélère ses travaux*

La société pétrolière Amoco Canada de Calgary a accru de $ 72 millions son programme d'injections de fluides miscibles effectuées dans le puits *Nipisi-Gilwood*, qu'elle exploite dans le champ de pétrole *Nipisi* situé à 300 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton.

Le démarrage de cette deuxième phase du programme de récupération de pétrole, exécuté en quatre étapes par Amoco, est prévu pour le mois de mars 1986. Le forage de 36 puits maintiendra en activité six tours de forage pendant tout l'hiver. Des tours de forage de service additionnelles sont aussi prévues. Elles desserviront sans arrêt environ 50 puits existants.

Les principaux participants à ce projet sont Chevron Canada (15 %), Petro-Canada Inc. (14 %), Texaco Canada Resources Ltd. (13 %) et Shell Canada Resources Limited (12 %).

Construction d'un complexe de papiers fins de $ 1.2 milliard

Le redressement de Domtar à Windsor se traduit par des retombées de $ 650 millions au Québec

JOCELIN DUMAS

La mise en place des fondations des principales installations de la nouvelle usine de Domtar à Windsor est déjà complétée. Commencés le 8 avril dernier, les travaux du programme de redressement qui nécessitera un investissement d'environ $ 1.2 milliard pour la construction d'un complexe de papiers fins entraînera l'injection de $ 650 millions dans l'économie québécoise.

« La politique de Domtar concernant le programme de redressement de l'usine de Windsor est d'encourager l'achat de biens et services au Québec, expliquait M. Gérald Gaudette, conseiller économique principal de Domtar, à l'occasion d'une rencontre de presse sur les lieux du chantier de construction. Ceci en autant, bien sûr, que les critères d'analyse soient respectés, à qualité et performance équivalentes, au niveau des prix, des délais de livraison et du service après-vente. »

D'abord réfractaire, le gouvernement fédéral s'était finalement rallié à celui de Québec ce printemps pour participer au financement du projet, ce qui en a permis le démarrage. La Société de développement industriel du Québec (SDI) a consenti à Domtar cinq prêts sans intérêt, répartis sur une période de 10 ans et totalisant $ 150 millions. Le fédéral en paiera la moitié des intérêts.

Domtar a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau des grands projets du Québec, soulignait M. Gaudette, afin de faciliter l'octroi de contrats à de nombreux fournisseurs du Québec. Certains projets ont même été scindés en plusieurs contrats afin de faciliter les soumissions d'entreprises régionales.

À ce jour, les engagements de Domtar pour l'achat de pièces d'équipement et leur installation ainsi que tous les travaux de construction, de même que les services d'ingénierie de la société conjointe Simons-Sandwell s'élèvent à plus de $ 260 millions, alors qu'ils se chiffreront à près de $ 300 millions à la fin de 1985.

Du chiffre de $ 260 millions, quelque $ 155 millions ont été dépensés pour des commandes de pièces d'équipement et de systèmes. D'autre part, les contrats accordés aux entrepreneurs dont les services ont été retenus (voir la liste ci-contre) totalisent plus de $ 50 millions. M. Gaudette estime respectivement à 84 % et 73 % les contenus canadien et québécois des équipements. Les travaux de construction ont entraîné l'embauche d'une main-d'oeuvre exclusivement québécoise tandis que 50 % des retombées par sous-traitance échoient à l'Estrie.

La mise de fonds totale pour l'achat de biens et services dans le cadre du projet représentera quelque $ 833 millions. De ce montant, on évalue à $ 650 millions les sommes qui seront injectées dans l'économie québécoise, dont environ $ 450 millions dans la seule région de l'Estrie. Un montant de $ 153 millions sera dépensé dans le reste du Canada et quelque $ 30 millions à l'étranger pour l'achat de pièces d'équipement et de systèmes qui ne sont pas offerts au pays.

Notons qu'à lui seul, le poste salaires pour les employés travaillant à la construction du complexe représentera environ $ 276 millions. À la fin du mois d'octobre, 350 personnes travaillaient pour le compte des entrepreneurs et sous-traitants, dont la majorité provient de la région de l'Estrie. Le nombre total d'employés prévu lorsque l'activité sera à son sommet en juillet prochain est de 1,000 à 1,200 personnes.

Domtar est l'un des principaux fournisseurs de papiers fins au Canada. Afin de maintenir sa position et sa situation de concurrence à l'échelle mondiale, elle a entrepris ce programme de redressement des installations de fabrication de Windsor. Les deux machines à papier de l'usine auront une capacité de production annuelle de 350,000 tonnes. Une première commencera à tourner dès 1987.

L'échelle de la production et la productvité supérieure des nouvelles installations permettront un prix de revient acceptable pour faire face aux réductions tarifaires à prévoir au cours des prochaines années. Elles se situent cette année à 8 %, mais on estime qu'elles seront nulles à la mi-90.

Complexe de papiers fins de DOMTAR à Windsor (Québec)
(liste des entrepreneurs et contrats accordés)

Services temporaires de chantier (électricité)	Poulin et Foley (Sherbrooke)
Béton	Béton Estrie (Richmond)
Contrôle de la qualité (matériaux)	J. M. Nadeau (Sherbrooke)
Sécurité du chantier	Sécuribec (Sherbrooke)
Analyse des sols	Labo S. M. (Sherbrooke)
Pavage divers	Lemay-Vican (Victoriaville)
Services d'inspection (acier)	X-Per-X (Laval)
Préparation du site	Lemay-Vican (Victoriaville)
Services d'architecture	Émile Beaulieu (Drummondville)
Fondations	Entreprises Ménard (Granby) Dorilas Grenier (Drummondville) Lemay-Vican (Victoriaville)
Acier de charpente	Québec Central (Trois Rivières) Lord Cie (Montréal) Acier Marshall (Montréal)
Plan et devis (infrastructures routières)	S. B. C. S. (Sherebrooke)
Consultations professionnelles	Urgel Delisle (St-Charles-sur-le-Richelieu) Pluritec (Trois-Rivières) Raymond Joyal & Associés (Montréal)
Bureaux de chantier	Domiciliex (Jonquière)
Toitures et revêtements	Bussières Ltée (Québec)

L'achat de la raffinerie et des stations service de Gulf sera concrétisé dès lundi

OTTAWA (PC) — L'achat de la raffinerie Gulf et de ses 675 stations-service de l'Est du pays sera de toute évidence concrétisé dès lundi prochain.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le député conservateur de Terrebonne, M. Robert Toupin, a indiqué hier que le plus important problème qui retardait encore la conclusion d'un accord, soit le contrat de raffinage de 35,000 gallons de Petro-Canada consenti à cette raffinerie, était maintenant réglé et que les autres petits détails n'étaient pas assez importants pour faire avorter les négociations.

« Il ne reste plus que l'accord formel de la ministre des Mines et Ressources, Mme Pat Carney, actuellement dans l'Ouest du pays, a souligné M. Toupin, mais je suis convaincu qu'elle sera d'accord. »

M. Toupin, membre du groupe de députés conservateurs de la région de Montréal qui tentent depuis quelques mois de sauver les 450 emplois de la raffinerie Gulf de Montréal-Est, a affiché cette attitude positive « parce que Mme Carney a indiqué, au mois de septembre, qu'elle n'était pas du tout embarrassée par cette exigence de l'acheteur et je ne vois pas pourquoi je ne lui ferais plus confiance ».

Le député conservateur a par contre refusé de divulguer le nom de l'acheteur parce qu'il considère qu'il appartient « à cette entreprise de le faire au moment qu'elle jugera opportun ».

M. Toupin a précisé qu'il ne s'agissait pas, comme le laissaient entendre des informations rendues publiques il y a quelques semaines, d'une pétrolière, mais plutôt « d'une compagnie aux reins solides intéressée à ce secteur commercial ».

« Je sais, parce que je la connais bien, que si cette entreprise achète d'abord le réseau de distribution et ensuite la raffinerie, cela ne sera pas pour la fermer dans un avenir plus ou moins rapproché », a ajouté M. Toupin.

Le montant de la transaction est d'au moins $ 300 millions « si tous les éléments d'actif de Gulf ainsi que les comptes clients sont inclus ».

Les frères Reichmann, de la compagnie Olympia and York de Toronto, propriétaire de la raffinerie Gulf de Montréal et des 675 stations-service de l'Est du pays, ont déjà promis de ne pas fermer les portes avant la fin du mois de décembre.

Le dossier est maintenant dans les mains du ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens, présentement en convalescence dans un hôpital de Toronto, et c'est probablement pour cette seule raison que la nouvelle de la transactiom pourrait ne pas être faite avant lundi prochain.

Biotech, après un exercice « turbulent », prévoit des ventes de l'ordre de $ 30 millions

PAUL DURIVAGE

L'entreprise Biotech Électronique Ltée de Lachine affirme avoir repris son sythme normal de croisière et s'attend à réaliser des ventes se situant entre $ 27 millions et $ 32 millions au terme de son nouvel exercice.

La jeune entreprise fondée en 1977 se spécialise dans l'amélioration de l'environnement ambiant. Avec une centaine d'employés, elle conçoit, fabrique et distribue des purificateurs d'air, des aspirateurs, des ioniseurs, des humidificateurs ultrasoniques et de l'équipement de contrôle de l'électricité statique.

Autre enfant du RÉA, Biotech est devenue ouverte en décembre 1984 à la suite d'une émission d'actions ordinaires de $ 7 millions. Ses actions sont cotées aux bourses de Montréal et de Toronto depuis cette date.

Son premier exercice comme société publique, au dire même du président-directeur général, M. Juergen Puetter, fut « turbulent et excitant tout à la fois ». Pour les actionnaires, ce fut à tout le moins turbulent, mais pas nécessairement très excitant.

Les nouveaux actionnaires apprirent en effet à leurs dépens ce que sont les risques d'entreprise. Le titre émis à $ 5 a monté jusqu'à $ 7 ½ avant de perdre plus de la moitié de sa valeur à $ 3 ½. Il s'échangeait récemment à $ 3.80.

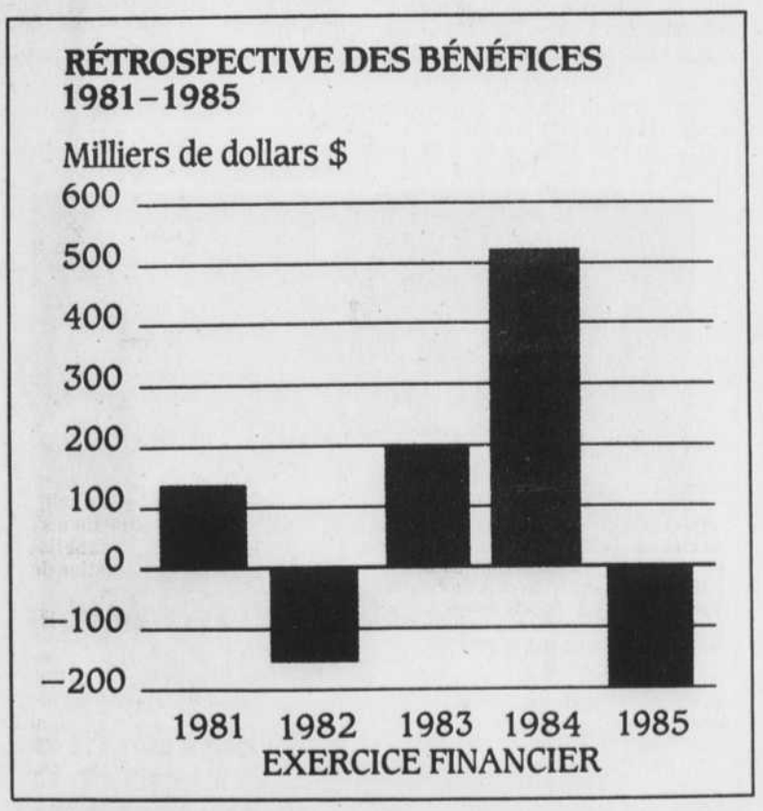

Cette chute boursière est venue à la suite d'un problème technique qui influa sur les ventes du principal produit de Biotech. Au montage, le fabricant des humidificateurs ultrasoniques Biotech a substitué un élément, sans le consentement de Biotech. Cet élément s'est révélé défectueux environ une fois sur 10. Les ventes ont donc du être interrompues et une partie des appareils furent rappelés.

Un problème ne venant jamais seul, l'entreprise a aussi souffert de ce qu'un sous-traitant canadien n'a pas livré à temps les quantités de purificateurs d'air/ioniseurs *Bionaire 500* qu'il s'était engagé à fabriquer. Ces produits étaient attendus pour la fin de l'hiver, ce qui correspond à une saison de vente de pointe pour Biotech. De plus, les ventes du nouveau purificateur d'air chauffant et ioniseur *Bionaire 750*, ont été retardées par les longues procédures d'homologation auprès des organismes canadien et américain.

En conséquence, Biotech n'a pu réaliser son objectif visant à tripler ses revenus au cours de cette période et le bénéfice net fut de $ 2.9 millions inférieur aux prévisions fai-

Voir page 14 : Biotech

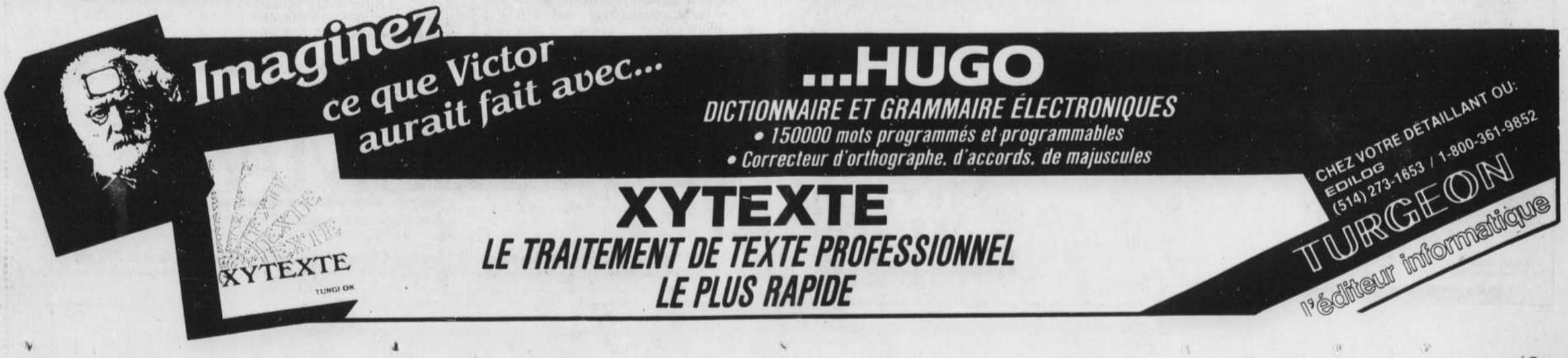

Le Rapport annuel 1985 du Fonds monétaire international

La situation sur les marchés internationaux des capitaux influe de plus en plus sur les taux de change

Tiré du *Bulletin du FMI*

Il ressort du chapitre 2 du *Rapport annuel 1985* du Fonds qu'en 1984 et au début 1985, l'évolution de la situation sur les marchés internationaux des capitaux a de plus en plus influé sur les taux de change. Comme le font remarquer les auteurs du rapport, l'intégration financière grandissante de ces marchés s'est traduite par un renforcement du rôle des transactions sur les marchés des actifs financiers dans la détermination des taux de change. Cette situation a eu pour effet de provoquer des écarts considérables et persistants entre les taux de change réels et les niveaux compatibles avec des positions extérieures courantes soutenables, qui à leur tour ont entraîné un fléchissement de la compétitivité internationale des principaux pays et une aggravation des déséquilibres des balances commerciales. Les auteurs du rapport concluent donc que cette évolution a mis en lumière le caractère préoccupant des tensions auxquelles est soumis le système monétaire international et que la recherche d'améliorations que l'on pourrait apporter à son fonctionnement suscite un regain d'intérêt.

Dans les pays industrialisés

En dépit de la persistance de la tendance à une convergence des taux d'inflation dans les principaux pays industrialisés, les taux de change de ces pays ont parfois enregistré de fortes variations en 1984 et au début de 1985. L'un des traits marquants de la période considérée est l'appréciation du dollar US par rapport aux autres grandes monnaies, appréciation qui a entraîné un affaiblissement de la compétitivité internationale des États-Unis et une augmentation sensible du déficit des transactions courantes de ce pays. Comme le font observer les auteurs du rapport, fin 1984, le taux de change effectif réel du dollar US dépassait de quelque 35 % son niveau moyen de la période 1974-83 et s'était apprécié de plus de 50 % depuis le début de 1980.

La fermeté du dollar a résulté, pour une large part, du fait que les écarts constatés ou anticipés sur le plan des politiques et des résutats économiques des pays industrialisés ont amené les opérateurs à modifier leurs préférences en matière d'actifs. Trois facteurs distincts ont influé fortement sur l'évolution des taux de change en 1984 et au début 1985. En premier lieu, du fait, partiellement, de la vigueur de l'économie américaine — notamment par rapport à celle des pays d'Europe —, les flux de capitaux vers les États-Unis sont restés importants. En outre, l'accroissement des flux d'investissement direct et des crédits bancaires à destination de ce pays a contribué à l'affermissement du dollar sur les places étrangères. En deuxième lieu, la poursuite par les États-Unis d'une politique monétaire restrictive visant à empêcher une nouvelle flambée de l'inflation s'est traduite par une tendance au maintien des taux d'intérêt intérieurs réels à des niveaux nettement supérieurs à ceux des autres pays industrialisés, entraînant ainsi une augmentation de l'attrait exercé par les actifs en dollars US. Toutefois, les écarts de taux d'intérêt en faveur du dollar diminuent considérablement depuis août 1984. Le troisième facteur ayant contribué à l'évolution des taux de change au cours de la période considérée tient au caractère divergent des orientations adoptées par les principaux pays industrialisés en matière de politique budgétaire. Il est manifeste que la France, la République fédérale d'Allemagne et le Japon ont durci l'orientation de leur politique budgétaire, alors que celle-ci est devenue plus expansionniste aux États-Unis. Si les déficits considérables du budget fédéral américain ont stimulé l'activité économique aux États-Unis et à l'extérieur, ils ont également engendré une tendance à un accroissement de la demande de crédit. En conséquence, les besoins de financement des États-Unis, compte tenu du niveau relativement élevé des taux d'intérêt réels dans ce pays, ont entraîné un transfert d'épargne de plus en plus important en provenance du reste du monde. De ce fait, les États-Unis qui avaient une position créditrice nette — estimée à $ 150 milliards à la fin de 1982 — ont actuellement une position débitrice nette.

Intégration financière et taux de change

En facilitant l'accès à l'épargne extérieure, la mobilité internationale des capitaux a permis aux pays de poursuivre une politique macroéconomique plus souple. Par ailleurs, les auteurs du rapport soulignent que les événements récents semblent montrer que les déséquilibres des transactions courantes qui en sont résultés peuvent se prolonger sur de longues périodes. C'est ainsi que les États-Unis ont accusé ces deux dernières années un déficit cumulé de quelque $ 140 milliards et il est probable que leur déficit annuel restera supérieur à $ 100 milliards au cours des prochaines années. En revanche, le solde extérieur courant du Japon est excédentaire depuis le début de 1981. Ces excédents extérieurs courants ont eu pour principale contrepartie des sorties importantes de capitaux à long terme, conférant ainsi à ce pays une forte position créditrice nette.

L'intégration financière a peut-être également entraîné une plus grande instabilité des taux de change. Si, dans une certaine mesure, cette instabilité est peut-être simplement le résultat d'un rajustement rapide à des informations nouvelles concernant la situation économique d'un pays, il ressort du rapport que les opérateurs ne prennent pas toujours leurs décisions en fonction des facteurs fondamentaux de la détermination des taux de change. Les facteurs tels que l'évaluation des risques et la perception des préférences des autres investisseurs entrent souvent en ligne de compte dans la décision d'investir dans des actifs libellés en une monnaie spécifique.

Les banques centrales sont, à plusieurs reprises, intervenues sur les marchés des changes afin de limiter la variabilité des taux de change. Si les événements récents semblent montrer que les interventions stérilisées sur les marchés des changes peuvent atténuer quelque peu les perturbations du marché, l'efficacité de ce type de mesures reste limitée. Pour les autorités, le seul moyen d'agir durablement sur les taux de change est de recourir à des mesures propres à modifier les données macroéconomiques fondamentales.

Répondant aux suggestions selon lesquelles les pays devraient imposer des restrictions aux mouvements de capitaux, de façon à ce que leur économie intérieure soit à l'abri des effets des innovations sur les marchés financiers à l'étranger, les auteurs du rapport déclarent que de telles restrictions ne constituent pas une solution et que, compte tenu de la libéralisation de la réglementation financière intérieure, une limitation des mouvements de capitaux serait vouée à l'échec et ne pourrait être mise en place que difficilement.

Politiques des pays en développement

Depuis 1982, les fluctuations des taux de change réels dans nombre de pays en développement ont tenu à l'adoption de politiques de rajustement extérieur visant, compte tenu de l'accroissement de la charge du service de la dette et de la réduction du financement extérieur, à réduire les déficits des transactions courantes. En revanche, dans certains autres pays en développement, ces variations ont été le fait de politiques dictées par des considérations intérieures — réduction de l'inflation ou stimulation de la croissance de la production réelle.

Pour un troisième groupe de pays, enfin, ces fluctuations ont été dues aux effets conjugués du rattachement de la monnaie nationale à une unité de référence et de la réticence des autorités à rajuster le taux de change nominal en fonction des différentiels d'inflation.

En 1984, environ 45 % des pays en développement ont vu leur taux de change effectif réel s'affaiblir. Toutefois, ces dépréciations ont été largement compensées par les appréciations intervenues dans les autres pays, de telle sorte que la moyenne non pondérée des taux de change effectifs réels est restée à peu près constante.

Si les modifications des taux de change ont été un élément important du processus de rajustement extérieur, un certain nombre d'autres facteurs ont également influé sur les soldes des transactions courantes. En conséquence, les avantages d'une modification du taux de change ont été parfois en partie annulés par des facteurs exogènes comme la détérioration des termes de l'échange ou la baisse de la demande extérieure d'exportations, ou encore d'autres facteurs externes comme des décisions inappropriées en matière de fixation des prix intérieurs à la production ou des phénomènes ayant perturbé et désorganisé les activités normales de production. De même, certains pays dont le taux de change réel s'est apprécié ont enregistré une amélioration de leur ratio des transactions courantes grâce à un redressement très net des soldes budgétaires et à un resserrement des restrictions en matière de change et de commerce extérieur.

Surveillance

Les auteurs du rapport évaluent l'efficacité de la surveillance exercée par le Fonds — principalement dans le cadre des consultations au titre de l'article IV — à la lumière des récents mouvements prononcés des taux de change. Il ressort clairement de cette analyse que ces écarts prononcés entre les cours des monnaies des principaux pays industrialisés ne peuvent à première vue être imputés à un manque d'efficacité de la surveillance. À ce propos, les auteurs du rapport font état de l'examen annuel de l'exercice général de la surveillance effectué en mars 1985 et à l'occasion duquel le Conseil d'administration a noté l'importante fonction qu'a assurée la surveillance, car elle a appelé l'attention des autorités compétentes sur des problèmes essentiels et a permis que ces problèmes fassent l'objet d'un examen continu. Parallèlement, les administrateurs ont cependant relevé qu'il subsistait des divergences substantielles entre les politiques effectivement suivies par certains pays membres et celles qui étaient préconisées collectivement par les pays membres du Fonds.

Les auteurs du rapport décrivent également quelques-unes des innovations les plus récentes apportées en 1984 et au début 1985 à la procédure de surveillance. Parmi celles-ci figure l'inclusion dans les derniers rapports des services du Fonds d'un exposé concernant les relations du pays considéré avec la Banque mondiale, reprenant les évaluations de la Banque sur le programme et d'autres questions de politique générale étudiées par cette institution. L'introduction d'un examen de l'évolution économique et des mesures gouvernementales récentes, en faisant référence aux conclusions des consultations précédentes, constitue une seconde innovation.

Le rapport traite également d'un autre aspect de la surveillance : « la surveillance accentuée ». Cette procédure, qui n'a pas encore été définitivement arrêtée, n'a été appliquée qu'à un petit nombre de pays. Dans tous les cas, c'est le pays intéressé qui a pris l'initiative de demander au Fonds de suivre ses politiques par des consultations plus fréquentes au titre de l'article IV. Si la surveillance accentuée a facilité la négociation d'accords de rééchelonnement pluriannuels entre des pays membres et leurs créanciers, selon les auteurs du rapport, cette procédure peut aider les banques dans leur évaluation des risques qu'elles encourent, mais ne saurait en aucun cas se substituer aux évaluations économiques effectuées pour leur propre compte par les banques commerciales, qui conservent pleinement la responsabilité de leurs propres décisions de prêts.

Liquidité internationale

Selon le rapport, l'évolution des réserves a été fortement marquée par les efforts déployés par nombre de pays pour reconstituer leurs avoirs de réserve après les pertes de réserves en devises qu'ils avaient enregistrées en 1982. La diminution d'environ 1 % du montant global des réserves internationales exprimées en DTS s'explique en totalité par la baisse de la valeur marchande des avoirs officiels en or. En 1984, les avoirs de réserve autres que l'or ont augmenté de 12 %, pour atteindre 403 milliards de DTS à la fin de l'année, ce qui correspond à un rythme de croissance annuelle de 11 % pour la période 1983-84, pourcentage légèrement inférieur à celui de 13 % enregistré au cours de la période 1973-1981. Les avoirs de réserve autres que l'or des pays industrialisés ont augmenté d'un peu moins de 10 % en 1984, tandis que ceux des pays en développement se sont accrus de près de 15 %. Les auteurs du rapport soulignent que pour nombre de pays en développement cette augmentation des réserves s'est produite en dépit d'une forte réduction de leur accès aux marchés financiers internationaux. L'évolution des avoirs de réserve autres que l'or au cours du premier trimestre 1985 fait apparaître un renversement de la tendance à la croissance enregistrée depuis 1983. Au cours de ce trimestre, ces avoirs ont en effet diminué de 17 milliards de DTS, contraction presque entièrement imputable à une baisse des réserves en devises.

Rôle des marchés financiers

Les difficultés de paiements extérieurs auxquelles font face certains des principaux emprunteurs depuis 1982 et la diminution de prêts bancai-

Voir page 15 : Rapport du FMI

Les USA et l'Europe s'affrontent à nouveau

WASHINGTON (AFP) — Un nouvel affrontement commercial entre les États-Unis et l'Europe a éclaté au grand jour avec la décision américaine d'offrir des crédits mixtes pour arracher à des entreprises françaises des marchés représentant au total $ 280 millions.

La France est spécialement visée par ces crédits parce que c'est elle qui fait obstruction dans les négociations ouvertes entre tous les grands pays industrialisés non communistes, dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDÉ), pour diminuer le recours aux crédits mixtes, a affirmé M. Draper, président de l'Exim-Bank, la banque fédérale américaine gérant le programme américain de crédits mixtes.

Les responsables américains se défendent néanmoins de vouloir déclencher une guerre avec la France à ce sujet. C'est une escarmouche, ce n'est pas la guerre, a souligné M. Draper, en précisant : « Nous voulons seulement arriver à un bon accord sur ce conflit des crédits-mixtes. »

Le ministère français du Commerce extérieur a répondu que sur ce dossier, la France ne reculera pas, et que pour chaque opération de crédit, elle rendra coup sur coup. Mais M. Draper avait déja laissé entendre que l'Exim-Bank étudiera si nécessaire les changements qu'elle pourrait apporter à ses offres de crédits, pour les rendre de toute manière supérieures aux offres françaises.

Les propositions américaines, dont M. Draper a présenté le détail mardi, contiennent déjà une part de subvention atteignant $ 69 millions. Les marchés attaqués, situés en Algérie, au Brésil, en Inde, en Malaisie et en Tunisie, sont visés par les entreprises françaises Thomson CSF, Bull et Alsthom.

L'opposition entre les positions américaines et françaises sur les crédits mixtes remonte à plusieurs années, et les Américains se plaignent du peu de progrès enregistré jusqu'à présent dans les négociations.

L'aggravation de la compétition internationale sur les marchés d'exportation a entraîné au cours des quatre dernières années un doublement du total des crédits mixtes dans le monde. Ceux-ci ont atteint $ 6 milliards l'an dernier, selon l'Exim-Bank.

◆ Biotech

tes dans le prospectus d'émission. Plus précisément, la compagnie a essuyé une perte de $ 199,000 ou l'équivalent de $ 0.05 par action ordinaire.

Le premier trimestre terminé le 31 août fut aussi déficitaire. L'entreprise a perdu $ 83,000 ou l'équivalent de $ 0.02, sur des ventes de $ 4.7 millions. En comparaison, la même période de l'année précédente avait généré un bénéfice de $ 388,000 tandis que les ventes atteignaient $ 6.2 millions.

Il est par ailleurs coutume pour l'entreprise d'essuyer des pertes au cours de la période estivale, les consommateurs étant alors peu enclins à acquérir des humidificateurs et purificateurs d'air pour leur domicile. Selon M. Harald Mueller, les résultats exeptionnels du premier trimestre de 1984 viennent du fait que de nombreux magasins, de peur que la production soit insuffisante, avaient fait des stocks de *Bionaire dès l'été.*

Tout ceci considéré, M. Mueller se voulait prudent en dévoilant au DEVOIR ÉCONOMIQUE ses projections pour le nouvel exercice qui s'étend jusqu'au 31 mai 1986. Les chiffres de $ 27 millions à $ 32 millions lui laissent une grande marge de manoeuvre. Il s'agit néanmoins d'augmentations de l'ordre de 22 % à 45 %, par rapport au chiffre de vente de $ 22.2 millions réalisé au cours du dernier exercice, lequel représente le seuil de la rentabilité.

À son avis, les impondérables auxquels l'entreprise s'est butée sont maintenant complètement résorbés et les stratégies qui ont été mises en place amélioreront les marges de profit. « Le deuxième trimestre qui se terminera le 30 novembre devrait d'ailleurs donner lieu à des résultats dont nous sommes déjà très fiers », a-t-il ajouté. Des journées froides comme nous venons de connaître lui donnent particulièrement confiance : « Plus l'hiver est froid, plus les gens sont enfermés chez eux, meilleures sont nos affaires. »

Biotech vient par ailleurs de signer une entente avec la société australienne Kemtrom Ltd. qui lui fournira une nouvelle gamme de ventilateurs d'avant-garde. La compagnie espère ainsi occuper son réseau de vente et générer des revenus additionnels durant la saison morte de l'été, de sorte à niveler son exploitation sur toute l'année.

« Pour que la concertation soit plus qu'un mot, il faut qu'elle ait été adroitement planifiée au niveau de la direction. »

Lorsqu'il fut élu maire de Longueuil, quatrième ville en importance au Québec, Jacques Finet avait derrière lui une solide expérience en administration publique; cet homme d'action était chef de service à Hydro-Québec depuis 1967.

En tant que membre de la Corporation des comptables en management, M. Finet a la conviction que la planification constitue la voie royale du succès.

«Administrer une ville est stimulant. Il faut agir aussi bien sur le plan économique que social. Le travail en équipe revêt une importance particulière car la collaboration de tous les intervenants socio-économiques est primordiale. Je suis d'avis que la concertation se planifie, comme tout autre aspect du management d'ailleurs. Savoir planifier et le faire habilement, voilà un principe solidement ancré chez tous ceux qui ont été formés à la Corporation.»

Récemment, on a modifié le titre professionnel de M. Finet. R.I.A. est devenu C.M.A. pour comptable en management accrédité. Ce nouveau sigle reflète de façon plus éloquente le savoir-faire des C.M.A.

L'ampleur des talents de gestionnaire des C.M.A. constitue un apport de taille au processus décisionnel. Et tout organisme, public ou privé, peut en tirer profit.

Les C.M.A. Des experts en comptabilité et en management.

CMA

Comptable en management accrédité

La Société des comptables en management: 555, boul. Dorchester Ouest, Bureau 724, Montréal, Québec H2Z 1B1

La législation relative au C.M.A. est en vigueur dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique, au Québec et à Terre-Neuve où la demande est à l'étude.

LE POINT DE VUE

PARADIS DES GOURMETS

Où les plaisirs de la table sont à la hauteur des plaisirs de la vue.

Le Centre Sheraton Montréal

Hôtels et auberges Sheraton Internationaux
Le service hôtelier d'ITT
1201, boulevard Dorchester ouest, Montréal, Québec H3B 2L7 (514) 878-2000

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1er janvier 1986 aux actionnaires inscrits le 29 novembre 1985.

Actions privilégiées, 5 %: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 3/4 %, série 1965: Un dividende trimestriel de 23 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7 3/4 %, série 1973: Un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7 %, série 1977: Un dividende trimestriel de 35 cents par action.

Actions privilégiées subordonnées convertibles, série B: Un dividende trimestriel de 42 cents par action.

Actions ordinaires: Un dividende trimestriel de 68 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 7 novembre 1985

Les producteurs laitiers canadiens ont failli perdre $ 36 millions

DENIS LESSARD
de la Presse canadienne

OTTAWA — Des normes fédérales trop floues, qui ont laissé entrer illégalement au pays des tonnes de poudre de lait de l'étranger, risquaient de faire perdre $ 36 millions par année aux producteurs laitiers canadiens.

C'est ce qu'a reconnu hier le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette. Alors que les producteurs canadiens paient le gros prix pour se défaire de leurs surplus sur les marchés d'exportation, le Canada acceptait à ses frontières de la poudre de lait principalement en provenance de Nouvelle-Zélande, a-t-il confirmé.

Selon lui, l'entrée de cette poudre illégale aurait pu coûter jusqu'à $ 36 millions par année ($ 3 millions par mois) aux producteurs laitiers du pays.

En forte croissance depuis juillet dernier, ces importations viennent de déclencher un resserrement des normes qu'ont à appliquer les douaniers canadiens, a précisé M. Choquette.

Profitant des bas prix du marché international, des compagnies d'alimentation canadiennes ont acheté cette poudre au tiers du prix du produit canadien que l'on doit vendre à perte aux étrangers.

Dans son édition de samedi, le quotidien *Le Soleil* levait le premier le voile sur cette « contrebande » de poudre de lait, en provenance particulièrement des États-Unis, selon le journal.

Hier, M. Choquette a précisé que, selon un importateur, quelque 1,500 tonnes de poudre chaque mois entraient illégalement au pays. « C'est fort possible », d'opiner M. Choquette.

Pour M. Richard Bertrand, du ministère des Affaires extérieures, c'est depuis le début de 1984 que les douaniers canadiens ont commencé à voir arriver cette poudre aux frontières.

Sachant qu'il est impossible de faire entrer du lait au Canada qui en a à n'en savoir que faire, les exportateurs qualifiaient de « mélange » leur poudre de lait, à laquelle ils avaient adjoint aussi peu que 5 % de sucre. « Ils contournaient la loi; des exportateurs canadiens avaient fait la même chose aux États-Unis il y a une dizaine d'année », a soutenu M. Choquette.

Ces « mélanges » pouvaient entrer au Canada sous le regard bienveillant des douaniers, qui avaient comme mandat de bloquer la poudre de lait de l'étranger. Désormais Douanes et Accise devra interdire l'entrée au pays de tous ces mélanges.

La poudre « illégale », trois fois moins chère que le produit canadien, était achetée par les transformateurs du secteur alimentaire qui l'utilisaient notamment pour la crème glacée. « Mais quand on cherche on trouve de nouvelles utilisations partout, dans la boulangerie et les mélanges à soupe », de lancer M. Rowan Lalonde, autre porte-parole de la CCL.

« Les douaniers se sont fait dire d'arrêter ce produit-là et d'être plus alertes parce que certaines personnes tentaient de contourner la loi », a soutenu M. Choquette.

Pendant ce temps au Canada les producteurs de lait industriel, dont plus de 40 % se trouvent au Québec, doivent débourser $ 5 pour chaque 100 litres de production, pour subventionner l'exportation du surplus laitier canadien.

Le Canada exporte chaque année de 65,000 à 80,000 tonnes métriques de poudre de lait. Aux prises avec d'imposants surplus, les producteurs doivent accepter de perdre $ 2,000 la tonne pour envoyer leur lait à l'étranger. La Commission canadienne du lait paye $ 2,900 pour une tonne de poudre destinée à la consommation domestique, mais une fois rendue sur le marché international, cette même poudre vaut à peine $ 1,000 en devise canadienne.

Premier colloque entre gens d'affaires japonais et québécois

Le nombre de firmes nippones passe de 87 à 139 en Ontario et recule à 23 au Québec

JEAN CHARTIER

Le nombre des firmes nippones implantées en Ontario est passé de 87 à 139 au cours des quatre dernières années, et de 84 à 106 en Colombie-Britannique, tandis qu'il reculait de 24 à 23 au Québec.

C'est pour pallier cette régression notée depuis 1981 que se tenait en fin d'après-midi hier à Montréal le premier colloque entre hommes d'affaires japonais et québécois, organisé conjointement par l'Association des manufacturiers canadiens, la Banque Nationale du Canada, le Centre du commerce mondial de Montréal et le JETRO. Presque tous les dirigeants des firmes japonaises implantées à Montréal étaient présents, de même qu'une trentaine d'hommes d'affaires montréalais ayant envisagé tout au moins des contrats avec des Japonais.

À la suite de ce colloque, LE DEVOIR a procédé au lancement du troisième numéro de son magazine économique sous le titre *Japon ltée*.

Le consul général du Japon, M. Hideo Kakinuma, a mentionné à cette occasion que le journal montréalais se joint de facto à de prestigieuses publications françaises et américaines qui ont aussi publié des numéros spéciaux sur le Japon tout récemment. Le directeur du journal, M. Jean-Louis Roy, a résumé ses impressions de voyage et s'est dit fortement impressionné par le haut niveau de scolarisation atteint par les Japonais.

Le président de l'Association japonaise de commerce et d'industrie de Montréal, M. Nohara, a précisé qu'il existe présentement six compagnies manufacturières japonaises à Montréal et 11 maisons commerciales, à quoi s'ajoute une institution financière, une compagnie de transport, quelques firmes de service, en plus des restaurants.

Les exportations québécoises vers le Japon ont régressé de $ 460 à $ 328 millions de 1983 à 1984, tandis que dans tout le Canada elles augmentaient de $ 4,721 à $ 5,628 millions. Ce sont les exportations de la Colombie-Britannique qui ont monté de la manière la plus impressionnante, soit de $ 3,374 à $ 4,219 millions.

M. Donald Béliveau, directeur du département de marketing à l'Université Laval, fait remarquer qu'il s'achemine de 700 à 800 produits du Québec vers le Japon, dans des secteurs aussi diversifiés que la nourriture, le poisson, l'équipement de forage, le matériel d'ordinateurs.

M. Béliveau rentre d'un stage de 10 mois au Japon, stage durant lequel il a étudié le marketing des Japonais, et il insiste sur le fait que les aliments représentent depuis le tout début le plus fort secteur d'exportation de produits québécois au Japon. Celui-ci représente encore 28 % des exportations, mais il est possible d'élargir l'éventail des exportations en formant le personnel qualifié qui réside sur place et se maintient en contact avec les grandes associations favorisant les exportations.

M. Hase, de la firme Shinko Canada, rappelle qu'en 1955 tout le commerce entre le Japon et le Canada se faisait de Montréal. Les échanges avaient alors lieu principalement dans le secteur textile et les représentants canadiens de ce secteur étaient presque tous regroupés à Montréal.

M. Alain Deaudelin de la firme Aren Entreprises estime que les grandes compagnies canadiennes devraient prendre la direction de leurs affaires au Japon, au lieu de s'en remettre simplement à la délégation du Québec à Tokyo et au bureau commercial du Canada. La planification des firmes canadiennes est faite à trop court terme et dépend trop des associés japonais, estime M. Deaudelin.

Un autre invité à la table ovale du conseil d'administration de la Banque Nationale, M. Jean-Paul Lussier de la firme Elemco, mentionne qu'il existe six millions d'entreprises au Japon et qu'il faut en conséquence être bien piloté parmi celles-ci. Les bureaux commerciaux acheminent 80 % des affaires au Japon. Un secteur privilégié à cet égard pourrait très bien être celui de la haute technologie.

Photo Jacques Grenier

M. Jean-Louis Roy, directeur du DEVOIR, qui profite de l'occasion du colloque pour lancer le troisième numéro du magazine économique, et M. Hideo Kakinuma, consul général du Japon.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
75 1909-1984
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval: Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil: Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

Selon l'éditeur de The Gazette

La télévision n'a pas supprimé les journaux

OTTAWA (PC) — Contrairement à ce que plusieurs avaient prévu, la télévision n'a pas supprimé les journaux, a rappelé mercredi M. Clark W. Davey, éditeur de *The Montreal Gazette*, au cours d'un colloque sur les journaux.

« Je suis plus optimiste sur l'ensemble de l'industrie que je l'étais il y a 10 ans, alors qu'on prévoyait que les gens pourraient rester assis dans leur salon et faire venir les informations sur une imprimante, a déclaré M. Davey. Cela ne s'est pas produit, du moins pas pour la masse. »

En fait, a-t-il noté, la télévision s'est fragmentée avec la pénétration massive de la câblodistribution, de sorte que les radiodiffuseurs ont dû se faire la lutte pour obtenir des contrats de publicité.

La situation a profité aux autres médias, dont les journaux, qui « réapparaissent comme le plus important moyen au pays d'atteindre la masse avec la publicité ».

M. Davey, d'un autre côté, s'est dit convaincu que l'apparence des journaux va être sensiblement la même, en l'an 2000.

Le format des journaux, a-t-il prédit, va demeurer à peu près constant au cours des deux prochaines décennies, même le contenu va changer à mesure que les éditeurs vont viser des marchés géographiques et économiques bien précis pour la publicité.

À court terme, par ailleurs, le nombre d'emplois dans les journaux va diminuer avec les nouvelles technologies, mais il va augmenter par la suite avec la hausse des bénéfices.

Malgré le succès de la restructuration de l'entreprise

Les actionnaires de Campbell Resources se montrent insatisfaits

SYLVIE VOISEUX
collaboration spéciale

(Toronto) — La Société Campbell Resources Inc. a réussi à se restructurer depuis l'année dernière afin de se sortir de sérieux problèmes de dettes, mais beaucoup des actionnaires ne sont pas satisfaits des résultats.

Ils l'ont fait clairement savoir au cours de l'assemblée annuelle de la compagnie minière qui a eu lieu cette semaine à Toronto.

« C'est une terrible situation, a dit l'un des actionnaires. Je vois la valeur de mes actions baisser de plus en plus. »

Un autre petit groupe d'actionnaires a questionné obstinément M. Richard Lister, président de Campbell Resources au sujet du rôle de la participation de la société dans Goldlund Lines Ltd. Campbell avait la responsabilité de gérer les mines de Goldlund, mais a arrêté les activités en mars dernier. Un groupe d'actionnaires de Goldlund est maintenant en train de considérer la possibilité de poursuivre Campbell en justice.

C'était la première assemblée depuis l'importante restructuration de septembre, laquelle a vu une large partie des dettes de la société et toutes ses actions privilégiées converties en actions ordinaires, d'où un importanmt effet de dilution. Les actionnaires, y compris les sociétés actionnaires de Campbell — Cemp Investment Ltd. et la Caisse de dépôt et placement du Québec —, n'ont pas eu d'autres choix s'ils voulaient que la société reste à flot.

Cependant, les petits actionnaires qui ont vu la valeur de leurs actions tomber à presque $ 3 alors qu'elles étaient à $ 15 il y a deux ans, n'ont pas perdu de temps pour exprimer leur indignation. Plusieurs étaient contre le fait que le nombre des actions ordinaires sur le marché passe de 14 millions à 25 millions, diminuant ainsi leurs intérêts. D'autres se sont plaints que Campbell n'ait gardé à son actif que de faibles revenus, tels le charbon américain, l'amiante du Québec et les intérêts dans l'or alors qu'elle a vendu Royex Gold Mining Corp., en Ontario, qui aurait pu rapporter un investissement substantiel dans l'or.

M. Lister a détourné les critiques, disant que la société était maintenant en meilleure position pour bénéficier des améliorations dans ses activités les plus importantes.

« 1985 a été une année très difficile, mais l'une de nos meilleures années en ce qui concerne notre position pour l'avenir », a dit M. Lister à l'assemblée.

Il a en outre affirmé que la société a passé en pertes et profits des biens qui n'auraient pas produit de rentrée de fonds à court terme. Cela compromet la vente de la participation de 30 % de la société dans Royex, laquelle détenait les intérêts des mines de Campbell en dehors du Québec. Royex a une part dans une mine très intéressante dans Hemlo en Ontario, mais la participation n'aurait été que de 8 %, a-t-il dit.

Le résultat des efforts de restructuration s'est traduit par un profit de $ 297,000 ou $ 0.02 l'action dans les trois derniers mois s'arrêtant au 30 septembre, le premier trimestre de l'année financière de la société, en comparaison avec une perte de $ 2.6 millions ou $ 0.27 l'action au même trimestre de l'année dernière.

L'annonce d'un revers de la situation, après des pertes au cours des neuf trimestres consécutifs précédents, n'a pas réussi à apaiser les trois actionnaires de Goldlund à l'assemblée.

Ils ont blâmé Campbell pour les problèmes de Goldlund et ont dit que Campbell, en tant qu'opérateur de la mine du nord de l'Ontario, aurait dû absorber plus de coûts. Campbell, lequel dit qu'il est créditeur des dettes de Goldlund pour 90 %, a joint une pétition pour mettre Goldlund en faillite, et cherche à recouvrer $ 3 millions. Le rapport annuel montre que Cemp a passé en pertes et profits $ 6.5 millions concernant les charges relatives à Goldlund.

Après avoir coupé radicalement ses dettes, Campbell a toujours une très grande activité dans ses holdings de cuivre et d'or (centralisés à Chibougamau), ses intérets dans le pétrole et le gaz (détenus par l'intermédiaire d'une participation de 60 % dans Inverness Petroleum Ltd. de Calgary), et ses holdings de charbon (Coal Corp. of American Inc. de Lexington au Kentucky, 100 %).

La société espère également signer un accord de copartiocipation d'ici à la fin de l'année pour exploiter les mines d'amiante à Thetford Mines au Québec. Le groupe de l'amiante du gouvernement provincial, la Société nationale de l'amiante, a un accord provisoire lui permettant de se joindre à une société dont Campbell et Asarco de New York sont les propriétaires. Les sociétés seront des partenaires limités qui dirigeront cette entreprise, laquelle a été conçue pour venir à la rescousse de l'industrie du Québec.

« Les perspectives pour l'amiante et le charbon se présentent mieux, dit M. Lister... mais seulement parce que les prix ne peuvent pas être pires dans ces secteurs touchés par la crise. » La société pourrait aussi profiter de meilleurs prix pour le cuivre, mais insiste qu'elle amortit les coûts de sa production actuelle. Les prix de l'or sont en dessous des niveaux de profits pour une pauvre production, mais Campbell dit qu'elle a compensé en réduisant les coûts et en améliorant le rendement.

◆ Rapport du FMI

res accordés à ces pays ont fortement réduit l'importance relative des banques commerciales dans le financement du déficit des transactions courantes des pays en développement. Les 34 principaux pays emprunteurs, dont les engagements représentent 70 % de la dette extérieure totale des pays en développement, ont éprouvé des difficultés à obtenir des ressources de financement sur le marché. De ce fait, en 1984, le déficit global des transactions courantes de ces pays a été entièrement financé par des dons et des flux d'investissement direct. Quand aux pays en développement pris dans leur ensemble, la majeure partie de leurs besoins de financement extérieur pour 1984 — qui, de $ 150 milliards en 1981, sont passés à $ 47 milliards — a été en grande partie financée par des dons, des investissements directs et des emprunts à long terme consentis par des créanciers officiels.

De nouvelles négociations d'accords de rééchelonnement ont été achevées en 1984, de telle sorte qu'au cours de la période 1983-84, 32 pays membres ont obtenu un rééchelonnement de leur dette extérieure vis-à-vis des banques commerciales et des institutions officielles portant sur un montant total de $ 168 milliards. Les conditions dont sont assortis les nouveaux accords de rééchelonnement se sont améliorées au cours de l'année 1984. Ainsi, la fourchette des marges qui avait été de 1 7/8 — 2 1/2 points en pourcentage au-dessus du LIBOR en 1982 et 1983, est tombée à 1 1/2 — 2 points de pourcentage en 1984. Les commissions de rééchelonnement ont également diminué et, dans certains cas, les délais de remboursement ont été allongés.

Le chapitre 2 s'achève par un examen des facteurs à prendre en compte pour évaluer la situation des réserves et le rôle du Fonds en tant que source de liquidité. Les avoirs de réserve ont augmenté quasiment au même rythme que la valeur des échanges mondiaux. Ainsi, au cours de la décennie qui s'est achevée en 1984, les ratios avoirs de réserve autres que l'or/importations sont restés relativement stables.

Hawker Siddeley Canada INC

Avis de dividende sur actions ordinaires

Avis est donné par la présente, qu'un dividende de vingt quatre cents (24¢) par action sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré payable le 10 ième jour de janvier, 1986, aux actionnaires inscrits aux régistres à la clôture des affaires le 19 ième jour de décembre, 1985.

Par ordre du Conseil d'administration
C. A. Haines
Secrétaire

Le 5 novembre, 1985
TORONTO, ONTARIO

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

8 3/4 % min. 1 000$ payé à l'échéance pour 8 mois
10 3/4 % min. 500$ payé annuellement
5 ANS

PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis.
Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 2e étage (514) 282-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec: (418) 681-0277 • Sherbrooke: (819) 564-1880 • Ottawa: (613) 563-1880
Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

Hawker Siddeley Canada INC

Avis de dividende sur actions privilégiées

AVIS est donné par la présente qu'un dividende d'un dollar et quarante trois cents et trois quarts (1.43¾¢) par action sur les actions privilégiées de la Compagnie, actions en circulation à 5¾ %, à dividende cumulatif rachetables a été déclaré payable le 2 ième jour de janvier, 1986, aux actionnaires inscrits aux régistres à la clôture des affaires le 12 ième jour de décembre, 1985 soit un dividende sur telles actions à raison de 5¾ % par année pour le trimestre se terminant le 2 ième jour de janvier, 1986.

Par ordre du Conseil d'administration
C. A. Haines
Secrétaire

Le 5 novembre, 1985
TORONTO, ONTARIO

La Compagnie Seagram Ltée

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende de vingt cents (0,20$) l'action en monnaie des États-Unis sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré payable le 13 décembre 1985 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 22 novembre 1985.

Les actionnaires peuvent recevoir le paiement de ces dividendes en monnaie du Canada ou en monnaie des États-Unis, à leur gré.

Les actionnaires résidant au Canada recevront le paiement de leurs dividendes en fonds canadiens à moins d'avoir demandé de recevoir le paiement en fonds américains, les actionnaires ne résidant pas au Canada recevront le paiement de leurs dividendes en fonds américains à moins d'avoir demandé le versement en fonds canadiens. Les actionnaires qui veulent recevoir le paiement de leurs dividendes dans l'autre monnaie offerte doivent signifier leur choix par écrit à la Companie Trust Royal, Services aux sociétés, 630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 3L5 au plus tard le 22 novembre 1985. Dans le cas des versements en fonds canadiens le taux de change sera celui qui est affiché par la Banque du Canada à midi le 22 novembre 1985.

Par ordre du Conseil d'Administration,
MICHAEL C.L. HALLOWS,
Secrétaire.

Montréal, Québec,
le 5 novembre 1985.

LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

NOMINATION

Claude Dussault, f.i.c.a., f.c.a.s.

M. Guy St-Germain, Président et chef de la direction, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude Dussault au poste de Vice-président administratif - Marketing.

M. Dussault est diplômé de l'Université Laval, Fellow de la Casualty Actuarial Society et de l'Institut Canadien des Actuaires.

M. Dussault, qui a oeuvré auprès de grandes compagnies d'assurances IARD pendant plus de dix ans, saura certes faire bénéficier le Groupe Commerce de son expérience.

Le Groupe Commerce est l'une des plus importantes compagnies d'assurances IARD au Québec.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Baisse des cours

TORONTO (PC) — Les cours ont soudainement viré à la baisse hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé qui suit l'évolution de 300 titres a chuté de 12.71 points et affichait 2772.61 au terme de la séance.

Environ 15.04 millions d'actions ont été traitées comparativement à 16.47 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Northern Telecom a perdu 1 1-8 à $45 5-8; International Business Machines 1 à $186; Hiram Walker Resources 1 à $33 3-4; Bell Enterprises 1-4 à $42 3-4 et Royal Bank 1-4 à $33 3-8. Standard Broadcasting a gagné 1 3-4 à $21 3-4; Scott Paper 1 3-4 à $23; Stuart Oil 1 1-2 à $24 1-2; George Weston 1 1-2 à $100 et Quebec Telephone 1 à $41 1-2.

Dans les mines, International Corona a cédé 5-8 à $13 1-8; Denison B 1-8 à $12 7-8 et Royal Gold six cents à 50 cents. Lac Minerals a monté de 3-4 à $33 1-4 et Giant Yellowknife de 3-4 à $20 3-4.

Dans les pétroles, Scurry Rainbow abandonne 1-2 à $24 1-2; Ocelot Industries B 3-8 à $7 et Plexus Resources 25 cents à $2.20. Poco Petroleum gagne 1-2 à $9 1-4 et Penn West Petroleum 18 cents à $1.60.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300	Aurifères	Pétrole et gaz
2772,61	90,51	9,55
12,71	4211,94	3375,43

Variations des titres	Produits industriels	Produits de consommation
334	1883,81	3802,43
353	13,96	55,73
385		

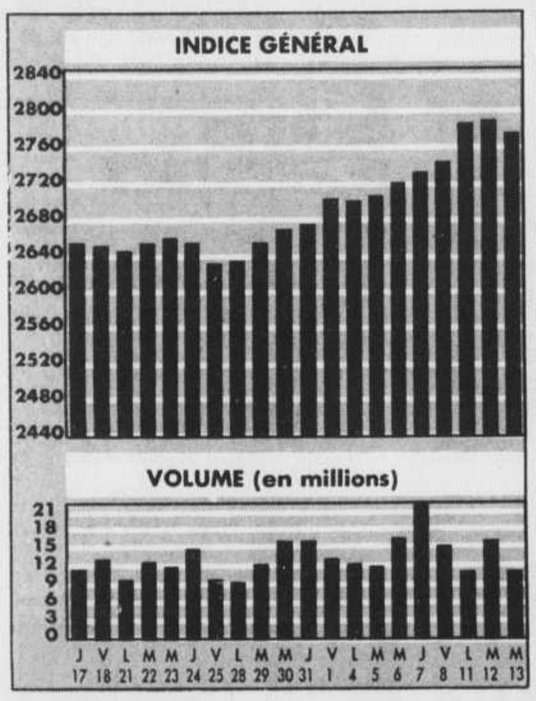

A B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1400	$18⅝	18¼	18¼	— ⅜
AMCA Int	22535	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
AMCA p	900	$25½	25½	25½	
AMCA 2 p	3850	$27¼	27	27	— ⅛
AMCA 3 p	1300	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Abatera o	2000	90	88	88	— 2
Aberford	900	$9	8¾	8¾	— ¼
Aberford w	2000	140	135	135	— 5
Abti Prce	1440	$17½	17½	17½	
Aces ATM o	950	425	425	425	+ 20
Acklands	z19	$18⅛	18⅛	18⅛	
Agassiz	300	345	345	345	+ 10
Agnico E	6900	$19⅜	19⅛	19¼	+ ¼
Agra Ind A	1000	$8½	8¼	8¼	— ¼
Agra B f	1307	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
Albany o	2000	35	35	35	
Alt Energy	35229	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Alt Enr A	3050	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
Al Enr 1125	1500	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Al Enr 775	4800	$26⅞	26⅝	26⅝	— ⅛
Alta Nat	3400	$14⅝	14½	14½	— ⅛
Alcan	77466	$35¼	34⅞	34¾	— ½
Alcan w	18125	445	425	430	— 25
Algo Cent	495	$20¾	20½	20¾	— ¼
Algoma St	7931	$20	19½	20	+ 1
AStel p	600	$26	25½	25½	— ½
Algma St B	2800	$24	23½	23¾	— ¼
Alum A	2300	$28	27¾	27⅞	— ⅛
Alum 1st p	200	$27½	27½	27½	
Alum c p	1000	$25½	25¼	25¼	— ⅛
Am Eagle o	800	165	165	165	
Am Leduc	5200	32	32	32	
Andrs WA	f12500	$14½	14½	14½	
Androk A f	500	190	190	190	— 5
Androck B	250	200	200	200	— 15
Ang CT 315	100	$37⅝	37⅝	37⅝	— ⅛
Anthes	65456	44	40	44	+ 4
Arbor B f	5200	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Argus	1000	$19⅝	19⅝	19⅝	
Args 250 p	z20	$31¾	31¾	31¾	
Argyll A f	6400	220	210	215	— 5
Asamera	26800	$13	12⅞	12⅞	
Asamera 8	3200	$28¼	28⅛	28⅛	
Asbestos	z24	405	405	405	
Asoc Porc o	1466	225	220	220	— 10
Astral A f	850	$9⅝	9½	9½	
Astral B f	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
Atco I f	4500	$10½	10½	10½	
Atco II	1650	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Atco 11½	1100	$32¾	32½	32½	— ⅛
Atco w	8250	265	260	260	— 5
Atl C Cop	400	141	140	140	— 5
Atl Shop p	200	$27⅞	27⅞	27⅞	— ½
Atlas Yk o	22500	32	31½	32	+ 1½
Augmitto o	1000	105	105	105	
Aur Res o	9000	120	120	120	
Avindo o	2000	42	42	42	+ 7
BC Rail p	8100	$27½	27	27¼	— ¼
BC Sugar A	6300	$25¾	25⅝	25⅝	
BC Sugar w	6862	400	380	395	+ 5
BGR A	4590	$7	7	7	— ⅛
BGR w	35900	29	25	26	— 3½
BMB Comp	400	230	230	230	— 9
BP Canada	1100	$31½	31¼	31⅜	— ⅛
BRISA o f	1616	$13	12⅞	13	
Bachelor	1300	320	320	320	
Banister C	6953	$10	8¾	10	+ 1⅜
Bk Alberta	650	$8½	8½	8½	
Bank BC	32872	$5	490	495	— 5
Bk BC 228	4500	$23¼	23	23¼	+ ¼
Bk BC 222	1500	$24½	24½	24½	
Bank Mtl	34911	$33	32⅝	32⅝	— ⅜
Bk Mtl 285	4250	$36⅞	36⅞	36⅞	+ ⅛
Bk Mtl 250	7150	$27⅞	27⅝	27¾	— ⅛
Bk Mtl 3p	3500	$27⅜	27¼	27¼	
Bk Mtl w	47775	$5⅛	490	490	— 10
Bk NS	199109	$13⅞	13¾	13⅞	
Bk N S 1p	8550	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Barons Oil	2700	$5¾	5½	5⅝	— ⅛
Barrick o	24296	181	178	179	+ 2
Barick w	1000	62	62	62	— 2
Baringtn o	4000	155	155	155	+ 5
Baton A f	200	$19¼	19¼	19¼	
Baton B	700	$19⅞	19¾	19¾	
Bay Mills	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Beau CA o	6300	64	61	61	— 6
BCE	122408	$43⅛	42¾	42¾	— ¼
BCE 1.80 p	600	$29⅝	29½	29½	— ⅛
BCE 2.70 p	7730	$43⅞	43½	43⅞	
Bentall 1 p	1300	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
Biotech	800	375	375	375	— 5
Blkdom o	50200	460	420	450	+ 35
Blackwod	2100	$5	5	5	+ 20
Bluesky	16945	370	365	365	
Bombdr A	100	$13¾	13¾	13¾	
Bombdr B f	1900	$13½	13½	13½	
Bonanza R	36807	390	380	380	+ 5
Bonza R w	z468	22½	22½	22½	
Bonar	200	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Bonar w	900	$7⅝	7⅝	7⅝	
Bow Valy	10167	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Bow Valy 4	2904	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Bow Vly 205	600	$26¾	26½	26½	— ¼
Bow Valy w	617	150	150	150	
Bow Vly R	3422	335	325	325	— 20
Bow VR p	3000	$24	23¾	23⅞	— ⅛
Bralorne	14800	390	385	385	
Bralor 8.75	6800	$18¼	17⅞	17⅞	— ½
Bralorn w	800	40	40	40	
Bramalea	700	$16¾	16½	16½	— ¼
Brmlea B p	1100	$26¾	26⅝	26⅝	— ⅛
Brscade p	3989	$40	39¾	39⅞	+ ⅛
Brascan A	53522	$35	34½	34½	— ⅜
Brscn 1981	2700	$26½	26½	26½	
Brkwater o	22400	$6⅛	6⅛	6½	
Bright A	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Brinco	3000	95	95	95	+ 5
Brinco p	1600	360	350	350	— 10
BCFP	21680	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
BCFP p	100	$36	36	36	
BC Res	88840	214	207	210	+ 3
BC Res p	3475	$30¼	29⅞	29⅞	
BC Phone	97896	$26	25¾	25¾	— ⅜
BCPh 4¾ p	200	$52	52	52	
BCPh 4.84	1900	$16½	15¾	16½	+ ¾
BCPh 5.15	z80	$62½	62½	62½	
BCPh 5¾ p	480	$70	68	70	+ 1
BCPh 6.80	400	$22	22	22	
BCP 7.04 p	1400	$23	22½	22½	— ¼
BCP 11.24 p	1100	$31½	31	31	— ½
Broulan	3300	124	122	122	
Bruncor	41718	$18⅞	18½	18⅞	+ ¼
Brunswk	1045	$12⅞	12⅝	12⅝	
Budd Con	1000	$30¼	30¼	30¼	+ ¼

C D

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	25837	$16⅞	16¾	16¾	
CB Pak	7500	$23½	23¼	23¼	— ½
CB Pak w	6300	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅜
CCL A	700	$16	15⅞	16	+ ⅛
CCL B f	1655	$15⅝	15¼	15¼	— ⅛
CDC Life	6000	$23¼	22¾	22⅞	— ⅛
CFCF f	1600	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
CIL	7395	$30¼	30¼	30¼	
CSA A f	7400	$5	5	5	
Cableshar	3800	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Cabre	41400	370	365	370	+ 5
Cad Frv	10300	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Cad Frv A	6200	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Cad Frv 2	4900	$11	11	11	+ ⅛
Cad Frv w	300	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Calgary 1 p	300	$26½	26½	26½	+ ⅛
Cambridg	1050	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Cmbridg w	12425	400	395	395	
Camco Inc	1400	$15⅞	15¾	15¾	
Camel O G	3600	24	24	24	— 1
Camndx o	540	68	68	68	— 2
Camp RL	28865	$32½	31⅞	31⅞	+ ⅛
Camp Res	4099	350	330	350	+ 20
Camp R w	1057	43	43	43	+ 2
Camp Soup	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Campeau f	5230	$25¾	25¾	25¾	
Cmp B	1000	$24½	24	24½	+ ⅛
Cmpeau w	200	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
CCem ex p	677	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
CCem 2 p	1500	$15½	15½	15½	
CDC f	20398	$9⅝	9¼	9½	— ⅛
CDC pr B	10096	$107	106	106⅞	— ⅛
CDC 1980	12220	$17⅞	17½	17⅝	— ⅛
CDC 1983	2650	$26⅝	26⅝	26⅝	
Can Malt	1600	$20	19¾	20	
C Nor West	2700	$25	24¾	24¾	— ¼
CanP Ent	91824	$29⅛	28½	28½	— ⅝
C Packrs	400	$34	34	34	
CPerm C p	1600	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
CS Pete f	2700	440	425	425	— 15
Can Trust	1175	$43½	43½	43½	
C Trust 11	600	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
CTrust w A	z50	$61	61	61	
C Tung	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Canadex o	500	15	15	15	— 9
CCMan X f	z50	$25¾	25¾	25¾	
CForms A f	4900	410	405	410	+ 5
C Formst B	2000	410	400	410	+ 15
CGE	z1	$61½	61½	61½	
CG Invest	200	$46	46	46	+ ¾
C Im B	413714	$40⅝	40⅛	40⅛	— ⅜
CIBC 250 p	3475	$26⅛	25⅞	25⅞	— ⅛
CIBC 2.05 p	14500	$31⅞	31¼	31¼	— ½
CIBC 35625	3650	$29	28¾	28⅞	+ ⅛
CIBC 3 p	440	$101½	101¼	101½	+ ¼
CIBC w	33400	$8	7¾	7¾	— ⅛
CIBC w A	24325	$8½	8⅛	8⅛	— ¼
Cdn Jorex	6650	340	335	340	— 5
C Lncort o	z250	10	10	10	
C Manoir	300	$10⅛	10	10⅛	
C Marconi	4300	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
CNat R	10000	20	19	19	
C Ocidl	111466	$26½	26¼	26½	+ ½
CP Ltd	354734	$17¾	17¼	17¼	— ½
Cdn Roxy	732	$5¾	5⅝	5¾	
CTr A f	111959	$9⅛	9	9	
CUtil A f	59564	$19	18¾	19	+ ⅛
C Util B	154	$18¾	18¾	18¾	— ¼
C Util 9.24	400	$26¼	26¼	26¼	
C Util 7.30	700	$23	23	23	+ ½
CUtil 2nd E	600	$26⅛	26	26	— ½
CUtil 2nd F	2700	$27¾	27¾	27¾	
CUtil 2nd G	7482	$29¼	28⅞	28⅞	— ⅛
CUtil 2nd H	98900	$23⅛	23¼	23¼	— ⅛
CUtil 2nd I	300	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
CUtil A w	13280	400	385	385	— 5
CUtil B w	27650	400	390	390	— 5
CWN G 4 pr	300	$10	10	10	
C Wrld	619	395	395	395	— 5
CWorld A p	300	$20	20	20	
CWorld 1 p	1126	$10¼	10	10	— ¼
Cnamax o	7465	480	470	480	
Canbra	500	$8	8	8	— ⅛
Cantor	5300	$7¾	7⅝	7⅝	
Cantor pr	3200	$16⅛	16¼	16¼	— ¼
Canron A	3900	$14¾	14⅝	14⅝	+ ⅛
Canterra	2075	$10	9⅞	9⅞	— ⅜
Canuc o	5000	18	18	18	
Cara	900	$17	16⅞	17	+ ⅜
Cara A f	2200	$16½	16¼	16½	+ ¼
Carena	3300	$29	29	29	
Carl OK	6125	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Carl A p	600	$25½	25½	25½	+ ½
Carl B p	850	$30	30	30	— ⅛
Carlyle o	1032	33	33	33	— 2
Carma A	1850	33	32	32	
Carolin o	3710	277	275	276	+ 6
CarA o f	z50	155	155	155	
Cascades	100	$11	11	11	
Cassidy L	1500	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Celanese	1179	$9	8⅞	9	— ⅛
Celan 175 p	215	$20½	20½	20½	+ ¾
CFd A f	179050	$5⅝	5½	5½	
Centrl Tr	6717	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Chnclr	1250	44	44	44	+ 4
Chateau A f	3550	$24¼	24	24¼	— ¼
Chvco A	2600	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Chieftan	1371	$13½	13¼	13¼	
Chieftan B	200	$48¼	48¼	48¼	+ ¼
Chrysler	459	$58⅝	58⅝	58⅝	+ ⅛
CHUM	100	$41	41	41	
Cineplex	6300	$9⅝	8⅞	8⅞	— ⅛
Cineplex p	9500	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅜
Circo Crft	900	$7	7	7	+ ⅛
Cibor A	1300	300	290	300	
Coastl A f	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Coho A	1900	265	256	256	— 14
Coin Lake	o10000	147	146	146	
Cmplx	8000	250	250	250	
Cominco	18299	$11¾	11⅜	11½	— ¼
Cominco D	1500	$28⅝	28¼	28⅜	
Cmrcl OG	22000	190	182	182	— 2
Cmplg	17300	$12⅞	12⅞	12¾	+ ⅛
Cmp Inv o	5501	315	310	315	+ 5
Comstate o	10000	35	35	35	— 5
Comtech	100	$5½	5½	5½	
Comterm	3400	185	183	183	— 5
Ctrm w	100	135	135	135	
Coniagas o	4200	$6⅜	6	6	— ¼
Con Bath A	5301	$16½	16½	16½	+ ¼
Con Bath B	606	$16½	16½	16½	+ ½
Con Bath p	440	$19½	19⅜	19½	+ ½
C Marbnr o	2000	11	11	11	+ 1
C Norex	679	290	285	285	— 20
Cons Pipe	200	$17¼	17¼	17¼	
Consoltex	500	$6¼	6¼	6¼	— ¼
C Distb A	1500	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
CDistb B f	7400	$6¼	6⅛	6⅛	— ¼
Cons Gas	7755	$26⅛	25⅞	26	
C Gas 13½	2850	$32⅛	31⅞	31⅞	— ⅛
C Gas 9¼	1200	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Con Glass	2300	$18¼	18	18	— ¼
CTL Bank	22300	$10⅛	9⅞	9⅞	— ¼
CTL A p	400	$21½	21½	21½	
Contrans A	14900	$7	6⅞	6⅞	+ ⅜
Conwest A	250	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
Conwst B f	1483	$8	8	8	
Conwst 12	z10	$28	28	28	
Cooper A f	1500	475	475	475	
Co enerco A	6700	495	490	490	— 5
Corby	182	$41¾	41¾	41¾	+ ⅛
Corby B f	100	$39⅞	39⅞	39⅞	+ ⅞
Cor Mark f	9250	370	370	370	
Core Mrk w	3200	62	60	60	— 2
Corp Food	300	$16¾	16⅝	16⅝	— ¼
C Falcon C	3750	$14⅛	14	14⅛	+ ¼
Corrido o	z325	15	15	15	
Coseka R	8006	282	275	282	+ 12
Coseka 7 p	1000	$6¼	6¼	6¼	
Costain Ltd	1000	$10⅜	10	10	— ⅜
Courvan o	z400	30	28	28	
Crain RL f	800	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ¼
Crestbrk	2800	$7¼	7	7	— ⅛
Cr Life Ap	2750	$27½	27¼	27¼	— ½
Crownx	7500	$22½	22⅜	22½	
Crownx A	f15903	$21¾	21½	21½	
Crownx 1	p12825	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Crownx 2	p 7800	$27⅛	26⅝	27	+ ½
Crnx w	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Cuvier o	2000	20	20	20	
Czar Res	10100	236	233	233	— 3
Dor Val o	1000	145	145	145	
DRG A f	1000	$11½	11½	11½	
Daon Dev	34387	475	465	470	— 10
Daon A	1000	435	435	435	
Datel o	100	100	100	100	— 5
Davidson o	2600	$5	485	485	— 27
Delour o	2500	26	25½	25½	— 1
Delhi Pac	o13000	10	10	10	
Denison A	p 2180	$13¾	13½	13⅝	— ⅛
Denison B	f21180	$13	12¾	12⅞	— ⅛
Denison p	3400	$25⅞	25¾	25¾	
Denison B	p12125	$25¾	25½	25½	— ¼
Denison w	8300	198	195	195	+ 5
Derlan	20300	$11⅞	11½	11½	— ⅛
Develcon	2200	$5⅝	5⅝	5⅝	
Dexleigh o	48721	320	300	310	
Dexligh w	28360	135	125	128	— 2
Dicknsn A	f 5856	$6⅞	6½	6¾	+ ⅜
Dicknsn B	250	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅜
Dicon Sys	8900	$7⅛	6¾	7	+ ¼
Digtech	29000	15	9½	9½	— 5½
Discovry f	490	190	190	190	
Dofasco	37273	$26¾	26½	26½	+ ¼
Dfs 235	1500	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
Dfs 260	27875	$36⅛	35¾	35¾	— ⅜
Dofor 1 p	500	$26	26	26	
Doman A	3906	275	265	270	+ 5
Doman B f	4118	195	190	195	+ 2
Dome Cda	61344	$8¾	8⅛	8¼	— ⅛
Dome Mine	56120	$12⅜	11⅝	12⅛	+ ½
Dome M	gw14600	260	250	250	+ 5
Dome M	sw92300	410	390	395	+ 10
D Pete	424075	294	283	290	+ 10
DPete A p	4928	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ¼
DPete B p	1300	$16½	16½	16½	— ⅛
D Pete w	35900	35	30	33	+ 2
D Expl fo	12434	33	32	32	— 1
D Textie	1400	$13¼	13	13	— ¼
Domtar	81602	$18⅜	18⅜	18⅜	
Domtar 225	200	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
Donohue	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Dorset o	3500	43½	43	43½	+ ½
Dover Ind	800	$25	24¾	25	+ ¼
Drm Pete	o58300	17	17	17	+ 1
Dunoil A o	500	130	130	130	
Du Pont A	15350	$25¾	25¼	25⅜	+ ¼
Durham f	4821	212	208	208	— 4
Durham w	588	66	66	66	
Dylex Ltd	z30	$17⅜	17⅜	17⅜	
Dylex A	32650	$14¾	14⅜	14½	— ¼
Dynamar	2200	71	71	71	— 4
Dynmr 105	1200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Dynamr w	z400	2½	2½	2½	
Dynex A	1100	34	34	34	+ 3

E F

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	3900	$43	43	43	+ 1
E-L Fin p	400	$43	43	43	+ 3½
Eaglet o	6000	114	110	110	— 1
Eaton A	600	$10½	10½	10½	+ ⅛
Echo Bay	52600	$17⅜	17⅛	17½	+ ½
Echo 1986 w	700	$6⅞	6⅞	6⅞	
Echo 1987 w	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Echo 1988 w	1000	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Echo 1989 w	3900	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Econ Inv p	z50	$26	26	26	
Elcthom X	1000	$7	7	7	
Elcthm Y f	2700	$7	6¾	7	
Electhom p	z25	$59	59	59	
Elks	1200	495	475	495	+ 20
Emco	25000	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Empire A f	3650	$25⅛	24⅞	24¾	+ ½
Enertec	z100	10	10	10	
Equity Svr	22085	$6¾	6⅝	6⅝	
Equity p	1000	$20¼	20⅛	20⅛	
Erickson	700	380	370	370	— 10
Evergren o	13201	34	31	31	— 3
FCA Intl	200	$21	21	21	
Fibrdg	17275	$17¾	17⅜	17½	— ¼
Fcnbrdg w	1000	$29	28	28	— 1
Fordy Res	z44	285	285	285	
Fathm Ocn	400	410	410	410	
Fed Ind A	22940	$12½	12⅜	12⅜	+ ⅛
Fed Ind II	2950	$35⅛	34⅞	35	
Fed Pion	100	$26	26	26	+ 1¼
Fidinam p	3500	$28⅝	28⅛	28⅜	+ ⅜
Fin Truco	1500	$8	8	8	
F Trsco 1p	350	$9⅜	9⅜	9⅜	
Finning A	2000	$15¼	14½	15	+ ½
Finning B f	300	$14½	14⅜	14½	+ ½
F City Fin	2700	$10⅝	10⅜	10⅜	— ¼
F Cty Tr B	400	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅝
F Cty Tr C	100	$7¾	7¾	7¾	
F Cty Tr D	200	$8¼	8¼	8¼	
F Marth A	f12500	430	425	430	+ 10
F Mar	5340	180	171	180	+ 5
F Mrcn A	2100	$7⅜	7	7	— ⅜
F Mrcn w	500	180	180	180	+ 5
Flanagan o	4000	190	180	180	— 10
Fleet Aero f	700	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Ford Cnda	638	$143	143	143	+ ½
F Knox o	1000	18	18	18	
F Sea A pr	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Franco o	22200	178	171	175	
Fruehauf	510	$22¼	22⅛	22⅛	
Futurtek o	36700	40	38	40	+ 2

G H

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	1600	$5	5	5	
Galctic o	19050	$17½	17⅜	17½	
Galctic L	4700	$12¾	12⅛	12¾	— ⅛
Galctic L w	1100	360	350	350	— 20
Galtaco	601	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Gandalf	12065	$9⅞	9⅜	9¾	+ ¼
Gaz Metr	44800	$12¾	12⅝	12¾	
Gaz 15 p	265	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
Geac Comp	13730	$7⅞	7⅜	7¾	
Gendis A	8620	$35	34½	35	+ ½
G Lease o	z50	$8¼	8¼	8¼	
GMC	3460	$95⅜	94⅝	95⅜	+ ½
Gnst f	113671	$29½	29⅛	29⅛	
Gnstar 2.35	5138	$32¾	32¼	32⅜	+ ⅜
Gstr D	134450	$28⅜	28	28⅜	+ ½
Genstr E p	3200	$26⅛	25⅞	25⅞	+ ⅛
Gnstr Fin	p12800	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Geocrude	53693	390	390	390	
Gesco Ind	500	355	355	355	
Giant Yk	2100	$20¾	19¾	20¾	+ ¾
Gibraltar	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Glamis	9300	$9⅛	9	9⅛	+ ⅜
Glenayre	1202	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Goldale A	f 24600	330	320	325	
Goldcorp f	15900	$6¾	6⅝	6⅝	
Goldcrp w	89450	32	26	29	— 3
Gld Kn	18300	430	425	425	— 5
Gld Rul	446350	189	147	180	+ 36
G Sceptr o	8500	$8½	8¼	8½	+ ¼
Gldn Ter o	2000	40	40	40	
Goldnbel o	3500	240	235	235	+ 2
Goldast o	1000	90	90	90	
Goliath G	o 11300	$9¾	9⅛	9⅜	+ ⅛
Graft G	16200	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Grafton A f	800	$15	15	15	
Grandma	2100	65	65	65	+ 3
Granduc	4600	75	75	75	
Granges o f	6628	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
GL Forest	1892	$18	18	18	
GL Nickl o	500	35	35	35	
Gt Pacific	100	$34½	34½	34½	+ ¼
GW Steel A	500	185	185	185	— 5
Greyhnd	1202	$23⅜	23	23	— ⅜
Growth I	4220	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Growth w	3600	345	340	340	
Guar Tr p	400	$19⅜	19⅜	19⅜	
Gardn MS	f 7750	$6¼	6⅜	6⅜	+ ⅛
Gard MS	w 22150	45	43	45	— 3
Gard PA f	6360	$11	10⅞	10⅞	+ ⅛
Gardn P	w 10200	145	139	142	— 3
Gulf C	165779	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Gulfstrm o	42200	125	115	115	— 5
Haley	1400	$11	10⅞	10⅞	+ ⅛
Halifax D	500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Hmrsn C p	900	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
H Can B	200	$27	27	27	— ⅛
Hardee	14500	155	150	152	+ 2
Hrding A f	4900	235	225	225	— 5
Hard Crp C	600	240	240	240	+ 10
Harris A f	23340	$10	9¾	9⅞	— ¼
Hartco	100	420	420	420	— 5
Hawker	5462	$20½	20⅛	20½	+ ¼
Hayes D	61714	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Hees Intl	50150	$22⅞	22¼	22¼	— ⅜
Hees D p	240	$25¾	25¼	25¾	+ ⅛
Hees Intl w	3750	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Helix	1200	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Heritage	z50	$21⅞	21⅞	21⅞	
Highrdg A	o17500	110	110	110	
Highwood o	1850	290	280	290	+ 5
Hollingr I	5100	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
HBay Mn s	5331	$6¾	6⅜	6⅜	— ⅜
HBay Mn	w70700	7	5	6½	— ½
H Bay Co	1724	$26⅛	25½	25⅝	— ½
HBC A p	11233	$19¼	19	19	— ⅛
HBC B p	39522	$33¾	33⅛	33½	+ ¼
Husky	119856	$10	9¾	9¾	— ⅛

I J

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ITL Ind	2100	470	460	460	— 5
ITL Ind 1p	1000	$10½	10½	10½	
ITT Can p	1725	$27¼	27⅛	27⅛	
IU Intl	800	$18½	18½	18½	+ ⅛
Imasco	26720	$25¼	24½	24½	— ¾
Imp Oil A	77009	$53⅛	52⅞	52⅞	
Imp Oil B	z3	$52⅞	52⅞	52⅞	
Inco o	4000	245	244	245	+ 5
Inco	79151	$16⅞	16½	16⅝	— ¼
Inco 10	2000	$27⅛	27⅛	27½	
Indal	1600	$18	17⅞	17⅞	+ ¼
Inland Gas	6020	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Inland G p	100	$12½	12½	12½	+ ½
Innopac	60750	$14	13⅞	13⅞	
Inter-City	43266	$16⅞	16⅝	16¾	
Inter C C p	6125	$32⅞	32½	32½	— ¼
IAmco A o	10055	180	165	175	
I Atlantis o	22500	124	122	124	+ 2
IBM	1200	$186⅜	186	186	— 1
I Corona o	20150	$13⅝	13⅛	13⅛	— ⅝
I Corona w	800	$5½	5⅜	5⅜	— ⅜
I Polaris o	3000	41	41	41	
Intl Thom	98925	$9¾	9⅛	9¼	
I Veritac o	4100	330	325	325	— 15
Intpr Pipe	9510	$45½	45⅛	45½	+ ⅛
Intrqust o	13100	33	32	33	+ 1
Intraust w	2000	5	5	5	— 1
Inverness	4700	$5¼	5⅛	5¼	
Inverns 875	1800	$16	15¾	15¾	— ⅛
Ipsco	400	$13¼	13	13	— ¼
Iron Bay T	2500	36	35	35	+ 3
Irwin Toy	772	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Irwin Toy f	z40	435	435	435	
Island Tel	611	$27	26⅞	26⅞	+ ⅛
Ivaco A f	5400	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Ivaco B	200	$18¾	18¼	18¼	— ½
Ivaco E p	z53	$26½	26⅛	26½	
Ivaco 2nd 1	800	$27⅛	27	27	— ⅛
Ivaco 2nd 2	900	$27⅛	26⅞	26⅞	— ⅛
Ivaco 2nd 4	4200	$33⅜	33½	33⅜	+ ⅛
Ivaco w	z140	$5⅞	5⅞	5⅞	
JDS A p	1800	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛
JQ Res o	z200	19	19	19	
Jamie o	8569	52	51	52	+ 1
Jannock	4618	$17⅜	17¼	17⅜	
Jannock B	1400	$13¾	13⅝	13⅝	
Janock wf 2	800	$9¾	9¾	9¾	
Jonpol	2000	90	90	90	— 5
Joutel o f	40500	31½	30	31½	— ½

K L

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	3040	120	120	120	
Keg Rest	z1	290	290	290	
Keg A f	2152	225	210	225	
Kerr Add	200	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
LFP Hld o	9700	$9⅝	9⅜	9½	+ ⅛
Labatt	40210	$31⅝	31¼	31⅜	— ¼
Lac Mnrls	34431	$33⅜	32½	33¼	+ ¾
Lacana	9500	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Laidlaw A	10700	$15⅝	15¼	15¼	— ⅛
Ldw B f	108010	$15⅜	14⅞	14⅞	— ¼
Laidlaw F	8920	$27⅝	27½	27½	
LOnt Cem	1675	$16	15¾	15¾	— ⅜
Lambda o	z15	310	310	310	
Lmbda A p	z50	265	265	265	
Lanpar	500	380	380	380	
Larder o	42500	40	32	40	+ 10
Lariat OG	500	90	90	90	
Laurasia o	500	26	26	26	+ 1
Laur Gr u	13410	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
Laur Mutl p	400	$27¼	27¼	27¼	
Lava Cap o	7800	163	155	163	+ 3
Leigh Inst	9700	290	280	290	+ 5
Lenora o	13712	95	91	94	+ 4
Liberian	433	300	300	300	
Linear T	4075	$14⅜	14	14	— ¼
Loblaw Co	24108	$23	22½	23	+ ¼
Lob Co pr	290	$30⅞	30¾	30¾	
Lch A f	122202	17	16	17	+ 1
Lochiel B	1100	35	35	35	
Lonvest	59400	$20	19¾	19¾	— ¼
Lonvest w	88675	340	320	320	— 10
Lumonics	14088	$18⅞	18½	18½	— ⅛
Lynx Can	o11000	33	32	32	+ 1
Lytton M o	8500	40	40	40	

M N

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	600	$14¼	14¼	14¼	
MDS H A	6100	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
MDS B f	5600	$15	15	15	— ¼
MICC	2100	390	390	390	
MICC A	440	$22½	22½	22½	
MICC 8⅝	1300	$19¾	19⅝	19⅝	+ ⅛
Vid-one	23350	350	330	350	+ 20
MPG w	600	275	265	275	+ 35
MSR Exp	700	340	330	335	— 5
Mcknz	5410	$20⅞	20⅝	20⅝	+ ½
Mclan H X	28660	$14	13⅝	14	+ ⅜
Mcln HY f	37220	$13	12⅝	13	+ ⅜
Macmilan	41848	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Mcmiln 200	578	$23½	23⅜	23⅜	— ½
Mcmiln 208	1400	$23½	23¼	23½	+ ⅜
Mcmiln 221	1300	$25¼	25	25	— ¼
Mcmiln 8 p	500	$24⅛	24⅛	24⅛	
Madelin o	53512	190	180	180	— 5
Magna A f	32704	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Magnetcs	6400	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Maistc Con	5900	340	335	335	
Manitoba p	3500	$28	27⅞	28	
Manville	15000	285	285	285	
Manridg o	4000	24	24	24	+ 2
Maritime f	4071	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Martim A p	500	$8⅞	8½	8½	
Markel F	1000	$5	5	5	+ 15
Mark Spnc	2400	$14¼	14¼	14¼	
Mark Wrk	f48900	262	251	260	+ 6
Mar Dmc A	235	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Mascot G	o 57332	255	245	255	+ 10
Mascot II	w10000	148	148	148	
Mass Fer	12280	330	320	320	
Mas F A	600	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Mas F B	1400	$11¼	11¼	11¼	
MF Init w	z400	59	59	59	
Maynard	4792	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
McChip	300	110	110	110	
McFinley o	800	450	440	450	+ 30
McGraw H	100	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Mc Intyre	200	$37	37	37	
Mercantil	2360	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Mercntl 2	7950	$24⅝	24½	24⅝	
Meridian	12376	330	315	320	— 10
Merland E	11604	335	330	330	— 5
Merlnd A p	300	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅜
Metalore	1575	$6	5¾	5¾	— ¼
Mdind Dty	3000	$7⅞	7¾	7⅞	— ⅛
Minrl Res	7326	250	240	240	
Mirtone	6200	110	100	110	+ 10
Mirtone A f	300	100	100	100	
Mitel Corp	22250	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Mitel 200 p	6900	$20¾	20½	20¾	— ⅛
Moffat	z2	$12½	12½	12½	
Molson A f	17924	$19½	19¼	19½	+ ⅛
Molson B	200	$19½	19½	19½	+ ⅛
Mon Inv	400	$23	23	23	+ 2
Moneco A f	636	$7⅛	7⅛	7⅛	
M City Bk	1300	$21½	21½	21½	
M Trusco	200	$16	16	16	— ⅛
M Trsco w	3170	110	105	105	— 5
Moore	16941	$27⅞	27½	27½	— ½
Morgan	26300	390	380	380	+ 5
Morgan 9½	500	$33½	33½	33½	— ¼
Morisn	11600	$8¼	8¼	8¼	
Mothers	2250	$7½	7⅜	7⅜	
Muncpl Fin	125	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
MSL p	3700	$10	10	10	+ ¼
Murphy	700	$24½	24⅜	24½	+ ¼
Muscocho	3200	350	345	345	+ 5
Musto o	2000	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
NSR Res o	25000	31	29	29	— 1
Nobisco L	25275	$28	27⅞	27⅞	
Nat Bk Can	45371	$21¾	21½	21½	— ⅛
N Bsns	103800	$25¼	25	25¼	
Nat Pete o	z300	15	15	15	
Nat Res	4000	105	102	105	+ 5
Nat Sea A	5530	$11⅝	11⅜	11⅜	+ ⅛
Nl Vg Trco	51392	$20½	20½	20½	
Nearctic o	74900	154	133	143	— 24
NB Tel 1.37	100	$17⅜	17⅜	17⅜	
N QRogln	o 2000	160	160	160	+ 2
Nfl CapA f	4420	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Nfld Cap B	z20	$7⅞	7⅞	7⅞	
Nfld LP A	1000	$18⅛	17¾	18⅛	+ ⅜
Nfld T 1350	850	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅝
Newtel Ent	1275	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
Newscop	14150	370	360	365	— 5
Nkl Ofset o	1000	15	15	15	+ 2
Noma A f	5950	$18	17⅞	17⅞	
Nor Acme	o 2500	86	85	86	— 4
Noranda	18268	$14¾	14½	14⅝	— ¼
Nor 9½	1046	$98⅝	98¼	98¼	
Nor B p	111329	$24	23½	23⅞	— ⅛
Norbasko o	2000	13	13	13	
Norbeau o	10000	15	15	15	— 1
Norcen	90903	$16	15¾	15⅞	
Norcn ord	f 39218	$15½	15¼	15⅜	
Norcen B	z25	$25	25	25	
Norcn 7¾	9550	$26	25½	25¾	+ ⅛
NC Oils	175	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
NCO 3 p	227	$23½	23½	23½	— ½
Nor Ct 260p	100	$31¼	31¼	31¼	— ¾
Nor Ct 785p	400	$24	24	24	— ¾
Nor Tel	129236	$47⅛	45⅝	45⅝	— 1⅛
NTel 21875	1300	$27⅞	27⅝	27⅞	+ ⅛
NTel 222	900	$27¾	27¾	27¾	
Northgat	18500	445	430	430	
Nthgat w	6200	225	215	220	+ 10
Northstar	15150	70	70	70	— 2
Nthmber o	15333	65	63	64	+ 4
Nthws Drg	600	$7	6¾	6¾	— ¼
NW Util p	z55	$45¾	45¾	45¾	
Nva A f	214085	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Nova E p	300	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Nova F p	400	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Nova G p	1560	$25¾	25¼	25¼	— ¼
Nova H p	100	$23⅝	23⅝	23⅝	— ⅛
Nova J p	400	$26½	26½	26½	+ ¼
Nova K p	5900	$21½	21¼	21⅜	
Nova L p	700	$29½	29¼	29¼	— ¼
Nova M p	12400	$28⅝	28⅜	28⅜	— ⅜
Nova N p	600	$28⅛	28⅛	28⅛	
Nova O p	700	$26⅞	26⅞	26⅞	
N Beauc o	5000	30	29½	30	+ 1½
Nowsco W	150	$18¾	18¾	18¾	
Nu-West-	3045	40	38	38	
NuWst sp A	3861	37	36	36	— 3
NuWst sp B	z300	31	31	31	
Nuinsco o	2300	120	115	115	— 8
Numac	6050	$13⅛	12¾	12¾	— ¼

O P

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	1314	$8⅜	8⅜	8⅜	
Oakwd A f	1612	$7	7	7	
Oakwd A p	1675	$21¼	21	21	— ¼
Okwd B p	z50	$28	28	28	
Oakwd C p	1200	$7½	7½	7½	
Oakwood w	600	$17	17	17	+ ⅛
Oakwd A w	7600	64	60	60	
Obrien o	4214	61	60	60	— 2
Ocelot B f	5310	$7¼	7	7	— ⅜
O Canada p	590	200	200	200	
Omega	4100	$7⅝	7¼	7¼	
Omnibus o	7300	295	290	290	— 4
Omnibus w	500	25	25	25	
Onyx Pete	1870	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ¼
Orbit	27730	128	126	128	
Orca o	10400	17	17	17	
Orofino o	4000	50	50	50	+ 2
Oshawa A f	6390	$34	33⅜	34	+ ⅞
Osisko o	1000	11½	11½	11½	
PCL Indust	5375	$7	6⅞	7	
PCL p	500	212	212	212	
PCsar B f	400	190	190	190	— 10
Pac Nth 6¾	100	$19	19	19	
P Nthws A	f33200	257	250	257	+ 17
P Nthwst	w 6350	90	80	90	+ 10
Pac TrOc	o 39700	250	235	235	— 11
Pac W	5300	$14¼	14	14⅛	+ ⅛
PWstrn A p	800	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Page Pet	12000	39	38	39	+ 1
Paurin A f	18700	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
Pgrn w	61500	380	370	370	— 5
Palliser o	z136	16	16	16	
Paloma P	1500	370	360	370	+ 20
Pamour	6300	$9¾	9½	9½	+ ⅛
PanCan P	43420	$35	34¾	34¾	— ¼
Paramont	700	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Parkland	2400	$12	11⅞	11½	— ½
Parlake o	14000	52	50	52	+ 2
Pathfind o	3900	135	130	135	+ 5
Pe Ben O	3000	88	85	85	— 6
Peerless	8700	$7	6¾	7	+ ⅜
Pegasus	3296	$10½	10¼	10½	+ ¼
Pegasus w	27500	42	39	39	— 1
Pembina	316	$18	18	18	— ¼
Penn W	105418	160	143	160	+ 18
Pennant o	28150	25	23	25	+ ½
Penningtn	100	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅜
PJewl A f	4350	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
P Jwl w	107275	315	280	305	+ 5
Petromet o	5000	185	185	185	
Petro Sun p	500	245	245	245	— 5
Petrox o	z300	24	24	24	
Phillips Cb	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Phonix Oil	1000	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Photo Eng	300	$20	20	20	
Pine Point	200	$20½	20½	20½	
Place GO o	100	125	125	125	+ 1
Placer	99347	$23½	23	23	+ ⅛
Placer w	40300	130	114	117	+ 6
Plcr 88 w	19950	320	300	305	
Plexus o	20300	240	220	220	— 25
Poco Pete	42666	$9¼	8⅝	9¼	+ ½
Pysr pr	850	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅛
Pominex o	26500	21	18	20	
Potash Co p	1650	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Potter A f	500	127	127	127	— 1
Powr Cor f	22500	$19⅝	19½	19½	
Pow C 2.375	150	$38¼	38¼	38¼	+ ¼
Powr Fin	2800	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
Precamb	400	495	495	495	
Princpl A f	600	$13	13	13	
Provigo	1800	$13½	13¼	13¼	

Q R

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	2500	410	400	410	+ 20
Que Tel	500	$41½	41½	41½	+ 1
Quebcor	700	$12	12	12	
Qenstk	400	265	265	265	+ 5
Qintra B o	8180	62	60	62	+ 5
Ram Pet	400	450	450	450	
Rnchm A f	300	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Rnchm B f	4600	$6⅛	6	6⅛	— ⅛
Rnchmn p	250	$25¾	25¾	25¾	+ ⅜
Rang	143000	$6	5¾	5¾	
Ranger p	see below				
Rayrock f	3250	$7⅞	7¾	7⅞	
Rea Gld o	2500	84	78	78	— 7
Redpath	2100	$14	13¾	13¾	— ¼
Redstone o	8000	28	25	28	
ReedSt I	So38672	$44½	43⅞	43⅞	— ⅛
Regional o	4050	420	405	405	— 5
Reich 1st p	100	$10	10	10	
Reich 10½	1500	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Reigate A o	8000	14	14	14	
Reit A f	3000	$26½	26½	26½	
Renable w	32500	4	4	4	
Renisanc	7265	$10	10	10	
Revistk A f	3604	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Revistk B	700	$6	6	6	
Revn Prp A	2000	197	197	197	— 3
Revnu B f	11700	110	110	110	+ 2
Rio Algom	9917	$22¾	22	22	— ¼
Rio Alto o	4350	125	123	125	+ 5
Rogers A	1536	$11⅜	11⅜	11⅜	— ½
Rogers B f	2725	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Rolland A f	1000	$18⅞	18⅞	18⅞	
Roman	2100	$12⅜	11⅞	12¼	
Rothman	4600	$32	31	31	— ½
Rothm 2p	100	$15	15	15	
Roy Bk	313335	$33¾	33¼	33⅜	— ¼
Ry Bk 1.88	2100	$24¾	24⅝	24⅝	
Ry Bk 2.75	7025	$33⅝	33½	33½	— ⅛
Ry Bk 1.45	16465	$18⅜	18⅛	18⅛	— ¼
Ry Bk w	18850	385	370	370	— 15
Ryl Gld o	5000	51	50	50	— 6
RyTrco A	26915	$22	21⅝	22	+ ⅜
RyTrco C p	200	$29	29	29	— ½
RyTrco G	p 2400	$26⅛	26	26	
Ry Trco w	14600	$7¾	7½	7¾	+ ⅜
Rovex	13350	215	205	205	— 1
Rovex p	300	485	485	485	
Ruprtlnd o	5043	8	8	8	— ½
Ruprtlnd p	1000	193	193	193	

S T

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Systm	66830	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
St Andrw o	1500	375	365	365	— 10
StL CemA f	5930	$22½	22⅜	22½	
Samuel M T	4900	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
SMT w	7450	220	210	220	+ 5
Santa M o	9000	21	20	21	+ 1
Scarboro o	13000	45	42	45	+ 3
Sceptre	11000	470	460	465	+ 5
Sceptre pr	1000	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
Scintilor o	5500	58	56	58	
Scintrex	5300	$9⅝	9¼	9½	— ⅛
Scot Paper	29076	$23	21¾	23	+ 1¾
Scot York	7900	345	335	345	+ 5
Scotts f	53875	$27⅜	27	27⅛	+ ⅛
Scotts C	17900	$27¼	27¼	27¼	
Scurry Rn	30068	$26¾	23¾	24½	— ½
Seabrit A	o 12248	194	185	185	
Seagram	97127	$60	59⅝	59⅝	— ⅜
Sears Can	84615	$11⅛	10⅞	11	+ ⅛
Seco 3.5625	400	$30½	30½	30½	
Selkirk A f	700	$20½	20½	20½	
Senlac o	4000	134	134	134	— 4
Sensor	600	345	345	345	— 5
ShawC B f	200	$11	11	11	+ ½
Shaw Ind	500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Shell Can	67316	$23¾	23½	23⅝	+ ¼
Shltr OG o	1000	50	50	50	— 5
Shergold u	4000	$6	5⅞	6	+ ¼
Sherritt	3355	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Sienna o	17500	69	66	66	+ 1
Sigma	z43	$8¼	8¼	8¼	
Silcorp A f	3400	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ¼
Siltronic	2900	275	270	275	+ 5
Siltrnic w	z100	10	10	10	
Silver Lk	o 13500	155	150	155	+ 10
Silvma o	1000	13	13	13	+ 1
Silversid o	10300	86	84	86	+ 5
Silverton o	2800	190	190	190	+ 5
Simco Eri	2300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Slater A	600	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅝
Slater B f	1050	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Slater B pr	100	$13½	13½	13½	
Slater 6 pr	200	$13	13	13	+ ½
Sobeys A f	15932	$15⅜	14¾	15	
Sogepet o	10500	70	62	70	+ 5
Sogepet w	21000	8	8	8	— 2
Sonora o	1750	$5	5	5	
Sorrel o	z1	74	74	74	
Southam	7000	$14½	14⅛	14⅜	+ ¼
Spar Aero	f 89000	$26½	25¾	26¼	+ ½
Sparton o	40500	45	41	42	— 3
Spooner	23500	22	22	22	— 1
Stan Wst o	1000	450	450	450	— 5
St Brodcst	750	$21⅞	21¾	21¾	+ 1¾
Std Modrn	18500	19	19	19	
Std Mdrn	w z500	2	2	2	
S Trstco p	700	$23¾	23⅝	23¾	+ ¼
Starrex o	45200	290	225	285	+ 65
Steep R	500	248	248	248	+ 3
Steinbg A f	1000	$31	30¾	30¾	
Stinbg 195	1800	$22¾	22½	22½	— ¼
Stnbg 29375	1800	$29½	29½	29½	
Stlco A	144779	$22	21½	21¾	+ ⅜
Stelco C p	7970	$25⅝	25⅜	25½	
Stelco D p	800	$26⅝	26⅝	26⅝	
Stelco E p	1000	$30½	30¼	30¼	— ⅜
Stelco w	39400	105	100	100	— 2
Strnd OG o	1500	375	375	375	— 5
Strhcona	6550	80	77	77	+ 2
Strathn PA	f 18000	85	85	85	— 5
Stroud o	20000	18	18	18	
Stuart Oil	500	$24½	23⅜	24½	+ 1½
Sulivan	1110	375	365	375	
Sulptro	1170	195	190	190	+ 5
Sunburst o	2000	28	28	28	+ 3
Suncor pr	880	$24¼	24	24⅛	+ ⅛
Sydney o	70003	23	18	23	+ 5
T H Res	2000	35	35	35	— 3
TIETel	1300	$9⅝	8⅞	8⅞	— ⅛
Talcorp	7500	80	77	80	
Talcorp 300	4000	240	240	240	— 5
Tara	2200	$18¼	18	18¼	
Taro Ind	100	172	172	172	— 10
Teck Cor A	400	$14⅝	14⅝	14⅝	
Teck B f	9360	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Teck F p	600	$27¼	26¾	27¼	+ ⅜
TelMet B f	300	$28¾	28½	28½	
Temagmi	1200	23	23	23	
Terra Mn	o 16841	305	280	290	— 5
Terra o	2700	66	66	66	+ 1
Tex Can	6357	$30⅝	30⅜	30⅜	+ ⅛
Thd CGIp	z50	$32¼	32¼	32¼	
Thom N A	7480	$22¾	22⅜	22½	— ¼
Thorco o	4000	12	12	12	
Tiber	1100	$5½	5½	5½	— ⅛
Timinco	z50	390	390	390	
Tintina o	z100	43	43	43	
Tiverton o	2000	63	63	63	
Tombill A	z75	145	145	145	
Tombil B f	1225	160	150	150	— 10
Tncrf R	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Tor Dm Bk	48584	$24¼	24	24⅛	— ¼
TD Bk 1.835	600	$23⅞	23¾	23¾	— ¼
TD Bk 2.375	1800	$27	27	27	— ⅛
Tor Sun	3205	$23¼	23¼	23¼	
Torstar B f	8791	$29	29	29	
Torstar 268	200	$26¾	26¾	26¾	
Torstar 170	1400	$33½	32⅞	32⅞	— ⅝
Torstar w	516	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Total Pet	16600	$22½	22	22⅛	
Total PA p	3600	$40¼	40⅛	40⅛	— ⅛
Total P w	2625	280	275	277	— 3
Traders A f	1430	$25¾	25½	25½	— ¼
Trade 4½ p	200	$50	50	50	
Trader B p	100	$23¾	23¾	23¾	
Trade 7½ p	300	$41⅝	41⅛	41⅝	+ ⅜
TrCon R A	40300	240	240	240	
TrC R p	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
Trns Mt	78225	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
TrAlt R pB	1200	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
TrAlt A	156962	$26⅞	26⅝	26¾	— ¼
TrAlta 4	z20	$53⅞	53⅞	53⅞	
TrAlta 10	300	$105	105	105	
TrAlta 2.36	900	$26½	26½	26½	— ¼
TrAlta 12	1250	$27¼	27⅛	27⅛	+ ⅛
TrAlt 14.25	1675	$29¼	29⅛	29⅛	
TrAlt 12½	3600	$30	29¾	29⅞	
TrAlt 9	5300	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
TrAlt 8.40	1900	$27¼	27	27	— ⅛
TrAlt w	87900	470	450	450	— 20
TrCon PL	86923	$22⅞	22¼	22⅜	— ⅛
TrP 1st E	900	$55¼	55	55¼	
TrP 1st F	600	$57½	57½	57½	— ½
TrP 1st I	400	$52¼	52¼	52¼	+ ¼
Trpac Res	o 3780	52	49	49	— 1
Tresr Vly	o 34600	135	125	135	
Tri-Star	4595	110	106	106	— 4
Trillium	2500	$10⅞	10¾	10¾	
Trilogy	6097	119	116	116	— 3
Trilon A	35739	$23	22½	23	+ ½
Trilon Fin	p 4000	$24⅝	24⅜	24⅜	— ¼
Trilon w	23825	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Trilon A w	73200	$5¾	5½	5¾	+ ⅜
Trimac	72465	320	310	310	
Trc 9.12	900	$23¼	23	23¼	+ ¼
Trinity Res	1000	300	300	300	
Trizec A f	258	$27	27	27	
Trizec B	520	$27½	27¼	27½	+ ¼
Trizec 3 p	1310	$10	10	10	
Trizec 4 p	2100	$26¼	26⅛	26¼	
Trizec 5 p	450	$26⅛	26	26	— ⅛
Tkho A	6000	365	360	365	+ 5
Tuckho A	w13100	117	110	110	
Tudor o	7300	$7¾	7½	7½	— ¼
Turbo	45221	50	48½	49	
Tut Ent o	4100	28	28	28	
Twin RB f	509	90	90	90	— 9

U V

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ULS Cap p	2200	$27¼	27¼	27¼	
Ulster P	o 92193	178	171	171	— 4
Unican S	3600	$20⅝	20½	20⅝	+ ½
Unicorp A f	1100	$7¾	7¾	7¾	— ½
Unicorp B	600	$8¼	8	8¼	— ⅛
Unicorp 10	100	$21½	21½	21½	— ⅛
Unicorp .80	200	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Unc 117	5800	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Unicorp w	600	150	150	150	— 10
UniRes A f	3000	116	116	116	
UniRes b	1700	123	123	123	
Un Carbid	300	$13	12¾	13	+ ¼
U Entprise	13612	$12¼	11⅞	12	+ ⅜
UGas 6 pr	100	$36¾	36¾	36¾	+ ⅜
U Gas 1438	3475	$24¼	23½	23½	— ½
U Cdn Shar	600	$9¼	9¼	9¼	
U Canso	16549	65	65	65	
Un Corp	200	$34¾	34½	34½	
Un Corp 63	z30	$16⅜	16⅜	16⅜	
U Keno	3400	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
U Siscoe	4500	92	90	90	— 5
US Steel 1p	7650	$27	26¾	26⅞	+ ⅛
Un Tire	1000	130	130	130	
Un Wburn	2220	$16¼	15⅞	16¼	+ ⅜
VS Serv	635	$24¾	24¾	24¾	
Value Inv	4200	$11	10⅞	11	+ ⅛
Value p	1300	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Value w	18800	435	415	430	— 5
Van Der	300	435	435	435	+ 10
Vedron o	6000	76	75	76	
Versti A f	89538	345	325	330	— 10
Versti Cl B	5621	360	340	340	— 10
Versti Cor p	350	$11⅜	11¼	11⅜	
Versti 2625	1123	$21⅞	21¾	21¾	
Vestgron	100	425	425	425	— 10
Vulcan Ind	6200	255	235	255	+ 15

W X

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	900	$9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
Waddy o	1000	118	118	118	+ 6
Wajax A	1720	$15¼	15	15¼	+ ¼
Walker R	99789	$34¾	33¾	33¾	— 1
Walker 7½	78773	$30⅝	30⅛	30⅛	— ⅛
Walker 9½	5450	$30½	30	30	— ⅛
Wlkr 14.16	2200	$28	27⅞	28	+ ⅛
Walker w	18400	385	345	350	— 30
Wlkr 1988	w59241	$5⅛	480	485	— 40
Walwyn	6500	245	235	235	— 10
Wardair	2150	$20½	20	20	— ½
Wrintn	2400	71	70	70	— 2
Weldwod	1200	$16¼	16¼	16¼	
Westar A p	1400	$26⅛	26	26	— ⅛
Wstburne	8780	$17⅞	17⅝	17⅝	+ ⅛
Wcoast T	7983	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Wcost 8¼ p	5350	$28¾	28⅝	28⅝	— ⅛
Westfield	4600	147	146	147	+ 1
Westfort o	5000	6	6	6	— 2
Wstgr	10500	73	72	73	— 2
Wstgro B p	900	470	470	470	+ 15
Westmin	9337	$12½	12¼	12⅜	+ ¼
Westmin p	725	$27¾	27½	27½	— ¼
Weston	3245	$101½	99	100	+ 1½
Wharf	13300	250	246	248	— 2
Whonak A f	8712	420	415	415	— 5
Wilanour o	10800	63	58	63	+ 2
Wilshir E	o 14500	50	45	50	+ 1
Woodwd A	82030	$7⅝	7⅜	7⅜	— ⅛
WEqite A f	1700	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
WEqute I	w z200	41	41	41	
WEqu II	w 12200	130	125	126	+ 1
X Cal o	32500	74	69	72	+ 2
X Cal w	78500	15	12½	14	+ 2
Xerox	3000	$19½	19¼	19¼	
Xerox w	5900	235	225	235	+ 20
Yk Bear	3600	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
Ykshire 185	400	$20	20	20	
Zavitz	5000	160	159	160	+ 2

Partially Paid Shares

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BrTel odr 9	350	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
CDC I R	96500	460	435	435	— 25
Placer I R	13000	$10⅝	10	10½	+ ⅜
Texaco I R	6750	$13⅞	13¼	13⅞	+ ⅛

Partnership Units

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lehndorff	400	$7¾	7¾	7¾	+ ½
Lepage un	200	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Lepag un w	2000	70	70	70	

Trust Units

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Perm un	794	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
FPT u	18600	$16¾	16⅝	16¾	
Rnb Gold U	6000	42	41	41	— 2

Traded In US Funds

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alum B	1900	$27	26⅞	27	+ ⅜
Alum d pr	100	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Bow Vly 200	1700	$23⅝	23½	23½	— ½
Gulf Can	2100	$14¾	14¾	14¾	
Mercntl 1	1150	$26¾	26⅝	26⅝	
Ranger p	1000	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
RyTrco D p	1500	$29	29	29	+ ¼
Seco 3.22 p	600	$30½	30⅜	30½	
Stinbg 2875	2200	$28½	28½	28½	

NEW YORK

Le marché se calme

NEW YORK (AFP) — Les prises de bénéfice ont pesé sur Wall Street hier dans un marché bien plus calme que la veille.

L'indice des industrielles s'est établi à 1,427.75 en baisse de 5.85 points après avoir brièvement passé, à la mi-séance, son record de mardi.

Quelque 110 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 1,002 contre 560. 442 titres ont été inchangés.

Les analystes n'ont décelé aucune information susceptible de changer l'état d'esprit des investisseurs et ont conclu que le marché marquait une pause après les avances de plus de 77 points enregistrées depuis le 28 octobre.

De leur côté, les firmes de courtage ont noté que la demande, précédemment concentrée sur les valeurs vedettes composant l'indice des valeurs industrielles, s'est étendue aux titres secondaires.

Upjohn a cédé 4 1-8 à 126 1-4. Walt Disney a perdu 2 1-4 à 95 3-4. Merk est tombé de 1 7-8 à 120 7-8.

Woolworth qui a annoncé des bénéfices sensiblement accrus au troisième trimestre, a progressé de 1 1-8 à 55 7-8. American Cyanamid a gagnr 1 3-4 à 56 1-2. Ford est monté de 7-8 à 49.

Parmi les valeurs canadiennes échangées, Alcan a perdu 3-4 à $25; Canadian Pacific Ltd 1-8 à $12 5-8; Inco 1-4 à $12 1-8; Northern Telecom 1 à $33 1-8 et Seagram 1-4 à $43 3-8. Dome Mines a monté de 1-4 à $8 3-4 et Ranger Oil de 1-8 à $4 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
1427,75	679,89	164,80
5,85	4,22	0,52

Variations des titres	S & P 500	NASDAQ OTC
1002	197,10	303,85
442	0,98	0,56
560		

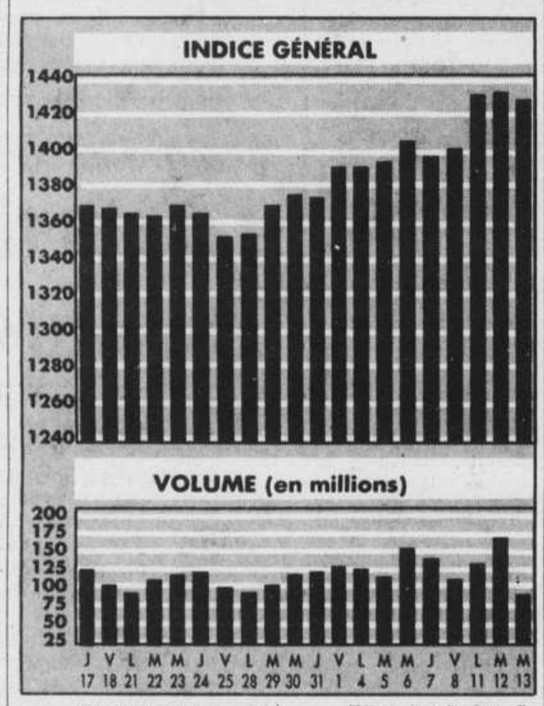

A B

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMR	7	4736	42¾	42⅛	42⅞	— ⅜
ASA	..	x769	36¼	34⅞	34⅞	— ⅜
AbtLab	16	1922	u62	60¾	61¼	.....
Acme Cl	..	152	11¼	10⅞	11⅛	+ ⅛
AdaEx	..	124	18	17¾	17⅞	— ⅛
Alcan	48	894	25⅝	25	25	— ¾
Alex Alx	..	394	32⅜	31⅞	31⅞	— ½
Alleg Cp	22	57	85½	84¼	84¼	—1½
Alg Inf	..	2836	26⅝	25	26	+ ⅞
Alla Pw	9	743	32⅜	32⅛	32¼	— ⅛
AllenG	12	51	23¼	22¾	22⅞	— ⅜
AldSgn	9	4779	44⅞	44	44⅜	+ ⅜
Allis C	..	204	3⅞	3½	3¾	+ ⅛
Alcoa	32	3117	34⅞	33¾	33¾	— ⅜
Amax	..	1181	12	11⅝	11⅞	— ⅜
AmHes	25	1790	30⅛	29⅝	29¾	— ½
ABrand	8	1908	59½	58⅞	59¼	.....
A Bdcst	20	6357	119⅝	119	119½	+ ¼
Am Can	13	510	60⅞	60½	60⅞	+ ⅛
A Cyan	16	5403	u57½	54¼	56½	+ 1¾
AEI Pw	9	4956	23⅛	22⅞	22⅞	— ¼
AmExp	15	7947	48⅝	47¾	47⅞	—1
AGn Cp	9	1885	33¾	33¼	33¼	— ½
AHome	12	2296	60	59⅜	59⅝	— ½
AHosp	16	1574	47⅞	46⅝	47½	+ ¾
Amrtch	9	935	98¾	97⅝	97⅝	—1
Am Mo	..	6986	2¾	d 2¼	2½	— ⅛
AmStd	11	2365	33¾	33	33⅛	.....
AT&T	15	13234	21⅞	21½	21½	— ½
Ametek	15	82	24⅞	24⅛	24⅛	— ½
Amoco	9	2325	67⅛	66½	66¾	+ ¼
AMP	28	4214	33½	32⅛	32⅝	— ½
MRCEP	⅛⅛	¼?¼	¼¼½	22	22⅜	+ ⅜
Apache	11	150	12	11⅞	11⅞	— ⅛
Armco	..	524	9	8¾	8⅞	— ¼
ArmsRb	9	156	14⅜	14¼	14⅜	— ⅜
Arm Win	10	2385	u40½	39¾	40⅛	+ ⅜
Asarco	..	230	17	16½	17	+ ¼
Ashld O	9	x79	35⅞	35⅜	35⅞	.....
Atl Rich	..	2575	65⅛	64⅞	65	+ ¼
AtlasCp	..	35	12¾	12⅜	12½	.....
Avon	14	3736	27⅞	27½	27⅞	+ ¼
BkrIntl	14	310	17¼	16⅞	16⅞	— ¼
BaldwU	..	421	1¼	1⅛	1⅛	— ⅛
BaxtTr	55	19828	13⅜	12⅞	13¼	+ ¼
BeatCo	9	30408	45¾	44¾	45⅜	+1
BelHow	11	2066	32⅞	31⅝	32¼	— ¾
Bell At	9	1026	98	97⅜	97¾	— ⅜
BCE	..	84	31¼	31	31⅛	.....
BellSou	9	4728	44¾	44⅛	44¼	— ⅛
Benfl Cp	12	823	46¾	45¼	45⅞	—1⅛
Beth Stl	..	1192	15	14⅝	14¾	— ¼
Black D	17	9355	20⅜	19⅝	20	— ¾
Blk HR	15	273	34	33¼	33½	— ¾
Boeing	14	4096	48¼	47¾	48	+ ⅛
Bois Cas	24	1861	44	43⅜	43½	— ½
Borden	12	1970	44¾	43⅞	44⅛	+ ¾
Borg Wa	11	1370	21⅞	21½	21⅞	— ⅜
Bowater	9	1449	23⅞	23	23	— ¼
BristM	16	3603	62⅞	61	61⅞	—1⅜
Brit Pt	8	244	31⅜	31⅛	31¼	— ⅛
Brwn Gp	22	425	u34⅞	34	34⅛	+ ⅜
BrwnF	19	285	u57⅝	56½	56½	— ⅝
Brnswk	9	1077	40	39¼	39¾	+ ½
Burl Ind	72	970	u31⅞	31⅛	31½	+ ¼
Brl Nth	9	1140	66¾	65⅞	66¾	+ ⅛
Burndy	38	291	11¼	10¾	10¾	— ⅜
Burrgh	12	1156	58¾	58⅛	58½	+ ¼

C D

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	..	846	19½	19⅜	19½	+ ⅛
CBS	21	2834	119½	115½	119½	+1½
CPC Int	17	665	51	50⅝	50¾	— ⅛
CSX	10	2233	27¾	27⅛	27⅞	— ¼
Callhn	..	103	20⅜	19¾	20	— ⅛
CRLk	..	385	23½	23	23	— ⅛
Comp Sp	15	1019	45¾	44¾	45¼	— ¼
CdPac	..	2364	12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
CanPE	11	97	21⅞	20¾	20⅞	— ¾
Caring	..	10	9½	9½	9½	— ⅛
Cart Wl	13	251	46¼	45½	45¾	— ⅛
CatrpT	..	2913	37⅞	36⅞	37	— ¾
Celanse	11	231	133½	132⅝	133	+ ⅛
CeMPw	107	221	13	12⅞	12⅞	— ⅛
Chmpln	..	1482	23⅜	22⅞	22¾	— ⅝
Chase	5	1246	61½	61	61⅜	+ ⅜
Chevrn	9	2822	38⅛	37¾	37¾	— ⅜
Chk Full	258	121	8	7¾	7¾	— ⅛
ChrisCr	611	29	55¼	54⅞	55	— ½
Chrysir	3	4834	u42⅞	41⅝	42¼	.....
Citicrp	6	5461	46⅞	46	46	— ⅜
CleveEl	7	914	23¾	23	23¼	+ ¼
Clorox	13	862	46⅛	45¾	45⅞	— ⅛
Cluett P	20	1465	39	38¾	38⅞	.....
Coastal	11	418	33¼	32⅞	33	+ ⅛
CocaCl	15	2350	u77½	76⅜	77⅜	+ ¾
Coleco	..	990	19⅞	19⅝	19⅝	— ⅛
ColgPal	48	15261	30⅜	30	30⅛	+ ⅛
Col Aik	9	210	26¼	25¾	26	— ⅛
ColGas	..	1773	37⅝	36¾	37¼	+ ¼
CmbEn	..	920	29¾	29	29⅛	.....
CmwE	6	3642	29¼	28⅞	29¼	+ ¼
Cmsat	10	600	32	31½	31¾	— ¼
Compgr	9	45	26	25⅜	26	+ ⅜
Comp S	13	580	29¾	28⅞	28⅞	— ⅜
Con Ed	8	1380	35⅞	35⅜	35½	.....
Cns NG	9	446	44¼	43⅝	43⅞	.....
CntlCp	41	1788	47¼	46⅞	47	— ⅛
Contlll	14	156	7⅜	7⅛	7½	.....
Contlll rt	..	193	2	1⅞	1⅞	.....
CtData	..	1825	17⅞	17⅝	17⅞	+ ¼
Coopr	16	365	39⅜	38⅞	38⅞	— ⅛
Crane	11	180	38¼	37¾	38	+ ⅛
Crn Ck	12	187	77¼	76	76¼	+ ⅛
CrwZel	..	1991	41⅞	40¾	41¼	.....
Curt Wr	17	10	36⅜	36	36	— ⅜
Dart Kr	13	2861	40¾	39½	39¾	— ⅞
Data G	48	646	44⅜	44	44⅛	.....
Datpnt	..	324	5⅝	5¼	5½	+ ¼
Deere	41	3197	27⅜	27	27½	+ ½
DeltaA	7	3348	40⅜	39⅜	39⅞	— ¾
DenMf	13	62	22¾	22¼	22¾	+ ¼
DeSoto	11	48	34⅞	33¾	34	— ⅜
Dexter	13	93	23¼	22⅞	22⅞	— ¼
DiamS	..	4653	15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Digital	19	3694	117¼	116⅜	116⅜	— ⅞
Disney	52	1219	97¾	95⅝	95¾	—2⅛
Divrsln	3	39	5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Dome	..	1821	9	8½	8¾	+ ¼
Dow Ch	16	4145	39	38½	38½	— ⅜
Dravo	..	170	14¾	14⅜	14⅜	.....
Dresr	16	1480	18⅜	18⅛	18½	.....
duPont	17	2417	63¼	62½	62⅞	+ ⅛
Duq Lt	8	697	16⅞	16½	16½	— ⅛

E F

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	19	867	37½	37	37¼	— ⅜
EastAir	6	4114	6⅞	6⅝	6⅝	— ¼
Eas Kod	14	5015	46⅛	45½	45¾	— ½
ElecAs	14	28	5	4¾	4¾	— ¼
EmrsEl	13	796	72⅜	71⅞	72⅛	+ ⅛
Emhart	10	267	29⅜	29⅛	29¼	+ ¼
Equfx	20	26	34½	34¼	34½	+ ⅜
Ethyl	15	2491	u26⅜	25¼	26	+ ⅞
ExCelo	11	51	42⅜	42⅛	42¼	— ⅜
Exxon	9	5444	54	53	53¼	— ⅜
FMC Cp	34	1980	70½	68	68	—2½
FPL Gp	8	1279	26¼	26	26⅛	— ⅛
Fairchd	..	151	10¾	10½	10½	— ¼
Feders	8	40	4⅞	4¾	4¾	— ⅛
Firestn	14	415	19¾	18⅞	19	— ⅜
Fluor	..	1927	15⅛	14⅝	14⅞	+ ¼
FordM	4	17301	49¼	47¾	49	+ ⅞
Frueht	6	643	21¾	21⅜	21⅜	— ⅜

G H

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	13	1487	46⅞	45¼	45½	— ¾
GCA	..	2214	7	6¼	6⅝	+ ½
GEO	..	34	4	3¾	3¾	— ¼
GTE	8	3779	42½	41¾	41⅞	— ⅜
GnCorp	35	518	63	61⅞	61⅞	—1¼
Gn Dyn	7	728	69	68⅝	69	.....
Gen El	12	7270	63⅞	62⅞	63⅜	+ ¼
GnInst	..	1385	16¼	16	16	— ¼
GMot	6	7864	69½	68⅝	69	+ ⅜
GPU	8	535	15½	15¼	15⅜	— ⅛
GenRe	99	434	98⅛	96	96	—1⅞
GnSignl	11	593	41	39⅞	40⅛	— ¾
Genst .20	..	446	21½	21¼	21¼	.....
Ga Pac	94	1467	23¾	23	23⅜	— ½
Gillette	13	465	68⅜	67⅞	68⅜	+ ⅜
Goodrch	..	223	32⅜	31⅞	32	— ¼
Goodyr	7	1271	27⅞	27⅜	27¾	— ⅛
Gould	..	2893	32⅜	31¾	32	+ ¼
Grace	12	1739	40⅜	39½	40	+ ⅜
Gt AP	8	468	19⅜	19	19¼	— ⅛
GtWFin	7	2209	29⅛	28¾	29	.....
Greyhd	12	3694	31	30¼	30⅝	— ⅛
Grum	11	538	30⅜	30	30¼	+ ⅛
Glf Wst	13	2287	43⅛	42⅞	43	— ⅛
GulfRs	..	55	15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Gulton	10	66	21⅜	21	21	— ⅛
Halbtn	13	2416	26⅜	26⅛	26½	+ ¼
Hanna	23	49	19⅛	18½	18⅞	— ½
HeclaM	..	652	15¼	15	15	— ⅛
Heinz	..	1249	30½	29⅞	30⅜	+ ⅜
HeineC	19	75	20⅞	20½	20⅞	— ½
Hercul	14	990	38⅜	38¼	38¼	— ⅛
Hershy	14	347	50⅜	50	50⅜	+ ⅛
HewlPk	16	3844	33	32½	32¾	— ¼
Hilton	14	178	66⅜	65¾	65¾	— ⅛
Hitachi	..	207	33⅜	33¼	33⅜	+ ⅛
Holiday	12	556	55¾	55¼	55⅝	+ ⅛
Hmstke	69	1163	23⅛	22⅛	22⅞	+ ½
Honwell	16	1188	64¾	64¼	64⅜	— ⅛
HousInt	10	1561	40⅜	40	40	— ⅜
Houlnd	7	1967	28⅝	28	28⅛	— ¼

I J

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	16	2570	37⅝	37¼	37½	— ⅛
ICN	73	254	11	10¾	10⅞	— ⅛
ICN pf 2.70	..	7	28	28	28	.....
INA In	..	14	17½	17⅛	17½	+ ⅛
ITTCp	11	4296	34⅜	33⅝	33¾	— ⅜
INCO	..	1065	12¼	12	12⅛	— ¼
IngerR	16	187	53⅝	52⅝	52⅝	— ⅜
Interco	13	123	68⅛	68	68	— ⅜
IBM	14	14042	135⅞	134⅜	134⅞	— ⅞
IntFlav	19	1545	35⅝	35¼	35⅝	+ ⅞
IntHarv	..	1987	7⅝	7½	7¾	— ⅛
IntMin	11	1540	39¾	39⅜	39⅝	+ ⅜
IntMult	12	218	39½	37½	39½	+1¼
Int Pap	..	1764	47¼	46⅞	46⅞	— ⅜
Int Gp	14	99	43	42⅛	43	+ ¾
IpcoCp	9	60	12⅜	11⅞	12¼	.....
JohnJn	15	8122	49¾	48⅞	49⅜	.....
JoyMfg	15	187	23½	22¾	23¼	+ ¼

K L

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	9	1508	17	16¾	16¾	— ¼
K Mart	10	3533	34¼	33⅜	33⅜	—1
KaisAl	..	1314	15⅛	15⅛	15⅜	.....
KaufBr	6	319	16	15¾	15⅞	+ ⅜
Kellogg	16	777	70⅜	69½	70⅜	+ ⅜
KerrM	25	2027	35½	34⅞	34⅞	+ ⅛
KimbCl	11	399	62⅛	61⅜	61½	— ½
Kopers	542	501	16⅝	16⅛	16⅜	.....
LTV	..	1175	5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
LTV pfB2.29i	..	168	12⅛	12⅛	12⅛	.....
LTV pfC3.94i	..	129	33¾	33⅛	33⅛	— ⅛
LTV pfD.94i	..	36	9	8¾	8⅞	— ⅛
LearSg	9	80	48⅛	47¾	48	— ⅛
LeaRnl	16	16	18	17¾	18	+ ½
LeeEnt	19	27	42¼	42	42	— ½
Lilly	14	1385	u100¼	98¾	99½	.....
Litton	12	2499	85⅛	83⅞	84⅞	+ ⅞
Loews	9	2727	50⅜	49¼	49½	—1⅛
Loral	18	486	35⅜	35	35	— ½
LLand	11	434	36¾	36⅛	36¼	+ ⅛
Lukens	14	162	13⅜	13⅛	13¼	.....

M N

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	34	4036	54⅞	52⅞	53⅛	+ ½
MGM UA	..	237	26	25⅞	25⅞	.....
Macml	17	95	34⅜	34	34	— ¼
Macy	17	11051	62⅞	61½	61¾	—1¼
viManv	..	174	5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
MarMid	7	125	35⅜	35	35	— ⅛
MrshM	19	215	80¼	78½	79½	— ⅛
MartM	9	1421	34⅞	34⅜	34½	+ ⅛
Mary K	15	4226	14¼	13⅞	14⅛	— ⅛
Masco	16	3233	36⅜	36⅛	36⅛	— ⅜
MaseyF	..	469	2⅜	2¼	2⅜	+ ⅛
MasCp	..	33	29⅞	29¾	29¾	.....
Mattel	12	5409	12¾	11½	12⅜	+ ⅜
Maxam	4	58	13⅜	13	13⅛	— ⅛
McDnld	15	3009	u72¾	71⅜	72¼	+ ¼
McDnD	8	759	71¼	70⅜	70⅜	— ⅛
McGrH	15	1419	45¾	44½	44½	—1½
McInt	..	3	27⅛	27⅛	27⅛	— ¼
Mead	12	230	39	38⅜	38¾	— ⅛
Mesrux	14	1006	25⅛	24⅝	25	.....
Melvill	13	1409	48¼	47¾	48¼	+ ¼
Merck	17	984	122¼	120¾	121	—1⅜
Merr Ly	17	11998	33¼	32⅜	32⅞	+ ⅜
Mid Ros	..	285	16⅜	16	16⅛	+ ⅛
MMM	14	2385	81⅝	80¾	81¼	+ ¼
Mitel	1	284	6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Mobil	14	7295	31⅜	31⅛	31¼	— ⅛
viMobl	..	30	½	½	½	.....
Mhwk D	..	124	1¾	1⅝	1⅝	— ⅛
Monsan	12	1579	45⅞	44¾	45⅞	+ ⅜
Motorla	34	2541	34½	33⅞	33¾	— ¼
NBI	13	232	13⅜	13¼	13½	+ ⅛
NCR	12	2741	37	36¼	36⅜	— ⅛
NL Ind	..	934	13	12¾	12⅞	— ⅛
NWA	27	1885	51⅛	50	50¼	— ⅝
Nat Dist	22	1631	32½	32	32	— ½
NtGyp	8	1525	u41	39½	39½	— ⅛
NII	..	225	26⅛	25⅞	26	.....
NMedE	11	2534	22¾	21⅞	22	— ⅝
Nt Sem	30	3018	11⅞	11⅜	11⅜	— ⅜
NtSvcln	12	143	u34¾	34⅛	34⅛	— ⅜
Newmt	35	333	45⅜	44¾	44¾	+ ⅛
NiaMP .08	7	809	20⅛	19¾	20	— ⅛
NorTel	..	1530	34⅛	32⅞	33⅛	—1
Nthgate	..	57	3¼	3⅛	3⅛	— ⅛
NwStW	..	82	14	13⅝	13¾	— ¼
NYNX	8	1936	92	91	91	— ¾

O P

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	6	1751	35⅛	34¾	35	— ⅛
Ohio Ed	7	2431	16	15⅞	16	.....
Olin	..	374	37	36½	36⅞	+ ⅛
OutbdM	14	446	24¼	23⅞	24	— ⅛
Owen Cn	9	453	35⅜	34¾	35	.....
OwenIll	10	349	52¾	52⅛	52½	— ¼
PacG	7	2152	19⅞	19⅝	19¾	.....
Pac Ltg	13	340	45¼	44¾	44¾	— ⅜
PacTele	9	1113	78¾	78	78¼	— ⅜
PanAm	..	3778	8⅜	8⅛	8¼	— ⅛
PanhEC	13	759	37½	36⅞	37	— ⅜
Penney	10	1245	51¼	50⅜	50⅝	— ⅞
Pennzol	21	954	47⅜	47⅛	47⅛	— ⅛
PeopEn	8	273	18¼	17⅞	18	— ½
PepsiCo	12	857	u66½	66	66⅛	.....
Pfizer	15	4239	50¼	49¾	50	— ⅛
PhelpD	..	325	20⅜	20⅛	20¼	— ⅛
PhibS	21	6207	41¾	41⅜	41½	— ⅜
Phila El	6	3168	15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
PhilMr	9	6630	77⅜	76⅜	76⅞	— ¾
Phil Pet	11	8113	13⅛	13	13	— ⅛
PitnyB	15	1067	45⅜	45⅛	45¼	— ¼
Polarid	56	634	38⅜	38⅛	38¼	— ⅛
Pondr	34	839	15¼	14⅞	15⅛	+ ⅛
Portec	..	20	16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
PortGE	9	823	21⅜	20¾	21	— ⅛
ProctG	17	2511	66½	65¾	65⅞	— ¾
PSv EG	8	2583	31	30⅞	30¾	— ¼
PugetP	7	1735	15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
PulteH	15	3056	13¾	13¼	13⅜	+ ⅜

Q R

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
RCA	25	4530	47⅞	47⅛	47½	+ ⅛
Rals Pur	15	1340	47¾	46⅞	47	— ⅜
RangrO	..	2196	4¼	4⅛	4¼	+ ⅛
Raythn	11	1051	49⅞	49⅜	49½	— ⅜
ReichC	15	48	33⅞	33⅜	33¾	— ¼
Revere	2	205	13	12⅝	12⅞	+ ¼
Revlon	18	228	57⅜	57⅛	57⅜	+ ⅛
Rexnrd	9	210	14	13¾	13¾	— ¼
Reyn In	6	7635	27½	26¾	27⅛	+ ⅜
ReyMtl	..	484	33⅜	33	33¼	+ ⅛
RiteA	16	586	24⅞	24¼	24⅜	— ⅜
viRobin	..	278	11⅝	11⅜	11½	.....
Rockwl	9	2545	36½	35½	36⅜	+ ½
Ronson	..	134	2½	2⅛	2⅜	+ ¼
RoylD	9	1954	62½	61⅞	62	— ⅜

S T

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	18	147	73⅝	73½	73½	.....
Safewy	9	1237	36¼	35¾	36	— ⅛
SDieG	9	564	27	26⅞	26⅞	— ⅛
SJuanR	18	30	11⅛	10⅞	10⅞	.....
Sandr	16	420	31⅜	30⅞	31¼	— ⅛
SFeSoP	14	1250	33⅜	33¼	33¼	— ½
SaraLee	13	792	49	47¾	48½	— ⅛
Schr Plo	15	2059	56	55¼	56	.....
Schlmb	10	6449	35⅜	34⅞	35	— ¼
Scott P	11	486	45⅛	44¾	45	— ⅛
Seacnt	7	238	26⅜	25½	25⅝	— ⅜
Seagrm	12	1531	43⅜	43⅛	43⅜	— ¼
Sears	10	7788	36¾	35⅞	36	— ½
Shakle	16	312	16⅜	16	16	— ¼
Shell T	7	1172	38⅜	38⅛	38¼	.....
Shrwin	13	224	40	39	40	+ ¾
Singer	10	1257	39¼	38½	38⅞	— ⅛
Smithin	..	133	8⅛	7⅞	8	.....
SmkB	11	1735	71⅝	70¼	70½	— ⅜
SnapOnT	12	x475	36	35⅜	35¾	+ ¼
SonyCp	15	1911	18⅛	17⅞	17⅞	— ¼
SoetBk	10	115	31⅞	31⅜	31¾	+ ⅜
SCalEd	8	4660	24⅞	24⅜	24⅜	— ¼
South Co	7	8095	21½	21¼	21⅜	— ⅛
SoRy	..	1	26⅝	26⅝	26⅝	— ¼
SoutInd	10	665	u42½	41⅞	42⅜	+ ⅜
SwBell	8	864	81½	80¾	81	— ½
Sperry	83	3365	49⅜	48⅜	48¾	— ⅜
Squibb	18	2002	75½	74¼	74½	— ½
StdOOh	9	x2670	51⅜	50¾	51⅜	+ ⅜
Sterl Dg	14	2718	35⅛	34⅜	34⅞	— ⅜
StwWr	21	73	30⅛	29⅞	29⅞	— ¼
SunCo	24	558	51⅝	51¼	51⅜	— ½
SunMn	..	1105	6⅜	6	6⅛	.....
TRE Cp	27	95	27½	27¼	27¼	.....
TRW	36	2034	77¼	76½	76½	—1⅞
Taft Brd	16	200	82	80½	80¾	—1¾
Tandy	17	3667	37⅝	36½	36½	—1
Tndyctt	15	21	15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Tektrn	14	828	53¾	53	53⅜	— ⅜
Teldyn	8	659	275⅜	272½	273¾	+ ½
Telex	11	515	49⅞	49⅜	49⅜	— ⅞
Tempin	10	101	38	37¼	37¼	— ½
Tenneco	14	1691	39½	39	39⅛	— ⅛
Texaco	26	2523	38⅜	38⅛	38½	.....
Tex OGs	12	6654	16	15¾	15⅞	— ⅛
Textron	9	978	50¾	49¾	49¾	—1
Tigerln	..	467	7¾	7½	7¾	.....
Time I	18	1730	61	59¾	60⅞	+ ⅜
Timkn	54	124	42	41¾	41⅞	+ ⅛
Tonka .10	6	531	24¾	23⅞	24¾	+ ⅞
Transm	16	2586	33½	33⅛	33¼	— ⅛
Tran Inc	..	17	21⅞	21⅜	21¾	+ ¼
TC Pipe	7	17	16⅜	16¼	16¼	— ¼
Transco	50	359	50¾	50⅜	50⅝	.....
Transcn	8	44	8¼	8	8⅛	.....
Tranwy I	13	53	45⅞	45⅞	45⅞	— ⅛
Transwld	14	1683	41¼	40¼	40¾	+ ½
TriCon	..	223	u28⅛	27¾	27⅞	.....
Trico	13	428	6⅞	6¾	6¾	.....
TritEng	25	387	31½	30⅝	31½	+ ¾

U V

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	..	2005	50⅝	49⅝	50	— ¾
UNC Re	..	251	10¼	9⅞	10	.....
USG	7	989	41⅞	40¾	41¼	— ⅛
Un Carb	..	5150	60¼	59	59¾	+ ½
UnPac	12	4709	50⅜	49½	49½	— ⅜
UnBrnd e	12	20	23¼	23⅛	23⅛	— ⅜
UtdMM	..	296	18¼	17¾	18⅛	+ ¼
US Steel.20	26	4492	27	26¾	26¾	— ⅛
USWst	8	1562	83⅜	82¾	82⅞	— ¾
Un Tech	10	2272	41¾	40⅞	41	— ¾
UnoCal b	7	3675	30⅛	29⅜	29⅞	— ⅛
Upjohn	21	2073	130¼	125½	125⅝	—4¾
Valero	129	326	11¾	11½	11⅝	— ¼
Varco	..	175	5½	5¼	5¼	— ¼
Varco pf	..	11	u15⅜	15	15⅜	+ ⅜
Vornad	30	66	65¼	65	65¼	.....

W X

Titre	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	..	94	7⅛	6⅞	6⅞	— ¼
WkHRs	..	58	25⅛	24½	24½	— ⅝
WaltJm	8	772	38⅜	38⅛	38½	+ ⅛
WrnCm	..	633	34⅞	34⅜	34⅞	.....
WarnL	13	2246	40⅛	39½	39⅝	— ½
WstctT	29	51	12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Wn Air	6	1213	8	7⅞	8	— ⅛
WUnion	..	1044	12⅞	12⅜	12⅞	+ ¼
Westg El	13	4219	43½	43⅛	43¼	— ⅜
Weyerh	28	4093	29¼	28⅝	28⅞	— ⅜
viWhPi	..	140	8⅞	8⅜	8⅜	— ¼
viWhPi pf	..	z200	15¼	15¼	15¼	.....
Whit C	..	449	u32½	31⅞	32	.....
William	22	1049	30	29⅝	29⅞	— ⅛
Winnbg	10	1499	12⅛	11⅞	11⅞	— ⅜
Witco	10	83	37⅜	37	37	— ⅜
Wolwth	12	4902	u56⅜	55½	55¾	+ ⅞
Xerox	19	3156	u56¾	55⅜	55⅞	+ ½
ZenithE	888	722	18⅛	17¾	17¾	.....
Zurnln	14	234	39	37½	37¾	—1

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	Fb	22½	10	40	40	$19⅜
Agnic E	Nv	20	10	66	5	$19⅜
Alcan	Fb	32½	19	1521	310	$34¾
Alcan	Fb	32½P	25	447	50	$34¾
Alcan	Fb	35	42	2340	160	$34¾
Alcan	Fb	35 P	44	1424	150	$34¾
Alcan	Fb	37½P	2	187	290	$34¾
Alcan	My	35 P	30	101	195	$34¾
Alcan	My	40	3	80	65	$34¾
Alcan	Nv	32½	5	464	$2½	$34¾
Alcan	Nv	35	60	2666	10	$34¾
Alcan	Nv	35 P	67	756	35	$34¾
Alt Enr	Mr	17½	2	116	120	$17⅜
Asamo	Ja	10	7	457	285	$12⅞
Asamo	Ja	12½	33	3156	85	$12⅞
Asamo	Ap	10	4	149	330	$12⅞
Asamo	Ap	12½	4	414	130	$12⅞
Asamo	Ap	15	14	279	50	$12⅞
Asamo	Jy	12½P	10	50	80	$12⅞
BC Tel	Ja	25	10	265	100	$25¾
BC Tel	Ja	25 P	10	19	35	$25¾
BC Tel	Ap	25	5	59	145	$25¾
BC Tel	Jy	27½	9	9	55	$25¾
BCE	Fb	40	1	500	335	$42¾
BCE	Fb	40 P	10	206	35	$42¾
BCE	Fb	42½	82	2930	140	$42¾
BCE	Fb	42½P	14	280	75	$42¾
BCE	Fb	45	98	1722	55	$42¾
BCE	My	40	20	196	54	$42¾
BCE	My	40 P	10	120	65	$42¾
BCE	My	42½	1	228	$2	$42¾
BCE	My	45	3	509	95	$42¾
BCE	Nv	37½	2	89	$5¼	$42¾
BCE	Nv	40	33	775	280	$42¾
BCE	Nv	42½	294	2149	30	$42¾
BCE	Nv	45	10	2252	1	$42¾
BCE	Nv	47½	10	2449	1	$42¾
Bk B-C	Nv	6 P	5	97	125	$4⅞
Bk Mtl	Fb	27½	16	952	$5¾	$32¾
Bk Mtl	Fb	30	96	2907	310	$32¾
Bk Mtl	Fb	30 P	10	1139	30	$32¾
Bk Mtl	Fb	32½	48	3065	140	$32¾
Bk Mtl	My	30	24	592	345	$32¾
Bk Mtl	My	30 P	20	76	55	$32¾
Bk Mtl	My	32½	36	424	190	$32¾
Bk Mtl	Nv	30	111	2078	260	$32¾
Bk Mtl	Nv	32½	347	1318	30	$32¾
Bk NS	Mr	12½	30	3686	175	$13¾
Bk NS	Mr	15	60	1627	35	$13¾
Bk NS	Jn	15	30	147	55	$13¾
Bk NS	Dc	15	100	3146	10	$13¾
Bow Val	Ja	15	130	2480	105	$15⅞
Bow Val	Ja	15 P	30	89	35	$15⅞
Bow Val	Ja	17½	1	1092	20	$15⅞
Bow Val	Jy	15	10	35	220	$15⅞
Bow Val	Jy	17½	20	50	80	$15⅞
Brscn A	Ja	32½	10	1228	265	$34½

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr	37½	15	1714	$3¾	$40⅛
C Im B	Mr	40	14	1768	215	$40⅛
C Im B	Dc	35	4	563	$5¾	$40⅛
C Im B	Dc	37½	5	2007	310	$40⅛
C Im B	Dc	40	20	1131	110	$40⅛
C Marc	My	20	5	33	340	$22¾
C Ocidl	Fb	27½	2	11	120	$26½
C Ocidl	My	27½	30	40	175	$26½
CanP E	Fb	27½	1	681	$2¼	$28⅝
CanP E	Fb	30	30	924	45	$28⅝
CanP E	My	27½	5	754	$2½	$28⅝
CanP E	My	27½P	20	120	105	$28⅝
CanP E	Nv	25	4	179	$3¾	$28⅝
CanP E	Nv	27½	15	248	125	$28⅝
Carl OK	Nv	12½	7	107	60	$13⅛
Cascades	Mr	12½	20	976	65	$10⅞
Cascades	Jn	10	10	72	230	$10⅞
Cascades	Jn	12½	3	653	105	$10⅞
Cascades	Dc	12½	20	318	25	$10⅞
Cmnc	Mr	12½	12	893	70	$11½
CP Ltd	Fb	15	110	2308	260	$17¼
CP Ltd	Fb	17½	48	2874	80	$17¼
CP Ltd	Fb	17½P	2	297	70	$17¼
CP Ltd	Fb	20	50	2294	20	$17¼
CP Ltd	My	15	34	461	$3	$17¼
CP Ltd	My	17½	144	3108	115	$17¼
CP Ltd	My	17½P	6	211	110	$17¼
CP Ltd	My	20	55	560	35	$17¼
CP Ltd	Nv	17½	2	1210	10	$17¼
CP Ltd	Nv	17½P	4	606	10	$17¼
CP Ltd	Nv	21⅝P	6	5	415	$17¼
CRL	Mr	30	21	158	385	$31⅞
CRL	Mr	30 P	11	376	130	$31⅞
CRL	Mr	32½	15	151	$2½	$31⅞
CRL	Mr	32½P	7	69	235	$31⅞
CRL	Mr	35	42	520	145	$31⅞
CRL	Jn	35 P	5	35	390	$31⅞
CRL	Dc	30	10	443	310	$31⅞
CRL	Dc	30 P	43	525	45	$31⅞
CRL	Dc	32½	81	1178	105	$31⅞
CRL	Dc	32½P	5	374	125	$31⅞
CRL	Dc	35	65	466	25	$31⅞
CRL	Dc	35 P	15	101	280	$31⅞
CTr A	Mr	9	4	548	70	$9
Dfs	Mr	25	30	64	$2¼	$26½
Dfs	Mr	25 P	70	70	75	$26½
Dfs	Mr	27½	4	243	90	$26½
Dfs	Dc	27½	20	235	30	$26½
Dom M	Ja	10	55	1057	245	$12⅛
Dom M	Ja	12½	170	2503	60	$12⅛
Dom M	Ja	12½P	4	635	85	$12⅛
Dom M	Ja	15	155	1983	15	$12⅛
Dom M	Ja	15 P	2	37	280	$12⅛
Dom M	Ap	10	40	183	290	$12⅛
Dom M	Ap	12½	64	717	125	$12⅛
Dom M	Ap	12½P	30	190	130	$12⅛
Dom M	Ap	15	86	1048	55	$12⅛
Dom M	Jy	12½	2	123	170	$12⅛

E F

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Echo	Ja	17½	2	568	115	$17½
Echo	Ja	17½P	1	170	110	$17½
Echo	Ap	17½	5	155	210	$17½
Echo	Ap	20	17	188	115	$17½
Echo	Ap	22½	20	100	45	$17½
Echo	Jy	17½	1	14	$2¾	$17½

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ja	25 P	27	33	15	$29⅛
Gnstar	Ja	27½	25	1004	240	$29⅛
Gnstar	Ja	30	68	709	110	$29⅛
Gnstar	Ja	30 P	5	29	150	$29⅛
Gnstar	Ja	32½	32	689	35	$29⅛
Gnstar	Ja	37½	5	5	35	$29⅛
Gnstar	Ap	27½	7	85	295	$29⅛
Gnstar	Ap	30	60	305	165	$29⅛
Gnstar	Ap	35	30	88	40	$29⅛
Gnstar	Jy	27½P	2	7	95	$29⅛
Gnstar	Jy	30	6	35	$2¼	$29⅛
Gnstar	Jy	30 P	2	2	235	$29⅛
Gulf C	Fb	17½	30	1248	315	$20⅜
Gulf C	Fb	20	74	3936	105	$20⅜
Gulf C	My	17½	5	35	$3½	$20⅜
Gulf C	Nv	17½	210	1468	285	$20⅜
Gulf C	Nv	20	1400	7269	35	$20⅜
Husky	Ja	9	3	846	110	$9¾
Husky	Ja	10	742	9896	45	$9¾
Husky	Ap	10	12	1588	70	$9¾
Husky	Ap	12½	10	385	25	$9¾
Husky	Jy	8	3	16	$2½	$9¾
Husky	Jy	10	14	184	110	$9¾

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Imsco	Ja	25	10	2851	100	$24½
Imsco	Ja	25 P	100	691	105	$24½
Imsco	Ap	25	110	863	165	$24½
Imsco	Ap	25 P	10	249	155	$24½
Imsco	Jy	25 P	40	45	180	$24½
Inco	Fb	15	5	1295	210	$16⅝
Inco	Fb	15 P	5	242	50	$16⅝
Inco	Fb	17½	3	602	60	$16⅝
Inco	Fb	17½P	12	239	150	$16⅝
Inco	My	15	5	158	$2¾	$16⅝
Inco	My	17½	13	228	125	$16⅝
Inco	My	17½P	15	50	175	$16⅝
Inco	Nv	20 P	2	2	$3¼	$16⅝
IOil A	Fb	50	6	169	430	$53
IOil A	Fb	50 P	5	226	65	$53
IOil A	Fb	52½	26	398	255	$53
IOil A	Fb	55	1	703	125	$53
IOil A	My	47½	5	10	$6¾	$53
IOil A	My	50	2	22	485	$53
IOil A	Nv	45	5	74	$8¼	$53
IOil A	Nv	50	4	1136	310	$53
IOil A	Nv	52½	57	708	50	$53
IOil A	Nv	55	150	746	1	$53
I-City	Dc	15	25	1195	175	$16¾

K L

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Mr	35	10	416	$2¾	$33¼
L Mnr	Mr	40	5	211	100	$33¼
L Mnr	Jn	32½	3	17	$5	$33¼
L Mnr	Jn	35	2	64	395	$33¼
L Mnr	Dc	35	5	1061	100	$33¼

M N

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	9 P	10	111	85	$8½
Mitel	Mr	10	62	960	45	$8½
Mitel	Mr	12½	10	264	30	$8½
Mitel	Jn	8	20	68	160	$8½
Mitel	Jn	9	3	120	120	$8½
Mitel	Dc	10	4	3958	10	$8½
Moore	Fb	27½	1	187	140	$27½
Moore	Nv	25	15	423	$2¾	$27½
Moore	Nv	27½	5	142	35	$27½
Nat Bk	Fb	17½	20	2091	420	$21½
Nat Bk	Fb	20	22	2581	$2	$21½
Nat Bk	Fb	22½	8	1734	65	$21½
Nat Bk	My	20	20	685	230	$21½
Nat Bk	Nv	20	42	704	160	$21½
Nat Bk	Nv	22½	50	1231	4	$21½
Nor Tel	Ja	42½	45	541	$4¼	$45⅝
Nor Tel	Ja	42½P	10	571	30	$45⅝
Nor Tel	Ja	45	294	3058	$2¼	$45⅝
Nor Tel	Ja	45 P	251	978	95	$45⅝
Nor Tel	Ja	47½	210	1625	120	$45⅝
Nor Tel	Ja	47½P	15	367	$2	$45⅝
Nor Tel	Ja	50	180	1501	50	$45⅝
Nor Tel	Ja	50 P	20	384	390	$45⅝
Nor Tel	Ja	52½	10	370	25	$45⅝
Nor Tel	Ap	45 P	60	176	145	$45⅝
Nor Tel	Ap	47½	2	342	295	$45⅝
Nor Tel	Ap	47½P	18	108	265	$45⅝
Nor Tel	Ap	50	30	876	165	$45⅝
Nor Tel	Ap	55	3	209	60	$45⅝
Nor Tel	Jy	45 P	6	26	190	$45⅝
Nor Tel	Jy	47½	14	125	$3¼	$45⅝
Nor Tel	Jy	47½P	20	175	290	$45⅝
Noran	Fb	12½	30	228	$2¾	$14⅝
Noran	Fb	15	63	2121	80	$14⅝
Noran	Fb	15 P	10	514	100	$14⅝
Noran	Fb	17½	20	1774	35	$14⅝
Noran	My	15	25	482	125	$14⅝
Noran	Nv	12½	5	27	210	$14⅝
Noran	Nv	15 P	10	419	50	$14⅝
Nva A	Fb	6	40	506	50	$6⅜
Nva A	Fb	7	10	3366	8	$6⅜
Nva A	My	5	5	39	150	$6⅜
Nva A	My	6	58	455	60	$6⅜
Nva A	My	7	158	2348	15	$6⅜
Nva A	Nv	5	30	80	130	$6⅜
Nva A	Nv	6	114	1157	30	$6⅜
Nva A	Nv	7	20	6608	1	$6⅜

O P

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Obo 01	Mr	92½	52	850	$4	$96⅛
Obo 01	Mr	95	140	1332	220	$96⅛
Obo 01	Mr	95 P	2	215	175	$96⅛
Obo 01	Mr	97½	42	67	105	$96⅛
Obo 01	Mr	97½P	40	80	305	$96⅛
Obo 01	Jn	92½P	4	99	140	$96⅛
Obo 01	Jn	95	28	196	$2¾	$96⅛
Obo 01	Jn	97½	10	210	155	$96⅛
Obo 01	Dc	80	20	..	$16⅛	$96⅛
Obo 01	Dc	87½P	1	1311	1	$96⅛
Obo 01	Dc	92½	150	2107	$3½	$96⅛
Obo 01	Dc	92½P	58	918	25	$96⅛
Obo 01	Dc	95	232	2415	145	$96⅛
Obo 01	Dc	95 P	75	376	45	$96⅛
Obo 01	Dc	97½	84	756	40	$96⅛
Obo 01	Dc	97½P	17	396	$2	$96⅛
Obc 03	Jn	105	40	100	460	$109⅞
Obd 04	Mr	100	40	143	155	$100
Obd 04	Dc	100	2	58	85	$100
Obd 04	Dc	100 P	4	14	115	$100
Placer	Mr	22½P	10	32	85	$23
Placer	Mr	25	30	664	70	$23
Placer	Dc	22½	10	792	110	$23
Placer	Dc	22½P	10	171	50	$23
Placer	Dc	25	12	874	25	$23
Powr	Fb	16¼	24	1248	385	$19½
Powr	Fb	17½	70	418	260	$19½
Powr	Fb	20	15	1130	95	$19½
Powr	Fb	20 P	15	104	85	$19½
Powr	My	17½	17	1149	340	$19½
Powr	My	20	22	309	150	$19½
Powr	My	20 P	30	60	130	$19½
Powr	Nv	15	3	414	455	$19½
Powr	Nv	17½	44	184	$2	$19½
Powr	Nv	20	60	700	6	$19½

Suite à la page 22

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GÉNÉRAL
DÉPÔT GARANTI 10 3/4% (5 ans) Interêt annuel

MONTRÉAL

Recul de l'indice

MONTREAL (PC) — Les titres en baisse étaient plus nombreux que ceux en hausse, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a fini la séance en recul de 0.87 point, à 134.64.

En tout 2,929,941 actions ont changé de main, contre 2,892,448 la veille.

Les bancaires ont cédé 1.01 à 148.11, les minières 0.88 à 112.15 et les pétrolières 0.22 à 136.45. Par contre, les industrielles ont enregistré un gain de 0.83 à 114.48, les forestières de 0.52 à 130.56 et les services publics de 0.06 à 140.51.

Le titre Bow Valley Resources a baissé de 1-4 à $15 3-4 après 109,400 échanges unitaires. Echo Bay Mines, en hausse de 3-8 à $17 1-2 s'est traité à 23,200 exemplaires.

Seagram a perdu 3-8 à $59 1-2, CP Ltd 3-8 à $17 3-8, Banque de Montréal 1-4 à $32 3-4 et Banque nationale 1-8 à $21 1-2.

Canadian Tire A était inchangé à $9 et Nova à $6 1-4. Provigo s'est haussé de 1-8 à $13 3-8.

Parmi les actions dont les cours ont fortement fluctué, Northern Telecom a cédé $1 1-4 à $45 3-4 et Hiram Walker a perdu $1 à $33 3-4.

Les jeux terminés 124 titres étaient gagnants, 155 perdants et 107 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

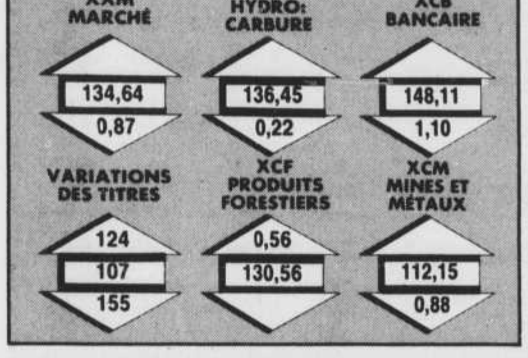

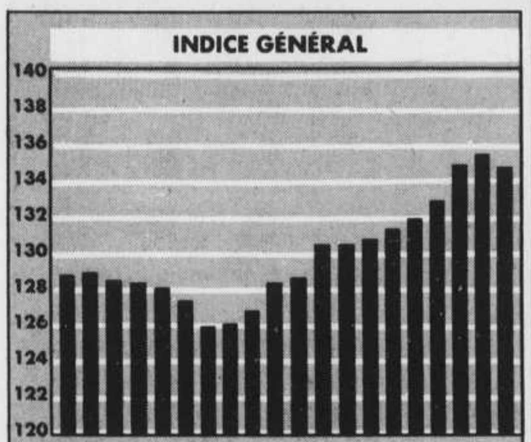

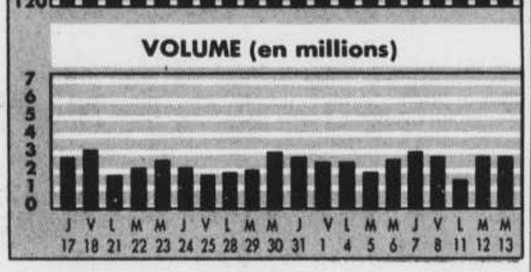

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AberfrdWt	200	135	135	135	—5
Agnico E	4500	$19⅜	19	19⅜	+ ¼
Aiguebelle	400	385	385	385	
Alta energ	3425	$17⅝	17⅝	17⅝	
Alcan Alu	25041	$35¼	34⅝	34¾	— ½
Alcan Wt	2400	440	430	430	—25
Algoma St	2600	$20	20	20	+1⅛
Algoma 8	400	$25½	25½	25½	—1
Algma2.00	400	$24	23¾	23¾	— ¼
Aligro	2050	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Alum.C 84	650	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
AMCA int	4372	$14⅜	14⅛	14⅜	
AMCA8.84	500	$25½	25½	25½	+ ⅞
Amuse	26600	63	62	63	+3
Asamera	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Asamera.8	2800	$28¼	28⅛	28⅛	
Asbestos	z15	405	405	405	—10
fAstral A	2150	$9⅝	9½	9½	— ⅛
fAtco I	6000	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
Atco.wt	2800	265	260	260	
Atco 11.5	3460	$32¾	32½	32¾	— ⅛
BCE	43107	$43⅛	42¾	42¾	— ⅛
BCE 1.80p	500	$29½	29½	29½	— ⅛
BCE 2.70p	5980	$43⅞	43½	43½	— ⅛
B C Forst	4995	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
BGRpMt.A	200	$7	7	7	— ¼
BGRwt	3500	28	28	28	—2
BC Phone	7450	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Bank NS	25850	$13⅞	13¾	13¾	
B NS srl	200	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Baue Cont	2422	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Bq Mercn	1434	$8¾	8⅝	8¾	
Baue Mtl	93460	$33	32¾	32¾	— ¼
BMO 2.85	1800	$36¾	36¾	36¾	+ ⅛
BMO $2.50	900	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
BMO Wts	4980	$5	495	495	—17
Bq Eparg	250	$21½	21	21	— ½
BqEp 2.62	400	$28¾	28½	28½	
Baue Nat	88433	$21¾	21½	21½	— ⅛
B.No.W	81045	325	310	315	—5
Bq Nat s4	1940	$28	27⅞	28	+ ⅛
Bq Royale	17979	$33¾	33¼	33¼	— ⅜
Bq Ry Wt	2650	385	375	375	—5
BaRy 1.45	600	$18¼	18¼	18¼	— ¼
BaRy 1.88	200	$24¾	24¾	24¾	
BaRy 2.75	800	$33½	33½	33½	— ¼
Barrick R.	3000	180	179	179	—1
Berkley.pr	1300	445	430	445	—5
fBomb A	z70	$13½	13½	13½	— ½
fBomb B	7493	$13⅝	13⅜	13⅝	+ ⅛
Bow Val	109400	$16	15¾	15¾	— ¼
BowVl2.05	100	$26½	26½	26½	
Bow V Rs	300	335	335	335	—5
Bralorne	300	385	385	385	
Brascade	1246	$40	39⅝	39⅞	+ ⅛
Brascan A	5808	$35	34½	34½	— ⅛
Bruncor	3100	$18¾	18½	18¾	+ ⅛
C D					
CAE Ind	14850	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
CDC Life	2800	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
CB Pak	3510	$23½	23⅜	23⅜	— ⅜
CB Pak.wt	z100	$9½	9½	9½	— ⅛
CIL	z10	$30¼	30¼	30¼	+ ¾
CMP 84 u	750	$45	45	45	—1
C T G Inc	100	450	450	450	
Cad Frvw	700	$13	12⅞	13	
Cambridge	500	$18⅜	18⅜	18⅜	— ¼
Camp R	z1	325	325	325	+15
Cmpbel.Sp	900	$21½	21¼	21¼	— ¼
fCampeau	1450	$25¾	25¾	25¾	
CmpeauWt	500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
fCDC	200	$9½	9½	9½	
CDC Pr B	200	$106¾	106¾	106¾	+ ¾
CDC 1980	4100	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
CDC.Rcpts	500	440	440	440	—10
C Found	200	$8	8	8	—1
C Imp Bk	11680	$40⅝	40⅛	40⅛	— ⅜
CIBq 2.05	800	$31¾	31⅝	31⅝	— ⅛
CIBQ 3.562	200	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
CIBC w	6700	$8	7⅞	7⅞	— ¼
CIBC w.a	2075	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅜
CP Ltee	77448	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
Cdn Tire	500	$12½	12½	12½	— ⅛
fC Tire A	103300	$9⅛	9	9	
fC Utilit A	20961	$19	18⅞	19	— ⅛
C Utilit B	100	$19	19	19	+ ¼
C Util prL	2300	$29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
C.Util SrH	26250	$23⅜	23¼	23¼	
C Util wta	174	385	385	385	—5
C Util wtb	16084	395	380	380	+10
fCmnac.A	3225	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
Canron A	950	$14¾	14⅝	14⅝	+ ⅛
Carl Ok	1350	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Cascodes	14005	$11	10¾	10⅞	
Celanese	250	$9⅛	9	9	— ⅛
Cent.D.srl	400	475	475	475	—25
fCFCF.Inc	200	$15¼	15¼	15¼	
Charon	1600	$9¼	9⅛	9¼	— ¼
fChateau	z83	$24¼	23¾	24¼	+ ⅛
Circo Crft	300	$6⅞	6⅞	6⅞	
CimL PrE	2150	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅛
Cim L 1.17	1550	$15½	15½	15½	
Coho R.A	5600	270	255	255	—10
Cominco	6130	$11⅝	11⅜	11⅜	— ¼
Comi 2.00	1000	$26⅛	26⅛	26⅛	
Cmrd.a	2300	490	485	485	—10
Cancom	700	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Cmp Inv	1300	315	310	315	+5
Comterm	11725	185	180	183	+3
Comt.Wt	11125	135	131	131	—9
C Bath A	12406	$16⅝	16½	16½	
C Distb A	1800	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cons Gas	1575	$26⅛	25⅞	26⅛	+ ⅛
C gas 1312	1400	$32	32	32	— ½
Corby A	200	$41¾	41¾	41¾	+3¾
fCrain RL	900	$21⅞	21¾	21⅞	
Crwn.Pr.1	1000	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅜
Daon Dvlp	7157	475	465	470	—10
Datagram	9800	380	370	375	
Datamark	4000	300	300	300	+5
Denison.A	800	$13⅝	13⅝	13⅝	— ⅛
fDenisonB	2650	$12⅞	12¾	12¾	— ¼
Denism9.75	800	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Denism9.50	775	$25¾	25¾	25¾	
Den.Wt	6000	195	194	195	+3
Dofasco	21329	$26¾	26⅝	26½	
Dfs	2300	$36¼	36	36	
Dofor A	3200	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Dofor pra	900	$26	26	26	+ ⅛
Domco Lie	650	$21¾	21½	21½	— ½
Dome Cda	10748	$8⅝	8⅛	8⅛	— ⅛
Dome Mns	21200	$12⅝	11⅝	12⅛	+ ½
Dme.M.wt	8400	255	250	250	+5
Dme.wt.a	8500	400	390	400	+15
Dome Pet	17483	293	285	292	+12
Dome.wt	19000	33	31	33	+2
Domtex	1951	$13¼	13	13	— ¼
Domtar	20614	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅜
Donohue	300	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
fDylex Ltd	1200	$14¾	14⅝	14⅝	
Dynamar	4000	75	75	75	—1
Dyrprb	1700	$7¾	7¾	7¾	
E F					
Echo Bay	23200	$17⅝	17⅛	17½	+ ⅜
Entrep CP	50093	$29⅛	28⅝	28⅝	— ½
Epitek Int	1000	42	42	42	—1
Eq. Denis	775	200	197	200	+5
FCA Inter	3550	$21¼	21	21	
Falcn Cop	z130	$14	14	14	
FalLtee	4300	$17¾	17⅝	17⅝	— ¼
Finning A	500	$15	15	15	+1
Forex	17500	105	100	105	+5
G H					
Gaz Metr	7250	$12¾	12½	12⅝	
Gaz 15	200	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅛
Gen Motrs	441	$95⅜	94¾	95⅜	+1⅛
Genstar	24474	$29½	29¼	29¼	
Genstar c	3350	$32¾	32¼	32¾	+ ⅜
Geocrude	5000	390	390	390	
Gldcrp.Wt	3000	30	30	30	—4
Goodfellw	650	410	405	410	+5
Gr.Laur.u	5440	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Gr.T.GTC	1375	$13	12¾	13	+ ¼
Guardcor	1350	$8	8	8	
Guard. T.	4300	$11½	11½	11½	+ ¼
Guard prB	400	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Gulf Can	54925	$20⅜	20¼	20⅜	
Hartco	1200	420	420	420	
Hawker	1800	$20½	20⅜	20½	+ ⅜
Hees.Int	4550	$22¾	22⅜	22½	— ⅛
Hees.wt	2350	$6	6	6	
Helix.Circ	550	$6¾	6⅝	6¾	— ½
Hir Walkr	40950	$34¾	33⅝	33¾	—1
H Wlkr D	2666	$30⅞	30½	30⅝	— ⅜
H Wlkr E	1500	$30¾	30	30	— ⅜
H Wlkr f	500	$28	28	28	+ ¼
Wlkr Wts	2902	380	360	365	—20
H.Wlkwt88	5261	$5⅛	490	490	—35
Hollin Inc	z50	$20	20	20	
H Bay Co	485	$25⅞	25½	25½	—1
Husky Oil	11200	$10	9¾	9¾	— ⅛
I J					
IPL INC	10690	$7¼	7	7¼	+ ¼
Imasco ltd	41849	$25⅛	24½	24½	— ⅜
Imp Oil A	7898	$53⅛	52⅞	53	+ ⅛
Inco Ltd	35330	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
Inco 10pr	700	$27½	27⅜	27⅜	
Indal	200	$17½	17½	17½	+ ¼
IBM	735	$186⅜	186	186⅜	— ⅞
Inter Pipe	1700	$45½	45½	45½	+ ⅛
Irwin Toy	120	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
fIvaco A	22613	$18⅛	18	18	— ⅛
Ivaco.srl	950	$27⅛	27	27⅛	
Janock	300	$17¾	17¼	17¼	
Janck Wts	9100	$9⅞	9¾	9⅞	
K L					
Kaufel	300	$6½	6½	6½	+ ⅛
Labatt	2000	$31⅜	31⅜	31⅜	— ¼
LafargeCo	500	$10½	10½	10½	
Laidlaw A	800	$15½	15½	15½	+ ⅜
fLaVrdy a	11300	210	200	200	—5
Loblaw	1080	$23	22½	23	+ ¼
Lanvest	100	$19⅞	19⅞	19⅞	
LnvstW	3000	335	325	325	
Louvem	17450	134	125	131	+1
LouvmWt1	1900	12	12	12	
LouvmWt3	z300	28	28	28	
M N					
MICC Inv	2700	410	380	380	—30
Mclean X	2900	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅛
McM Bldl	100	$19½	19½	19½	— ⅛
MntobaP.p	300	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
C Marconi	2650	$22½	22¼	22¼	— ⅜
Marit El	250	$29½	29½	29½	
fMarit Tel	176	$15⅝	15⅝	15⅝	
Mrt Tel A	400	$9	9	9	+ ⅜
Mrt pr B	140	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Mrt pr D	9100	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Mark Spen	500	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ½
Mar dmc.a	z72	$9½	9½	9½	— ¼
Moss Fer	4100	325	320	320	
McNeil M	3400	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Merland	1700	330	330	330	
Min Loc	13600	$33¼	32¾	33¼	+ ¾
fMitchll A	120	$21	21	21	
Mitel Corp	5100	$8½	8½	8½	— ⅛
fMolson A	1820	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
MTrustco	500	$16⅛	16⅛	16⅛	
MTrco.Wt	4382	110	100	105	—5
Moore	3050	$27⅜	27½	27½	— ½
fMorgn T	1300	315	315	315	
Multidev	2700	325	325	325	—5
Multi.w	5000	70	70	70	—5
Muscocho	300	350	345	345	+5
Nabisco L	725	$28	28	28	+ ¼
NfldLiht A	500	$18⅛	18⅛	18⅛	
NfldL 9.84	1925	$10¼	10¼	10¼	— ¾
Nfld 1414	3600	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
NewTel	693	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
Noranda	18795	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
Noran pb	z50	$24	24	24	
Norcen.En	1625	$16	15⅞	15⅞	+ ⅛
Normick	800	$8	8	8	+ ⅛
Nor Tel	33604	$47⅛	45¾	45¾	—1¼
NWest Spt	200	$5½	5⅜	5½	+ ⅜
fNova Alt	88019	$6½	6¼	6¼	
Nova 638	1000	$26	26	26	+ ½
Nova 612	1050	$21⅜	21¼	21¼	— ⅛
Nova 12	4675	$28¾	28½	28½	— ⅛
O P					
Oakwood	1100	$8⅜	8⅜	8⅜	
OakwoodA	500	$7	7	7	
Oak Pr A	1400	$21¼	21	21	— ⅛
fOcelot B	1100	$7	7	7	— ½
Onyx PeT	500	$6	6	6	
fOsho A	3100	$33½	33½	33½	+ ¼
Pancdn Pt	3200	$35⅛	35	35	
Peerless	700	$7½	7	7½	+ ¾
Pt.Sun.srl	1200	245	245	245	
Placer Dv	3325	$23⅜	23⅛	23¼	+ ⅜
PlacerDwt	1400	120	117	117	+5
Pla.wa	15000	315	310	310	+5
Placer R	8000	$10¾	10⅛	10¾	+ ¾
fPowr Cr	24057	$19⅝	19½	19½	
Power Fin	2400	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
Prnar Gr	100	$15	15	15	
Promatek	500	315	315	315	—5
Provigo	107650	$13½	13⅛	13⅜	+ ⅛
Q R					
Que Tel	1413	$41½	41¼	41½	+ ¼
QueTel 434	z3	$12	12	12	+ ½
Quebecor	2846	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Redpath	1400	$14	13¾	13¾	— ¼
fReitmn A	1900	$27	26½	26¾	+ ¼
Rio Algom	1431	$22½	22	22	— ½
fRogerC B	z60	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
fRollnd A	4200	$18½	18½	18½	— ⅜
Ro—na.pr.1	1500	$10¾	10¾	10¾	
Ry Trco A	41400	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ¼
RTrstc2.93	600	$29¼	29¼	29¼	
Rovex Gld	z22	220	203	203	—77
S T					
SHL Syst	175	$10½	10½	10½	— ⅛
fSI CemA	1550	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
Sceptre	4500	470	460	470	+5
Scept 7p	100	$17	17	17	
Scot Paper	438	$22½	22	22½	+1
Seagram	71325	$60	59½	59½	— ⅜
Sears Can	4110	$11⅛	11	11	
Shell Can	6100	$23¾	23½	23⅝	+ ⅜
Sigma Mn	z60	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Southam	5700	$14½	14⅛	14½	+ ⅜
fSpar Aer	292	$26	26	26	+ ½
fSparCap	27450	370	330	355	+15
Sdo.Mdrn	3500	18	18	18	+2
fSteinb A	1975	$31	30⅝	30⅞	+ ¼
Stinbg prC	100	$22½	22½	22½	— ¼
Stbg Pr D	400	$29½	29½	29½	
Stelco A	7210	$22⅛	21½	21⅞	+ ¼
Stelco Wts	1200	105	100	100	—5
Stel 1.94	2475	$25⅝	25⅝	25⅝	
Sullvn.Min	1365	370	365	370	
Sumabus	600	$7¼	7	7	— ⅜
fTeck B	6900	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Teck.SerF	1400	$27¼	27	27¼	+ ⅜
Telebec.s.3	800	$27¼	27¼	27¼	— ½
fTele—Cap	7675	$9⅛	9	9	
fTel Mt B	600	$28¾	28½	28¾	+ ⅜
Tembec.A	1300	284	276	284	—5
Texaco	2250	$30¾	30½	30⅝	— ⅛
Texaco.Rc	2300	$13⅝	13¼	13⅝	— ⅛
Thomsn A	17300	$22¾	22½	22½	— ¼
TIE teleco	800	$9⅛	9	9	+ ⅛
Tor Dm Bk	9683	$24⅜	24	24⅛	— ¼
TDm 1.83	1000	$24	24	24	
TrDm 2.37	600	$26¾	26¾	26¾	— ⅜
Total Pete	2800	$22¼	22	22⅛	
Total.P.wt	1100	278	278	278	+3
Tot Pet pr	200	$40¼	40¼	40¼	+ ⅛
TAIRs.prC	1000	$26⅜	26½	26½	— ⅜
TrAlta A	1604	$26⅞	26¾	26⅞	— ⅛
TrAlta wt	3250	465	455	455	—15
TrAlta pM	z75	$26½	26½	26½	— ¾
TrCan Pl	7990	$22⅝	22¼	22½	
TrCan 2.8	200	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅜
TrCan pre	200	$55¼	55¼	55¼	— ⅜
TrCan pf	550	$57½	57⅛	57⅛	—1⅛
TCda rs A	6100	243	240	241	—3
Trs mount	800	$10½	10½	10½	— ⅛
Trillium T	400	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Trimac	812	310	310	310	—5
fTrizec A	1300	$27½	27⅛	27⅛	+ ⅜
Trizec B	300	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Trust Gen	4700	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
U V					
fUAP InA	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
UAP Wt	z12	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ¼
Ultrmar	400	410	410	410	
fUnigs B	10750	420	405	415	+5
Uni.Wt	12400	107	100	106	+6
UnigesprA	2812	$8	8	8	
Union.Ent	2100	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Velcro Ind	z10	$46⅜	46⅜	46⅜	+5⅛
fVfICIA	1000	330	330	330	—10
Volcano	4250	$6⅛	5⅞	6⅛	— ¼
W X					
Wiax A	600	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Walwyn	3500	245	235	235	—15
Wargton	5700	70	70	70	—2
Westburne	4000	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Wcst Trn	3700	$17	17	17	
Wcst TrnB	1100	$28½	28½	28½	— ⅜
Westmin	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ¼
Westm 2.12	165	$27⅝	27⅝	27⅝	+ ¼
Weston	100	$99	99	99	+4½
WorldEq.A	550	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Wrld wt.A	z1300	41	41	41	
Wrld wt.B	650	125	120	120	—5
Xerox Cn	500	$19½	19½	19½	+ ⅛
Xerox wt	1700	235	230	235	+20
Trust Units					
First tr.un	4600	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Junior Mines Oils					
Abcourt	7374	109	105	105	—4
Abitibi As	2000	38	38	38	—1
Americ M	67000	25	20	25	+4
Aunore	200	200	200	200	
Barexor	77100	74	68	70	—2
Barx.w	107000	25	20½	21	+1
Boralex.A	3242	45	42	42	—3
Boralex.C	1205	50	50	50	—5
Brsnor	3200	85	85	85	—1
Bruneau	8500	47	46	46	
Cartier Re	3000	6½	6½	6½	— ½
Chesbar	500	56	56	56	—4
Coniagas	1700	$6½	6	6	— ½
D'Or Val	2500	145	140	145	
Dumagmi	z72	350	350	350	—25
Dumont	4800	15	15	15	
Explo Que	1500	35	35	35	
Goldex ltd	18000	188	185	185	
Gole.un	158050	200	190	200	+4
Gordex	7100	239	237	239	+2
JAG Mine	14000	40	39	40	+1
Jamex Expl	1000	74	74	74	+12
Laduboro	19500	44	40	43½	+1½
Lynx Exp	1000	31	31	31	+1
Massval	2000	10	9½	10	—1
PerronGld	5000	275	270	270	+5
Rouyn.Rs	2500	135	130	135	—5
Vior	7200	85	80	80	—5
Talisman	7000	39	31	33	
Tandem	3000	205	200	205	+7
Wrightbr	4000	47	47	47	
Yorbeau	1100	79	79	79	—1

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	200	6.180	6.180	6.180
Grdn gld	400	326.60	325.70	326.60
B.Rep.gld	700	327.00	325.10	325.40

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
212.50	212.50	NV			207.00	—2.00	12
215.50	211.00	JA			211.50	—.50	16
221.30	221.30	MR			219.00	—1.00	0
		MY			223.50		0
		JY			231.00	—1.00	0
		SP			240.00	—2.00	0

Total open interest: ...28

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Banco central Can.	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Commerce	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	9¾	10¾	11¼	12	10	11	11¼	11¾	10	11	11¼	11⅜	11½
Montréal	9¾	10½	11¼	12	—	—	11¼	12	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Nationale	10	10¾	11¼	12	10¼	11	11½	12¼	10½	11¼	11¾	12½	11¼
Nouvelle-Écosse	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12½
Toronto-Dominion	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10¼	11¼	11¾	12	11¾
Caisses Étab.	10	10¾	11½	12	10¾	—	—	—	11	—	—	—	11¼
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10¼	11¼	—	—	10½
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	12¾
Crédit-Foncier	9¾	10⅝	11¼	11¾	9¾	10⅝	11¼	11¾	10	11⅞	11½	12	—
Fiduciaires	10	10¾	11¼	11½	10	10¾	11¼	11½	10	10¾	11¼	12	—
Fiducie Guardian	10	11	11½	12¼	10	11	11½	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
First City	—	—	—	—	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Guaranty Trust	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—
Montréal Trust	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	—
Morguard Trust	—	—	—	—	9¾	—	11¼	11½	9¾	—	11¼	11½	—
Permanent	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	11¾
Prêt et Revenu	9¾	10¾	11¼	11½	9¾	10¾	11¼	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	12⅝	—	13½	13¾	—
Trust Général	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10½	11¼	11¾	12¼	—
Trust Morgan	10¼	10¾	11¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10
Trust Royal	9¾	10¾	11¼	11½	9¾	10¾	11¼	11½	9¾	10¾	11¼	11½	10½

Compilation Fiducie du Québec — 12 novembre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	7½	7½	7¾	7¾	8	5,000	8¾	—	—	—	—
Commerce	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Continentale	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	9	9¾	10¼	10½	11
Épargne	3,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8½	9¼	10	10¼	10¾
Mercantile	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	5,000	8	8¼	8½	8¾	9
Montréal	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8½	9¼	10	10¼	10¾
Nationale	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	9	9¾	10	10¼	10½
Royale	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8½	9¼	9¾	10	10¼
Toronto-Dom.	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8½	9¼	9¾	10	10½
Caisses Étab.	1,000	7¼	7¼	7¾	7¾	8	1,000	8¾	9	9¼	9½	9¾
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	2,000	8¾	9¼	9¾	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	1,000	8¾	9¼	10	10¼	10¾
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Crédit-Foncier	5,000	7	7¼	7½	7¾	7⅞	500	8⅞	9½	10¼	10⅝	10¾
Fiduciaires	5,000	6⅞	7⅛	7⅜	7½	7⅝	500	8¾	9½	10	10¼	10½
Fiducie Guardian	5,000	7¾	7¾	7¾	8	8	1,000	8⅞	9¾	10¼	10¼	10¾
Fiducie Québec	5,000	6¾	7	7¼	7½	7¾	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
First City Trust	5,000	8	8¼	8¼	8¼	8½	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Guaranty Trust	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10½
Montréal Trust	5,000	6⅞	7	7⅜	7½	7¾	1,000	8⅝	9½	10	10¼	10½
Morguard Trust	10,000	8	8	8¼	8¼	8½	1,000	9¼	10	10¼	10½	10¾
Permanent	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10¾
Prêt et Revenu	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	500	8¾	9½	10	10¼	10½
Soc. Nat. Fid.	2,000	7¼	7¼	7½	7½	&¾	500	8⅞	9½	10	10¼	10½
Trust Financial	5,000	8⅛	8¼	8⅜	8½	8⅝	500	9¼	9½	10¼	10¼	10¾
Trust Général	5,000	6⅞	7	7⅜	7½	7¾	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Trust Morgan	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Trust National	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7¾	500	8¾	9½	10	10¼	10½
Trust Royal	5,000	6¾	7	7¼	7½	7¾	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½

Compilation Fiducie du Québec — 12 novembre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	455	480	$4¼	20
Agnic E	Fb	15 P	5	30	25	20
Agnic E	Fb	17½	245	270	$2½	115
Agnic E	Fb	17½P	30	55	50	83
Agnic E	Fb	20	110	135	100	79
Agnic E	Fb	20 P	135	160	150	49
Agnic E	Fb	22½P	335	360	370	30
Agnic E	My	17½	315	340	310	13
Agnic E	My	17½P	65	90	95	10
Agnic E	My	20	185	195	160	30
Agnic E	My	20 P	170	195	205	19
Agnic E	My	22½	80	105	65	
Agnic E	My	22½P	345	370	460	
Agnic E	Nv	12½	$6¾	$7⅛	$6⅞	
Agnic E	Nv	12½P	5	5		
Agnic E	Nv	15	$4¼	$4½	395	21
Agnic E	Nv	15 P	20	5	20	29
Agnic E	Nv	17½	175	$2	180	109
Agnic E	Nv	17½P	1	15	15	25
Agnic E	Nv	20 P	65	90	110	10
Agnic E	Nv	22½	1	5	5	10
Agnic E	Nv	22½P	$3¼	$3½	$3½	
Alcan	Fb	30	$5	$5⅝	335	62
Alcan	Fb	30 P	20	40	35	110
Alcan	Fb	37½	55	65	75	1086
Alcan	Fb	40	15	25	20	1004
Alcan	Fb	40 P	$5¼	$5⅝	$6⅜	60
Alcan	My	30	$5⅛	$5⅝	$3½	1
Alcan	My	30 P	30	55	120	3
Alcan	My	32½	365	$4	$4¼	36
Alcan	My	32½P	80	100	65	67
Alcan	My	35	215	235	$2¾	686
Alcan	My	37½	115	140	140	192
Alcan	My	37½P	$3	$3¼	490	5
Alcan	My	40 P	$5¼	$5¾	$7	6
Alcan	Nv	30	$4½	485	$5¾	
Alcan	Nv	30 P	1	10	25	65
Alcan	Nv	32½P	1	10	10	863
Alcan	Nv	37½	1	5	4	2930
Alcan	Nv	37½P	265	$3	265	23
Alcan	Nv	40	2	5	5	1566
Alcan	Nv	40 P	$5⅛	$5½	$7¼	1
Alcan	Nv	42½	1	5	3	54
Alcan	Nv	42½P	$7⅜	$8	$5	
Alt Enr	Mr	17½P	70	95	90	61
Alt Enr	Mr	20	40	50	35	401
Alt Enr	Mr	20 P	270	295	195	71
Alt Enr	Mr	22½	5	30	25	80
Alt Enr	Mr	22½P	$5⅛	$5⅝	$4¼	35
Alt Enr	Jn	17½	135	160	170	60
Alt Enr	Jn	17½P	90	115		
Alt Enr	Jn	20	60	75	100	15
Alt Enr	Jn	20 P	285	310	315	20
Alt Enr	Dc	17½	45	70	75	147
Alt Enr	Dc	17½P	45	70	70	47
Alt Enr	Dc	20	1	15	10	379
Alt Enr	Dc	20 P	$2½	$2¾	$2	38
Alt Enr	Dc	22½	1	10	10	727
Alt Enr	Dc	22½P	$5	$5¼	330	20
Asamo	Ja	9	385	410	340	20
Asamo	Ja	9 P	1	15	30	
Asamo	Ja	10 P	3	15	15	178
Asamo	Ja	12½P	20	35	35	179
Asamo	Ja	15	10	20	25	385
Asamo	Ja	15 P	205	230		
Asamo	Ap	9	395	420	$3¾	17
Asamo	Ap	9 P	5	20		
Asamo	Ap	10 P	10	30	25	65
Asamo	Ap	12½P	50	75	95	80
Asamo	Ap	15 P	220	$2½		
Asamo	Jy	10	$3¼	$3½	320	15
Asamo	Jy	10 P	20	45		
Asamo	Jy	12½	150	175	155	62
Asamo	Jy	15	50	55	50	43
Asamo	Jy	15 P	230	$2¾		
BC Tel	Ja	20	$5¾	$6	365	2
BC Tel	Ja	20 P	1	25	30	10
BC Tel	Ja	22½	$3¼	$3½	$3½	78
BC Tel	Ja	22½P	1	25	20	25
BC Tel	Ja	27½	5	30		
BC Tel	Ja	27½P	165	190		
BC Tel	Ap	22½	345	370	$3¾	164
BC Tel	Ap	22½P	10	35	30	10
BC Tel	Ap	25 P	20	45		
BC Tel	Ap	27½	30	50	50	500
BC Tel	Ap	27½P	185	210		
BC Tel	Jy	22½	370	395	345	20
BC Tel	Jy	22½P	15	40		
BC Tel	Jy	25	140	165	160	32
BC Tel	Jy	25 P	35	60		
BC Tel	Jy	27½P	$2	$2¼		
BCE	Fb	45 P	$2½	290	$2½	50
BCE	Fb	47½	10	30	30	545
BCE	Fb	47½P	495	$5¼	$4½	
BCE	My	42½P	135	160	150	62
BCE	My	45 P	$3	335	$3	20
BCE	Nv	35	$7⅞	$7⅞	$7⅝	18
BCE	Nv	35 P	1	5	10	41
BCE	Nv	37½P	1	10	20	82
BCE	Nv	40 P	1	1	25	521
BCE	Nv	42½P	1	20	35	142
BCE	Nv	45 P	210	230	$2¾	19
BCE	Nv	47½P	460	480	$5	
Bk B-C	Fb	5	25	50	40	678
Bk B-C	Fb	5 P	15	40	50	210
Bk B-C	Fb	6	5	20	10	1296
Bk B-C	Fb	6 P	120	145	140	108
Bk B-C	My	5	55	65	65	260
Bk B-C	My	5 P	30	50	55	40
Bk B-C	My	6	20	35	30	350
Bk B-C	My	6 P	130	145	130	201
Bk B-C	Nv	5	1	10	1	305
Bk B-C	Nv	5 P	10	20	20	35
Bk B-C	Nv	6	1	5	1	3523
Bk B-C	Nv	7	1	2	5	489
Bk B-C	Nv	7 P	205	230	175	
Bk Mtl	Fb	25	$7⅝	$8	$7¼	39
Bk Mtl	Fb	25 P	1	10	10	40
Bk Mtl	Fb	27½P	5	20	35	108
Bk Mtl	Fb	32½P	100	125	95	179
Bk Mtl	Fb	35	25	40		
Bk Mtl	Fb	35 P	260	285		
Bk Mtl	My	27½	$5⅝	$5¾	415	64
Bk Mtl	My	27½P	20	35	30	44
Bk Mtl	My	32½P	135	160	130	23
Bk Mtl	My	35	60	85		
Bk Mtl	My	35 P	280	305		
Bk Mtl	Nv	25	$7½	$7⅝	$7½	352
Bk Mtl	Nv	25 P	5	1	5	370
Bk Mtl	Nv	27½	$5	$5¼	$5⅝	75
Bk Mtl	Nv	27½P	1	1	20	346
Bk Mtl	Nv	30 P	1	3	5	679
Bk Mtl	Nv	32½P	1	15	$2	3
Bk NS	Mr	10	380	410	320	3
Bk NS	Mr	10 P	1	15		
Bk NS	Mr	12½P	5	30	65	131
Bk NS	Mr	15 P	120	145	210	20
Bk NS	Jn	10	395	430	$3	3
Bk NS	Jn	10 P	5	20		
Bk NS	Jn	12½	175	$2	180	87
Bk NS	Jn	12½P	20	45	40	30
Bk NS	Jn	15 P	135	160		
Bk NS	Dc	10	365	390	390	35
Bk NS	Dc	10 P	1	15		
Bk NS	Dc	12½	120	140	150	2772
Bk NS	Dc	12½P	1	10	20	419
Bk NS	Dc	15 P	105	130	140	50
Bow Val	Ja	12½	$3¼	$3½	$3½	255
Bow Val	Ja	12½P	1	20	35	5
Bow Val	Ja	17½P	190	215	185	29
Bow Val	Ja	20	1	10	25	77
Bow Val	Ja	20 P	415	460	$5	5
Bow Val	Ap	12½	355	380	295	35
Bow Val	Ap	12½P	5	30	40	81
Bow Val	Ap	15	150	175	165	519
Bow Val	Ap	15 P	45	70	50	68
Bow Val	Ap	17½	50	70	50	213
Bow Val	Ap	17½P	215	260	$2	20
Bow Val	Jy	12½	385	415	255	5
Bow Val	Jy	12½P	15	40	75	20
Bow Val	Jy	15 P	65	90		
Bow Val	Jy	17½P	230	270		
Brscn A	Ja	27½	$6¾	$7¼	$5⅝	20
Brscn A	Ja	27½P	10	15	10	36
Brscn A	Ja	30	455	470	460	183
Brscn A	Ja	30 P	15	25	15	63
Brscn A	Ja	32½P	35	55	100	593
Brscn A	Ja	35	75	100	100	127
Brscn A	Ja	35 P	135	140	135	73
Brscn A	Ap	27½	$6⅞	$7⅜	$3¼	
Brscn A	Ap	27½P	5	30	45	23
Brscn A	Ap	30	470	495	75	13
Brscn A	Ap	30 P	20	45	45	32
Brscn A	Ap	32½	310	$3¼	285	33
Brscn A	Ap	32½P	70	95	180	35
Brscn A	Ap	35	155	170	160	58
Brscn A	Ap	35 P	190	210	185	88
Brscn A	Jy	32½	340	365		
Brscn A	Jy	32½P	90	115	185	11
Brscn A	Jy	35	195	220	205	9
Brscn A	Jy	35 P	220	240	295	10
C D						
C Im B	Mr	32½	$7⅞	$8⅛	$7⅝	24
C Im B	Mr	32½P	5	30	55	40
C Im B	Mr	35	$5⅜	$5⅝	$5¾	244
C Im B	Mr	35 P	15	40	130	48
C Im B	Mr	37½P	45	70	75	239
C Im B	Mr	40 P	140	165	145	24
C Im B	Jn	35	$5⅜	$5⅞	$5⅝	12
C Im B	Jn	35 P	30	55	55	110
C Im B	Jn	37½	390	415	410	55
C Im B	Jn	37½P	75	100	105	22
C Im B	Jn	40	220	245	260	30
C Im B	Jn	40 P	175	$2	180	21
C Im B	Dc	27½	$12⅝	$12⅞	$8	2
C Im B	Dc	27½P	5	10		
C Im B	Dc	30	$10⅛	$10⅜	$10	309
C Im B	Dc	30 P	2	10	5	138
C Im B	Dc	32½	$7⅝	$7⅞	$8¼	194
C Im B	Dc	32½P	2	20	20	174
C Im B	Dc	35 P	1	20	40	591
C Im B	Dc	37½P	5	30	35	188
C Im B	Dc	40 P	75	100	75	22
C Marc	Fb	17½	$5	$5⅜	$3¾	38
C Marc	Fb	17½P	10	30	35	30
C Marc	Fb	20	270	295	$2½	90
C Marc	Fb	20 P	30	55	55	70
C Marc	Fb	22½	90	115	110	126
C Marc	Fb	22½P	95	120	95	80
C Marc	My	20 P	50	75		
C Marc	My	22½	145	170	160	6
C Marc	My	22½P	120	145		
C Marc	Nv	17½	465	$5	355	20
C Marc	Nv	17½P	1	4	60	100
C Marc	Nv	20	215	$2½	175	821
C Marc	Nv	20 P	10	10	10	532
C Marc	Nv	22½	20	25	25	364
C Marc	Nv	22½P	5	50	65	215
C Ocidl	Fb	25	265	$3	305	13
C Ocidl	Fb	25 P	85	110	50	10
C Ocidl	Fb	27½P	120	145		
C Ocidl	Fb	30	40	60	175	106
C Ocidl	Fb	30 P	$3¼	$3¾		
C Ocidl	Fb	32½	15	40	100	22
C Ocidl	Fb	32½P	$5⅝	$6¼		
C Ocidl	My	25	310	335		
C Ocidl	My	25 P	100	125		
C Ocidl	My	27½P	135	160		
C Ocidl	My	30	100	125	265	5
C Ocidl	My	30 P	$3¼	$3¾		
C Ocidl	Nv	25	150	175	165	
C Ocidl	Nv	25 P	1	25	35	10
C Ocidl	Nv	27½	1	15	$3½	10
C Ocidl	Nv	27½P	100	125	65	10
C Ocidl	Nv	30	1	10	135	368
C Ocidl	Nv	30 P	$3¼	$3¾		
C Ocidl	Nv	32½	1	10	60	15
C Ocidl	Nv	32½P	$5¾	$6¼	170	
Can Dev	Mr	9	100	125		
Can Dev	Mr	9 P	10	35		
Can Dev	Mr	10	20	45		
Can Dev	Mr	10 P	90	115		
Can Dev	Jn	9	125	150		
Can Dev	Jn	9 P	20	45		
Can Dev	Jn	10	45	70		
Can Dev	Jn	10 P	110	135		
Can Dev	Dc	9	75	100		
Can Dev	Dc	9 P	5	25		
Can Dev	Dc	10	2	25		
Can Dev	Dc	10 P	70	95		
CanP E	Fb	25	430	$4½	465	265
CanP E	Fb	25 P	15	40	25	76
CanP E	Fb	27½P	90	115	75	69
CanP E	Fb	30 P	175	$2	145	28
CanP E	My	25	435	460	$4	145
CanP E	My	25 P	35	60	35	60
CanP E	Nv	25 P	1	5	5	171
CanP E	Nv	27½P	20	20	25	227
CanP E	Nv	30	2	10	5	582
CanP E	Nv	30 P	120	160	310	
Carl OK	Fb	10	$3¼	355		
Carl OK	Fb	10 P	1	20		
Carl OK	Fb	12½	95	100	100	74
Carl OK	Fb	12½P	20	45	50	15
Carl OK	Fb	15	20	30	30	1144
Carl OK	Fb	15 P	165	$2	240	32
Carl OK	Fb	17½	5	10	10	55
Carl OK	Fb	17½P	410	460	215	
Carl OK	My	10	335	365	315	10
Carl OK	My	10 P	5	25		
Carl OK	My	12½	135	160	140	39
Carl OK	My	12½P	35	60	50	2
Carl OK	My	15	40	60	35	44
Carl OK	My	15 P	160	195	205	11
Carl OK	My	17½	15	25	20	434
Carl OK	My	17½P	$4	$4½		
Carl OK	Nv	10	$3	340	285	1
Carl OK	Nv	10 P	215	10		
Carl OK	Nv	12½P	5	15	20	20
Carl OK	Nv	15	3	10	20	967
Carl OK	Nv	15 P	165	$2	230	
Carl OK	Nv	17½	1	1	5	931
Carl OK	Nv	17½P	410	460		
Cascades	Mr	10	165	170	170	140
Cascades	Mr	10 P	40	65	75	42
Cascades	Mr	12½P	185	$2	180	61
Cascades	Jn	10 P	75	85	75	28
Cascades	Jn	12½P	210	220	210	192
Cascades	Dc	10	115	125	145	41
Cascades	Dc	10 P	5	15	15	11
Cascades	Dc	12½P	175	190	210	22
Cmnc	Mr	10	$2	$2¼	265	42
Cmnc	Mr	10 P	10	30	40	20
Cmnc	Mr	12½P	130	150	135	12
Cmnc	Mr	15	10	25	25	435
Cmnc	Mr	15 P	340	$3¾	265	
Cmnc	Jn	10	$2¼	$2½	210	40
Cmnc	Jn	10 P	35	50	40	5
Cmnc	Jn	12½	100	125	100	44
Cmnc	Jn	12½P	140	165	170	13
Cmnc	Jn	15	25	50	65	6
Cmnc	Jn	15 P	340	$3¾	$3	3
Cmnc	Dc	10	145	170	$4	5
Cmnc	Dc	10 P	1	15	15	45
Cmnc	Dc	12½	20	45	30	793
Cmnc	Dc	12½P	110	135	135	347
Cmnc	Dc	15	5	15	15	1768
Cmnc	Dc	15 P	340	$3¾	$3½	15
Cmnc	Dc	17½	1	15	15	13
Cmnc	Dc	17½P	$5⅞	$6⅛	$5⅜	3
CP Ltd	Fb	15 P	5	15	25	50
CP Ltd	Fb	20 P	$2½	290	$4	30
CP Ltd	Fb	22½	5	15	15	634
CP Ltd	Fb	22½P	$5	$5½	390	
CP Ltd	My	15 P	10	35	40	10
CP Ltd	My	20 P	$2½	$3	$3¾	40
CP Ltd	Nv	15	$2¼	$2½	270	450
CP Ltd	Nv	15 P	1	4	5	445
CP Ltd	Nv	18⅜	1	1	10	1801
CP Ltd	Nv	18⅜P	90	115	125	22
CP Ltd	Nv	20	1	1	2	5606
CP Ltd	Nv	20 P	$2½	280	385	11
CP Ltd	Nv	21⅜	1	5	10	1338
CP Ltd	Nv	22½	1	3	2	898
CP Ltd	Nv	22½P	$5	$5⅜	$3½	
CRL	Mr	25	$7½	$8	$7⅞	6
CRL	Mr	25 P	15	35	40	50
CRL	Mr	27½	$5½	$6	$5¼	19
CRL	Mr	27½P	65	90	85	168
CRL	Mr	35 P	$3½	$4	$4¾	15
CRL	Jn	27½	$6¼	$6¾		
CRL	Jn	27½P	95	110		
CRL	Jn	30	$4¾	$5	410	14
CRL	Jn	30 P	175	$2	230	65
CRL	Jn	32½	$3½	$3¾	$3	50
CRL	Jn	32½P	$2¾	$3	$3½	20
CRL	Jn	35	220	230	210	43
CRL	Dc	22½	$9¼	$9¾	$9⅞	10
CRL	Dc	22½P	1	15	5	183
CRL	Dc	25	$6¾	$7¼	$7⅝	24
CRL	Dc	25 P	5	20	20	171
CRL	Dc	27½	440	465	$3¾	179
CRL	Dc	27½P	10	25	20	604
Crslr Can	Ja	45	$12¼	$14¼	$6⅝	10
Crslr Can	Ja	45 P	5	25	95	10
Crslr Can	Ja	47½	$9¾	$11¾	$3½	10
Crslr Can	Ja	47½P	10	40	75	50
Crslr Can	Ja	50	$7½	$9½	320	20
Crslr Can	Ja	50 P	25	100	$2¼	60
Crslr Can	Ap	45	$11¼	$12¼	$8	
Crslr Can	Ap	45 P	10	75	150	10
Crslr Can	Ap	47½	$10½	$13		
Crslr Can	Ap	47½P	25	100	130	30
Crslr Can	Ap	50	$8	$10	470	10
Crslr Can	Ap	50 P	25	150	90	35
Crslr Can	Ap	52½	$6	$8	$2	5
Crslr Can	Ap	52½P	35	165		
Crslr Can	Ap	55	$3¾	$5¾	$3½	35
Crslr Can	Ap	55 P	50	$2	$3¾	5
CTr A	Mr	9 P	30	55	50	50
CTr A	Mr	10	25	35	35	553
CTr A	Mr	10 P	110	135	80	50
CTr A	Mr	12½	5	15	35	105
CTr A	Mr	12½P	340	365	$3¼	63
CTr A	Jn	9	90	115	125	5
CTr A	Jn	9 P	45	65	50	46
CTr A	Jn	10	40	65	50	169
CTr A	Jn	10 P	125	150	110	15
CTr A	Dc	7½	145	170	185	53
CTr A	Dc	7½P	5	15		
CTr A	Dc	8	100	125	135	26
CTr A	Dc	8 P	1	25	25	30
CTr A	Dc	9	15	40	25	515
CTr A	Dc	9 P	10	35	35	66
CTr A	Dc	10	5	10	5	2631
CTr A	Dc	10 P	95	120	90	129
CTr A	Dc	12½	1	15	5	133
CTr A	Dc	12½P	330	355	340	15
Den B	Ja	10	$2¾	$3	410	30
Den B	Ja	10 P	5	30	35	
Den B	Ja	12½	50	75	80	734
Den B	Ja	12½P	20	45	25	164
Den B	Ja	15	1	15	10	470
Den B	Ja	15 P	210	$2½	365	2
Den B	Ap	10	290	330	240	3
Den B	Ap	10 P	15	40	40	8
Den B	Ap	12½	70	95	80	50
Den B	Ap	12½P	40	65	55	52
Den B	Ap	15	10	25		
Den B	Ap	15 P	$2¼	265	$3¼	5
Den B	Jy	10	$3	340		
Den B	Jy	10 P	25	50	45	35
Den B	Jy	12½	90	115		
Den B	Jy	12½P	55	80	45	
Den B	Jy	15	15	40		
Den B	Jy	15 P	240	$2¾		
Dfs	Mr	22½	420	445		
Dfs	Mr	22½P	10	30	50	94
Dfs	Mr	27½P	150	175	335	20
Dfs	Mr	30	10	30	20	72
Dfs	Mr	30 P	380	405		
Dfs	Jn	22½	355	380	295	33
Dfs	Jn	22½P	25	50	55	6
Dfs	Jn	25	265	290	190	5
Dfs	Jn	25 P	85	110		
Dfs	Jn	27½	140	160		
Dfs	Jn	27½P	165	190	230	5
Dfs	Dc	22½	380	405	210	34
Dfs	Dc	22½P	1	25	30	27
Dfs	Dc	25	145	170	165	67
Dfs	Dc	25 P	15	40	80	70
Dfs	Dc	27½P	120	145	370	27
Dfs	Dc	30	1	10	7	114
Dfs	Dc	30 P	355	380	440	2
Dom M	Ja	9	$3¼	345	$3¾	74
Dom M	Ja	9 P	5	10	5	54
Dom M	Ja	10 P	10	25	30	279
Dom M	Ap	9	345	370	405	42
Dom M	Ap	9 P	10	25		
Dom M	Ap	10 P	30	45	40	155
Dom M	Ap	15 P	295	315	$3	10
Dom M	Jy	10	$3	$3¼	265	65
Dom M	Jy	10 P	40	60	60	37
Dom M	Jy	12½P	140	160	150	11
E F						
Echo	Ja	15	$2¾	$3	235	67
Echo	Ja	15 P	20	40	55	53
Echo	Ja	20	25	45	20	443
Echo	Ja	20 P	$2½	$2¾	240	22
Echo	Ja	22½	5	30	20	90
Echo	Ja	22½P	$5	$5¼		
Echo	Ap	15	335	360	$3½	12
Echo	Ap	15 P	50	75	70	10
Echo	Ap	17½P	140	165	165	49
Echo	Ap	20 P	285	310	285	145
Echo	Ap	22½P	$5⅛	$5⅜	$6	
Echo	Jy	15	390	415	360	12
Echo	Jy	15 P	85	110		
Echo	Jy	17½P	160	185		
Echo	Jy	20	135	160	135	17
Echo	Jy	20 P	310	335		
Gnstar	Ja	25	$4¼	$4½	$4	45
G H						
Gnstar	Ja	32½P	$3	$3½	$4¾	
Gnstar	Ja	35	4	10	10	958
Gnstar	Ja	35 P	$5½	$6	$4¼	
Gnstar	Ja	37½P	$8	$8½		
Gnstar	Ap	25	490	$5	405	15
Gnstar	Ap	25 P	30	45	65	10
Gnstar	Ap	27½P	70	95	95	38
Gnstar	Ap	30 P	165	190	190	44
Gnstar	Ap	32½	70	95	85	148
Gnstar	Ap	32½P	$3½	$4	125	5
Gnstar	Ap	35 P	$5½	$6		
Gnstar	Ap	37½	1	20	10	7
Gnstar	Ap	37½P	$8	$8½		
Gnstar	Jy	25	$5⅛	$5½	$5	20
Gnstar	Jy	25 P	45	60	70	20
Gnstar	Jy	27½	340	365	$3	11
Gulf C	Fb	17½P	5	15	25	168
Gulf C	Fb	20 P	40	45	60	196
Gulf C	My	17½P	15	40		
Gulf C	My	20	125	140	140	275
Gulf C	My	20 P	70	80	80	52
Gulf C	Nv	15	$5¼	$5⅜	$5⅜	710
Gulf C	Nv	15 P	1	3	1	18
Gulf C	Nv	17½P	5	3	5	267
Gulf C	Nv	20 P	5	5	6	606
Husky	Ja	8	190	215		
Husky	Ja	8 P	1	15		
Husky	Ja	9 P	5	25	15	145
Husky	Ja	10 P	30	55	50	138
Husky	Ja	12½	5	15	5	1454
Husky	Ja	12½P	260	$3	310	
Husky	Ap	8	215	240		
Husky	Ap	8 P	5	25		
Husky	Ap	9	125	150	140	469
Husky	Ap	9 P	25	35	30	297
Husky	Ap	10 P	60	65	65	523
Husky	Ap	12½P	260	$3	25	
Husky	Jy	8 P	10	35	30	10
Husky	Jy	9	165	190	140	65
Husky	Jy	9 P	25	45	50	23
Husky	Jy	10 P	70	85	80	30
I J						
Imsco	Ja	22½	220	245	$2	82
Imsco	Ja	22½P	20	40	50	98
Imsco	Ja	27½	20	30	30	391
Imsco	Ja	27½P	$3	315	$2¾	179
Imsco	Ja	30	15	15	15	1232
Imsco	Ja	30 P	$5⅜	$5¾		
Imsco	Ap	22½	$2¾	$3	$3¼	20
Imsco	Ap	22½P	55	70	70	40
Imsco	Ap	27½	50	60	70	596
Imsco	Ap	27½P	320	335	305	142
Imsco	Ap	30	5	35	30	24
Imsco	Ap	30 P	$5½	$5⅞	$5½	10
Imsco	Jy	22½	340	365		
Imsco	Jy	22½P	80	105	150	20
Imsco	Jy	25	185	210	215	61
Inco	Fb	12½	$4¼	455		
Inco	Fb	12½P	5	25		
Inco	Fb	20	10	15	20	2236
Inco	Fb	20 P	$3½	380	$5⅛	4
Inco	Fb	22½	1	15	10	74
Inco	Fb	22½P	$5⅞	$6¼	335	6
Inco	My	12½	445	480		
Inco	My	12½P	25	45	50	40
Inco	My	15 P	60	80	75	108
Inco	My	20	30	50	30	51
Inco	My	20 P	360	390	$5⅛	
Inco	Nv	12½	395	$4¼		
Inco	Nv	12½P	5	5	15	8
Inco	Nv	15	150	175	170	238
Inco	Nv	15 P	1	5	20	120
Inco	Nv	17½	1	5	10	1483
Inco	Nv	17½P	85	110	85	65
Inco	Nv	20	1	4	5	2836
Inco	Nv	22½	1	3	10	255
Inco	Nv	22½P	$5¾	$6⅛	360	
IOil A	Fb	47½	$6	$6½	$3¾	10
IOil A	Fb	47½P	15	35	80	81
IOil A	Fb	52½P	135	155	185	90
IOil A	Fb	55 P	255	280	460	15
IOil A	My	47½P	45	65	80	7
IOil A	My	50 P	95	120	140	81
IOil A	My	52½	$3¼	$3½	335	33
IOil A	My	52½P	185	205	$2¼	36
IOil A	My	55	210	$2¼	220	150
IOil A	My	55 P	290	315	$4¾	15
IOil A	Nv	45 P	1	10	10	128
IOil A	Nv	47½	$5¼	$5⅝	$5¼	195
IOil A	Nv	47½P	1	10	30	504
IOil A	Nv	50 P	1	5	45	658
IOil A	Nv	52½P	5	15	195	117
IOil A	Nv	55 P	$2	240	$5¼	
I-City	Mr	15	$2	$2¼	$2	106
I-City	Mr	15 P	25	50	60	108
I-City	Mr	17½	55	70	65	156
I-City	Mr	17½P	130	155	155	70
I-City	Mr	20	5	25	35	10
I-City	Mr	20 P	315	365		
I-City	Jn	15	215	255	175	2
I-City	Jn	15 P	45	70	80	30
I-City	Jn	17½	80	105	75	13
I-City	Jn	17½P	135	175		
I-City	Dc	10	$6½	$7	$6¾	10
I-City	Dc	10 P	1	10		
I-City	Dc	12½	$4	430	$4¼	202
I-City	Dc	12½P	1	10	65	5
I-City	Dc	15 P	1	20	5	115
I-City	Dc	17½	20	30	35	357
I-City	Dc	17½P	95	120	95	60
I-City	Dc	20	1	10		
I-City	Dc	20 P	310	360		
K L						
L Mnr	Mr	25	$8⅞	$9⅜	$10½	86
L Mnr	Mr	25 P	30	55		
L Mnr	Mr	27½	$6⅞	$7⅜	$9¼	43
L Mnr	Mr	27½P	65	90	170	
L Mnr	Mr	30	$5⅛	$5½	$5	85
L Mnr	Mr	30 P	130	155	150	57
L Mnr	Mr	32½	365	$4	385	225
L Mnr	Mr	32½P	$2¼	$2½	235	37
L Mnr	Mr	35 P	$3½	$4	330	12
L Mnr	Mr	37½	170	190	180	136
L Mnr	Mr	37½P	490	$5⅜	$5⅜	19
L Mnr	Mr	40 P	$6¾	$7¼	$6	
L Mnr	Jn	30	$6⅛	$6⅝		
L Mnr	Jn	30 P	180	205	195	4
L Mnr	Jn	32½P	280	$3	$3	15
L Mnr	Jn	35 P	405	455	$4½	23
L Mnr	Dc	25	$8⅛	$8½	$13⅞	37
L Mnr	Dc	25 P	5	30	120	15
L Mnr	Dc	27½	$5¾	$6¼	$5½	45
L Mnr	Dc	27½P	15	40	45	34
L Mnr	Dc	30	360	390	320	152
L Mnr	Dc	30 P	45	70	85	189
L Mnr	Dc	32½	190	210	175	315
L Mnr	Dc	32½P	125	150	145	184
L Mnr	Dc	35 P	265	315	260	141
L Mnr	Dc	37½	40	50	40	973
L Mnr	Dc	37½P	$4¾	$5¼	$5⅛	98
L Mnr	Dc	40	20	30	25	787
L Mnr	Dc	40 P	$6¾	$7	$7⅜	5
M N						
Mitel	Mr	8	105	120	120	121
Mitel	Mr	8 P	45	55	55	162
Mitel	Mr	10 P	140	165	160	128
Mitel	Mr	12½P	380	$4¼		
Mitel	Jn	8 P	80	95	80	50
Mitel	Jn	9 P	100	125	110	40
Mitel	Jn	10	80	100	75	219
Mitel	Jn	10 P	145	170	175	10
Mitel	Jn	12½	40	55	40	40
Mitel	Jn	12½P	385	$4¼		
Mitel	Dc	7	150	175	190	120
Mitel	Dc	7 P	1	10		6
Mitel	Dc	8	55	80	70	1198
Mitel	Dc	8 P	5	20	25	115
Mitel	Dc	9	10	30	35	456
Mitel	Dc	9 P	40	65	90	259
Mitel	Dc	10 P	135	150	160	121
Mitel	Dc	12½	1	10	10	125
Mitel	Dc	12½P	380	415	$2¼	
Moore	Fb	22½	$5⅛	$5⅜	365	1
Moore	Fb	22½P	5	25		
Moore	Fb	25	320	370	360	459
Moore	Fb	25 P	35	65	110	27
Moore	Fb	27½P	110	140	115	76
Moore	Fb	30	35	70	60	56
Moore	Fb	30 P	$2½	$3	$5	
Moore	My	22½	$5⅛	$5½	440	33
Moore	My	22½P	5	35		
Moore	My	25	345	$3¾	380	91
Moore	My	25 P	50	80	155	12
Moore	My	27½	185	$2¼	155	27
Moore	My	27½P	135	175		
Moore	My	30	80	110	95	5
Moore	My	30 P	$2¾	$3¼		
Moore	Nv	21⅜	$6	$6¼	$3½	44
Moore	Nv	21⅜P	1	10		18
Moore	Nv	22½	490	$5⅜	$3¾	
Moore	Nv	22½P	5	10		
Moore	Nv	23⅜	$4¼	$4½	$3	2039
Moore	Nv	23⅜P	5	5	3	154
Moore	Nv	25 P	5	10	100	39
Moore	Nv	27½P	60	45	20	109
Moore	Nv	30	10	10	25	37
Moore	Nv	30 P	210	260	$5	
Nat Bk	Fb	17½P	10	35	20	103
Nat Bk	Fb	20 P	20	45	25	1226
Nat Bk	Fb	22½P	120	145	140	74
Nat Bk	My	17½	445	$4½	415	1000
Nat Bk	My	17½P	25	50		
Nat Bk	My	20 P	35	70	90	155
Nat Bk	My	22½	100	110	120	355
Nat Bk	My	22½P	145	170	175	41
Nat Bk	Nv	15	$6¾	$6¾	$6	4

Suite à la page 21

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance à la baisse

VANCOUVER (PC) — Les titres ont varié sans tendance uniforme, hier, à la Bourse de Vancouver, où les transactions se sont suivies à un rythme rapide.

Le volume des échanges a été de 13,345,736 actions.

On a enregistré 220 titres en avance, 274 en recul et 465 sont demeurés sur leurs positions de la veille.

A la clôture, l'indice global du marché a été à 1,254.78, après un recul durant la séance de 3.64 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
	2,5	220
1254,78	13,3	465
3,64		274

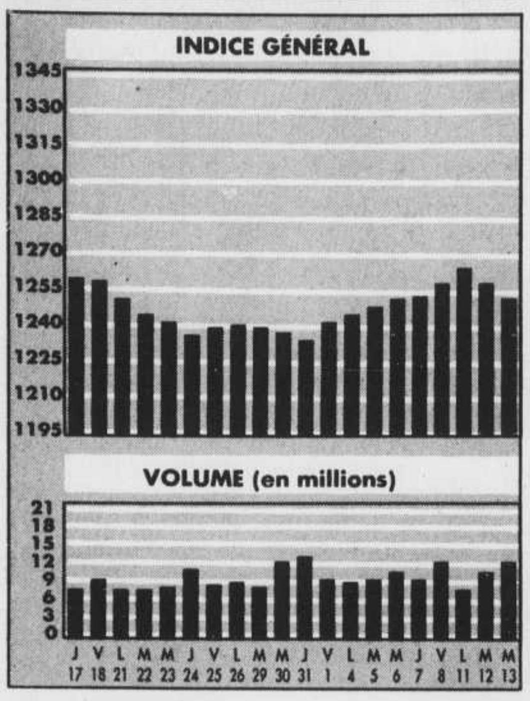

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ABS res	2000	27	27	27	
Aaron Mng	17000	38	36	36	−2
Abaton	3500	30	30	30	
Aby inv a	z250	11	11	11	
Aby inv b	750	20	20	20	
Abitibi res	10000	32	30	30	
Abo oil corp	5000	79	77	77	−2
Accgrph	17250	78	61	75	+10
Achates rs	3000	40	40	40	−4
Achilles	z167	33	33	33	
Acorn	114000	42	35	40	+1
Ad dome	1200	245	240	240	−10
Adams svr	4000	50	46	50	
Adaptve tc	2000	50	50	50	
Adnaron rs	4000	31	29	31	+3
Adola	18700	61	51	53	−8
Adola w	54000	10	10	10	−2
Adore rs	8000	64	55	64	+12
Adriatic rs	5000	30	30	30	
Adv aero	2000	100	90	90	
Aegis res	500	30	30	30	
Ajax res	600	70	70	70	
Alamo	15000	37	34	34	−2
Alclare res	1000	16	16	16	
Algo res	5000	27	27	27	+2
All star	21500	31	25	25	−2
Allure rs	2000	35	35	35	
Alotta res	14000	100	95	100	+7
Alpha	24500	67	62	67	+1
Altar gold	1000	28	28	28	+2
Ambasadr	z350	67	67	67	
Amberhill	3000	5	5	5	
Amble res	19000	62	51	51	−11
Amco res	800	78	78	78	
Amr aq	10000	21	21	21	
Amer res a	11300	350	345	350	
Amer tec	39874	210	175	175	−33
Amer telc	2000	425	425	425	+10
Am vol	25500	38	33	33	−5
Am vlcn r	20000	6	6	6	−1
Amhawk	1000	10	10	10	
Amstar	16000	76	70	76	+6
Andourex	2000	30	30	30	−1
Androne rs	2500	30	30	30	
Anglo cdn	6000	50	45	50	+5
Anglo Bom	36425	110	98	110	+10
Angus res	3790	17	17	17	
Ann arbor	5000	20	20	20	
Ansco bc	12500	40	38	40	
Applied en	4000	95	90	90	−9
Arbor res	3500	112	108	108	−2
Arch dev	15000	8	8	8	
Archr mnr	2500	44	41	41	−5
Argenta	2400	40	40	40	−2
Argo dev	900	55	55	55	
Argonaut	6000	20	20	20	−5
Argrel res	z60	22	22	22	
Aricana	35175	154	145	154	+7
Arizona svr	2050	100	100	100	
Ark egy	5500	12	12	12	
Ark la tex	9700	110	100	110	+5
Armeno	1700	210	207	210	+4
Armor Dv	1000	26	26	26	
Ashburton	10000	18	18	18	+1
Asitka res	7500	55	53	54	+5
Athena gl	29000	88	85	85	
Atlantic	36300	11	10	10	
AU res	1500	30	27	27	+3
Aurex res	5782	43	40	40	
Auto Mar El	100	$8½	8½	8½	
Avinch	10506	56	49	56	+6
Avino mns	23300	220	210	220	+19
Avino w a	2000	30	30	30	+10
Axiom int	5050	265	260	265	+5
Azora	500	8	8	8	
Azure res	5500	31	29	30	−1
BCFP	28300	$9½	9½	9½	
BC res	20330	210	206	208	+2
Baden ex	16000	12	10	12	
Baha res	26400	192	187	187	−4
Bahma	13000	66	65	66	−3
Balco ind	1600	$7	7	7	
Banbury	3000	33	33	33	
Banco res	4500	440	440	440	
Bank BC	13402	500	490	495	−5
Bankit res	5000	20	19	19	−4
Banner	4000	51	49	49	−2
Banqwest	7200	17	16	16	
Bar res	500	70	70	70	+2
Baroque	1000	40	40	40	
Barsand	5000	35	35	35	−2
Bart res	4000	33	33	33	
Bathurst N	5500	45	45	45	
BDC ind	87400	52	48	48	−3
Beaufield	19530	130	120	130	+5
Beaver res	3200	139	135	135	−3
Belmont	900	100	100	100	−10
Belmoral	5500	285	275	285	+6
Bentley rs	2000	66	66	66	−1
Berglyn	3000	35	35	35	
Berle res	52500	27	24	25	+1
Big ben	1500	50	50	50	
Big m	10200	55	50	55	+6
Big m w	100500	14	12	12	
Bishop mn	2300	165	165	165	−5
Bitec dev	2500	62	60	62	+2
Blk diamnd	2000	20	20	20	
Blac pearl	2300	160	152	152	−8
Blk swan	8000	43	41	43	+3
Blue diamd	1000	22	22	22	
Bois cr	117000	53	44	50	+5
Bondell rs	6500	25	24	24	
Bonus pete	7000	96	94	94	−3
Borkn ind	1000	24	24	24	−1
Bouldr	341934	89	70	75	−12
Brace res	2500	32	32	32	−5
Bradsue	3000	40	40	40	+4
Brahma rs	3000	34	33	33	−2
Bras d or	1900	170	170	170	
Breakwtr	1900	$6½	6⅛	6½	
Brent res	z570	67	62	62	
Brewmstr	22200	107	102	105	
Brican Res	1000	70	70	70	
Brigade	7000	25	20	20	
British pac	8200	230	210	220	−8
Brohm rs	8000	54	50	50	
Brower	5000	35	35	35	+2
Brt slbk b a	1000	23	23	23	−2
Buena ex	2300	120	105	105	−15
Bullet gr	2500	55	55	55	
Bunyoro	100	140	140	140	−10
Burlingtn	5000	10	10	10	
Butlr	11000	45	43	43	−3

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	24700	$5¼	5	5⅛	− ⅛
CT expinda	3000	33	32	32	
Caara vent	8500	54	50	50	
Cache d or	5000	65	65	65	
Calaveras	7000	12	12	12	
Caledonia	14805	60	57	57	−3
Caliente	6000	90	90	90	
Calif silver	700	$5⅜	5¼	5¼	− ⅛
Callex ent	300	240	240	240	−8
Calnor res	500	55	55	55	
Calpine	22000	5	5	5	
Calypso dv	4000	17	17	17	+2
Cam net	12700	310	295	300	−5
Can Ex res	4000	13	13	13	
Can tel cm	1000	17	17	17	
Canamera	25700	65	60	63	−2
Canbec res	40500	42	40	42	
Candol dv	3000	40	40	40	−5
Caneco res	19800	275	265	275	+10
Canfic	5000	9	9	9	
Canguard	1700	160	160	160	
Canon ml	11000	$5¼	5⅛	5¼	
Canova res	z400	48	40	40	
Canreos	5500	42	40	42	
Canstat	1000	23	23	23	+3
Canuck rs	6000	249	242	247	−1
Cape res	9000	24	23	24	
Capella rs	2000	20	20	20	
Capilano	8400	59	55	59	+6
Capricorn	3000	22	22	22	
Caprk eng	5000	11	10	11	
Care pnt	72500	95	93	94	
Caribe pete	z65	16	16	16	
Carina	11500	68	60	67	+12
Carl creek	1000	15	15	15	−2
Carlson	47500	96	88	88	−8
Carrera	10500	45	40	45	+5
Cassia	1500	10	10	10	
Cassidy	3167	51	51	51	+4
Catear a	5000	17	16	16	
Cater eng	4500	20	20	20	
Caulfield	9450	40	39	40	+4
Cdn arctic	1000	31	31	31	
Cdn ferrite	40116	275	270	270	−5
Cdn pawne	3000	30	28	30	
Cdn pm	251100	315	279	305	+10
C prm wi	701100	93	77	90	+5
Cdn united	2000	105	105	105	
Celico Res	1000	45	40	40	−10
Centurion	1300	160	160	160	
Chalice	1000	105	105	105	
Charlestn	11000	22	21	21	
Chatwood	6000	33	33	33	+1
Chavin cda	1000	13	13	13	
Checkmat	1000	12	10	12	−6
Chevy dev	1000	21	21	21	
Chop cmp	7206	$10¼	10	10⅛	− ½
Chromex	3000	25	25	25	
Churchill	5000	34	32	32	−2
Chutine rs	5000	23	23	23	+1
Claymore	3000	32	32	32	−1
Clifton res	500	37	37	37	
Coast rang	6000	65	61	61	+1
Coastline	3500	28	28	28	
Cobra ent	11100	125	110	125	+20
Colby Mns	4000	162	160	160	−2
Cold lake	500	50	50	50	
Colfax engy	3500	40	40	40	
Colossal en	500	55	55	55	
Comanche	1000	8	8	8	
Comox	1500	38	38	38	
Concord	2500	32	32	32	
Condaka	4000	45	43	43	−2
Cons andex	625	16	16	16	
Cons Ascot	40650	28	27	27	
Cons Barier	3000	154	150	154	
Cons bel	758	35	35	35	−10
Cons bndry	1000	25	25	25	
Cons brx	7250	29	27	27	−3
Cons brx ri	9750	5	5	5	
Cons calin	z250	33	33	33	
Cons cinola	3900	215	215	215	+5
Cons fredn	9250	68	62	67	+7
Cons intl pt	z97	235	235	235	
C paymstr	1300	23	23	23	−1
Cons sea	z300	24	24	24	
Con Slr Butt	500	30	30	30	
Cons svr std	2000	70	65	70	+5
Con stikine	z333	8	8	8	
Consort	18500	43	42	43	+1
Contact ven	1500	20	16	20	
Conversn	550	103	103	103	
Coral eng	7000	70	65	65	−10
Corinth	2500	38	38	38	+3
Corolla res	4000	58	58	58	
Coronado	25900	72	70	72	+5
Coronado ri	14000	15	14	15	
Coronet rs	17000	140	125	140	+6
Corporate	800	5	5	5	
Cosmos res	11000	40	40	40	
Cous creek	8000	48	48	48	−2
Cove engy	8500	70	64	65	−3
Cream svr	6300	105	91	91	−9
Crossland	z166	48	48	48	
Crowder	3800	120	115	115	−5
Cruisr mnrl	5500	68	68	68	+5
Cumbrlnd	11000	53	52	53	+1
Currie	7000	51	50	50	+5
Cusac Ind	6400	129	120	129	−1
Custom pet	2000	17	17	17	+2
Cutlass res	5800	345	325	325	−30
Cyrano res	6700	180	173	173	−7
Dor Val	4600	145	140	145	
Dafrey res	5000	28	28	28	
Dakota	13500	10	10	10	
Dalls env h	100	115	115	115	−5
Dankoe mn	3000	30	30	30	
Danstar rs	2000	30	30	30	
Dasher res	4700	15	15	15	
Dassen gld	500	40	40	40	−5
Davenport	667	18	18	18	
David Mnrl	7000	55	55	55	−1
Davis keys	3500	15	11	11	
Dawson	6000	60	55	55	−1
Decker res	8500	43	40	43	
Deex res	9000	10	8	8	−2
Del norte	500	22	22	22	−1
Delaware	43500	36	32	36	+6
Dentonia	3500	36	28	28	
Desprdo	500	21	21	21	
Devonion	2000	15	15	15	
Diana res	5000	43	43	43	
Diepdm mn	21700	51	47	51	+1
Discv gld	37750	80	60	80	+20
Diversifd	45000	100	100	100	−5
Domego	1000	42	42	42	−3
Doverton	1000	10	10	10	
Dragoon rs	2400	34	30	32	
Draw res	1667	265	260	265	+5
DRC res	3000	40	40	40	
Du well	5000	60	60	60	+5
Dual Res	3300	235	225	225	−5
Duke mnr	2000	25	23	23	−1
Duration	14000	36	35	35	
Dusty Mac	6500	100	95	100	
Dynamic	2000	40	40	40	+2
Dyntrncs ls	z400	77	77	77	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy	142500	40	35	37	
ESI ind w	6000	50	45	45	
ESI ind	833	265	265	265	−5
East west	11800	177	168	177	−5
Eastn lts	1000	19	19	19	
Eden res	500	35	35	35	
Edgemont	6000	59	56	56	−3
El dorado sys	3500	65	65	65	−5
Eldorado	2000	8	8	8	
ELE w	351500	8	6	6	
Electra	10000	42	42	42	
Electro	13000	50	49	49	−3
Elektra pw	6000	22	21	21	+1
Elite res	2000	55	55	55	
Emrald isl	4000	44	44	44	
Emrld lk	1250	170	170	170	−5
Enduranc	2000	47	47	47	+1
Energex	38000	53	52	53	+1
Enexco intl	100	135	135	135	
Enfield res	1000	60	60	60	
Epic res	200	190	190	190	+1
Epoch cap	500	55	55	55	
Equivest	2200	345	335	345	+5
Equus pete	3500	30	27	30	+3
Esperanza	1400	47	47	47	
Essex	5000	130	120	120	−10
Eureka res	1000	47	47	47	−3
Euro pete	6600	177	175	175	−2
Ewing oil	3000	12	12	12	−1
E5 Res	3000	90	85	85	−5
FM res	5000	30	28	28	−2
Fairlady	5000	45	41	41	−4
Falcon	10500	10	10	10	
Ferber	19500	74	72	72	−2
Field pete	4000	25	25	25	−1
Fifth gn a	1481	21	21	21	
First cdn	600	103	103	103	+3
First china	2000	23	23	23	
Frst gnrtn	5000	230	220	225	+5
Frst gen	4835	39	35	39	+4
Fleck res	8600	250	245	249	+4
Fleetwood	32500	75	70	74	
Flow res	19000	55	53	53	−2
Folkeston	4000	35	35	35	
Fontana	1000	37	37	37	−3
Force res	1000	40	40	40	
Fort knox	22000	42	40	42	+2
Freemont	1500	45	45	45	
Freeway	200	100	100	100	
Frobisher	2000	40	40	40	
Futurtek	2500	40	38	40	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	155	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Galit res	4200	40	40	40	−4
Gallagher	7500	40	39	40	+1
Galveston	1000	210	210	210	−20
Gamin	19500	58	53	58	+6
Gator res	1500	12	12	12	−1
Gazelle	2200	60	55	60	+7
GBM expl	2500	70	66	66	−4
Gemini tc	30040	220	194	200	+5
Gemini w	20000	75	55	65	+15
Gen system	4000	60	55	60	
Genesis	1000	28	28	28	−2
Genex res	1000	10	10	10	
Geodome	200	125	121	125	
Geotech	2000	75	75	75	−7
Gerle gold	3600	32	30	30	−7
Giant Piper	1500	70	70	70	
Giant Reef	200	330	330	330	
Glamis Gld	500	$9	9	9	+ ⅛
Glenvet	1300	60	60	60	
GLF tech	1000	4	4	4	
Glitter gld	22500	43	40	42	
Gld brdge	23500	27	20	20	−5
Gld seekr	2500	15	15	15	
Gold std	3000	42	40	40	−2
Gold star	6000	24	24	24	+3
Gld texas	7000	71	70	70	−1
Gld medal	5500	30	30	30	−4
Goldbelt	8050	123	120	123	+2
Goldbrae	3000	100	95	95	−5
Goldbre w	36000	8	5	5	−2
Goldn bear	6000	345	340	340	−5
Gldn cn	13000	31	30	30	−1
Gldn drgn	13500	33	32	33	+1
Gldn hind	4000	25	25	25	
Gldn knight	200	430	430	430	
Goldn lion	9900	$5	5	5	− ⅛
Gldn pond	21000	44	40	41	
Gldn pyrm	9000	41	36	36	−2
Gldn rim	3000	50	50	50	
Gldn rule	153200	185	148	170	+18
Gldn scept	700	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Gldn sevil	9500	55	50	50	−6
G shamrk	1000	100	95	100	
Gldn shld	4000	71	68	71	
Gldn vale	6500	36	35	35	
Gldnbel res	23500	245	235	235	
Gldnbel w	z16000	52	50	50	+5
Goldfever	2000	40	40	40	
Goldfinch	2000	14	14	14	
Goldpc000	14	14	14		
Goldpc inv	3000	28	28	28	
Goldrich	18800	30	23	25	
Goldsil	134642	435	385	400	−35
Goldstack	1100	90	90	90	+5
Goldstone	1300	240	240	240	
Gldstm	36400	220	210	210	−2
Goldwinn	1000	35	35	35	
Goliath gld	1000	$9¼	9¼	9¼	
Gossan	10000	6	6	6	+1
Grand ntl	7500	25	25	25	
Grd trunk	14000	50	40	45	+5
Grandvw	22400	390	375	390	+10
Grange gld	1000	70	70	70	
Granvill rs	5500	102	98	99	−3
Great bear	5000	9	9	9	
Gt central	1000	17	17	17	
Green rvr	2000	30	30	30	
Greenstn	3250	31	31	31	
Groton	4100	22	22	22	−1
Groundstr	500	40	40	40	+7
Guardian	2500	43	43	43	
Gulf titan	2300	195	190	190	−10
Hallmark	6000	65	62	62	−3
Hambr	16500	32	30	32	+1
Harlin res	44100	89	75	85	+1
Haultain	10500	34	32	34	−4
Hawksbill	3000	190	175	175	−25
Hathorn	2500	25	25	25	
Heaston	2000	38	38	38	
Hector res	2500	136	135	135	
Hedley pac	3000	25	25	25	
Helix systm	7600	160	155	160	+5
Hellenic rs	2000	18	18	18	
Hemgl	13000	42	40	40	
Hemlo	11000	18	18	18	
Herdis intl	7500	100	96	96	−4
Heron res	2000	12	12	12	
Hi tech	6000	30	30	30	
High level	6000	101	100	100	+5
High rsrv	3000	32	32	32	
Hiland Crw	72472	167	150	167	+17
Hihmark	3000	25	25	25	+5
Hoko exp	5000	11	11	11	
Hollycroft	13300	105	85	105	+35
Homestd	10000	35	33	35	+4
Hudsn rs	16000	7	7	7	−1
Humboldt	22500	17	17	17	−2
Huntngtn	6000	40	38	40	
Hr rescue	1303M	88	75	86	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican res	14500	95	85	95	+14
Ice Station	500	26	26	26	
Impact	500	12	12	12	
Impala	28000	37	30	30	−10
Indepnd pet	29000	70	67	70	+6
Indescor	7500	25	25	25	−3
Indian rivr	8100	102	102	102	−3
Indigo tech	6000	98	95	98	
Infinite res	3500	60	60	60	−1
Infisy sys	9400	6	6	6	−2
Inlnd recov	3000	95	95	95	−5
Inlet res	10000	22	20	20	−1
Inter globe	8500	166	164	165	
Intr oceanc	8200	124	120	120	+4
Intr pacif	1500	55	55	55	−5
Intraction	1320	35	35	35	
Intercn pet	z20	10	10	10	
Interlake	8300	105	86	105	+15
Istrt res	157500	80	70	70	−2
Intl belvu	12000	50	50	50	
Itl Brnmac	12875	35	31	31	−4
Intl corona	1380	$13¾	13⅛	13⅛	
Intl curator	4021	65	60	60	
Intl dmascs	4650	35	34	34	
Intl flyer	3000	51	50	50	+4
Intl focus	5800	155	145	150	−10
Int focus wi	2500	19	19	19	−1
Intl laser	45000	103	90	101	−3
Intl maggie	4000	27	27	27	
Intl march	12163	43	37	40	−5
Intl mrch w	3000	7	7	7	
Intl medicl	5000	23	21	21	
Intl north	3500	195	195	195	
Intl nutritn	9000	130	130	130	−5
Intl pharm	8000	80	80	80	+5
Intl phasor	8000	17	15	17	+1
Int phnx en	5280	35	31	31	−4
Intl prism	31150	36	35	35	
Intl rhodes	4050	24	23	23	−1
Intl royaln	8700	16	13	13	−4
Int shasta	1000	13	13	13	
Intl sigma	29650	105	101	101	−1
Intl Stanrd	2000	55	54	54	−1
Intl string	3380	470	450	470	+10
Intl telp wi	3000	42	42	42	+2
I thundrwd	z540	16	16	16	
Intl tillex	4900	$10	9⅞	10	+ ½
Intl troin	900	26	26	26	
I wstwrd	23775	13	12	12	+1
Iona ind	24800	80	70	80	+15
Iris res	28900	126	125	125	−1
Iron horse	43500	25	24	25	−2
Islnd cnyn	1000	30	30	30	−12
Island mn	4700	55	55	55	
Ivory oils	500	35	35	35	−2
Jack crswl	1500	160	160	160	
Jacob	16000	10	8	8	
Javelin int	1500	325	325	325	−15
Jetta res	2000	40	40	40	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaaba res	2000	50	50	50	
Kala explor	500	15	15	15	
Kamlode	30000	20	15	16	
Kangeld	8000	55	50	52	−3
Kelly kerr	1500	16	16	16	
Kelley w	30000	1	1	1	
Kengate	1000	17	17	17	−1
Kerrisdal	1000	23	23	23	
Kerisdal wi	28000	1	1	1	−1
Kerry	18000	43	37	40	
Keystone	7000	27	26	26	
Kidd res	42000	13	10	10	−5
Kilembe	4500	67	60	60	−5
Killick gld	3600	34	32	34	+2
King sol	11116	105	91	92	−23
Knie res	7500	32	31	31	
Kumix res	9000	22	22	22	+2
Kwik prod	800	$5⅛	5	5	
La Teko res	5900	87	85	85	
Lady robn	2000	20	20	20	
Lndmr	52000	55	53	55	
Lansco res	3000	37	37	37	+2
Lasir gold	5000	75	75	75	
Lathwell rs	1000	8	8	8	
Laurel ex	3000	115	112	115	−5
Laurel w	500	50	50	50	
Lawrnce	11000	18	17	17	−2
Lear oil gs	8000	49	48	48	+3
Lev scntfc	2900	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Levengd	12000	90	85	86	
Levon res	2000	470	450	470	+10
Librt bl	22500	65	59	65	+6
Librt bl w	5500	25	20	25	+4
Lifetrnd	2700	350	330	330	−40
Lightng	55500	55	48	51	−1
Limoges	6000	70	65	70	+4
Lincoln	19040	84	80	80	−3
Link res	1000	55	55	55	
Link res wi	1000	15	15	15	
Lintex min	z250	10	10	10	
Lionheart	5000	225	210	225	+5
Little bear	1000	45	45	45	
Loadmstr	25100	450	440	445	−5
Lockwood	12900	45	40	40	−3
Lode res	29100	160	150	150	−13
Lodi mtls	16500	15	14	14	−1
Logan	3000	27	27	27	
Logo res ltd	5300	30	30	30	+4
Lohs sintl	20500	150	145	150	+6
Londn slvr	7000	33	33	33	
Longrch	2000	20	20	20	
Lornex	100	$31	31	31	
Loyalist rs	9500	104	100	104	+4
Lucky strk	2000	45	45	45	
Lunar res	2000	28	28	28	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MGM res	5000	30	30	30	
Mac am res	5940	70	65	70	
Maclan exp	1620	41	41	41	
Macmilln e	8500	40	40	40	
Magenta dv	11200	29	25	25	
Magenta w	4000	4	4	4	
Magic 3	2300	180	175	180	+10
Magna vnt	1600	32	32	32	
Magnus rs	1300	55	55	55	−2
Mhgny	125400	340	290	330	+30
Majestic	1000	6	6	6	
Majorem	4000	7	7	7	
Majortec	5000	17	17	17	
Malrlic hvg	2500	$16¼	16	16	+ ¼
Mammoth	63500	16	14	14	−1
Mandarin	14900	190	185	185	
Mandusa	26700	210	200	205	+5
Manito rf	8900	113	108	112	−2
Mann oil	3000	14	13	13	
Mansn	16000	42	40	42	+4
Maralgo	3500	65	60	65	+5
Marathon	3000	14	14	14	
Mariah	50000	175	161	175	+10
Marietta	4000	20	20	20	−3
Martel oil	500	15	15	15	
Mary el	17000	50	45	47	+2
Mascot Gld	4500	250	250	250	
Mascot w b	500	150	150	150	+5
Massive en	2800	$5⅛	5	5	
Master	8000	77	75	75	
Maverick	11500	99	95	95	−5
Maymac pt	1300	200	200	200	
Mckinney	7500	10	7	7	
Media a	500	8	8	8	
Menika	24894	62	60	62	+2
Merlin res	3500	90	90	90	
Meridor	600	32	32	32	−2
Merit res	500	70	70	70	
Metall rs	z250	43	43	43	
Metro ind	7800	195	190	190	−5
Michael rs	4500	25	20	20	−5
Microstat	3500	27	27	27	−2
Mid canada	1500	40	40	40	
Midland	4000	50	49	50	
Midnpre	31500	260	252	260	+10
Mignt sftwr	11200	198	175	175	−21
Mikado rs	500	180	180	180	
Millrock a	4500	40	35	40	+4
Minerex	7000	178	178	178	−2
Mineta	34500	23	18	22	
Mintek res	2166	28	28	28	
Mintel intl	12000	45	45	45	+9
Mirmr ey	6000	30	29	30	−1
Mistral	10000	16	16	16	+2
Moly Mite	2200	6	6	6	
Monalta	1000	31	31	31	
Mono gld	2000	85	73	85	+12
Monogrm	z200	80	80	80	
M chris	14300	82	75	75	−5
Monte w	6000	8	7	7	−1
Montbello	1000	35	35	35	
Moonshin	6000	11	10	10	
Morgain	5000	24	24	24	
Mosprt prk	1000	115	115	115	
Moss res	1000	20	20	20	
Mtn West	11550	75	72	72	−2
Mt Calvery	45500	63	57	63	+7
Mt Emily	6500	14	14	14	
Multinatnl	2000	35	35	35	
Mundee mn	1500	25	25	25	
Murgold	1000	25	25	25	
Murgor rs	500	30	30	30	
Musto Ex	2200	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Mystery r	6000	85	85	85	
Mystry mt	6800	84	80	80	−5
Nakusp rs	1000	42	42	42	+2
Nalos	25000	14	14	14	
Naneco res	z2	25	25	25	
NCA Mnrl	800	325	310	310	−15
NCN expl	6600	57	55	55	
Needle pnt	1000	21	21	21	−2
Neti Tech	7083	$9	8⅞	8⅞	− ⅛
New begin	11900	65	64	65	+4
New cinch	7000	27	26	26	−1
N goldcor	877	30	30	30	
New kenrl	z200	35	35	35	
New Minex	4000	35	35	35	
New pionr	13000	11	11	11	
New plym	3667	30	25	30	
New privtr	11000	40	45	45	
New ridge	23500	43	40	40	−1
N strategic	10300	125	115	124	+6
Nwbry	10000	30	30	30	
Newfields	20300	168	160	160	−10
Newhawk	2200	77	75	77	+2
Newjay res	6060	45	45	45	−2
Newtec	6000	68	65	65	
Nexus res	100	$5	5	5	
Nickling	2300	16	16	16	−2
Night hwk	7900	185	175	180	−10
Nirvana	6500	78	78	78	+1
Noble peak	6000	23	23	23	
Nor con	12000	20	16	16	−5
Nor Quest	800	151	151	151	
Noramex	2000	26	26	26	
Norco res	z500	16	14	14	
Norfolk pt	800	12	12	12	
Nrman	139500	44	41	41	−3
Normn w	10000	10	10	10	
Normine	5000	47	40	40	−10
Norsat intl	2100	160	160	160	−15
Norsmont	8000	72	67	70	+7
Nortek En	11100	34	32	32	−3
Northair	1000	140	140	140	
NW sports	1000	$5½	5½	5½	
Noxe pt w	30500	4	3	3	−1
Noxe pet	26000	26	26	26	−1
NRD Mng	6000	40	40	40	
NRG res	40500	50	47	49	+4
N dynasty	20000	195	185	190	
Nu start	29000	68	67	68	+3
Nuspar res	13000	42	41	41	−1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OP res	1000	37	37	37	−3
Ohara res	5000	20	20	20	
Odessa ex	2000	40	40	40	
Omni Res	14100	76	72	76	+3
Orbex Mnrl	10000	60	60	60	
Oscar res	2000	40	40	40	
Osec A	1000	32	32	32	
Osler res	200	100	100	100	
OT ind inc	z500	41	41	41	
Outland	1000	22	22	22	+1
Overlord	2000	160	160	160	
Pachena	6300	245	230	230	
Pac aqua	18050	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Pacific rm	1000	12	12	12	
Packard	8500	28	28	28	
Pak man	1200	135	125	125	−12
Palace res	1000	16	16	16	
Palmer in	9000	21	21	21	
Palmyria	1000	50	50	50	
Pan Amr	2500	125	125	125	+5
Panorama	3000	27	27	27	
Paragon rs	2000	21	21	21	+1
Park res	5500	45	45	45	+3
Pasadena	1000	330	315	315	
PCR Ind	1000	12	12	12	
Pencrd	3000	59	59	59	−2
Perron gld	28900	270	260	265	
Petrsfield	500	30	30	30	−9
Petrobotic	3000	210	210	210	−4
Petrogold	2050	110	100	100	
Phillip rs	20000	17	15	17	
Picdly	7000	28	26	28	
Pilgrim hld	2700	25	25	25	
Pine bell	1000	35	35	35	+5
Pipeston w	10100	219	213	213	−5
Pirate gold	8000	80	75	78	−2
Pirt gld w	25000	9	8	8	
Placer	5000	$23¼	23¼	23¼	
Player res	7000	22	20	22	+2
Plumb mrt	45000	4	4	4	
PM ind	4000	9	9	9	
Pndrsa vn	2500	135	126	126	−4
Praxis res	1500	75	75	75	
Prescott	1000	300	300	300	−25
President	15000	55	38	38	−14
Primrs	11000	37	35	37	
Princetn	6300	130	125	125	−10
Proteus rs	10000	28	25	28	+4
Proven rs	22000	61	58	61	+2

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Expl	3000	40	40	40	
Quantum	6500	21	20	21	
Quants	13500	55	50	50	−5
Qued rs	2500	20	20	20	+2
Quinn res	6000	60	60	60	
Quinterra	7500	60	60	60	+5
Quinto Mng	2200	60	60	60	
Quorum	18286	55	53	53	−2
Racer res	77000	53	50	51	−2
Rado reef	1000	10	10	10	
Rainex res	3000	36	36	36	
Rainier egy	1000	4	4	4	
Ralegh	7000	55	55	55	+3
Ramm vntr	1200	50	50	50	+3
Rea Gld	5200	80	75	75	−5
Reako Exp	10000	20	20	20	
Rd er a	13500	20	15	15	
Redwing	500	22	22	22	
Redwood	1103	25	25	25	
Reg res	10500	66	62	66	+4
Regal pet	23500	33	26	26	−9
Regal pt wi	60000	5	3	3	
Regulus rs	6100	430	410	415	−10
Rendez vo	7600	100	95	100	
Repadre	z300	33	33	33	
Retrieve	700	100	100	100	
Rewrd rs	8000	33	32	32	+2
Rich res	5100	35	35	35	
Richprt rs	5600	330	320	330	−5
Ridgecrst	6200	80	80	80	
R binco	14400	150	141	141	−10
Rio grnde	1500	81	81	81	
Rise res	10000	30	30	30	−4
Rochester	1000	55	55	55	
Rockmstr	500	65	65	65	−5
Rocrdg	15870	105	98	101	+6
Rockspan	8000	35	30	35	+3
Rocky Mtn	3500	69	60	69	+9
Rococco	5000	9	9	9	
Roddy res	4550	55	50	55	
Ronrico	12000	47	42	45	−2
Ropec	1000	98	98	98	−2
Rothchild	2000	15	15	15	
Rough rvr	10000	20	20	20	+3
Roxwell gl	5000	10	10	10	−3
Royex gold	1700	210	210	210	
Rule	3000	51	51	51	
Rush egy	25000	40	37	40	+1
Ruskin Dev	39525	115	105	107	−18

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sage res	2000	20	20	20	
Sanfred rs	28500	90	86	88	−2
Santa Sar	z1085	15	15	15	
Saturn Res	3500	62	61	61	−4
Saxton Ind	20000	330	325	330	+10
Scarab rs	4300	103	100	100	−3
Scher egy	2000	30	30	30	−5
Schreiber	2500	15	14	14	
Scotia res	23500	44	37	44	+7
Scottie gld	6200	35	30	30	−2
Seastar	39000	70	65	69	+2
Seminole	86900	125	108	120	
Sevn mile	2000	63	63	63	
Seyr moss	2600	176	175	176	−4
Shakw	12000	67	65	67	+7
Shallow	50000	35	30	35	+10
Shannoc a	1000	55	55	55	
Sheba cpor	27500	34	33	34	
Sheen	106500	87	78	78	
Sheen w	51000	15	13	13	
Shoal pete	6000	14	14	14	+1
Shalla res	4500	70	69	70	−8
Sienna res	15000	65	65	65	
Svr cloud	8000	26	26	26	
Silver cup	2400	36	36	36	
Svr hart a	300	$15⅛	15	15	
Silver hill	1500	40	40	40	
Svr hoard	6000	30	30	30	
Svr princss	20000	20	19	19	−1
Silver ridg	5500	30	30	30	
Silverado	1000	335	335	335	
Silvrhawk	23200	42	35	35	−10
Simpatico	1000	18	18	18	
Sipald	9500	20	16	20	
Skeena res	1000	80	80	80	−5
Skelly res	15000	63	62	63	+3
Skyhigh rs	1000	60	60	60	
Skylark rs	39500	48	46	47	
Skyline exp	8000	71	68	70	
Skyrocket	20000	12	10	10	
Skywest	1000	150	140	150	
Snowwatr	5000	41	38	38	
So lumnair	850	85	85	85	
Sohio exp	2000	12	12	12	
Sth atlantic	1000	90	90	90	
Sthn star	500	35	35	35	−10
Sthn petro	5000	39	39	39	
Sthwst fec	23800	99	97	97	−2
Sovrgn Mtl	5000	19	19	19	+1
Spectra	45200	85	76	81	+6
Spencar	28320	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Spirit pete	3000	20	19	20	+1
Springbrd	1500	95	85	85	−15
SRO entrt	87000	50	46	48	+1
St george	9000	39	35	35	−2
Stabell res	2000	45	45	45	
Starburst	8500	10	8	10	
Starfire rs	9600	130	123	123	−5
Starlight	12000	12	10	10	
Stateside	1000	27	27	27	
Standrd gld	500	27	27	27	+1
Steelhead	1000	45	45	45	
Stellar	11500	39	37	38	+1
Stralak	5000	45	45	45	
Sun god	5000	52	50	52	
Suncoast	1000	10	10	10	
Suneva Res	5000	25	25	25	
Sunexco	3500	12	12	12	
Sunrise co	3000	22	22	22	
Suntec vn	2000	38	38	38	
Supreme	1500	40	40	40	
Sutton res	30000	115	100	115	+20
Synex intl	5400	240	239	240	+5
TRV Mnrl	5608	320	315	320	
Taiee res	4066	50	42	50	
Tamara rs	2000	55	50	55	+8
Tandem	28550	215	195	215	+16
Tanker oil	3750	34	34	34	
Tashota np	1000	100	100	100	
Taurus A	5000	80	77	80	
Tay Rvr	2000	24	24	24	
Taywin rs	3500	30	30	30	
Teeshin rs	7500	70	65	65	−5
Telstar	12500	49	48	48	−1
Tenaion	5000	25	25	25	+5
Tenor	199000	50	36	50	+15
Tenquil rs	2400	35	35	35	
Teriton	18000	35	30	35	+3
Termex rs	4500	60	52	60	
Terramar	z200	59	59	59	
Teryl w	1000	3	3	3	
Teton res	11500	70	70	70	−1
Teuton rs	5000	36	36	36	
Texas pt	100	280	280	280	
Texcn tec	500	65	65	65	
Texoro res	4000	84	82	82	−3
Thrust res	1000	14	14	14	
Tiburon pet	4000	102	102	102	−3
Tillicm gd	3000	60	60	60	
Time res	5000	150	140	150	+10
Times sq	5000	16	16	16	+1
Titan res	104500	63	50	60	+8
Toby crk	26400	126	120	126	+5
Topaz exp	4500	125	123	123	−5
Topkapi gd	3000	17	17	17	
Tor cal res	63700	120	110	118	+8
Torex	12000	45	45	45	
Torhsen en	2000	40	40	40	+1
Torrent res	3390	88	88	88	−1
Torrent w a	4000	13	13	13	
Torngn	15000	102	102	102	−1
Trac res	2000	50	50	50	
Tracan oil	1400	7	7	7	
Trader	103800	100	87	100	+5
Trns Amer	3000	91	90	90	−2
Trns atlnt	4000	80	70	80	
Treasur isl	3800	130	130	130	+1
Tri arc engy	2532	50	50	50	
Tri basin	200	100	100	100	
Tri pac	2020	30	30	30	−2
Tri Star	600	110	110	110	
Tri state	300	255	255	255	
Triactor	9000	65	64	65	−4
Trident Res	5300	22	22	22	
Trigon tec	9000	22	20	22	−5
Trio archan	1266	9	9	9	
Tu tahl	2000	18	18	18	
Tugold res	9500	45	42	42	−3
Tundra	104400	190	180	186	−4
Tungo res	2000	15	15	15	+3
Tunstall	11400	244	235	235	−6
Turnr egy	9600	35	32	32	−5
Twin eagle	1900	26	26	26	+1
Tylox res	5200	115	110	110	−5

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umberto	7000	47	45	45	−1
Utd Cambd	21000	65	65	65	
Utd global	1500	22	22	22	
Utd Gold	2700	70	65	70	+5
Untd gunn	2000	25	25	25	+3
Utd Hearne	1000	255	255	255	−5
Utd leader	3000	65	65	65	
Utd mng	11000	42	42	42	
Utd Westld	z100	28	28	28	
Unv mvl	420000	170	120	150	−10
Us precious	7000	410	400	410	+5
Valclair	20000	220	200	220	+20
Valhala egy	5000	50	50	50	
Vantex	13800	161	145	145	−14
Vanwin rs	2500	21	21	21	
Verdstone	8000	40	35	40	+5
Veronex	4000	$8¼	8	8⅛	− ⅛
Veranx w	z92050	7	1	1	
Viceroy res	11250	64	61	62	−3
Vict diego	32000	24	20	20	−4
Victoria rs	4000	25	25	25	−5
Vidatron	1000	145	145	145	+4
Viscount	500	65	65	65	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res ri	25348	15	13	14	−1
Ware res	23250	46	41	42	−5
Warrior res	z100	25	25	25	+7
Warstar	51500	24	19	23	+5
Waterloo	7500	35	33	35	
Wavecrest	3300	$5½	5½	5½	
Waybo rs	6500	18	15	15	
Weaco Res	12500	65	61	61	−4
Welcome N	1100	45	45	45	+4
Wenatch	1000	15	15	15	
Wescal rs	1000	45	45	45	+1
Wescan	3500	55	52	52	−3
West mar	2000	93	90	90	−5
West nors	4700	235	235	235	+9
Westbank	9400	200	195	200	
Westbrdg	1000	54	53	54	
Wst allnbee	1223	69	69	69	
West pac	3500	49	43	43	−7
Westunit	7000	60	60	60	+5
Westwtr	6000	285	285	285	
Wildfire	6500	46	40	42	
Willow rs	4000	60	60	60	
Windarra	32100	64	51	64	+9
Windflowr	1000	35	35	35	
Windsor	1000	15	15	15	
Winklman	2100	110	110	110	
Wrld cmnt	2000	27	27	27	
Wren res	5000	22	22	22	
Xanaro	6200	55	55	55	
Xenium	3500	103	100	101	+1
Xing hai	500	50	50	50	−5
York pet	2000	40	40	40	
Zenco res	50000	20	19	20	+3
Zone pet	127500	18	15	18	+5
Zorah md	500	30	30	30	
Zurch egy	2800	30	28	30	+2
Zytec comp	3300	235	230	235	
2001 res	1100	285	280	285	−9

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF (8.56)	10.00
Fix Inc.	10.31
Dividend	10.08
AM Blue Ch	10.03
CD Blue Ch	10.03
Rsces Can	10.05
AGF Group	
Amer Gwth	6.66
Cdn Gas Engy	7.10
Cdn Sec Gth	7.56
Cdn Trusteed	4.64
Corp Invest	11.41
Corp Inv Stk	6.92
Green Line	4.95
Gwth Eqty	7.87
HiTech	9.01
Japan	11.09
nMMF 8.73	10.00
Optn Eqty	4.57
Pfd Income	10.46
Special	11.75
Allied Capital Mgt.	
ynCanadian	5.08
ynDividend	5.04
ynIncome	5.08
ynInterntl	5.08
ynMny Fd 8.63	5.00
nAssoc Inv	6.46
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	14.01
Interntl	18.99
Mny Fd 8.41	1.00
Pfd Income	11.20
Pld. Rsces	12.07
Taurus	5.24
Calvin Bullock Gr.	
CIF	7.56
American	5.99
Dividend	10.80
Growth	2.07
Income	8.21
ynC. Perm Eq	30.96
Central Group	
Compound	13.22
IDividend	13.60
Nat. Rsces	5.63
Revenue Gth	3.88
Univest	6.92
CGF Group	
Intl Gth	9.01
Fund 4000	7.04
Venture Fund	4.30
Confed Group	
Dolphin Eqty	8.74
yDolph Mtge	5.17
Cundill Group	
ySecurity	13.17
Value	11.97
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	9.61
ynDyAm USF	6.99
ynDyDiv	5.15
ynDyGrd Gold	4.13
ynDyIncome	5.91
ynProspector	.80
ynSavg 7.75	10.00
Eaton Group	
Cmmnwlth	10.37
Dividend	7.08
Growth	12.85
Income	4.10
Interntl	14.23
MMF (7.93)	10.00
yMortgage	10.27
Viking	13.74
E-P Mon 8.88	1.00
FutureFund Shares	
nFoodFund	5.49
nGoldenFund	5.94
nLifeFund	5.37
nSilverFund	4.68
nTechnoFund	5.20
nValueFund	4.95
Global Strategy	
yCorp Shares	10.47
yTrust Units	10.49
Guaranty Trust Gr.	
ynInv Eqty	21.02
ynInv Income	4.52
ynMortgage	10.62
Guardian Group	
Canadn	6.53
Comp Trend	10.32
Enterprise	1.59
Growth Fd	21.81
North Amer	7.00
ST Mny 8.08	10.10
World Eqty	7.24
Hume Group	
nHume Fund	10.34
nHume RRSP	10.38
Imperial Group	
yMortgage	10.10
yRealty Gwth	10.28
Investors Group	
yBond	4.26
yDividend	9.23
yGrowth	8.71
yIndexed Stk	5.48
yInterntl	14.22
yJapan	24.26
yMMF 7.99	1.00
yMortgage	5.04
yMutual	7.93
yProv Stk	10.94
yReal Prop	5.01
yRetirement	18.52
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.64
ynJH Amer	7.04
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 7.84	1.00
nGovt 7.72	1.00
MER Group	
Equity	13.28
Growth	11.81
MMF 8.08	10.00
ynMKW Lotus	11.59
Montreal Trust Gr.	
ynEquity	25.47
ynIncome	7.86
ynInterntl	22.60
ynMortgage	10.18
Morgan Trust	
yGrowth	11.46
yIncome	11.73
yWorldwide	14.39
Mutual Group	
nMMF 7.51	1.00
Diversifd 25	11.64
Diversifd 40	11.89
Diversifd 55	11.87
Equifund	11.80
yNoram Conv	10.54
Ontario Teachers	
ynAggressiv	38.02
ynDiversifd	38.52
ynFixed 8.90	10.00
ynMortgage	28.02
Principal Group	
yBond	2.98
yCdn Mutual	5.25
yCollective	16.93
yEquity	5.99
yGrowth	7.24
yVenture	9.28
yWorld Inc	7.01
Prudential Group	
Growth	9.31
Income	5.25
Put Hlth Sci	11.12
ynReal Gwth	10.91
yRen Can B+B	4.87
Royfund Group	
nEquity	16.62
nBond Fd	5.13
Sterling Group	
Equity	6.60
yMortgage	4.86
Templeton Group	
Temp Grwth	14.87
Temp Cdn	5.00
Trimark Group	
Trimark	10.64
Trimark Cdn	9.44
ynWaltaine	43.11
NON-MEMBERS	
nAltamira Fd	6.49
Beaubran Group	
yHypo	10.55
Inc	7.57
yOblig	9.77
ynCan-Anges	9.43
yCapital Gwth	7.99
nCapstone	5.84
Co-Op Trust Gr.	
ynGwth	10.96
ynIncome	9.25
CSA Mgmt Group	
Goldfund	4.23
Goldtrust	5.66
Desjardins Group	
yActions	18.11
yHypo	4.62
yInterntl	16.03
yOblig	5.19
Dixon, Krog Group	
D K Trust	12.65
D K Intl	18.04
Heritage	3.70
yDomequity	11.44
nFst Cdn Mtg.	11.28
yFiscon Fund	7.82
Harvard	14.82
Industrial Group	
CS Mgt 7.98	10.00
Indust Amer	6.57
Indust Div	9.23
Indust Eq	15.90
Indust Gwth	11.56
Indust Income	9.41
Indust Pens	5.01
Mack Eqty	2.27
Mack Mtg	1.20
yMaritime Eq	4.64
Marlborough	10.85
ynMD Growth	11.44
nNatrusco	30.46
NW Group	
yCanadian	8.22
yEquity	12.10
yNW Trust Eq	17.05
Pacific Group	
Growth	7.68
Ret. Bal	6.01
US Growth	4.68
PHN Group	
yBond	9.03
yCanadian	46.34
yDiv Income	13.14
yFund	29.27
yPooled	49.20
yRRSP	39.85
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	10.73
nXanadu Fd	9.14
Pret et Revenu Gr.	
yAmerican	22.75
yCanadian	9.65
yFonds H	5.19
yRetraite	16.59
Royal Trust Gr.	
ynA — U.S.	19.39
ynB — Bonds	9.04
ynC — Cdn	29.82
ynE — Engy	7.21
ynJ — Japan	12.23
ynM — Mtge	10.59
Sagit Group	
yCam. Gwth	8.52
yIntl Engy	3.12
yIntl Income	5.11
yTrans A	7.16
yTrans B	84.72
yTrans C	14.07
ySyncrovest	6.80
yTradex	7.12
Trust General Gr.	
ynActions	21.08
ynOblig Hypo	9.22
ynHypo	10.57
ynVal Amer	10.42
United Group	
Accumlaty	9.48
Accumlaty R.	10.75
American	5.68
Cont. Mtge	5.20
Security	4.39
Venture	9.83
Venture Ret	11.84
Universal Group	
American	8.47
Equity	8.41
Income	4.88
Japan	7.21
Resource	6.32
Western Gwth	3.96

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER **72,53** (0,02) CENTS US

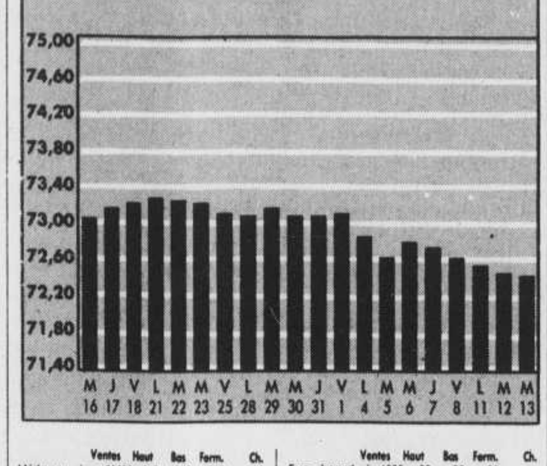

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	août	419.58	420.00	3.47
Revenu du travail (millions $)	août	21,034.9	21,265.6	6.86
Personnes occupées (en millions)	oct.	11.47	11.47	2.89
Chômeurs	oct.	1,200,000	1,183,000	−8.05
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	août	3,481.8	3,393.3	1.43
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	34,132.2	33,951.5	3.83
Nouvelles commandes (millions $)	août	20,249.2	19,250.9	5.31
Commandes en carnet (millions $)	août	22,764.5	22,605.0	2.16
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	sept	128.0	127.8	4.07
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	août	96.4	95.9	1.37
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	sept	216.3	216.5	1.36
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	sept	152.5	152.8	−2.56
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	sept	319.5	319.0	2.31
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	août	1,749.6	12,267.5	20.22
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	sept	13,265	99,043	17.11
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juil	4,712	35,955	12.01
Production d'électricité (TW/h)	août	34.5	292.7	4.66
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juil	7,338.8	62,814.5	8.58
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil	7.9	48.7	−5.22
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	sept	10,488	88,310	6.68
Importations, base balance des paiements (millions $)	sept	−8,411	−75,861	10.47
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	sept	21.4	194.6	−1.13
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	août	1,186.6	9,561.6	−2.72
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	août	979.9	6,864.0	5.43
Livraisons des fabricants (millions $)	août	20,089.6	158,685.8	6.45
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	sept	1,454.7	14,856.2	25.81
Ventes au détail (millions $)	août	11,133.4	81,872.3	10.22

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des légumes:

Prix aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: $3.50 à $4.50 pour 12 pqts de 2 lb.

Betteraves: $3.35 le sac de 25 lb.

Carottes: $6.25 à $7.50 24x2 lb ou 10x5 lb.

Carottes (mini): $6.50 à $7.25 les 20 paquets de 12 onces.

Coeur de céleri: $12.20 à $12.25 la caisse de 12 unités.

Choux chinois (neppa): $6.90 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $8.00 à $8.45 la caisse de 9 tiges; $5.75 à $6.10 la caisse de 12x10 oz; $9.90 à $10.35 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $6.50 à $7.50 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $10.35 à $13.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $5.50 à $6.80 les 12 unités.

Choux verts: $4.25 à $5.00 les 14 à 16 unités

Endives: $7.55 à $9.25 la caisse de 5 lb.

Epinards: $8.00 à $9.50 pour 12 paquets de 10 onces.

Laitue Boston (serre): $7.25 à $8.35 pour 12 unités.

Laitue chinoise: $6.75 à $7.80 pour 12 unités.

Oignons à bouillir: $0.75 à $1.20 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $5.00 à $5.30 le sac de 50 lb; $6.00 à $6.25 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: $8.00 à $8.50 12x2lb.

Panais: $4.65 à $6.00 12x1 lb.

Poireaux: $3.75 à $4.50 la botte de 12 unités; $10.35 la boîte de 12x3 (36) unités.

Rabioles: $7.50 à $8.50 le sac de 25 lb.

Rutabaga: moyen, $4.50 à $5.25 les 50 lb.

Tomates de serre roses No 1: $9.00 la caisse de 8 lb.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.909 le kg; No 93, $4.929 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.41 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $5.002; coloré: $5.009.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.926 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.091; petit lait en poudre comestible, $0.490 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.396 le kg: lait de beurre pulvérisé, $2.127 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.28 6-10; A-gros, $1.27 5-10; A-moyens, $1.24 5-10; A-petits, $0.87 2-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.24; A-gros, $1.23; A-moyens, $1.20; A-petits, $0.84; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $0.60 à $0.65 le 10 lb; $1.05 à $1.15 le 20 lb; $1.90 à $2.05 le 50 lb; IPE, $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.35 à $1.45 le 20 lb; $3.00 a; $3.15 le 50 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des oléagineux ont évolué sur une note irrégulière hier au marché de Winnipeg, où 195,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions.

Le colza a terminé la journée en baisse de $1.10 et en hausse de 50 cents, le terme novembre cotant $321.00.

Le lin oscillait entre une perte de 70 cents et un gain de 50 cents, avec décembre à $301.00.

L'orge de Thunder Bay cède 30 cents et prend 50 cents, décembre à $107.10. L'orge d'Alberta est stationnaire à $125.00 en novembre.

L'avoine monte de 40 cents à $1 et ferme à $102.30 en décembre.

Le blé gagne 30 à 70 cents et finit à $125.50 en décembre.

Le seigle atteint $119.000 en décembre, avec des hausses de 60 cents à $1.20.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 1-25 et cotait $1.3788 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 17-100 pour finir à $1.9577.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a cédé 1-100 à $0.7253 mais le sterling a gagné 1-20 à $1.4195.

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES **326,00** (2,50) EN $ US

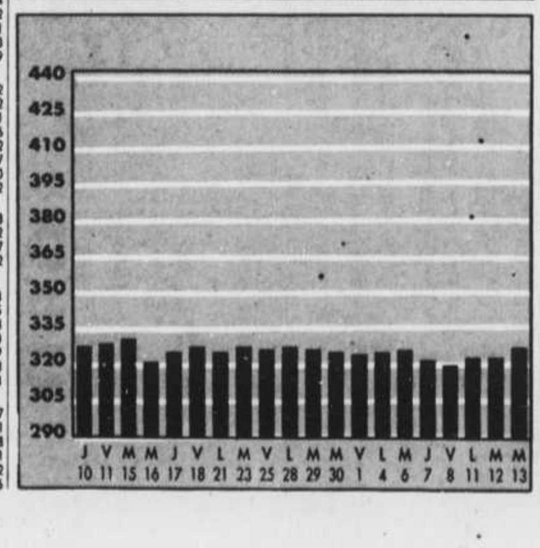

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES **6,04** EN $ US

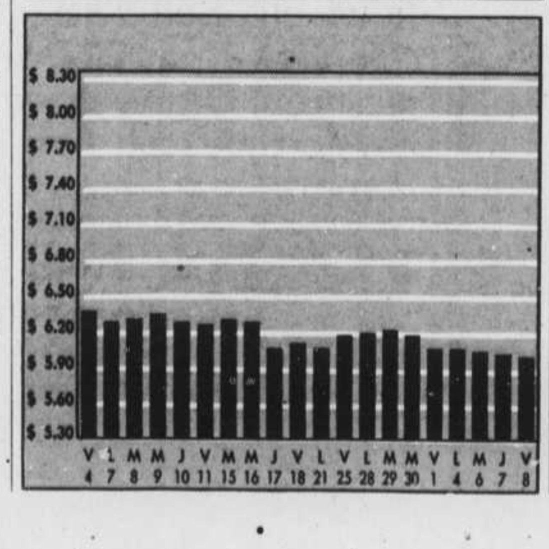

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5144
Afrique franco	Franc CFA	0.003470
Allemagne-Ouest	Mark	0.5286
Antilles Angl.	Dollar	0.5118
Australie	Dollar	0.9203
Autriche	Schilling	0.07517
Bahamas	Dollar	1.3792
Belgique	Franc	0.02618
Danemark	Couronne	0.1462
Espagne	Peseta	0.008595
États-Unis	Dollar	1.3792
Finlande	Mark	0.2463
France	Franc	0.1735
Grèce	Drachme	0.008985
Hollande	Florin	0.4693
Hong Kong	Dollar	0.1768
Inde	Roupie	0.1135
Israël	Sheqels	0.000936
Italie	Lire	0.000783
Jamaïque	Dollar	0.2385
Japon	Yen	0.006769
Liban	Livre	0.08161
Mexique	Peso	0.002873
Norvège	Couronne	0.1756
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7896
Portugal	Escudo	0.008594
Royaume-Uni	Sterling	1.9619
Suède	Couronne	0.1756
Suisse	Franc	0.6451
Vénézuela	Bolivar	0.09170

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'Asie orientale émerge comme l'exemple type de l'optimisme économique

STYVE LOHR
du *New York Times*

TOKYO — Mme Cheung Oi Kwan se souvient de son enfance alors que sa famille habitait une cabane d'une seule pièce en banlieue de Hong Kong. Si vous aviez envie de prendre un bain, se rappelle-t-elle, vous deviez aller jusqu'à une fontaine publique située à quelque distance de là, y remplir un sceau et le ramener à la maison.

Aujourd'hui, à 26 ans, Mme Cheung, qui est mariée et mère de deux enfants, vit dans un édifice à appartements à deux pas de l'endroit où se trouvait autrefois le logement dans lequel elle a grandi. Selon les normes occidentales, le logement est un peu exigu, mais il est équipé non seulement d'un réfrigérateur, d'une cuisinière à gaz et d'un cuiseur à riz électrique, mais aussi d'une télévision, du téléphone et d'un système stéréo. De plus, la plomberie est en parfait état de marche. Bien qu'elle-même n'ait pas fini ses études secondaires, elle espère bien que son fils et sa fille vont obtenir leurs diplômes collégiaux.

À Singapour, M. Teo Kok Eng travaille comme un forcené à la Bourse de marchandises. Par-dessus le vacarme qui règne dans la pièce, le courtier de 27 ans crie : « Si vous êtes bon, vous pouvez devenir très riche en faisant cela; et moi, j'ai bien l'intention de devenir riche. »

Dans le quartier Akihabara de Tokyo, une sorte d'immense marché aux appareils électroniques, M. Yasushi Kameyama, un étudiant en génie, âgé de 20 ans, manipule une série de puces informatiques, au comptoir d'une des petites boutiques du quartier. Cela fait huit ans qu'il fréquente Akihabara et, aujourd'hui, il construit lui-même ses propres ordinateurs et met au point ses propres logiciels. Il espère suivre un plan de carrière bien différent de celui qu'adoptent la majorité des Japonais et qui consiste à entrer tôt au service d'une grosse compagnie et à y passer sa vie. « Je veux lancer ma propre compagnie, explique-t-il. Je veux être un entrepreneur. »

Voilà ce que l'on appelle la croissance économique, et elle s'exprime par la voix de ces trois personnes. Toutes trois aident à penser que les choses vont en s'améliorant et que les gens ordinaires peuvent de nouveau nourrir l'espoir de pouvoir progresser professionnellement et socialement.

Dans cette région du globe où la prospérité ne cesse d'augmenter, il existe malgré tout certaines exceptions, par exemple, les Philippines. Il y a aussi des cas un peu spéciaux, comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, deux pays qui relâchent les liens traditionnels qui les rattachaient à la Grande-Bretagne et à l'Europe, afin de mettre leurs économies au diapason de celles de l'Asie orientale et des États-Unis.

Une chose est certaine, on peut noter une amélioration des conditions matérielles de vie des populations de cette partie du globe. Et les conséquences de cette croissance économique sur les plans politique et social sont évidentes.

Il faut observer que les banquiers étrangers sont rarement ennuyés par les pays de cette région. Il est rare d'entendre les dirigeants de ces nations tenir le discours aux vibrants accents nationalistes que l'on est habitué à se voir servir par certains pays du tiers monde. Ici, pas d'accusations portées contre l'impérialisme américain ou les multinationales; les pays de cette région-ci sont plutôt intéressés à garder ouverts les marchés mondiaux afin d'y proposer leurs produits. Ils ne veulent pas d'une nouvelle donne, mais d'une donne équitable.

À la base du dynamisme de cette région, on retrouve l'Asie orientale, dominée par le Japon, et qui est tributaire des marchés américains pour l'écoulement des biens qui ne cessent d'affluer en provenance de ces économies orientées de façon radicale vers l'exportation. Chaque nouveau voyage effectué à Taïwan, en Corée du Sud, à Hong Kong ou à Singapour permet de constater la montée de ces pays nouvellement industrialisés : davantage de nouveaux édifices, davantage de voitures neuves, et davantage de tenues vestimentaires à la mode.

Quelquefois le progrès économique force le pas aux changements politiques. Ainsi, en Corée du Sud et à Taïwan, le développement a provoqué la montée des demandes de libéralisation du régime politique, demandes auxquelles on devra tôt ou tard apporter une réponse. « On ne peut pas vivre avec une économie moderne et un système politique préhistorique, commente un dirigeant d'entreprise de Séoul. Même si cela est fait à petits pas, il est inévitable qu'on libéralise le système politique en place. »

Ce qui est certain, c'est que le sentiment partagé par tous les pays d'Asie orientale est la crainte. Les taux de croissance se sont effondrés, et les États-Unis, élément vital pour cette région, menacent de promulguer une série de projets de lois protectionnistes. Cependant, les problèmes actuels de cette région sont très relatifs et, dans une certaine mesure, ont été apportés pour les succès d'hier.

En Corée du Sud, à Taïwan, à Singapour et à Hong Kong, on vous parle de ralentissement dès que les taux annuels de croissance ont un seul chiffre. De son côté, le Japon se classe en tête de liste, depuis plusieurs années, parmi les pays les plus industrialisés. La montée du sentiment protectionniste à Washington tendrait à prouver que le Japon et ses voisins d'Asie orientale ont particulièrement bien réussi à vendre leurs biens et main-d'oeuvre aux compagnies et aux consommateurs américains.

Dans la course au développement économique, c'est bien cette région qui arrive en première position. Si les quatre pays cités plus haut sont, bien sûr, en tête, d'autres, comme la Malaysie et la Thaïlande, ont fait des progrès remarquables. Avec toutes les difficultés liées au développement économique qu'ont connues au cours des dernières années l'Amérique Latine et l'Afrique, les performances atteintes par ces pays d'Extrême-Orient ne sont que plus admirables. Mais quelle peut être la clé de leur succès ?

Pour M. Burnham Campbell, économiste en chef à l'Asian Development Bank, la réponse est : la libre entreprise. « Les économies les plus prospères dans cette région-ci sont celles des pays qui ont opté pour le marché libre », explique-t-il.

C'est également l'opinion du gouvernement Reagan. De hauts responsables américains en tournée dans la région ont pu, récemment, constater que leur vision du monde était confirmée, preuve que le système capitaliste et la libre entreprise portaient leurs fruits ici aussi.

D'autres voient les choses un peu différemment. « La véritable propriété dans cette partie du monde est calquée sur le Japon, et non pas sur un quelconque modèle de marché libre », commente M. Eric Nickerson, économiste à la succursale de Tokyo de la Bank of America.

Tous deux ont en partie raison. L'aval accordé par cette région au marché ne l'est pas de façon aveugle ou accidentelle. En règle générale, les économies les plus dynamiques de cette partie du monde sont a priori ouvertes à l'idée même de marchés. Cette croyance est toutefois très pragmatique et elle est très rarement accompagnée d'engagements idéologiques pour la défense du système de la libre entreprise. La théorie, si bien ancrée en Amérique, selon laquelle la liberté individuelle et la démocratie vont de pair avec la libre entreprise et le capitalisme n'a guère de défenseurs en Extrême-Orient.

Pas plus d'ailleurs que celle qui veut qu'un individu soit vraiment à la recherche des meilleurs résultats pour l'économie ou pour le pays en général. Ici, l'intervention de l'État dans le domaine économique est un facteur accepté. « Nous croyons qu'il peut y avoir certains désaccords à l'intérieur de ce système et conséquemment nous n'y allons pas avec le dos de la cuillère pour apporter des modifications ou imposer des limites », déclare M. Ng Kok Song, l'un des responssables du Monetary Authority of Singapore, la principale institution de réglementation financière de la région.

En réalité, la véritable approche de type libre entreprise est considérée comme naïve. Et, dans la course au développement, les facteurs culturels jouent un certain rôle. Ils sont difficilement mesurables, sont rarement pris en ligne de compte par les modèles proposés par les économistes ou par les experts dans les organisations internationales de prêts, mais le rôle qu'ils jouent est essentiel. Ceci est particulièrement évident dans les sociétés « néo-confucéennes » de l'Asie orientale, y compris le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong. Leurs populations sont homogènes, l'éthique du travail y est très forte, l'éducation presque sacrée, et les habitants ont été guidés aux périodes essentielles de développement de leur pays par des bureaucraties dans lesquelles la notion de corruption est absente.

Cependant, il existe des différences culturelles importantes entre ces divers pays, différences qui se reflètent bien dans les sytèmes économiques en place. Dans les économies influencées par les Chinois, très individualistes, on retrouve une multitude de peties entreprises familiales, alors que la culture communautaire du Japon semble plus à même de donner lieu à la création de grandes compagnies. Comme l'explique M. T.H. Lee, le président de la China Petroleum Company à Taïwan, « si vous mettez trois Japonais ensemble, après quelque temps un d'entre eux va émerger comme leader, et les deux autres vont le suivre; mais si vous mettez trois Chinois au même endroit, ils vont partir dans trois directions différentes ».

Compte tenu de son niveau de richesse, le Japon constitue un monde à lui tout seul. D'une certaine façon, il ne peut être considéré sur le même plan que ses voisins, même si son influence s'étend dans toute la région, non seulement par le biais de ses produits mais de sa langue et de sa culture.

À Canberra, si le chauffeur du taxi que vous avez pris découvre que vous habitez au Japon, il va se mettre à bavarder en japonais. À Cebu, une petite île des Philippines très appréciée par les Japonais, les petits mendiants au coin des rues vous abordent en japonais. À Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, les enseignes des magasins sont en deux langues : le français, langue officielle, et le japonais, destiné à faciliter la vie aux très nombreux couples en provenance d'Osaka ou de Tokyo, qui y viennent en voyage de noces. À Bangkok, la télévision présente fréquemment des histoires de Samouraïs, l'équivalent japonais des westerns, doublées en Thaï.

Les Japonais sont les « nouveaux riches » d'Asie, et même du monde. L'archipel regroupe d'étincelantes automobiles. À Tokyo, on ne compte plus les nouveaux hôtels, restaurants et boutiques, ni les édifices à bureaux en voie d'être achevés. Les jeunes gens sont encore tout bronzés après leurs vacances passées à Hawaï, aux Philippines, en Australie où Dieu sait où.

Au milieu de toute cette prospérité, une seule attitude anormale persiste : penser que le Japon est encore une nation insulaire pauvre. En dépit de tous les exemples prouvant le contraire, le fait de considérer le Japon comme un pays pauvre est bien ancré dans la mentalité des Japonais. « Cela fait plus de 100 ans que le leitmotiv local est que nous sommes pauvres, fait remarquer M. Nobumitsu Kagami, économiste en chef à la Normura Investment Management Corporation. C'est le bâton qu'ont utilisé les dirigeants pour inciter les gens à faire des sacrifices. »

Cette mentalité est bien plus qu'une excentricité culturelle des Japonais. Elle a aussi servi à garder fermées les portes du Japon aux produits étrangers et aux populations étrangères. Une nation insulaire pauvre ne peut s'offrir le luxe d'avoir des frontières ouvertes et des marchés ouverts.

En affaires, il faut faire attention à sa ligne

Si votre entreprise est en pleine croissance, il est parfaitement normal que le volume de vos appels interurbains grossisse, lui aussi.

Et vous avez, fort heureusement, un «entraîneur» tout désigné pour vous aider à contrôler cet embonpoint: votre conseiller de Bell Canada.

Il suffit de faire appel à lui pour obtenir une analyse précise de votre situation et pour déterminer quel genre de service répond le mieux à vos besoins.

Souvent, le conseiller Bell recommande un moyen très simple de réduire vos frais si votre entreprise a un fort volume d'appels entre deux villes: la **ligne spécialisée.**

On réserve alors à votre usage exclusif une ou plusieurs lignes qui vous permettront de faire et recevoir des appels interurbains entre deux points, pour des mensualités fixes. Et ce, à toute heure, tous les jours, sans limite de durée. Rapidement, efficacement. Cela peut réduire considérablement vos frais d'interurbain.

Mieux encore: une **ligne spécialisée** donne automatiquement accès à tous les services disponibles à chacune de ses extrémités. Par exemple, si vous disposez d'un PBX, vous profiterez à distance de toutes ses fonctions ou services —appel en attente, rappel automatique, etc. Bell vous offre une gamme complète de services interurbains sur mesure: la **ligne privée**, la **ligne hors circonscription** et la **ligne de jonction.**

De plus, grâce à **Telpak** et **Téléroute 200**MC, vous pouvez diminuer substantiellement les coûts de vos lignes spécialisées, tout en vous assurant les normes de qualité les plus élevées.

Et par son association à Telecom Canada, le réseau qui regroupe dix compagnies de télécommunications à travers le pays, Bell met à votre portée des services interurbains véritablement nationaux et même internationaux.

Les télécommunications Bell. Toute la télécommunication. Les équipements, l'interurbain, la transmission de données. Les télécommunications Bell: un tout intégré. Un tout efficace.

Pour en savoir plus long sur ces excellents moyens d'aider votre entreprise à garder sa ligne, communiquez sans tarder avec votre conseiller Bell. Ou téléphonez sans frais au **1 800 361-7528.**

L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 152979525. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LARIVIÈRE LOUISE. Le 26-11-85 à 10:30 heures au 5922 De L'Esplanade, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARIVIÈRE LOUISE, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur 24 pces Sears, une bibliothèque moderne etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 442378904 137717871. Dossier 045186. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- GEORGIA DRAKOULATOS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 10:00 heures au 4850 Hutchison, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DRAKOULATOS GEORGIA, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" Zenith, 1 vidéo cassette RCA, 1 système de son Lloyd's et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 442221404 837270442 837427393. Dossier 034897. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- ALAIN CHAPLEAU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 10:00 heures au 4601, 18e Avenue #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHAPLEAU ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Panasonic et acc., 1 cablosélecteur Jerrold et acc., 1 sofa modulaire en velour brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 438668543 805719493 805719504 808104474 805719482 108129840. Dossier 024833. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- YVON DESJARDINS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 11:00 heures au 5955 Rte-335, St-Calixte, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DESJARDINS YVON, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Ford Modèle Thunderbird, 1977, de couleur rose champagne imm CFJ 972 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 852024670 851187223. Dossier 046321. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- MICHEL BENGIVINGO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 11:00 heures au 404 Bl. Bellerose, Vimont, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENGIVINGO MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" console de marque Fleetwood, 1 orgue de marque Lowrey à 2 claviers et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 832361876 832361854. Dossier 034632. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- YVES BÉLANGER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 12:00 heures au 1829 Miranda, Vimont, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BÉLANGER YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 manteau de fourrure en chat sauvage, 1 ensemble de poids et altère de marque Weider et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 835808024. Dossier 036683. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- MICHEL JACQUES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 13:30 heures au 1234 Front, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Sony 20" Solid State, 1 table tournante de marque JVC et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 440305051. Dossier 037381. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- RICHARD FALSTRAULT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 13:00 heures au 1895 Bennett, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FALSTRAULT RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" Sylvania, 1 ventilateur 3 vitesses de marque Super, 1 jeu électronique Batelship. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 835378272. Dossier 041010. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- ROGER BERNARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 12:00 heures au 2792 Mousseau, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD ROGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Aspen, 1977, couleur rouge vin et acc., imm BPH634 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 150108405 152088053 441084733 152072933 150106375 447562964 440146571 442671821 441084070 152072970. Dossier 044398. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- VAUGHAN DOWIE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 10:00 heures au 417 Mont-Royal Ouest, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOWIE VAUGHAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante, 1 cassette deck Pioneer, 1 stéréo cassette deck Aiwa, 1 turner AM FM Marantz et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-035949-853. SOCIÉTÉ MÉALLURGIQUE R.G.A. LTÉE, demanderesse, -vs- NOUVEAUTÉS DESIGN INTERNATIONALES N.D.I. INC., défenderesse. Le 25 novembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no: 1389 rue Laurier est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Presse drill, 1 Banc scie Rockwell, 21 horlogues mural, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal/Kirkland, COUR PROVINCIALE. No: 520-32-000742-858. PIERRE LAPERRIÈRE, représenté par M.T. Boyer, gref. adj. de la Cour d'accès à la justice, en sa qualité d'officier saisissantdemanderesse, -vs- NORMA DI FAZIO, défenderesse. Le 25 novembre 1985, à 2: heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au no: 2346 rue Keller en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse , saisis en cette cause, consistant en: 1 Sofa 2 Buffet vitrés et meubles de ménage etc . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. MARIO ROY, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985 1985.

Province de Québec, District de Montréal/Kirkland, COUR PROVINCIALE. No: 520-32-000741-850. PIERRE LAPERRIÈRE, représenté par M.T. Boyer, Gref. adj. de la Cour d'accès à la justice en sa qualité d'officier saisissant , demanderesse, -vs- LORETTA SHORR, défenderesse. Le 25 novembre 1985, à 2:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no: 2346 boul. Keller en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. MARIO ROY, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016375-854. 100438 CANADA LTD. (LES SUPER MARCHÉ DELTA), demanderesse, -vs- FRANCISCA TURCOTTE ET AL, défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 11: heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au no: 7494 rue Champagneur en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Candle, 1 Petite T.V. Zénith et meubles de ménage etc . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010844-855. KAMEL CONSULTANT & MANAGEMENT SERVICES, demanderesse, -vs- MICHEL PREDIGNAC, défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 11: heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no: 1060 rue Principale, en la ville de St-Joseph du Lac et district de Terrebonne , serons vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Sanyo, 1 T.V. couleur Sony cabinet, 1 Photocopieuse Olivetti, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038718-859. RICHARD MILLAIRE, demanderesse, -vs- CAROLE BOUDREAULT, défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 1: heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au no 100 rue De la Rivière, app. 4, en la cité de Delson et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Quintrix II avec pied et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024862-851. GULF CANADA LIMITÉE, demanderesse, -vs- PHILIPPE TREMBLAY, défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 2: heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no: 17811 rue Brosseau, en la ville de St-Janvier et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Candle et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015731-859. GRAND PRIX IMPORT INC, demanderesse, -vs- LINDA P. MEADUS, défenderesse. Le 27 novembre 1985, à 11: heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 14 rue Monté Viédo en la cité de Kirkland de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA console 26" et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024728-854. IDA SCHWARTZ FEIFER, demanderesse, -vs- J.P. GILROY, défenderesse. Le27 novembre 1985, à 1: heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au no: 725 boul. Décarie, suite 301 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du séfendeur , saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine à photo ATF Standard précision caméra, 1 Machine Sonac & Acc. 3 Air climatisés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-03-047691-859. SNOWON PLAZA APARTMENTS INC., demanderesse, -vs- PAUL KELLY, défenderesse. Le 25 novembre 1985, à 12:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 375 Christin en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Chrysler NewYorker 1977 plaque AZE 769; sécheuse Beatty blanche usagé; laveuse Victor, Sécheuse Victor; fer à vapeur commercial; télé couleur 26" meuble G.E.; machine à coudre antique. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTR E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC ET ALS (ROSETTA GRAVANO), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile no: 7700 rue Perras en la cité Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 commode pour homme, deux tiroirs et deux portes, 2 tables de chevet en bois et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC. ET ALS (VITO SCALIA), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 12:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no: 7700 rue Perras en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL-100-14", 2 tables de chevet en bois et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC. ALS (INVESTISSEMENTS 132-178 INC.), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur rue Perras en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 6 tiroirs, 1 photocopieuse Olivetti 1450 et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263 Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC. ET ALS (116029 CANADA INC.), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur auno: 7700 rue Perras en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois brun 6 tiroirs, 2 chaises en cuirette couleur noire et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC. ET ALS (CAMELA SCALIA) , défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 11:00 heures deél'avant-midi au domicile du défendeur au no: 6557 rue Bordeaux #2 en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son en forme de meuble en bois, 1 vaisselier en bois 10 portes et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERRGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC. ET ALS (CARMELO PIAZZA), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no: 6557 rue Bordeaux #2 en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan trois places en tissu beige, 1 fauteuil en tissu beige et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27004221850PERCEPTEUR DES AMENDES -vs- PIRES RAOUL SOARES. Le 27/11/85 à 13:00 heures au 7485 Lajeunesse app:6 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIRES RAOUL SOARES, saisis en cette cause, consistant en: 1 Télévision de marque Zenith, 1 Bibliothèque en arborite noir avec acc.. 1 divan 4 sections et acc...etc . Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007731-85-2. BANQUE NATIONALE DU CANADA -vs- VÊTEMENTS CLUB TEX Ltée. Le 25/11/85 à 11:00 heures au: 500 Sauvé ouest app: 106 Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VÊTEMENTS BARBARA INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 Compresseur de marque Méchanical Steam, 1 coupeuse de fils de marque Thread Trimmer, 1 time clock de marque ITR International, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Saint-François, COUR PROVINCIALE. No: 470-02-000062-85-2. INFORMATRIX 2000 INC -vs- GESTION NOCOLAS ET PIERRE INC. Le 26/11/85 à 12:00 heures au 3333 boul. Cavendish app: 210 Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION NICOLAS ET PIERRE INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en arborite, 1 armoire. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-002093-85-2. MAURICE RICHARD -vs- MICHEL DUPONT. Le 26/11/85 à 11:30 heures au 8405, Chartrand St-François, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DUPONT , saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth modèle Duster couleur rouge, 1 motocyclette de marque Kawasaki modèle LTD 1100 couleur noir et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037637-84-5. LES ACCESSOIRES HUNTER BRAND INC. -vs- JEAN F. JULIEN. Le 26/11/85 à 12:00 heures au 268 LaSalle Mont St-Hilaire district de St-Hilaire, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN F. JULIEN, saisis en cette cause, consistant en: 3 Bergés anglais pur race, 1 TV couleur, 1 répondeur téléphonique de marque Sanydetc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 3098. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- DIMOPOULOS CHRISTOS. Le 26-11-85 à 11:00 heures au 4824 Esplanade, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIMOPOULOS CHRISTOS, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur meuble RCA, un vidéo cassette JVC, télévision 12 pces Candle etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 1819. VILLE DE ST-LAURENT -vs- DESBIENS SERGE. Le 26-11-85 à 10:00 heures au 2617 Paris Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DESBIENS SERGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur 20 po. Hitachi avec télécommande, 1 vidéo Recorder cassette VHS de marque Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JOSÉE LANGLOIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 444. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- MILLETTE SYLVAIN. Le 25-11-85 à 11:30 heures au 1704 Tassé 1, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MILLETTE SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. noir et blanc et meuble de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 1-530-C.S.R.. VILLE DE STE-ADÈLE -vs- M MICHAEL WITZKE. Le 26-11-85 à 10:00 heures au 6002 rue Morin Val Morin, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M MICHAEL WITZKE , saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur meuble Wetinghouse model CT 100 couleur 26 pouces, 1 set de salon comprenant (1 divan 1 fauteuil style coloniale 1 table de centre en bois brun grandeur 2x5), 1 armoire murale comprenant 3 tiroirs 2 portes en bois etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 850632075. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VIR FRANCOIS. Le 26-11-85 à 10:00 heures au 122 Joly Repentigny Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIR FRANCOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chev. Monte Carlo rouge 2 portes, 1 radio d'auto Audiotek avec 2 haut-parleur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 444113025. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VINCENT RÉJEAN. Le 26-11-85 à 12:00 heures au 93 Richelieu app. 11, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VINCENT RÉJEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Zenith Systeme 3, 1 système de son Toshiba, 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 431701351. VILLE DE MONTRÉAL -vs- THIBAULT MARCEL. Le 25-11-85 à 12:00 heures au 2028 Cote St-André, St-Jérôme, Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THIBAULT MARCEL, saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Oldsmobile Cutlass immatriculé BUJ-116 série 2636R47H7C2312539. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JOSÉE LANGLOIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 837237796. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SOUCY RAYMOND. Le 26-11-85 à 15:30 heures au 5182 Dujarie St-Léonard Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOUCY RAYMOND, saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 850237905. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROGER ERNST. Le 26-11-85 à 12:00 heures au 4496A Goya, St-Léonard Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER ERNST, saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 137413953. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POLLOTTA FEDERICO. Le 26-11-85 à 13:30 heures au 4505 Bourdages St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POLLOTTA FEDERICO, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Haley Davidson couleur bleu style Chopper ainsi que des articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-012483-840. CLAUDE MEUNIER, demanderesse -vs- ABEL GAZEMAR, défenderesse. Le 25 novembre 1985 à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 8023 rue René Descartes en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Ford Thunderbird deux portes endommagé et rouillé et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008113-85-2. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC -vs- M. ROGER TURCOTTE. Le 28/11/85 à 12:00 heures au 4831 Papineau Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. ROGER TURCOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Lessiveuse pour gros articles de marque Aldwash et acc 1 machine distributrice de liqueur Coka Cola et acc.. 1 sécheuse de marque Aldryer de couleur bleu pale et acc, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033624-854. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- ROY, André, défenderesse. Le 26 novembre 1985 à 13:30 heures au domicile de la défenderesse au No 234 rue Spring Garden, road, en la cité de Dollard Des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portative sans marque apparente, 1 voiture automobile de marque Buick 1972, 1 base de téléviseur en métal sur roulette, 1 jeu vidéo Intellivision et acc., 2 fauteuils en tissu velours et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier 395-8593. Montréal, ce 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033624-854. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉ., demanderesse -vs- ROY, André, défenderesse. Le 26 novembre 1985 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6448 rue Clark en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur en métal 3 tiroirs, 1 calculatrice Rapid Printer 2000 et acc., 1 enseigne électric portative mesurant environ 3piX2Pi, 1 chaufrette Wetinghouse électrique et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier 395-8593. Montréal, ce 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-001559-849. GABRIEL GIANGI, demanderesse -vs- CHANTAL PICHÉ ET AL, défenderesse. Le 26 novembre 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2 rue Malo en la cité de St-Roch de l'Achigan, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa en tissu garni de bois, 1 fauteuil en tissu garni de bois, 1 table à café, 1 table en coin en bois avec 2 tablettes, 1 bahut en bois 3 portes et acc., et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier 395-8593. Montréal, ce 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-001243-857. ROGER LEWIS, demanderesse -vs- DIANE QUEVILLON, défenderesse. Le 25 novembre 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1860 rue Tricentenaire #7, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique de marque Hot Point, 2 cycles; 1 sécheuse automatique de marque Admiral Custom à multi-programmes; 1 laveuse à vaisselle de marque Gibson avec dessus en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-001148-858. SERGE MARTIN, demanderesse -vs- CHRISTIAN DUFOUR, défenderesse. Le 25 novembre 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 5150 rue Taillon #5, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 21" de marque Sony Trinitron, 1 platine de marque Technics Quartz model SL-Q2, 2 haut-parleurs de marque HED en bois 36" x 24", 1 radio portative avec enregistreuse à cassettes de marque Candle laqué noir et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 136099482. Dossier 040883. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- RICHARD G HUNTER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 10:00 heures au 150 Duke, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HUNTER RICHARD G., saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Honda modèle 550, 1977, de couleur bleu et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 444170635 444340842. VILLE DE MONTRÉAL -vs- STEFAN CEH. Le 26-11-85 à 10:00 heures au 4117 Henri Julien Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEFAN CEH, saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Monte-Carlo 1978 couleur gris. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 442378053 838308752. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PRINCE GILLES. Le 25-11-85 à 10:00 heures au 1205 St Christophe, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PRINCE GILLES, saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Omega Oldsmobile 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 439473020 439473031. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARCOTTE RODOLPHE. Le 26-11-85 à 11:30 heures au 6702 Clark 4, Montréal (CRPQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCOTTE RODOLPHE, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur 24 pcs Quasar, un sélecteur Gerrold système de son Lloyds etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 435423575 838132606. VILLE DE MONTRÉAL -vs- L'HEUREUX PIERRE. Le 26-11-85 à 10:00 heures au 1468 Blvd Lachute St Alexandre 346-0559, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de L'HEUREUX PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: set de salon 2 mcs, t.v. couleur 24 po. RCA, table tournante Technics SL-D1, cassette deck Fisher 280, equalizer sound Shaper TWO-1C, receveur sterio Pioneer SX-626, 2 boîtes de son HED. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 838819822. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MAZZAFERRO GIUSEPPE. Le 25-11-85 à 11:00 heures au 6612 Hurteau Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAZZAFERRO GIUSEPPE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur cabinet Zenith, 1 vidéo cassette VHS RCA, 1 vidéo cassette VHS Electrohome, 1 laveuse à linge. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036963-853. ANGELO MARCOTRIGIANO, demanderesse, -vs- ANTONIO MENDEZ, défenderesse. Le 28 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no: 4333 rue Charleroi en la cité de Montréal Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Hyunday rouge 4 portes modèle Pony 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR ROVINCIALE. No: 750-27-00773-856. NICOLE TARDIF, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- BERNARD COSSETTE , défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1046 rue Ave du Parc en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur , saisis en cette cause, consistant en: 1 télé couleur console RCA + cc., 1 télé noir + blanc portatif Candle + acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier, 288-6289. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-001767-855. LES INDUSTRIES CARON (MEUBLES) INC., demanderesse, -vs- PRODUITS VANBEC, défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 12:30 heures de l'après-midi à l aplace d'affaires, du défendeur au no 124 rue St-Joseph en la cité de Terrebonne, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail en mélamine grise pale 7' de long, 1 bureau en bois et autres bien saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier, 288-6289. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-0384232-857. FRANS MOYSON & DENISE AYOTTE, demanderesse, -vs- LORRAINE MOORE, défenderesse. Le 27 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no: 934 rue Brome en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx, 3 tables de salon en bois, 1 bibliothèque 5 sections et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. CAROL PAUZE, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-022162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC; ET ALS (GUISEPPE PIAZZA), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no: 7720 rue Perras en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisellier deux portes en verres et acc., 1 table en bois de forme ronde et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS ET ALS (AGNES S. CAIRNS RANKIN), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 7720 rue Perras en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 4 places en tissu fleur, 1 causeuse deux places en tissu vert et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC. ET ALS (EMMANUELE SPAGNOLA), défenderesse. Le26 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no: 7710 rue Perras en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA de style meuble, 1 jeu d'échec en marbre et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-002162-846. LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS PERRAS INC. & ALS (ANGELO PIAZZA), défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no: 7710 rue Perras en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lampe de coin de couleur doré avec marbre, 1 fauteuil en tissu gold et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022947-85-2. CLAUDE SIMARD & AL -vs- ROBERT GEARY. Le 26/11/85 à 13:00 heures au 1359 Holmes, app:3, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT GEARY, saisis en cette cause, consistant en: 1 Laveuse et sécheuse automatique simplicity, 1 laveuse à vaisselle de marque RCA, 1 télévision couleur 26" Hitachi etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 439185865 440015494 439322870 440213826. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RADWAN SAMIA. Le 25-11-85 à 10:00 heures au 4845 Bessborough Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RADWAN SAMIA, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 442686963 439142675 442517471 443105515. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAPOINTE JEAN MARIE. Le 26-11-85 à 10:00 heures au 9254 Saguenay St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPOINTE JEAN MARIE, saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 816230461. Dossier 016474. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- DANIEL ALEXIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 11:00 heures au 7027 Durocher #8, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL ALEXIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Quasar 18" et acc., 1 orgue Orcana 1 clavier et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 836131951. Dossier 026522. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- DANIEL FRITZ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 11:00 heures au 7027 Durocher #8, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRITZ DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Quasar couleur 18" et acc., 1 orgue de marque Orcana avec 1 clavier et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 838982653. Dossier 046126. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- DOMENICO ACCIAIOLI, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 13:00 heures au 2204 Desmarteau, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ACCIAIOLI DOMENICO, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette pick up Ford Econoline, 1968, de couleur violet et noir imm 452M431 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 850303543. Dossier 044197. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- MARIO BARTHELOT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 10:30 heures au 7457, A, Come, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARTHELOT MARIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Portland et acc., 1 vidéo cassette VHS JVC, 1 enregistreuse Realistic, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 851164370. Dossier 046455. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- CONRAD BOUCHER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 11:00 heures au 11, 42e Avenue, Bois Des Filions, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOUCHER CONRAD, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Buick modèle Le Sabre, 1974, imm 323S476 et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 443237373. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POTHIER FERLAND. Le 26-11-85 à 11:30 heures au 4850 Cote Des Neiges app 1703, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POTHIER FERLAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureaux en bois style antique, 1 armoire en bois style antique, 1 statut esquimaux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 817036533. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POTVIN MICHEL. Le 25-11-85 à 10:00 heures au 263 St-Joseph, St-Jérôme, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POTVIN MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Concord couleur bleu immatriculé BNW-584 Québec 86 série A9A037C245352. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JOSÉE LANGLOIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 150267574. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MONETTE DIANE. Le 25-11-85 à 09:30 heures au 2491 Grande Vallée, Chartseey, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONETTE DIANE, saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Renault rouge immatriculé BHF-277 Québec série 12247616706. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JOSÉE LANGLOIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 153291316. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MOREAU RÉAL. Le 26-11-85 à 13:00 heures au 497 Richome app. 3, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOREAU RÉAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Quasar 26 pouces, 1 set de salon, 1 laveuse à vaisselle Hotpoint. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 850468850. VILLE DE MONTRÉAL -vs- OSMAN ASHRAF. Le 26-11-85 à 12:30 heures au 4553 Plinguet, St-Léonard Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OSMAN ASHRAF, saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, . No: 500-27-006916-854. JEANNE DESNOYERS , demanderesse, -vs- ROBERT LAROSE, défenderesse. Le 25/11/85 à 10:00 heures au 5026 Cartier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LAROSE, saisis en cette cause, consistant en: 2 Canapés deux places fleurie, ligne rouge, T.V. Admiral 20" etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 12 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-02-02897-851. B.C.C.I., demanderesse, -vs- CLAUDE PARÉ, défenderesse. Le 25/11/85 à 12:00 heures au 8194 St-Denis, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE PARÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 Auto Chrysler "New Yorker" 1983 couleur or, 1 T.V. Électrohome etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 842-9192. Montréal, le 12 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 838081764. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEBLANC GILLES. Le 25-11-85 à 10:30 heures au 183 St-Joseph St-Jean Richelieu Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBLANC GILLES, saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère en mélamine blanche, 5 tablettes, 3 portes; 1 télévision couleur 20 po.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 447590990. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAROCQUE JEAN-GUY. Le 25-11-85 à 14:00 heures au 2456, 2e rue Sainte Sophie Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCQUE JEAN GUY, saisis en cette cause, consistant en: set de salon en tissu, bateau en bois miniature de 2 pieds de long, laveuse de marque Inglis, sécheuse de marque Miss Canada. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JOSÉE LANGLOIS, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, . No: 500-05-000960-854. TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, demanderesse, -vs- GÉRARD GUY POULIN, défenderesse. Le 26/11/85 à 11:00 heures au: 3220 Boivert, Boibriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD GY POULIN, , saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Quasar 26", 1 magénétoscope à cassette Réalistic etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. Montréal, le 12 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, . No: 500-32-000584-856. JEAN CORDEAU, demanderesse, -vs- ROGER BERNIQUEZ, défenderesse. Le Le 26/11/85 à 10:00 heures au 8000 Turley, LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER BERNIQUEZ, saisis en cette cause, consistant en: 1 Horloge style antique, 1 Lave-Vaisselle Moffat Provencal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ; MICHEL MAILLET, huissier, 286-7175. Montréal, le 12 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-32-002899-856. JEAN-PAUL ROBERT, demanderesse, -vs- GLORIA WEICHER COLEN, défenderesse. Le 26/11/85 à 10:00 heures au 779 Drummond, Comedey, Laval, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GLORIA WECHER COHEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Canapé trois places en velour rose, 1 fauteuil velour rose (base bos) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 12 novembre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-27-000354-850, 700-27-000358-851. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- BELLEVUE FENESTRATION INC., défenderesse. Le 28 novembre 1985, à 16 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 259 rue Couture, en la cité de Rosemère , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la defenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick-up GMC model Siera 25, ¾ tonne (1980) Licence: QC86 F 485-016 (bleu). Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 11 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025585-857. REIMERS ELECTRA STEAM INC., demanderesse, -vs- A. & J. MACHINERY LTD, défenderesse. Le 25 novembre 1985, à 13:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 360 rue St-Antoine, ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, plusieurs balances, équipement pour tailler diamand. etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004457-857. LES PRODUITS CUSHION EASE INC., demanderesse, -vs- INTRADIST INC., défenderesse. Le 25 novembre 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 7801 rue Louis H. Lafontaine #150 en la cité Ville d'Anjou district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: dactylo IBM noir, photocopieur Xérox 3100 et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000437-850. ANTILLES AUTOMOBILES INC., demanderesse, -vs- ALAIN LAFRAMBOISE, défenderesse. LE BON PETIT QUÉBÉCOIS, tierce saisie. Le25 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce saisie au no 7081 rue St-Denis en la cité de montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Brother EM-4-0- et acc.; filières; photocopieur et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012802-851. LE GUIDE DE MA VILLE INC., demanderesse, -vs- LA PETITE BRASSÉE INC., défenderesse. Le 25 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 8812 rue est rue Sherbrooke en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 10 laveuse Maytag vertes commerciales. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009314-852. BEACON INTERNATIONAL DESPARCH LTD, demanderesse, -vs- AIRSOLID DESIGN INC., défenderesse. Le25 novembre 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 111 rue De La Barre apt. 111 en la cité de Longueuil, district de Montréal , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en L (blanc et jaune 3 tiroirs) 1 dactylo IBM. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031981-850. VILLE DE MONT-ROYAL, demanderesse, -vs- DISTRIBUTION ALIMENTAIRE NUTCO INC., défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no: 8355 rue Chemin Devonshire en la cité Ville Mont-Royal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: filière métal vert (4 tiroirs) photocopieur et acc. dactylo IBM ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 novembre 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 444282134 445240386 444559463. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Girard Jacques. Le 28/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet Camaro. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 130200383 426795972 815531275 430099154 431440704. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Gale Neville. Le 28/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler Newport. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 136420480 115404251 426163824 428151312. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Chery Joseph Robert. Le 28/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Renault 5. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 116634464 131497752 131505721 431651780 431865755 431943761 362462675 409081024 412703550 414204803 414263393 414329650 805716682 811704025 811832781 811837935 812938416 113831712 114237896 114799112 415088973 145241304 415650491 416747866 417242840 147669103 418569734 418382086 417242696 808134574 806376465 811832792. VILLE DE MONTRÉAL — vs — Lachapelle Yves. Le 28/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mercury Cougar. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

AVIS ET DONNÉ QUE: M. Raymond Baril, M-503323 - Mme Thérèse A. Baril, M-510951 - M. Maurice Barrette, M-503411 - M. William Beauséjour, M-501358 - M. René Beauregard, M-502926 001-002 - M. Georges Bélisle, M-508769 - M. Gérard Bélisle, M-500199 - M. Claude Bigras, M-503552 - M. Denis Bigras, M-502797 - M. Fernand Bigras, M-503579 - M. Raymond Blondin, M-506728 - M. Rosario Blondin, M-501627 - M. Normand Boismenu, M-508397 - M. Gilles Bombardier, M-501758 - M. Raymond Bouffard, M-504798 - M. Fernand Bourgogne, M-508127 - Jean Raynault Inc., M-509551-002 - M. Alain Carrières, M-509761 - M. Denis Carrières, M-507232 - M. Maurice Carrières, M-503558 - M. Roger Charlebois, M-503601 - M. Yves Charlebois, M-508290 - M. André Cloutier M-505257 - M. Claude Côté, M-507864 - M. André Desgens, M-501765 - M. Laurent Désilets, M-504550 - M. Adrien Dufour, M-502759 - M. Lionel Depuis, M-501795 - M. Jean-François Durand, M-511119 - M. Luc Emery, M-511298 - Les Entreprises Lepage & Frères Inc., M-510544 - M. Christian Gagnon, M-509805 - J. & R. Gagnon Enr., M-510105 - Gestion André Lussier Inc., M-510638 - Mme Gaétane Grand'Maison, M-510439 - M. Normand Grand'Maison, M-503596 - M. Christian Grégoire, M-511086 - M. Constantin Grégoire, M-507601 - M. Réjean Henri, M-507707 - M. Claude Isabelle, M-501785 - Mme Carmen Joly, M-511245 - M. Mario Joly, M-509709 - M. Laurent Labelle, M-505869-002 - M. Richard Labelle, M-511028 - M. Michel Laframboise, M-506359 - M. Gérard Lajeunesse, M-502765 - M. Marcel Laurin, M-510337 - M. Jean-Guy Major, M-507467 - M. Denis Malo, M-501078 - M. Denis Malo, M-501078-003 - M. Gérald Marcil, M-505824 - M. André Martial, M-503297 - M. Hubert Meilleur, M-503585 - M. Claude Moreau, M-506684 - M. Yves Patenaude, M-505823 - M. Réal Perras, M-501742 - M. Noël Pesant, M-503612 - M. John Ritchie, M-501178 - M. Florimond Robert, M-508300 - M. Luc Rochon, M-506539 - M. Michel Rochon, M-507104 - M. Gilles Sabourin, M-503600 - M. Jacques Sabourin, M-509914 - M. Jean-Pierre Sabourin, M-509499 - M. Réal Sabourin, M-508711 - M. Ronald St-Denis, M-503604 - M. Julien St-Georges, M-500629 - M. René St-Georges, M-509205 - M. Serge Tallard, M-509266-002 - M. Fernand Tessier, M-507251 - M. François Tessier, M-509357 - M. Guy Tessier, M-503295 - M. Georges Versailles, M-501757 - M. André Viau, M-503597 - M. Clément Viau, M-508589 - Lépine & Frères Inc., M-508250 - M. Paul Perreault, M-502978 - M. Lucien Pilon, M-508614 - Pierre Séguin Transport Inc., M-510946-001-002-003 - Mme Louise Giroux-Brunet, M-509716 - M. Jocelyn Carrières, M-511051 - M. Marcel Carrières, M-510466 - M. Sylvain Desforges, M-510954 - M. Aimé Durocher, M-508970 - M. Gilles Durocher, M-508319 - M. Réal Durocher, M-511144 - M. Emile Foucault, M-508327 - M. Emile Foucault, M-508327-003 - M. Marcel Godmer, M-509019 - M. Jean-Claude Gratton, M-507634 - M. Laurent Labelle, M-505869 - Réjean Labelle & Fils Enr., M-506258 -001-002 - M. Ghislain Lacroix, M-508317 - M. Mario Mainville, M-508398 - M. Rémi Mainville, M-508375 - M. Gérard Paquette, M-503556 - M. Bernard St-Jacques, M-510449 - M. Michel St-Jacques, M-511282 - M. Daniel St-Pierre, M-507275 - M. Yves Trottier, M-511180 - M. Jean-Claude Beaudin, M-501741 - M. Jean-Roch Beaudin, M-506476 -

demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis spécial dans la Région 10 pour transporter neige & glace pour une période de 180 jours.
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 14 novembre 1985
2ième parution: 15 novembre 1985

OPTIONS

Suite de la page 17

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Nat	Bk	Nv	15 P	10	5	25	45
Nat	Bk	Nv	17½	390	415	390	95
Nat	Bk	Nv	17½P	10	8	10	117
Nat	Bk	Nv	20 P	25	15	25	254
Nat	Bk	Nv	22½P	95	120	175	55
Nor	Tel	Ja	52½P	$6¾	$7¼	$9⅛	16
Nor	Tel	Ja	55	10	15	15	401
Nor	Tel	Ja	55 P	$9¼	$9¾	$10½	
Nor	Tel	Ap	42½	$5	$5⅝	$6⅛	105
Nor	Tel	Ap	42½P	85	110	75	158
Nor	Tel	Ap	45	$3½	355	470	317
Nor	Tel	Ap	50 P	$4½	$4¾	390	18
Nor	Tel	Ap	52½	75	85	110	394
Nor	Tel	Ap	52½P	$6¾	$7¼	$9¾	10
Nor	Tel	Ap	55 P	$9¼	$9¾	$9	
Nor	Tel	Jy	42½	$5⅞	$6⅜	$5	19
Nor	Tel	Jy	42½P	115	140	100	107
Nor	Tel	Jy	45	455	$4¾	$5⅞	60
Noran		Fb	12½P	15	45	35	88
Noran		Fb	17½P	285	290	380	301
Noran		Fb	20	5	15	3	50
Noran		Fb	20 P	$5¼	$5⅝	315	
Noran		My	12½	280	305	$3	54
Noran		My	12½P	30	50	40	25
Noran		My	15 P	115	140	180	136
Noran		My	17½	45	65	65	225
Noran		My	17½P	290	315	380	100
Noran		My	20	15	25	25	59
Noran		My	20 P	$5¼	$5⅝	$5¼	5
Noran		Nv	12½P	1	45	10	20
Noran		Nv	15	1	5	10	1622
Noran		Nv	17½	2	1	2	3531
Noran		Nv	17½P	280	305	405	28
Noran		Nv	20	1	2	1	1588
Noran		Nv	20 P	$5¼	$5⅝	$5⅛	
Numac		Fb	10	$3	$3¼	$3	52
Numac		Fb	10 P	20	35	40	30
Numac		Fb	12½	105	130	115	26
Numac		Fb	12½P	55	80		
Numac		Fb	15	20	40	45	4
Numac		Fb	15 P	235	260		
Numac		Fb	17½	5	30	50	70
Numac		Fb	17½P	485	$5⅛	480	70
Numac		My	10	320	345		
Numac		My	10 P	50	75	55	14
Numac		My	12½	135	160	130	10
Numac		My	12½P	110	135	115	20
Numac		My	15	45	70	40	15
Numac		My	15 P	260	285		
Numac		Nv	10	$2¾	$3		
Numac		Nv	10 P	5	15		
Numac		Nv	12½	30	55	35	10
Numac		Nv	12½P	5	25	30	20
Numac		Nv	15	1	20	75	25
Numac		Nv	15 P	215	240		
Numac		Nv	17½	1	5		
Numac		Nv	17½P	465	490		
Nva	A	Fb	5	130	150	120	132
Nva	A	Fb	5 P	1	10	5	59
Nva	A	Fb	6 P	10	25	35	174
Nva	A	Fb	7 P	65	90	100	31
Nva	A	My	5 P	1	15		
Nva	A	My	6 P	10	30	30	26
Nva	A	My	7 P	65	90	100	40
Nva	A	Nv	5 P	1	5	4	133
Nva	A	Nv	6 P	5	5	5	562
Nva	A	Nv	7 P	50	75	90	139
Nva	A	Nv	8	1	1	1	2871
Nva	A	Nv	8 P	150	175	160	

O P

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba	01	Mr	90	$6	$6⅜	$6¼	217
Oba	01	Mr	90 P	35	60	50	222
Oba	01	Mr	92½P	70	90	85	309
Oba	01	Jn	90	$6⅛	$6½	$6⅜	95
Oba	01	Jn	90 P	70	95	90	128
Oba	01	Jn	92½	415	$4¼	405	287
Oba	01	Jn	95 P	235	260	240	95
Oba	01	Jn	97½P	355	380	385	24
Oba	01	Dc	80 P	1	5	10	167
Oba	01	Dc	82½	$13⅛	$13⅜	$11¼	
Oba	01	Dc	82½P	2	5	20	453
Oba	01	Dc	85	$10⅝	$11⅛	$10	53
Oba	01	Dc	85 P	1	5	1	958
Oba	01	Dc	87½	$8¼	$8⅝	$7¼	
Oba	01	Dc	90	$5¾	$6⅛	$6	406
Oba	01	Dc	90 P	1	10	25	1491
Obc	03	Mr	102½	$6½	$6⅞	460	60
Obc	03	Mr	102½P	20	45		
Obc	03	Mr	105	420	445	180	40
Obc	03	Mr	105 P	75	100		
Obc	03	Mr	107½	260	285	150	24
Obc	03	Mr	107½P	175	$2	180	10
Obc	03	Mr	110	135	160		
Obc	03	Mr	110 P	305	330		
Obc	03	Jn	102½	$6⅜	$7	$5¾	152
Obc	03	Jn	102½P	75	100	130	20
Obc	03	Jn	105 P	150	175	150	20
Obc	03	Jn	107½	295	320	185	40
Obc	03	Jn	107½P	260	285	$5	8
Obc	03	Jn	110	185	210	180	160
Obc	03	Jn	110 P	390	415		
Obc	03	Dc	102½	$6½	$6⅞	$5½	
Obc	03	Dc	102½P	1	15		
Obc	03	Dc	105	$4	$4¼	$3¼	250
Obc	03	Dc	105 P	1	20	105	90
Obc	03	Dc	107½	175	195	145	190
Obc	03	Dc	107½P	65	75	75	25
Obc	03	Dc	110	45	70		
Obc	03	Dc	110 P	175	$2		

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd	04	Mr	92½	$7¼	$7⅝	380	17
Obd	04	Mr	92½P	30	55	90	41
Obd	04	Mr	95	$5	$5⅝	465	85
Obd	04	Mr	95 P	55	80	100	32
Obd	04	Mr	97½	290	315	$3	140
Obd	04	Mr	97½P	130	155	$2¼	12
Obd	04	Mr	100 P	210	235	$5¼	4
Obd	04	Jn	92½	$7¼	$7⅝	$5¼	4
Obd	04	Jn	92½P	50	75	65	60
Obd	04	Jn	95	$5¼	$5⅝	455	36
Obd	04	Jn	95 P	95	120	105	40
Obd	04	Jn	97½	340	365	$3¼	90
Obd	04	Jn	97½P	185	210	245	21
Obd	04	Jn	100	170	195	165	4
Obd	04	Jn	100 P	290	315		
Obd	04	Dc	85	$14⅝	$15⅛	$9	1
Obd	04	Dc	85 P	1	5	$2½	4
Obd	04	Dc	87½	$12⅛	$12⅝	$9⅜	
Obd	04	Dc	87½P	1	10	5	30
Obd	04	Dc	90	$9⅝	$10⅛	$8⅜	9
Obd	04	Dc	90 P	1	15	30	3
Obd	04	Dc	92½	$7¼	$7⅝	$5⅛	28
Obd	04	Dc	92½P	20	25	20	72
Obd	04	Dc	95	$4¾	$5⅛	370	60
Obd	04	Dc	95 P	5	30	30	28
Obd	04	Dc	97½	$2½	$2¾	145	87
Obd	04	Dc	97½P	15	40	75	34
Placer		Mr	20	365	405	270	505
Placer		Mr	20 P	15	40	50	40
Placer		Mr	22½	190	215	150	24
Placer		Mr	25 P	190	215	$2½	55
Placer		Mr	27½	20	35	25	196
Placer		Mr	27½P	435	485	465	10
Placer		Jn	20	410	$4½		
Placer		Jn	20 P	30	55	50	2
Placer		Jn	22½	245	270	210	42
Placer		Jn	22½P	80	105	155	30
Placer		Jn	25	110	135	110	107
Placer		Jn	25 P	190	215	235	40
Placer		Dc	20	315	355		
Placer		Dc	20 P	1	15	25	50
Placer		Dc	25 P	190	215	$2	6
Placer		Dc	27½	1	10	2	274
Placer		Dc	27½P	435	485	$2¾	
Placer		Dc	30	1	5	25	23
Placer		Dc	30 P	$6⅞	$7⅜		
Powr		Fb	15	485	490	435	110
Powr		Fb	15 P	5	10	30	100
Powr		Fb	16¼P	5	15	30	134
Powr		Fb	17½P	35	45	45	58
Powr		My	15	490	$5¼	460	1
Powr		My	15 P	10	35	20	40
Powr		My	17½P	50	60	75	54
Powr		Nv	13¾	$5⅞	$6	$5¼	7
Powr		Nv	13¾P		5		10
Powr		Nv	15 P		5		28
Powr		Nv	16¼	$3¼	330	285	60
Powr		Nv	16¼P	5	5	5	44
Powr		Nv	17½P	5	5	55	105
Provigo		Mr	10	$3½	$3¾		
Provigo		Mr	10 P	5	30		
Provigo		Mr	12½P	35	55		200
Provigo		Mr	15 P	$2	$2¼	255	100
Provigo		Jn	10	365	390		
Provigo		Jn	10 P	15	25		20
Provigo		Jn	12½	165	190		4
Provigo		Jn	12½P	45	70		
Provigo		Jn	15	80	105		
Provigo		Jn	15 P	215	230	260	10
Provigo		Dc	10	335	360		
Provigo		Dc	10 P		20		
Provigo		Dc	12½	95	120	80	19
Provigo		Dc	12½P	10	35	35	15

Q R

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang		Ap	5 P	25	40	40	226
Rang		Jy	5	145	150	150	618
Rang		Jy	5 P	35	50	35	70
Rang		Jy	6 P	65	80	65	118
Roy	Bk	Ja	27½	$5⅝	$6	$6	866
Roy	Bk	Ja	27½P	1	15	25	152
Roy	Bk	Ja	30 P	1	15	10	311
Roy	Bk	Ja	35	25	40	40	5
Roy	Bk	Ja	35 P	$2	230	185	3
Roy	Bk	Ap	27½	$5¾	$6¼	$5	8
Roy	Bk	Ap	27½P	5	20	20	35
Roy	Bk	Ap	30	370	390	$4	755
Roy	Bk	Ap	32½P	75	90	75	435
Roy	Bk	Jy	30	$3¾	415	355	10
Roy	Bk	Jy	30 P	50	75	75	28
Roy	Bk	Jy	35 P	230	270		

S T

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm		Ja	50	$9¾	$10¼	$11	37
Segrm		Ja	50 P	1	20	25	46
Segrm		Ja	55	$5⅛	$5½	$5¼	413
Segrm		Ja	55 P	50	65	75	339
Segrm		Ja	57½	320	345	355	716
Segrm		Ja	57½P	95	120	80	364
Segrm		Ja	60 P	195	220	$2½	465
Segrm		Ja	62½	75	100	95	313
Segrm		Ja	62½P	360	385	440	55
Segrm		Ap	50	$10¾	$11¼	345	105
Segrm		Ap	50 P	30	55	45	32
Segrm		Ap	52½	$8½	$9	$5¾	2
Segrm		Ap	52½P	45	70	70	27
Segrm		Ap	55	$6⅜	$6⅞	$6	290
Segrm		Ap	57½	480	$5	$5⅜	1402
Segrm		Ap	60	315	340	$3½	647
Segrm		Ap	60 P	$2½	280	310	76
Segrm		Jy	55	$7⅝	$8⅛	$7½	46
Segrm		Jy	55 P	175	$2	160	155
Segrm		Jy	57½	$5¾	$6¼		
Segrm		Jy	57½P	$2	$2½		
Segrm		Jy	60	$4½	$4¾	$4¼	21
Segrm		Jy	60 P	$3¼	$3½	360	13
Segrm		Jy	62½	320	345	335	36
Segrm		Jy	62½P	$4½	$5	$5¼	71

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Shell	C	Fb	20	410	435	390	3
Shell	C	Fb	20 P	15	40	40	3
Shell	C	Fb	22½P	65	75	65	290
Shell	C	Fb	25	75	80	75	865
Shell	C	Fb	25 P	215	225	$2½	40
Shell	C	Fb	27½	25	30	45	378
Shell	C	Fb	27½P	390	420	$4¼	50
Shell	C	Fb	30	5	20	15	314
Shell	C	Fb	30 P	$6⅛	$6⅜	$5¼	
Shell	C	My	20	415	445	$4¼	55
Shell	C	My	20 P	25	50		
Shell	C	My	22½	260	285	$2¾	21
Shell	C	My	22½P	95	120	95	68
Shell	C	My	25 P	220	235	$2½	52
Shell	C	My	27½	60	75	70	122
Shell	C	My	27½P	390	415	355	6
Shell	C	Nv	20	$3½	380	$3½	6
Shell	C	Nv	20 P	10	10	15	10
Shell	C	Nv	22½P	1	15	20	156
Shell	C	Nv	25	1	8	9	445
Shell	C	Nv	27½	1	15	5	903
Shell	C	Nv	27½P	355	380	$4½	13
Shell	C	Nv	30	1	1	10	550
Shell	C	Nv	30 P	$6	$6½	$7	2
Spar		Ja	22½	$4	$4¼		
Spar		Ja	22½P	5	25		
Spar		Ja	27½P	145	170	265	7
Spar		Ja	30	15	40	30	69
Spar		Ja	30 P	$3½	$4	$4½	
Spar		Ja	32½	5	30	100	480
Spar		Ja	32½P	$6	$6½		
Spar		Ap	22½	445	470	$4¼	1
Spar		Ap	22½P	20	45	55	20
Spar		Ap	25 P	55	80	105	28
Spar		Ap	27½	115	140	90	178
Spar		Ap	27½P	160	185	230	18
Spar		Ap	30	45	70	100	176
Spar		Ap	32½	10	35	125	2
Spar		Ap	32½P	$6	$6½	$6⅜	
Spar		Jy	22½	490	$5⅜		
Spar		Jy	22½P	35	55		
Spar		Jy	25	305	330	265	3
Spar		Jy	25 P	70	95	115	35
Spar		Jy	27½	170	195	330	30
Spar		Jy	27½P	170	195	230	7
Spar		Jy	30	80	105		
Spar		Jy	30 P	370	$4		
Stico	A	Fb	17½	410	460	$3¾	55
Stico	A	Fb	17½P	1	25		
Stico	A	Fb	20 P	15	40	30	81
Stico	A	Fb	22½P	85	135	190	86
Stico	A	Fb	25 P	295	345	$3	11
Stico	A	My	17½	435	485	$4¼	19
Stico	A	My	17½P	5	30		
Stico	A	My	20	$2¼	$2¾	240	720
Stico	A	My	22½P	100	135	$2¾	20
Stico	A	Nv	17½	410	460	$3½	11
Stico	A	Nv	17½P	1	10	50	10
Stico	A	Nv	20 P	1	20	10	254
Stico	A	Nv	22½P	45	80	110	110
Stico	A	Nv	25	1	1	5	1052
Stico	A	Nv	25 P	295	345	$.	
Teck	BQ	Fb	10	365	390		
Teck	BQ	Fb	10 P	5	30		
Teck	BQ	Fb	12½	155	180	$2¼	15
Teck	BQ	Fb	12½P	60	80	70	100
Teck	BQ	Fb	15	50	75	75	138
Teck	BQ	Fb	15 P	165	190		
Teck	BQ	My	10	390	415		
Teck	BQ	My	10 P	25	50		
Teck	BQ	My	12½	215	240	255	20
Teck	BQ	My	12½P	80	105		
Teck	BQ	My	15 P	190	215		
Teck	BQ	Nv	10	345	370		
Teck	BQ	Nv	10 P	1	25		
Teck	BQ	Nv	12½	95	120		
Teck	BQ	Nv	12½P	20	45		
Teck	BQ	Nv	15	5	20	10	10
Teck	BQ	Nv	15 P	145	170		
TIX		Ja	135	$5	$5⅜	$5¾	41
TIX		Nv	130 P	1	5	3	586
TIX		Nv	145	1	5	10	75
TIX		Nv	145 P	$6¼	$6¾	290	
Total	P	Ja	15	$6⅞	$7⅜	$4¼	2
Total	P	Ja	15 P	1	10	15	31
Total	P	Ja	17½	$4½	$5	$4¾	90
Total	P	Ja	17½P	1	25	25	58
Total	P	Ja	20	$2½	280	$2¼	1933
Total	P	Ja	20 P	15	40	40	25
Total	P	Ja	22½	75	100	50	58
Total	P	Ja	22½P	75	100		
Total	P	Ap	17½	$4¾	$5¼	460	44
Total	P	Ap	17½P	15	40	35	15
Total	P	Ap	20	$3	340	315	87
Total	P	Ap	20 P	45	70	95	31
Total	P	Ap	22½	155	180	155	20
Total	P	Ap	22½P	110	135		
Total	P	Jy	20	$3½	390	370	20
Total	P	Jy	20 P	70	95		
Total	P	Jy	22½	215	245	210	31
Total	P	Jy	22½P	160	185	230	6
TrAlt	A	Fb	22½	440	490		
TrAlt	A	Fb	22½P	1	25		
TrAlt	A	Fb	25	190	215	185	99
TrAlt	A	Fb	25 P	15	40	85	40
TrAlt	A	Fb	27½	15	40	50	115
TrAlt	A	My	22½	$4½	$5	465	40
TrAlt	A	My	22½P	10	35		
TrAlt	A	My	25	$2	230	165	125
TrAlt	A	My	25 P	50	70		
TrAlt	A	My	27½	25	50	30	156
TrAlt	A	My	27½P	160	185	160	9
TrAlt	A	Nv	22½	415	455	$3½	295
TrAlt	A	Nv	22½P	1	10		
TrAlt	A	Nv	25 P	1	15	60	20
TrAlt	A	Nv	27½	1	8	1	434

Suite à la page 22

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que la compagnie LES PRODUCTIONS EXECOM INC. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre.
Montréal, le 16 octobre, 1985.
GASTON BERNATCHEZ
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

PRENEZ AVIS que REJEAN DUBE, sans profession, résidant et domicilié au 6190 A, rue Mériel, à St-Léonard district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de "RÉJEAN ALARIE".

PRENEZ AVIS que MARIETTE WILSON, étudiante, résidant et domiciliée au 741, 16ième avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de "MARIE WILSON".

Prenez avis que Mlle Isola Morneau domiciliée au 9105 Boul. Pie IX, app. 10, district de Montréal s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mlle Brigite Morneau.
Montréal 2 novembre 1985.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie Corporation d'Investissement Park Row — Park Row Investment Corp. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 8 novembre 1985.
Le procureur de la compagnie
Me Howard Schnitzer

PRENEZ AVIS que la compagnie Jean Légacé & Associés Inc. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 4e jour de novembre 1985.
JEAN VALIQUETTE, notaire et procureur de la compagnie

Avis est par les présentse donné que l'acte en date du 3 octobre 1985 aux termes duquel Paul A. Berlinden a cédé et transporté toutes ses dettes de livre, présentes et futures, à la Banque de Montréal à titre de garantie a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 8 octobre 1985 sous le numéro 3639967.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-27-011006-846. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- LERION INC., défenderesse. Le 28 novembre 1985, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 265 rue Labelle en la cité de Ste-Thérèse, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électronique Olivetti ETV 250-; 1 photocopieuse Canon PC-25; 1 magnétophone Panasonic à cassette; 1 bureau pupitre. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 437924012 437404634 4395303465. VILLE DE MONTRÉAL -vs- TOOKER MICHAEL. Le 26-11-85 à 10:00 heures au 1627 Dr Penfield Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOOKER MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur console, 1 vidéo cassette, 1 ampli, 1 lecteur cassette, 1 table tournante, 2 haut parleur, 1 four micro onde, 3 planches à voile, 1 automobile BMW 525 I, le tout avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 500-32-009713-845. Dossier F:E281. GARY NICOLL, p. demanderesse, -vs- TRIANTAFYLLOS JOHN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 14:00 heures au 778 Atwater, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROFESSIONAL AUTO REPAIRS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèque Paymaster, 2 bureaux, 2 fauteuils, 1 machine à additionner, 3 radios d'auto Chrysler, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 24 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 500-32-006803-847. Dossier F:E280. ME MAURICE PERREAULT, p. demanderesse, -vs- BERNIER GILLES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 12:00 heures au 1292 Montée Major, La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte de marque Piramide, blanche et brune, imm R 783271 et acc., 1 téléviseur de marque Blackstripe, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 24 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-005327-855. Dossier F:E187. FRANCINE BRODEUR, p. demanderesse, -vs- FAUL JEAN-PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 11:00 heures au 5173 Cote Des Neiges #11, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE FAUL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Quasar 20" et acc., 1 convertisseur Jerrold 400 et acc., 1 système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 20 août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 65-1329. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- EVANS RALPH, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 11:30 heures au 7020 Stuart #1, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RALPH EVANS, saisis en cette cause, consistant en: 1 banc d'exercice Wider et acc., 1 lot d'environ vingt poids altère, 1 téléviseur couleur 26" console Sylvania, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 31 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 65-308. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- CLUB SOCIAL AHUNTIC INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 12:00 heures au 2 Cloutier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE CLUB SOCIAL AHUNTSIC INC., saisis en celte cause, consistant en: 1 radio portatif AM FM avec lecteur de cassette, 3 paires de gants de boxe, 2 punching bag, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 septembre 1985.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Québec, que LES INDUSTRIES GLENN JAY INC./GLENN JAY INDUSTRIES INC., par «General Assignment of Book Debts» exécuté le 6 novembre 1985 et enregistré à Montréal sous le numéro 3650505, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et «choses in action», présents ou futurs, à SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA INC./BOSTON FACTORS OF CANADA, INC.

AVIS AUX CRÉANCIERS
ART. 179(3) DE LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
CANADIENNES
"LES SERVICES DE NETTOYAGE
DIANE LTÉE"

AVIS est donné par la présente que la Société "Les Services de Nettoyage Diane Ltée" a l'intention de fusionner avec les sociétés "les Services de Nettoyage Guy Ltée, Service de Nettoyage Jean-Michel Ltée, Service de Nettoyage Nicole Ltée, Service de Nettoyage Roger Ltée, 70017 Canada Ltée et 700028 Canada Ltée" en conformité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Tout créancier de la Société qui désire s'opposer à cette fusion a le droit de le faire dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis.
DONNÉ À MONTRÉAL, LE
6 NOVEMBRE 1985.
JEAN-NOEL GODIN
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

AVIS AUX CRÉANCIERS
ART. 179(3) DE LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
CANADIENNES
"LES SERVICES DE NETTOYAGE
ROGER LTÉE"

AVIS est donné par la présente que la Société "Les Services de Nettoyage Roger Ltée" a l'intention de fusionner avec les sociétés "Les Services de Nettoyage Diane Ltée, Service de Nettoyage Guy Ltée, Service de Nettoyage Jean-Michel Ltée, Service de Nettoyage Nicole Ltée, 70017 Canada Ltée et 700028 Canada Ltée" en conformité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Tout créancier de la Société qui désire s'opposer à cette fusion a le droit de le faire dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis.
DONNÉ À MONTRÉAL, LE
6 NOVEMBRE 1985
JEAN-NOEL GODIN
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

PRENEZ AVIS que ROBERT BOURDAGE domicilié et résidant au 159 Grand-Pré, à Bonaventure, G0C 1E0 s'adressera à la Comission des transports du Québec aux fins d'obtenir un permis spécial pour le transport de déchets solides dans la Région 01, pour exécuter un contrat qu'il a obtenu de la Corporation Municipale de Bonaventure, de Garage Roberge et Bujold Inc., de la Banque de Nouvelle-Écosse, et de E.L Arbour (1983) Inc.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir dans la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
BEAUDET PIUZE, Avocats 2030 boul. Père Lelièvre, suite 374, Duberger, (Qué.) G1P 2X1.
1ère publication: 14 novembre 1985.
2ème publication: 15 novembre 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-02-028615-859
BANQUE DE MONTRÉAL
Demandeur
—vs—
DENIS DESLAURIERS
Défendeur

AVIS EST DONNÉ À: Denis Deslauriers défendeur en cette cause, de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour provinciale dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de bref d'assignation déclaration a été laissé au greffe de la Cour provinciale à son intention, au 10 est, rue St-Antoine, Montréal.
À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal le 14 novembre 1985.
Dominique DiBernardo P.A.
Mes. Laflamme, Drapeau Rousseau
4 Place du Commerce
Ile des Soeurs
TÉl: 765-3551

Province de Québec, District de Montréal, . No: 500-02-025234-852. OFFICE CONSTRUCTION QUÉBEC, demanderesse, -vs- ENTREPRISES LIRA PICOENCE LTÉE, défenderesse. Le 26/11/85 à 12:00 heures au 4245 St-Laurent, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENTREPRISES LIRA PICOENCE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Filière métal beige 2 portes, 1 bureau métal vert & noir dessus en arborite vert avec aile gauche etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 842-9192. Montréal, le 12 novembre 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 835595165 835917924. VILLE DE MONTRÉAL — vs —Pocetti Pierre. Le 28/11/85 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge Dart. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-2285, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 838111153. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LOPANO ROCCO. Le 26-11-85 à 10:30 heures au 5054 Brazier, St-Léonard Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOPANO ROCCO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Honda Prelude gris pâle avec toit ouvrant 2 portes avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032626-850. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- 133079 CANADA INC., défenderesse. Le 26 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no: 3155 rue Fleury est en la cité de Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Enseigne lumineuse extérieure identifiée MIKE'S SUBMARINE et acc.; 1 Cafetière NEW CO. à 4 ronds et acc.; 1 Distributrice à liqueurs douces à 4 têtes.; 1 Four à pizza KAKER'S PRIDE 4pi. X 5pi. avec hotte de ventilation et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 11 novembre 1985.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que CONFECTIONS CHRISTIANE & FRANÇOIS INC., par "General Asssignment of Book Debts" exécuté le 7 novembre 1985 et enregistré à Montréal sous le numéro 3650904, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in acton", présents ou futurs, à SOCIETE D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA INC./BOSTON FACTORS OF CANADA, INC.

Avis est donné que Claude Brodeur, 630 St-Simon, Ste-Madeleine, détenteur du permis M-508306-001 Région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Pavage A. Brodeur inc. 2315 St-Simon, Ste-Madeleine région 06.
Conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la CTQ, tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la 2e parution dans les journaux.
1ère parution: 13 novembre 1985
2ème parution: 14 novembre 1985

SUCCESSION
YVES AUBLET

Avis est par les présentes donné que Madame Lorainne Ross-Aublet a acepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son époux, feu Yves Aublet, de son vivant domicilié au 103 Second Ruisseau à Montréal, le 4 octobre 1984 devant Me STeve Rosenoff, Notaire, sous le numéro 6869 de ses minutes et subséquemment enregistré à Verchères sous le numéro 185050, le 11 octobre 1984.
Montréal, ce quatrième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq.
Le Procureur,
MARTINEAU WALKER

AVIS AUX CRÉANCIERS
ART. 179(3) DE LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
CANADIENNES
"LES SERVICES DE NETTOYAGE
JEAN-MICHEL LTÉE"

AVIS est donné par la présente que la Société "Les Services de Nettoyage Jean-Michel Ltée" a l'intention de fusionner avec les sociétés "Les Services de Nettoyage Diane Ltée, Service de Nettoyage Guy Ltée, Service de Nettoyage Nicole Ltée, Service de Nettoyage Roger Ltée, 70017 Canada Ltée et 700028 Canada Ltée" en conformité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Tout créancier de la Société qui désire s'opposer à cette fusion a le droit de le faire dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis.
DONNÉ À MONTRÉAL, LE
6 NOVEMBRE 1985.
JEAN-NOEL GODIN
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
EMBALLAGES MIRABEL LTÉE,
30 Place Côte Vertu, Suite 307
Ville St-Laurent, Qué. H4N 1G3
Faillie
Avis est par les présentes donné que EMBALLAGES MIRABEL LTÉE a fait cession de ses biens le 4 novembre 1985, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 novembre 1985, à 9h30, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal, ce 6 novembre 1985.
PETER WOLKOVE, c.a.
syndic
Bureau de:
WOLKOVE, SILVERMAN, GOLFMAN
1255 Square Phillips, Bureau 904
Montréal, Qué. H3B 3G6
Tél.: (514) 879-1889

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-147236-859
CLAUDETTE GOULET
Requérante
—vs—
BERNABÉ GARCIA
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, BERNABÉ GARCIA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces au Palais de Justice de Montréal, à son attention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requératne procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
Le 7 novembre 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Registraire
CHAMPAGNE, GOSSELIN, FERLAND, ROY ET BIRON
3425, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 3Z8 (526-0421)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille

NO: 500-04-004-177-854
PANAGIOTA KANELLOPOULOS, femme d'affaires, résident et domiciliée au numéro 11560 Joseph Casavant, ville et district de Montréal
Demanderesse
—C—
CONSTANTINOS KALAFATIS, homme d'affaires, résident et domiciliée au numéro 7230 de la rue Messier, ville de Brossard, district de Montréal
Défendeur
AIVS
AVIS est par les présentes donné que la demanderesse, PANAGIOTA KNELLOPOULOS, a déposé au greffe de la Cour Supérieure du District de Montréal une demande et déclaration en Séparation de Bien contre le défendeur, CONSTANTINOS KALAFATIS, letout selon l'article 821 C.P.C.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
Montréal, ce 12ième jour de novembre, 1985.
VASSILIOS GIANNIS, Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

NO: 500-12-131842-850
PIERRE LEPROHON
Requérant
vs—
SUZANNE HARDY
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
À: SUZANNE HARDY
Vous êtes par les présents requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête du jugement conditionnel en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requératne obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessories qu'elle sollicite contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 5 novembre 1985.
YVES FOREST
PROTONOTAIRE ADJOINT
DE GRANDPRÉ, GODIN, PAQUETTE LASNIER & ALARY
AVOCATS
25e étage, Tour de la Bourse
Montréal
Tél: 878-4311

Allied Van Lines, Inc., Chicago, Ill. a fait une demande auprès de la Commission des Transports du Québec, pour contrat ALLV 30 pour le compte du General Electric Company, entrant en vigueur le 30 septembre 1985. Pour des plus amples renseignements consulter, s'il-vous-plait, la demande déposée auprès de la Commission. Tout intéressé peut entroduire une opposition ou une intervention dans cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution dudit avis.
Première parution: 13 novembre 1985
Deuxième parution: 14 novembre 1985
W.D. McConnell, officier de tarif
2033 Tenoga Dr., Mississauga, Ont.
12 août 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-14-147067-858
ANDRÉ JASMIN
Requérant
—vs—
ROLLANDE VALIQUETTE
intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, ROLLANDE VALIQUETTE, est requise par la présente, de comparaître d'ici 40 jours, dans la requête en divorce dans la présente cause. Une copie de cette requête en dovorce a été laissée au Greffe de cette Cour, à son attention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Dominique DiBernardo,
Protonotaire-adjoint
Montréal, ce 11 novembre 1985.
Pierre Michon,
Procureur du requérant

AVIS AUX CRÉANCIERS
ART. 179(3) DE LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
CANADIENNES
"LES SERVICES DE NETTOYAGE
GUY LTÉE"

AVIS est donné par la présente que la Société "Les Services de Nettoyage Guy Ltée" a l'intention de fusionner avec les sociétés "Les Services de Nettoyage Diane Ltée, Service de Nettoyage Jean-Michel Ltée, Service de Nettoyage Nicole Ltée, Service de Nettoyage Roger Ltée, 70017 Canada Ltée et 700028 Canada Ltée" en conformité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Tout créancier de la Société qui désire s'opposer à cette fusion a le droit de le faire dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis.
DONNÉ À MONTRÉAL, LE
6 NOVEMBRE 1985.
JEAN-NOEL GODIN
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

AVIS EST DONNÉ QUE:
M. D'Agostino Ltée, 6050 ouest, St-Jacques, Montréal, P.Q. H4A 2G4, détenteur du permis no M-506442-002, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Les Entreprises J. Piccioni Inc. du 542 Bayne Terrasse, Ville Lasalle, P.Q. H8R 2X7, région 10, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique de la régie interne de la C.T.Q. Elle demandera de plus que la décision à intervenir soit exécutoire immédiatement. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: mercredi le 13 novembre 1985
2è parution: jeudi le 14 novembre 1985

PRENEZ AVIS QUE, ÉDITIS LIMITÉE, 231 St-Jacques, Suite 1002, Montréal, Québec, H2Y 1M6, demande à la Commission des Transports du Québec que lui soit transféré le système de transport actuellement exploité par Gérard Léveque, faisant affaires sous la raison sociale, TRANSPORT G.L. ENR. et ce, au moyen du permis M-301647.
ÉDITIS LIMITÉE est contrôlée par René Favreau détenant 1000 actions communes et Vianney Leblanc détenant 1000 actions et Bernard Larocque détenant 1000 actions.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 13 novembre 1985
2ième publication: le 14 novembre 1985
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
PAR: Me ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-146962-851
WILNER BEAURA.,
Requérant
—vs—
DAME EVELYNE RENAUDEN.,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée EVELYNE RENAUDEN, est par les présents requise de comparaljours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 1er novembre 1985.
Réal Plourde, P.A.
JACQUES MORIN, procureur du requérant

PRENEZ AVIS que ROPIN INC., demandeur cédant, situé au 724, rue Atmec, C.P. 427, Gatineau, détenteur du permis de transport de personne M-000102 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Autobus du Village Inc., demandeur cessionnaire situé au 12, rue Galipeau, Thurso, Compté de Papineau, les parties demanent le maintien du permis vu le changement de contrôle survenu dans Autobus du Village Inc.:
Actionnaire avant le changement de contrôle:
Ropin Inc.: 1 000 actions Catégorie A
Actionnaires après le changement de contrôle:
Gaétan Brazeau: 1 000 actions Catégorie A
A. G. Brazeau Inc.: 1 000 actions Catégorie C
Albert Brazeau: 600 actons Catégorie C
Gaétant BRazeau 700 actoins Catégorie C
Rosemary Brazeau: 400 actions Catégorie C
Le tout conformément à l'article 30 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et demandent l'application de l'article 85 à l'effet que la décision devienne en vigueur immédiatament.
Toute personne intéressée peut dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième (2e) parution de cette demande, déposer une opposition ou une intervention en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
LAPOINTE ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante
1ière parution: 14 novembre 1985.
2ième paruiton: 15 novembre 1985.

RECTIFICATIF

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 30 août 1985 par lequel ORIDA CONSTRUCTION LTD, a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la BANQUE DE MONTRÉAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 9 octobre 1985 sous le numéro 3640452.
Le 31 octobre 1985.
BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARITÉ

Avis est par les présentse donné que la compagnie Jonro Distribution Ltd./Les Distributions Jonro Ltée, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Lachine, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Daté à Montréal, le 8 novembre 1985.
PASCAL GARONCE COHEN
DEVINE & LEITER
Procureurs de Les Distributions Jonro Ltd.

AVIS AUX CRÉANCIERS
ART 179(3) DE LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
CANADIENNES
"70028 CANADA LTÉE"

AVIS est donné par la présente que la Société "70028 Canada Ltée" a l'intention de fusionner avec les sociétés "Les Services de Nettoyage Diane Ltée, Service de Nettoyage Guy Ltée, Service de Nettoyage Jean-Michel Ltée, Service de Nettoyage Nicole Ltée, Les Services de Nettoyage Roger Ltée et 700017 Canada Ltée" en conformité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Tout créancier de la Société qui désire s'opposer à cette fusion a le droit de le faire dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis.
DONNÉ À MONTRÉAL, LE
6 NOVEMBRE 1985.
JEAN-NOEL GODIN
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

AVIS AUX CRÉANCIERS
ART. 179(3) DE LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
CANADIENNES
"70017 CANADA LTÉE"

AVIS est donné par la présente que la Société "70017 Canada Ltée" a l'intention de fusionner avec les sociétés "Les Services de Nettoyage Diane Ltée, Service de Nettoyage Guy Ltée, Service de Nettoyage Jean-Michel Ltée, Service de Nettoyage Nicole Ltée, Les Services de Nettoyage Roger Ltée et 700028 Canada Ltée" en conformité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Tout créancier de la Société qui désire s'opposer à cette fusion a le droit de le faire dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis.
DONNÉ À MONTRÉAL, LE
6 NOVEMBRE 1985.
JEAN-NOEL GODIN
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-147-376-853
CLAUDE FALARDEAU,
8815, boul. Pie IX,
App. 4
Montréal,
Requérant
—vs—
ROLLANDE PROVOST
adresse inconnue
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimée ROLLANDE PROVOST est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce, affidavit du requérant, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du régistraire a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce.
DOMINIQUE DI BERNARDO P.A.

COUR PROVINCIALE

DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-024247-855
LOCATION AUTOBEC MONTREAL LTÉE., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires située au 3572, rue Masson, Suite 201, Montréal, District de Montréal, Province de Québec, H1X 1S2
REQUÉRANTE
-VS-
RAYNALD BELANGER, jadis demeurant au Québec, et présentement d'adresse inconnue à la requérante;
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est prié de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant cette publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée pour vous aux Greffes de la Cour Provinciale de Montréal et de plus, prenez avis qu'à défaut de votre assignation et l'émission d'une comparution et/ou une contestation dans les délais indiqués ci-dessus, la requérante peut procéder par défaut et obtenir jugement contre vous.
ME. ISRAEL H. KAUFMAN
1255, Carré Philippe
Bureau 908
MONTRÉAL (Québec)
H3B 3G1
PROCUREUR DE LA PARTIE REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-002234-855
ELEVATION & TRANSPORT DE BATISSE GODARD INC.,
Demanderesse principale
—vs—
JOSÉE GAGNÉ
Défenderesse principale
—et—
M. LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ARGENTEUIL
Mis-en-cause es qualité
—et—
JOSÉE GAGNÉ
Demanderesse en garantie
—vs—
ANDRÉA CORTELLAZZI personnellement et faisant affaires sous les nom et raison sociale de DALCORT ASSOCIATES,
Défendeurs en garantie
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs en garantie, Andréa Cortellazzi personnellement et faisant affaires sous les nom et raison sociale de Dalcort associates, sont par les présentse, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de leur procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGANTION et de la DÉCLARATON a été laissée au greffe de la Cour Provinciale du district de Terrebonne, à leur intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 7 novembre, 1985
Réal Plourde
Protonotaire de la Cour Provinciale
Procureurs de la demanderesse en garantie
Saint-Amour & Beauchamps
1155 rue Notre-Dame
Bureau 103
Lachine, Québec H8S 2C5

AVIS est par les présentes donné que M. André Lavigne, demeurant à La Sarre, Québec, a déposé une cession le 31ième jour d'octobre 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 novembre 1985, à 10h00 de l'avant-midi, au bureau du syndic Jean-Yves Cossette, C.A. syndic de Maheu Noiseux Inc., au 155 rue Dallaire, Rouyn, Québec.
Daté de Rouyn, Québec, le 31ième jour d'octobre 1985.
JEAN-YVES COSSETTE, C.A., SYNDIC DE MAHEU NOISEUX INC.
AU: LE DEVOIR
Service de la Publicité
211 St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

PRENEZ AVIS que Robert Duchesneau, M-509897 001, Réjean Cyr, M-502619 001, Réjean Perrier, M-506621 001, Richard Lanthier, M-508385 001, tous de St-André Avellin, et, Marcel Sabourin, M-506362 002, Richard Rogers, M-510615 001, tous les deux de Ripon, et, Gilles Roy, M-509168 002, de Ste-Emile de Suffolk, et, Lionel Lalande, M-502649 001, de Papineauville, demandent à la CTQ de leur émettre des permis spéciaux pour la région 10, pour le transport de la neige, pour la saison hivernale 1985/1986. Toute personne peut y introduire une intervention ou opposition dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis, en s'adressant à la CTQ, 505, Sherbrooke, est, Montréal, PQ. Louis Lavoie, Avocat.
1e parution: 14 novembre 1985
2e parution: 15 novembre 1985

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
GUY BRIÈRE, chauffeur et DANIELLE (CADIEUX) BRIÈRE, ménagère, demeurant au 69, Jacques Bourdon, Boucherville, Qué. J4B 2T1.
Faillis
Avis est par les présentes donné que GUY BRIÈRE et DANIELLE (CADIEUX) BRIÈRE ont fait cession de leurs biens le 6 novembre 1985, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 novembre 1985, à 9h00, au bureau du syndic soussigné.
PETER WOLKOVE, c.a.
Syndic
Daté de Montréal, ce 11 novembre 1985.
Bureau de:
WOLKOVE, SILVERMAN, GOLFMAN
1255, Square Phillips, Bureau 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tél.: (514) 879-1889

AVIS AUX CRÉANCIERS
ART. 179(3) DE LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
CANADIENNES
"LES SERVICES DE NETTOYAGE
NICOLE LTÉE"

AVIS est donné par la présente que la Société "Les Services de Nettoyage Nicole Ltée" a l'intention de fusionner avec les sociétés "Les Services de Nettoyage Diane Ltée, Service de Nettoyage Guy Ltée, Service de Nettoyage Jean-Michel Ltée, Service de Nettoyage Roger Ltée, 70017 Canada Ltée et 700028 Canada Ltée" en conformité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.
Tout créancier de la Société qui désire s'opposer à cette fusion a le droit de le faire dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis.
DONNÉ À MONTRÉAL, LE
6 NOVEMBRE 1985.
JEAN-NOEL GODIN
PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-147269-850
ROSE ANNA GEORGE
Petitioner
-vs-
DAVID JOHN REELEDER d'adresse inconnue;
Respondent
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe du Palais de Justice de Montréal à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, votre requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 6 novembre 1985.
REGISTRAIRE ADJOINT
DES DIVORCES

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

SOEUR GIGNAC (Soeur Hélène c.n.d.). — À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 12 novembre 1985 à l'âge de 69 ans, est décédée, Soeur Hélène Gignac (S.S. Alexandre-de-Sébaste) native de Yamachiche, Soeur Hélène Gignac a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en 1939. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, ses soeurs Martine, de la Congrégation Notre-Dame, Bernadette, Mme André Gendron (de Yamachiche), ses frères Jean (Claire Juneau) de Lachine, Pierre de Yamachiche, Guy (Huguette Simard) de Ville LaSalle, ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le jeudi 14 novembre à 14 heures en la chapelle de la Maison-Mère, 4873 ave Westmount. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges. Direction Alfred Dallaire.

LAQUERRE, Thérèse. — À Outremont, le 12 novembre 1985 à l'âge de 77 ans, est décédée, Mme Thérèse Laquerre, née Farand épouse de feu Charles-Denis Laquerre. Elle laisse ses enfants, Andrée, Louise et Jean, ses petites-filles Catherine et Marie-Fabiola, ses soeurs, Mlle Juliette Farand, Mme Pauline Fafard, Mme Madeleine Daigneault, Mme Françoise Hadd, ses beaux-frères, Marc Laquerre et Théogène Fafard. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire, 1111 rue Laurier Ouest, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 17 heures à 19 heures.

AVIS PUBLICS

"La compagnie Création Fiorella Boutique Ltée demande l'annulation de sa charte à Corporation Canada. Emilio Lalli."

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008088-856. Dossier 84-1002-107. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- CONSEILLERS TRIMAG LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 novembre 1985 à 10:00 heures au 2270 Industriel 2e Étage, Chomedey, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSEILLERS TRIMAG LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 terminaux de marque Texas Instrument modèle 911 et acc., 1 table tracente de marque HP modèle HP7580 B et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 07 novembre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-27-011158-845. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- JEAN GUY CORBIN, défenderesse. Le 28 novembre 1985, à 16 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 12, 33e Avenue, en la cité de Boi-des-Filions, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pointiac Phoenix 1980; série 2Z377AT13049, licence QC86 BYU 840. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005567-859. Dossier 153.26. ROUSSILLE TRANSPORT INC., p. demanderesse, -vs- 112555 CANADA LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 10:00 heures au 1301 Graham Bell, Boucherville, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 112555 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine servant à couper des panneaux de bois avec souffleur et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 15 octobre 1985.

Canada Museums Construction Corporation — Société de construction des Musées du Canada

DEMANDE DE SOUMISSION
Quincaillerie

Pour le projet de la nouvelle galerie nationale du Canada, Ottawa, Ontario

Propriétaire: Société de construction des Musées du Canada

Des soumissions cachetées pour la quincaillerie adressées à Ellis-Don Limited, 541 Sussex Drive, 2ième étage, Ottawa, Ontario K1N 6Z6 seront reçues jusqu'à 14:00 heures de la date de fermeture spécifiée. Vous pouvez obtenir les documents de soumission au bureau du gérant de la construction Ellis-Don Limited, à l'adresse mentionnée ci-dessus, tel: 613-230-8694 contre paiement du dépôt requis.

Date de fermeture: 28 novembre, 1985
Dépôt: $200.00 (remboursable)

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association de la construction à Ottawa, Montréal et Toronto.

Canada

Canada Museums Construction Corporation — Société de construction des Musées du Canada

DEMANDE DE SOUMISSION
Contrôle pour le stationnement

Pour le projet de la nouvelle galerie nationale du Canada, Ottawa, Ontario

Propriétaire: Société de construction des Musées du Canada

Des soumissions cachetées pour des contrôles pour le stationnement adressées à Ellis-Don Limited, 541 Sussex Drive, 2ième étage, Ottawa, Ontario, K1N 6Z6 seront reçues jusqu'à 14:00 heures de la date spécifiée. Vous pouvez obtenir les documents de soumission au bureau du gérant de la construction, Ellis-Don Limited, à l'adresse mentionnée ci-dessus tel: 613-230-8694 contre paiement du dépôt requis.

Date de fermeture: 28 novembre 1985
Dépôt: $200.00 (remboursable)

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association de la construction à Ottawa, Montréal et Toronto.

Canada

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 852979654 439787106 442752155. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAWTON GLEN. Le 26-11-85 à 12:00 heures au 51 Audubon Dollard des Ormeaux (interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAWTON GLEN, saisis en cette cause, consistant en: auto Saab rouge CLM629. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL HENAULT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 715-32-000136-859. JACQUES POULIN & LE GREFFIER-ADJOINT À LA COUR PROVINCIALE, demanderesse, -vs- VICTOR RHÉAUME, défenderesse. Le 29 novembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 6067 rue De La Roche, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire antique; 1 ensemble de salle à dîner (colonial); 1 t.v. couleur Toxhiba, série 31552186; 1 causeuse & 1 bahut antique. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 11 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 138083396 836428806 439957895 836426010 137413964 837207685. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PALLOTTA ANTONIO GAETANO. Le 26-11-85 à 13:30 heures au 4505 Bourdages St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PALLOTTA ANTONIO GAETANO, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Haley Davidson couleur bleu style Chopper ainsi que des articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour de novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025335-857. Dossier 34-44000-1995. U.A.P. INC., p. demanderesse, -vs- PROFESSIONAL AUTO REPAIRS INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 14:00 heures au 778 Atwater, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN TRIANTAFYLLOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèque Paymaster, 2 bureaux, 2 fauteuils, 1 machine à additionner, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 22 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005567-859. Dossier 153.26. ROUSSILLE TRANSPORT INC., p. demanderesse, -vs- 112555 CANADA LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 12:00 heures au 495 Ave. Lansdowne, Westmount, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 112555 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Buick modèle Regal Familiale cote en bois imm F 421-958 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 15 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 500-32-001508-854. Dossier F-E281. JEAN PHILIPPE AUBERT, p. demanderesse, -vs- MAALAOUI ABDERRAHMANE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 novembre 1985 à 11:00 heures au 6030 Jeanne Mance, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ABDERRAHMANE MAALAOUI, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur portatif marque Televideo modèle TP-C2 et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 24 octobre 1985.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option		Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Powr		Nv	20 P	5	69	50	$19½
Provigo		Mr	12½	20	208	135	$13⅜
Provigo		Mr	15	10	100	50	$13⅜
Q R							
Rang		Ja	5	320	7417	105	$5¾
Rang		Ja	5 P	105	1591	10	$5¾
Rang		Ja	6	257	7095	55	$5¾
Rang		Ja	6 P	20	50	55	$5¾
Rang		Ap	5	51	1289	135	$5¾
Rang		Ap	6	94	1129	80	$5¾
Rang		Ap	6 P	20	34	55	$5¾
Rang		Jy	6	17	1162	90	$5¾
Roy	Bk	Ja	30	202	2325	$3¾	$33¼
Roy	Bk	Ja	32½	235	1687	160	$33¼
Roy	Bk	Ja	32½P	5	332	40	$33¼
Roy	Bk	Ap	30 P	10	83	30	$33¼
Roy	Bk	Ap	32½	28	881	$2	$33¼
Roy	Bk	Ap	35	23	819	65	$33¼
Roy	Bk	Ap	35 P	1	23	215	$33¼
Roy	Bk	Jy	32½	11	158	230	$33¼
Roy	Bk	Jy	32½P	29	59	125	$33¼
Roy	Bk	Jy	35	5	82	105	$33¼
S T							
Segrm		Ja	52½	3	105	$8	$59⅞
Segrm		Ja	52½P	5	122	25	$59⅞
Segrm		Ja	60	51	946	$2	$59⅞
Segrm		Ap	55 P	4	351	105	$59⅞
Segrm		Ap	57½P	2	394	$2	$59⅞
Segrm		Ap	62½	30	483	220	$59⅞

Option		Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Segrm		Ap	62½P	10	33	$4	$59⅞
Shell	C	Fb	22½	5	1455	$2¼	$23¾
Shell	C	My	25	3	162	145	$23¾
Shell	C	Nv	22½	16	846	110	$23¾
Shell	C	Nv	25 P	20	301	150	$23¾
Spar		Ja	25	4	22	185	$26¼
Spar		Ja	25 P	20	56	65	$26¼
Spar		Ja	27½	3	114	70	$26¼
Spar		Ap	25	10	11	$2½	$26¼
Spar		Ap	30 P	10	15	$4¼	$26¼
Stlco	A	Fb	20	55	366	215	$21¾
Stlco	A	Fb	22½	76	2912	45	$21¾
Stlco	A	Fb	25	10	566	10	$21¾
Stlco	A	My	20 P	10	33	50	$21¾
Stlco	A	My	22½	130	217	95	$21¾
Stlco	A	Nv	20	203	588	185	$21¾
Stlco	A	Nv	22½	30	1116	4	$21¾
Teck	BQ	My	15	4	10	100	$13¾
TIX		Ja	130	10	17	$9	$138⅝
TIX		Ja	130 P	5	149	70	$138⅝
TIX		Ja	135 P	13	45	135	$138⅝
TIX		Ja	140	18	57	290	$138⅝
TIX		Ja	140 P	5	8	330	$138⅝
TIX		Nv	130	19	122	$9	$138⅝
TIX		Nv	135	117	339	$4	$138⅝
TIX		Nv	135 P	43	408	5	$138⅝
TIX		Nv	140	50	336	20	$138⅝
TIX		Nv	140 P	35	102	120	$138⅝
TIX		Dc	130	18	64	$8¾	$138⅝
TIX		Dc	130 P	10	354	30	$138⅝
TIX		Dc	135	44	604	470	$138⅝
TIX		Dc	135 P	33	445	85	$138⅝
TIX		Dc	140	174	367	180	$138⅝
TIX		Dc	140 P	76	202	$2½	$138⅝
TrAlt	A	Fb	27½P	10	10	125	$26¾
TrAlt	A	Nv	25	5	201	170	$26¾
TrC	PL	Fb	20	10	150	290	$22½
TrC	PL	Fb	20 P	10	60	40	$22½
TrC	PL	Fb	22½P	10	80	70	$22½
TrC	PL	My	22½	10	93	160	$22½
TrC	PL	My	22½P	10	55	115	$22½
TrC	PL	My	25	10	385	75	$22½
Trlon	A	Fb	23⅜	6	84	70	$23

Option		Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
T-D	Bk	Jn	25	5	10	95	$24⅛
T-D	Bk	Dc	25	25	1403	20	$24⅛
W X							
Wlkr	R	Mr	32½	190	2604	210	$33¾
Wlkr	R	Mr	32½P	80	180	85	$33¾
Wlkr	R	Mr	35	54	1392	95	$33¾
Wlkr	R	Jn	35	58	186	140	$33¾
Wlkr	R	Dc	30	25	728	435	$33¾
Wlkr	R	Dc	32½	87	759	140	$33¾
Wlkr	R	Dc	35	14	422	30	$33¾
Wlkr	R	Dc	35 P	30	39	125	$33¾

Total volume 14389
Total open interest 418577

OPTIONS

Suite de la page 21

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
TrAlt	A	Nv	27½P	65	90	$2	
TrC	PL	Fb	22½	100	125	140	148
TrC	PL	Fb	25	35	55	55	429
TrC	PL	Fb	25 P	285	310	$3	61
TrC	PL	Fb	27½	5	30	10	246
TrC	PL	Fb	27½P	$5¼	$5½	430	10
TrC	PL	Fb	30	1	25	40	420
TrC	PL	Fb	30 P	$7⅞	$8⅛	$5⅛	
TrC	PL	My	20	$2¾	$3	$3¼	150
TrC	PL	My	20 P	55	80	55	100
TrC	PL	My	25 P	310	335	305	2
TrC	PL	My	27½	25	50	80	173
TrC	PL	My	27½P	$5⅜	$5⅝	$5⅛	77
TrC	PL	Nv	20	$2¼	$2½	270	13
TrC	PL	Nv	20 P	10	25	25	20
TrC	PL	Nv	22½	5	30	15	75

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
TrC	PL	Nv	22½P	5	30	100	17
TrC	PL	Nv	25	1	1	1	876
TrC	PL	Nv	25 P	265	290	$2½	14
TrC	PL	Nv	27½	1	1	1	649
TrC	PL	Nv	27½P	$5⅛	$5⅜	$5½	17
TrC	PL	Nv	30	1	1	5	394
TrC	PL	Nv	30 P	$7⅝	$7⅞	$3¾	
Trlon	A	Fb	21⅝	170	195	95	37
Trlon	A	Fb	21⅝P	75	100		
Trlon	A	Fb	23⅜P	100	125		
Trlon	A	My	20	315	340	295	35
Trlon	A	My	20 P	55	80		
Trlon	A	My	22½	150	175	130	12
Trlon	A	My	22½P	170	195		
Trlon	A	Nv	20	265	290		
Trlon	A	Nv	20 P	25	25		
Trlon	A	Nv	21⅝	115	140	80	
Trlon	A	Nv	21⅝P	15	25		
Trlon	A	Nv	23⅜	5	25	45	20
Trlon	A	Nv	23⅜P	65	90	255	
T-D	Bk	Mr	20	430	470	410	10
T-D	Bk	Mr	20 P	5	25		
T-D	Bk	Mr	22½	190	215	220	105
T-D	Bk	Mr	22½P	20	40	55	48
T-D	Bk	Mr	25	50	70	75	774
T-D	Bk	Mr	25 P	105	130	170	30
T-D	Bk	Jn	20	$4½	490	$3¼	5
T-D	Bk	Jn	20 P	20	45		
T-D	Bk	Jn	22½	$2¼	$2½	$2½	20
T-D	Bk	Jn	22½P	60	85	60	19
T-D	Bk	Jn	25 P	115	140	130	15
T-D	Bk	Dc	17½	$6⅜	$7	$6½	2
T-D	Bk	Dc	17½P	1	10		
T-D	Bk	Dc	20	410	$4½	$4¼	211
T-D	Bk	Dc	20 P	1	10	15	156
T-D	Bk	Dc	22½	165	190	190	467
T-D	Bk	Dc	22½P	10	30	30	216
T-D	Bk	Dc	25 P	90	115	125	5
W X							
Wcoast		Mr	15	205	255	210	6
Wcoast		Mr	15 P	5	30		
Wcoast		Mr	17½	40	55	60	75

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast		Mr	17½P	100	120	140	1
Wcoast		Mr	20	15	40	30	17
Wcoast		Mr	20 P	290	335	390	8
Wcoast		Jn	15	215	265	220	16
Wcoast		Jn	15 P	15	40		
Wcoast		Jn	17½	70	95	100	10
Wcoast		Jn	17½P	110	140		
Wcoast		Dc	12½	430	480	385	5
Wcoast		Dc	12½P	1	15		
Wcoast		Dc	15	190	240	$2	10
Wcoast		Dc	15 P	2	25		
Wcoast		Dc	17½	15	35	20	151
Wcoast		Dc	17½P	90	120	120	108
Wcoast		Dc	20	5	25	20	165
Wcoast		Dc	20 P	280	330	$2¾	5
Wlkr	R	Mr	27½	$6⅜	$6¾	$7	100
Wlkr	R	Mr	27½P	5	20	30	9
Wlkr	R	Mr	30	420	445	490	482
Wlkr	R	Mr	30 P	20	40	75	95
Wlkr	R	Mr	35 P	195	220	155	75
Wlkr	R	Jn	30	455	480	65	90
Wlkr	R	Jn	30 P	50	75	65	48
Wlkr	R	Jn	32½	285	290	$3¼	488
Wlkr	R	Jn	32½P	115	140	95	33
Wlkr	R	Jn	35 P	240	265		
Wlkr	R	Dc	27½	$6⅛	$6½	$6⅜	984
Wlkr	R	Dc	27½P	5	10	15	140
Wlkr	R	Dc	30 P	1	15	6	348
Wlkr	R	Dc	32½P	6	30	20	323
XXM		Ja	130	$4¾	$5¾		
XXM		Ja	130 P	60	100	240	5
XXM		Ja	135	$2½	$3		
XXM		Ja	135 P	$2¼	$3		
XXM		Nv	125	$9¼	$10		
XXM		Nv	125 P	15	5		
XXM		Nv	130	$4½	$5	100	
XXM		Nv	130 P	1	5	100	10
XXM		Dc	130	$4¾	$5½	$5½	
XXM		Dc	130 P	20	60	$2	1
XXM		Dc	135	150	$2	170	1
XXM		Dc	135 P	175	$2½		

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series		Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
nov	300	192	277	25.50	23.50	25.50
Feb	300p	2	1071	2.40	2.40	2.40
Nov	320	119	556	7.00	4.00	5.50
Nov	320p	10	905	1.00	1.00	1.00
Feb	320	21	291	17.50	16.00	17.50
Feb	320p	18	679	8.00	5.50	8.00
Mai	320	2	129	25.00	25.00	25.00
Mai	320p	65	224	9.50	9.30	9.30
Nov	340p	8	369	14.00	14.00	14.00
Feb	340	50	2324	9.00	6.00	6.50
Mai	340	75	1067	14.00	11.30	14.00
Feb	360	141	963	3.00	2.50	3.00
May	360	23	621	8.50	5.00	6.50

Total volume: 726

Non transigées

Series		Int. en cours	Offre	Dem.
nov	260	8	62.00	66.00
Nov	260p	60	0.00	.20
Nov	280	3	42.00	46.00
Nov	280p	416	0.00	.30
Nov	300p	1923	0.00	.20
Feb	300	53	30.00	33.00
Mai	300	3049	38.00	40.00
Mai	300p	499	4.00	4.70
Nov	340	2265	0.00	.11
Feb	340p	224	15.00	18.00
Mai	340p	78	17.00	20.00
Nov	360	3356	0.00	.11
Nov	360p	11	33.00	36.00
Feb	360p	0	34.00	37.00
May	360p	15	34.00	37.00

Total open interest: 21436

BENEFICES

Agnico-Eagle Mines Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $5,589,915 ou 40.5 cents par action; 1984, $5,737,478 ou 41.5 cents.

Brenda Mines Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $5,638,000 ou $1.32 (perte); 1984, $2,953,000 ou 69 cents (perte).

British Columbia Railway Company, neuf mois: 1985, $31,608,000; 1984, $23,828,000.

BP Canada Inc., neuf mois: 1985, $36,539,000 ou $1.69; 1984, $30,311,000 ou $1.41.

CAE Industries Ltd, semestre: 1985, $10,922,000 ou 30 cents; 1984, $13,762,000 ou 38 cents.

Consumers Glass Company Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $13,910,000 ou $1.08; 1984, $14,673,000 ou $1.14.

Grandma Lee's Inc., exercice clos 30 juin: 1985, $1,055,025 ou 14 cents par action; 1984, $997,550 ou 17 cents (perte).

Hadron Inc., six mois: 1985, $395,679 ou trois cents; 1984, $653,853 ou cinq cents (perte).

Lacana Mining Corporation, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $974,000 ou neuf cents; 1984, $5,079,000 ou 45 cents.

Melcor Developments Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $1,425,000 ou 48 cents; 1984, $91,000 ou trois cents.

Nova, An Alberta Corporation, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $35.9 millions ou 22 cents (perte); 1984, $244.7 millions ou $1.52.

Shaw Industries Ltd, trimestre clos 30 sept.: 1985, $1,549,000 ou 35 cents; 1984, $1,534,000 ou 35 cents.

St. Lawrence Cement Inc., neuf mois clos 30 sept.: 1985, $20,736,000 ou $2.47; 1984, $10,110,000 ou $1.61.

Sceptre Resources Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1985, $3.3 millions ou .02; 1984, $29.4 millions ou $1.02.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal mercredi comprenaient 960 bovins, 1,161 veaux et neuf porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons, commercial: $50-65.

Génisses, commercial: $48-60.

Vaches: D1, D2: $48.75-50.75; D3: $45-49; D5: $41-45.

Veaux de choix et bons animaux: $85-120; moyens et communs: $50-84.

Bons veaux de remplacement: $90-129; moyens et communs: $65-90.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $72.01; mardi: $73.11.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ À louer hors frontière

JAMAÏQUE, villa meublée avec salon, véranda, salle à manger. Cuisinière, ménagère inclus. Près de plage 315$/semaine, 1 100$/mois. 322-0285. 15-11-85

■ Ameublement

LIQUIDATION DE SUCCESSION. Salle à manger chêne foncé 9 morceaux, cabinet chinois sculpté avec ivoire, chaise longue style Louis XV, chandeliers cristal et bronze, sofa et chaises Victorien, table à café dessus marbre, tables de bout, lampes, chaises d'occasion, sofa bleu velours coupé. Plusieurs autres petits articles. — 342-3553. 16-11-85

LIQUIDATION d'appartement de luxe, magnifique mobilier de chambre à coucher, sofa, causeuse, 2 paires de chaise, tables, tout étant sculptés, Bonheur du jour, table à jeux, candélabre Baccara, miroirs, lampes, porcelaines, coutellerie sterling pour 12, commode bombée et beaucoup d'autres. 849-6963, 739-9448. 15-11-85

SALLE À MANGER, vaisselier pin, table monastère 36 x 84, 6 chaises « à la capucine », 2 800$. Chambre à coucher, « palissandre », (bois de rose) Maison Danoise 5 morceaux 3 400$, ou 5 000$ le tout. 274-5270. 18-11-85

■ Animaux

SUPER ENCAN DE CHEVAUX, vendredi, 15 novembre, 20 h. Vente de Chevaux Hemmingford, Hemmingford, Qué. 10 Arabes pur sang, 25 Quarter Horse, exceptionnels et plusieurs 2 et 3 ans, prospects de Futurité. Consignation d'équipement équestre de l'Angleterre, selles, brides, etc... Ne manquez pas cet encan. 1-514-247-2113. 15-11-85

CHOWCHOW pure race, 6 semaines, 200$, enregistrés, très beaux, 2 roux, 1 noir. 1-884-5677. 16-11-85

CHIOTS ÉPAGNEUL COCKER, 100$, Lahasa apso 250$, vaccinés, vermifugés, super beaux. 1-835-4880. 16-11-85

LIGNÉE de CHAMPIONS American Pittbull chiots mâles. Chiot Poméranien. 523-0547. 16-11-85

CHIOTS BOUVIERS noirs, 8 semaines, enregistrés ou non, mère radiographiée, 1-883-6029. 18-11-85

LHASA/APSOS Shih-Tzus, chiots, toutes couleurs, enregistrés, 300$ chacun, 1-267-4490. 18-11-85

CHIOTS RETRIEVER, mâle et femelle, 10 semaines, enregistrés, vaccinés, vermifugés. Père champion canadien. 641-0160. 18-11-85

■ Antiquités

LA MAISON DE LA SALLE À MANGER et de luminaire. «La Maison Berri» Antiquités, 1029 Berri. 842-6450. Ouv. du mardi au dimanche inclus. 16-11-85

ABSOLUMENT BESOIN, horloges antiques, montres de poche, et montres-bracelet. 488-3017. 15-11-85

■ App. à partager

COTTAGE, 5½, bord Rivière-des-Prairies (St-Vincent-de-Paul), À PARTAGER avec femme. 135$, tout compris. 334-0269. 16-11-85

PRÈS PARC LAFONTAINE, bel appartement à partager, 200$ plus charges. 527-6461 entre 20h et 22h, personne sérieuse seulement. 15-11-85

■ App. demandés

MÉDECIN, CHERCHE appartement à louer, 3½ ou 4½, Outremont. Environ 400$. 932-9175, 271-4995. 18-11-85

JEUNE COUPLE professionnel (ST-SAUVEUR) recherche pied-à-terre près centre-ville, MONTRÉAL, pour usage occasionnel. 1-224-5408 soir. 16-11-85

■ App./Logements

HABITAT 67, rez-de-chaussée, 2 c.c., 2 s.b., sur 2 niveaux, très bien décoré. 861-4665. 18-11-85

ST-DENIS, Jean Talon, grand 8, 450$, 274-6346 soir. À louer ou sous-louer pour 1er décembre. 15-11-85

1½ à 10½ MEUBLÉS OU NON, 7210 St-Denis LOGE INFO 495-2458, (frais). 22-11-85

LONGUEUIL, grand 5½, triplex neuf, près Boul. Taschereau. 450$, libre 1er déc. — 468-0731. 04-12-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

OUTREMONT, 3e, 7½, entièrement rénové, 700$, non chauffé. Disponible 15 janvier 86. 273-5762. 21-11-85

DE NORMANVILLE coin St-Zotique, grand 7½, 1er étage, 570$/mois. Libre 1er décembre. 277-0627. 18-11-85

■ Astrologie

BEAU LE MAGNIFIQUE voyant, tarrot, ligne de la main, 932-8224. 16-11-85

CENTRE INTERNATIONAL de Tarot. Cours et consultations. 328-9464. 15-11-85

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un anticyclone venant des Prairies est au-dessus du Québec et se déplace vers l'est. Un autre anticyclone le remplacera aussitôt. Les températures seront sous les normales durant les deux prochains jours.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 1. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL 6 h 52
COUCHER: 16 h 26

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Max.: -3. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 0. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: ensoleillé.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 1. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: ensoleillé.

Québec, Estrie-Beauce: dégagement tôt en matinée. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Max.: 0. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: ensoleillé.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ciel variable et averses de neige dispersées. Max.: −4. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: ciel variable.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: ciel variable. Max.: -4. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: ciel variable.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. Max.: 0. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse Côte-nord et Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: quelques averses de neige. Max.: -4. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: ciel variable.

Secteur à l'est de Natashquan: faible neige. Max.: -2. Risque de précipitations: 60 %. Vendredi: quelques averses de neige.

■ Astrologie

CARTOMANCIENNE, clairvoyante sérieuse. 376-3563. 15-11-85

DÉCOUVREZ VOS VIES ANTÉRIEURES, dons, talents, Karma, 150$, sessions 1 heure. — 325-5621. 16-11-85

Tarots, ligne de la main, clairvoyance, vie antérieure, carte du ciel. Monique 325-5621. 19-11-85

MICHE, VOYANTE reconnue. Lignes de main, tarot; passé, présent, avenir. Laisser message. 271-7487. 18-11-85

ASTROLOGIE, tarots, règlements problèmes, français-espagnol. — 651-0233. 29-11-85

■ Automobiles

DODGE 400, 82, grise, automatique, 2.6, air, peinture et freins neufs, 7 200$. 663-4286. 16-11-85

HONDA CIVIC DE LUXE, 1985, hatchback, 5 vitesses, 11,500 km. 7 000$. Accessoires. 279-1847, (répondeur, jour). 15-11-85

OMNI 1982, moteur 2.6, dame propriétaire, 3 600$. 645-6786. 16-11-85

CAVALIER 82, 2 portes, 4 vitesses, 39,000 km. 4 200$. Bleue, excellente condition. 661-9993. 18-11-85

MAZDA B2000, 83, édition spéciale, 135,000 km., boîte fibrobec, très bonne condition. 4 300$, négociable. Après 5h30. 658-0020. 15-11-85

TOYOTA CORONA, édition de luxe 81, 5 portes, 5 vitesses, toit ouvrant, stéréo-cassette, 500$. Pneus Michelin neufs. Très propre. Condition A-1. 5 500$. 728-9475. 18-11-85

CAVALIER 85 noire, type 10, coupé sport, 7,500 km., garantie 1989. 8 700$ discutable 674-9127. 18-11-85

MAZDA 1983, 626 LX, 5 vitesses, 5 portes, 38,000 km., toute équipée, excellent état, peinture neuve, 9 200$. Réal Brunet 497-1704. 18-11-85

ALLIANCE, pièces, accessoires et mécanique. Moteur de Renault Alliance 1984, 7,000 km. Comme neuf, moteur Renault 12, 1,400 cc. neuf. 849-4227. 16-11-85

MAZDA 626 LX 1984, automatique, bourgogne, toute équipée. Faut voir! Prix à discuter. 256-6287. 18-11-85

COLT 82, 4 vitesses, 93,000 km., très bonne condition, 2 750$, départ outremer 366-1076. 15-11-85

VOLVO 164E 1975, 4 portes, de luxe, bonne condition, 2 200$. 768-2369 après 17h. 18-11-85

PONTIAC LEMAN grise 79, air climatisé, bonne condition, Michelin, bon prix. 321-9789. 16-11-85

CAPRI 1984, grise, achetée en janvier 1985, 8 000$ discutable. 323-9221. 18-11-85

RENAULT ALLIANCE DL 83, 5 vitesses, 2 portes, 59,000 km., impeccable. Soir: Marlène 622-4954. 18-11-85

TOYOTA COROLLA DE 85, balance de garantie 3 ans, 280-5751 près 18h: 598-9886. 16-11-85

HONDA ACCORD 81, 4 portes, manuelle, 3 500$. Après 18h: 687-5036. 16-11-85

CAMION: GMC 81, 350, boîte 12 pi., fibre de verre, 6 000$. 1-372-7921. 18-11-85

TOYOTA CORONA 1982, 4 portes, édition de luxe, manuelle, 5 vitesses, très propre, 6 400$. 1-245-3491. 18-11-85

OLDSMOBILE DELTA ROYALE 4 portes 1980, toute équipée, air, pneus neufs, (retraité). 387-4840. 18-11-85

RENAULT ALLIANCE DL 83, 86,000 km., radio AM-FM, 4 500$. Soir: 487-4546. 15-11-85

PONTIAC SUNBIRD familiale 1985, équipée, 16,500 km., garantie 3 ans. 9 700$. 473-7351. 18-11-85

FORD ESCORT 85, 9,000 km., garantie février 86, 6 600$. (514) 430-9238, 430-5898. 19-11-85

CHEVROLET CAPRICE CLASSIQUE 79, 87,000 km., 4 portes, 2 300$. 273-3200. 15-11-85

TOYOTA CRESSIDA 84, toit ouvrant, équaliser, particulier, 627-5026. 15-11-85

MAZDA RX-7 GX 1982, toute équipée, 90,000 km., 8 500$. Robert, 651-9452, soir: 728-3357. 15-11-85

CADILLAC 74, original, mécanique à neuf. 79,000 mm. 3 500$. 627-0254. 15-11-85

HONDA ACCORD LX 82, 5 vitesses, 49,000 km., 6 500$. 747-1703. 18-11-85

MERCEDES 300D diesel 1975, bon état 6 000$, discutable. Claude Lemoyene 1-743-8453. 18-11-85

DODGE 1964, originale, parfait état, 34,000 milles, 3 500$. 627-0254. 15-11-85

MERCEDES BENZ 450 SEL. 1979, 150,000 km., bleue foncé, extérieur-intérieur. Toute équipée. Immaculée. 20 500$, 486-8627, Cook & Driver Auto Inc. 19-11-85

HONDA PRÉLUDE 83, 70,000 km. grise, 4 pneus neufs, excellente condition. 9 200$, négociable. 662-2484, soir, 735-2911. 16-11-85

HONDA ACCORD LX 1985, 24,000 km., 10 400$ négociable, balance de garantie 2 ans. 353-6129 avant 14h. 15-11-85

PARISIENNE BROUGHAM 77, moteur 305, 2 barils, 4 portes, intérieur velours, impeccable, 1 400$. 478-0670. 15-11-85

AUDI 4000 S 1982, 75,000 km., 9 000$, 669-8383 ou 663-1144, fin de semaine 627-4620. 16-11-85

MERCEDES BENZ 300D, 1977, 176,000 mm. Extérieur rouge avec intérieur tan. Toute équipée. Bijou 12 900$. 486-8627, Cook & Driver Auto Inc. 19-11-85

■ Commerces à vendre

A VENDRE

BUREAU D'ASSURANCES GÉNÉRALES

A Montréal, chiffres d'affaires 300,000$ avec Prudentielle (80%) et Laurentienne Générale.

A traiter immédiatement, en principe comptant.

Tél.: 731-3829

16-11-85

■ Automobiles

AUDI 5000 S 1981, 5 vitesses, toute équipée, 7 500$. 486-8627. 15-11-85

THUNDERBIRD 80, V8 255, pneus 4 saisons, neufs. Très bonne condition. Prix 2 500$. 335-6198. 15-11-85

CAMARO Z 28, 1980, propre, 60,000 milles, T-Top, 5 500$ discutable. 331-1298. 15-11-85

VOLVO 1979, 264 GL, toute équipée, parfait état, 5 000$. 388-3574. 18-11-85

OLDSMOBILE CUTLASS LS 80, rouge, toit vinyle noir, très propre, mécanique A-1. 57,000 mm. 482-7751, après 6h. 16-11-85

PLYMOUTH HORIZON 1984, 2.2 litres, automatique, cervaux, anti-rouille, grise. 56,000 km. 5 100$, discutable. 461-0916. 18-11-85

OLDSMOBILE CUTLASS SUPREME 83, bourgogne et coquille d'oeuf. 33,000 km. 8 900$, après 5h. 681-9783. 16-11-85

CAMION JIMMY 85, S-15 Classic, équipé, 5 vitesses, 10,000 km. 13 500$, garantie janvier 88. Soir: 473-4069. 15-11-85

JETTA GL, TURBO DIESEL 1984, grise, 4 portes, 7 000$. 1-291-3209 ou 1-346-0153. 16-11-85

AMC 81, toit ouvrant, Concord DL, très bonne condition, 3 500$. Après 18h: 661-2383. 15-11-85

MAZDA 626 LX 1984, 23,000 km., 4 portes, 5 vitesses, rouge, garantie prolongée, 10 250$. 383-6826. 15-11-85

■ Bureaux à louer

Voisin des Galeries d'Anjou. Espace à bureau de 1,533 pi. car. à louer. S'adresser à: (418) 872-5320. 18-11-85

Suite de 2 bureaux à louer pour professionnel (s). Sherbrooke coin St-Hubert. — 849-3563. 21-11-85

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3,500 p.c., loyers raisonnables. — 327-5600. 11-12-85

CHOMEDEY, petits bureaux, 2ème étage, chauffés, éclairés. 662-1085. 18-11-85

VIEUX-MONTRÉAL, 800 pi.car., loyer raisonnable, pour bureau, studio de photos, etc... 582-0503, 737-9273. 15-11-85

■ Chalets à louer

À STE-AGATHE, condo 4½, à la semaine ou saison. Idéal ski alpin, ski de fond, etc... Après 18h. — 254-9568. 18-11-85

PIEDMONT, maison canadienne, grand confort, 4 c.c., 2 s.b., foyer, TV couleur/câble, laveuse, lave-vaisselle, quelques pas pentes de ski, location: saison 5 500$, Fêtes 2 000$. (514) 744-5798, 931-8682 semaine, 227-5890 fin de semaine. 18-11-85

PAVILLON au Bord du Lac, Ste-Adèle, à proximité des pentes du Chanteclerc et de la 40-80. Grand 3½, neuf, meublé, chauffé, éclairé. Stationnement déneigé. À la saison, 3 500$ du 1er décembre au 30 avril. 1-229-6107, 1-229-4563. 18-11-85

À BROMONT (lac), 3½, tout équipé, eau de source, site enchanteur, 5 mois, 1 500$. 1-263-5706. 18-11-85

ST-HYPPOLITE, maison, saison hiver, 7 pièces, meublée, tout fourni, 2 800$. 1-224-2517. 18-11-85

À LOUER: VAL MORIN, près Sun Valley, non-meublé, 2 chambres, 2 salles de bain, garage au sous-sol, foyer, four encastré et Jenn-Air. 600$/mois. Libre. 1-819-322-6606. 18-11-85

À STE-AGATHE, proximité Lac à la Truite, luxueux, cottages neufs, 2 chambres, tout équipé, foyer, bain tourbillon. Semaine, mois, 819-326-2588. Immeubles Stanley. 18-11-85

MAGOG, 4 pièces, chauffage électrique, foyer, proximité pentes de ski. 465-6309, (819) 843-3919. 18-11-85

MORIN-HEIGHTS, BLUE HILLS, 3 chambres, foyer naturel, chaleureux, lave/vaisselle, lac, 2 min. Ski Morin Heights, privé. Saison 3 600$, non-chauffé. 365-8002. 18-11-85

ORFORD-SUR-LE-LAC, moderne, 3 chambres, foyer, lave-vaisselle, 1er étage, saison 3 000$. — Jour: 849-2301 week-end: 1-297-3870. 02-12-85

ST-ZÉNON, foyer, 3 chambres, 1er déc. — 1er avril, 1 600$. — 585-4970. 16-11-85

ORFORD-SUR-LE-LAC, saison 1er déc. au 30 avril. 4 000$. 3 chambres, foyer. Tout compris. Soir, 6h. 484-6204. 18-11-85

LAC CARRÉ, très grand chalet à la saison, 4 chambres à coucher, foyer. — 668-5896. 16-11-85

■ Chalets à vendre

PRÈS DE STE-AGATHE: poêle combustion lente, chauffage électrique, terrain 60 000 p.c., 23 500$. — (514) 387-5713, (819) 326-7584. 15-11-85

■ Commerces à vendre

CORDONNERIE avec équipement et inventaire, 3001 Jolicoeur, Ville Émard 768-6152. 16-11-85

TABAGIE, région Terrebonne. Chiffre d'affaires: 400 000$. — Prix: 50 000$ plus inventaire. — 471-3380. 11-12-85

ST-DENIS, RESTAURANT, cuisine française, 100 places, terrasse avant, salles, verrière à l'arrière et sous-sol. Prix intéressant. Contacter Joël: 843-3871. 15-11-85

ATELIER DE COUTURE en opération à vendre, dans robe et robe de chambre. — 276-3498, 1-371-8579. 15-11-85

PETIT MAGASIN d'antiquités et matelas. Aubaine. — 932-5959. 21-11-85

BÂTISSE et atelier de soudure, pelles à neige, attaches de remorquage, Rive-Sud. — 468-2928 après 18h. 22-11-85

BOUTIQUE de laine multi-marques. Opportunité exceptionnelle. Inf.: M. Massicotte 271-4840, soir: 254-8693. 16-11-85

NOUVEAU CONCEPT, dans la restauration. De 20,000$ à 60,000$ de profits additionnels. — 324-1590. 18-11-85

BOUCHERIE très bien équipée. 45,000$, avec inventaire. Prix d'aubaine pour vente rapide. — 325-6409. 18-11-85

DISCOTHÈQUE et bar salon, entièrement équipé, prix demandé 75 000$ discutable après 18h. 445-3437. 18-11-85

STATION service 3 portes, mécanique générale, 60 milles de Montréal, bon investissement. 1 (514) 783-6030. 21-11-85

FRANCHISE disponible (Ménage Express). Compagnie provinciale établie, spécialisée dans l'entretien ménager résidentiel. Profits exceptionnels. Nouveau concept. Capital requis: 12,000$. Joignez-vous à notre groupe de franchise actuelle. Inf.: (514) 255-4896. 16-11-85

■ Condominiums à louer

STOWE VERMONT, condo à louer, peut coucher 10 personnes, 2 salons, 3 chambres, sauna disponible, dès maintenant jusqu'au 27 décembre incl. 342-9716, 1 (802) 253-8257. 24-11-85

■ Condominiums à vendre

SHERBROOKE ET PARC LAFONTAINE, condo pour abri fiscal, location assurée, revenus 6 000$/année. 3½ pièces dans immeuble de prestige, ascenseur, piscine, sauna, bain-tourbillon, garage, balcon. Vente privée. 523-5994. 15-11-85

NORTH MIAMI, condo, 2 chambres, meublé; 3 mois et plus, (418) 687-5121 ou (418) 656-0147. 18-11-85

■ Copropriétés à vendre

LE RIVERAIN, LONGUEUIL, classe 31, 4½, 2 niveaux, 2 salles de bains, piscine, sauna, bain tourbillon, garage, vue fleuve. 119 500$. — 463-3581. 16-11-85

OUTREMONT, MANOIR BARRINGTON, rue Bernard, entre Dollard, McEachran, Immeuble prestigieux, entrée marbre, boiseries, ascenseur, 5½, 1 407 pi. car. cuisine rénovée, salon 25' par 12', dernier étage, vue sur montagne. Prix 115 000$, comptant négociable. Occupation juillet 86. Visites, dimanches 14h à 16h. 1540, Bernard Ouest, No: 37. — Jean G. Thibeault 866-1151. 18-11-85

■ Cours

COURS DE DICTION FRANÇAISE. Les ateliers Prie-Aime Inc. Madeleine Boileau au 727-7604. 21-11-85

■ Déménagement

NORMAND DÉMÉNAGEMENTS, Petits et gros. Prix spéciaux. Après 16h. 521-9926. 12-12-85

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Déménagements

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque... c'est le meilleur déménageur en ville. Estimation gratuite. Fournissons boites. Georges — 766-5314. 18-11-85

■ Divers

AVEZ-VOUS des problèmes? Ne restez pas seul, mes dons peuvent vous aider par astrologie, cartes, marques de café. — 344-3722. 15-11-85

LIQUIDATION, matériaux de céramique: Four, Moules, Cru, Glaçures, Outils, Etc... Informations: 670-4831. 22-11-85

MATELAS toutes grandeurs, 65$ et plus. Bon sommeil. — 932-5959. 21-11-85

SUPERBE LYNX canadien, 9 ans, valeur 5 000$, laisserais pour 2 000$. — 861-7429 après 5h. 22-11-85

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous chercher quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux. 287-9759, 288-4727. 23-11-85

PRIX DE GROS, BIJOUX DE FANTAISIE, argent (925), accessoires de cuisine, robots, radios, jeux de société, etc... Jean Michou Inc. 3600, Notre-Dame O. — 935-3563. 27-11-85

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR: jeunes boeufs pour congélateur. Élevés naturellement et dépecés par boucher, 1,30$ à 1,70$/lb (quartier ou demi). 1-295-2544. 16-11-85

Tapis en soie 9 x 6, buchara, masques du Népal, objets décoratifs de qualité. Orient Express. — 748-0455, soir: 271-3364. 16-1-85

■ Emplois demandés

Tenue de livres, téléphoniste, réceptionniste, caissière, plein temps ou temps partiel. Expérience. Bilingue. — 739-8881. 16-11-85

■ Entreposage

ENTREPOSAGE pour tous genres de véhicule à très bon prix, 588-4229 après 15hrs. 25-11-85

■ Équipements de bureau

AMEUBLEMENT DE BUREAU, neufs et usagés, bureaux, classeurs, vestiaires etc... — 845-0113. 16-11-85

■ Espaces commerciaux à louer

ANCIEN édifice Biscuits David près Hochelaga et Viau, 100 000 pi. car. ou moins à hauteur des camions avec bureaux et stationnement. 255-8871. 23-11-85

LONGUEUIL, parc industriel, 5,000 p.c. aire: 3,000 p.c. bureau et 2,000 p.c., entrepôt 18 pi. haut, grand stationnement. — 482-8371. 15-11-85

■ Fermes à vendre

ST-CALIXTE, FERMETTE champêtre et poétique, «LA BATTEUSE Enrg.» Idéal pour ARTISTES et théâtre d'été, ou COMMUNAUTÉ. 30 milles des ponts Pie IX, et Viau. 30 arpents, immense maison, grange, PÉPINIÈRE et stationnement. 1-514-222-2082. 18-11-85

■ Gardiennes demandées

GARDIENNE DEMANDÉE, de 15h à 20h, 5 jours/sem. Légers travaux ménagers. Tél.: entre 15h et 19h — 488-1378. 22-11-85

■ Instruments de musique

PIANO À QUEUE, laqué blanc, YAMAHA, 5'7", 8 000$. Jour: 849-8119. 16-11-85

ORGUE HAMMOND classique, 32 pédales plus Leslie, très bon état, 3 800$. — 678-4667 ou 271-8105. 16-11-85

PIANOS KAWAI, grande vente. 20% d'escompte et plus sur tous nos modèles du plancher. Pianos droits et pianos à queue. Centre du Piano et Orgue de Montréal. — 527-3629. 18-11-85

VIOLONS ALTOS ET VIOLONCELLES de collectionneur, abandonnés à prix sacrifice. 744-4873. 21-11-85

PETIT PIANO à queue, noir, 4½ pi. Parfait état. Brambach. 3 900$. 989-9246. 15-11-85

■ Maisons de campagne à louer

LAC LACHIGAN, bungalow meublé, 3 chambres, foyer, cuisine moderne, près centres de ski. — 2 500$ saison, 1er déc. au 30 avril, ou à l'année. Non-chauffé. Fin de semaine: 1-563-2927, 670-2263. 18-11-85

ESTÉREL. Luxueuse maison sur Lac Masson, 4 chambres, vue panoramique, toute équipée incluant Jen-Air, micro-ondes. Décembre à avril inclus. 6 000$. Visite week-end: 526-0426 — 844-5824 — 1-228-4132. 16-11-85

ST-DONAT. Petit domaine, 4 c.c., 2 s.b., lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, 2 décembre 85 au 2 mai 86. 5 000$ chauffage, déneigement compris. — 737-4238. 18-11-85

■ Occasions d'affaires

INVENTION NOUVEAU PROJET expansion, argent à prêter, 1 000$ à 100 0004. — 324-1590. 18-11-85

FRANCHISE de service à vendre avec clients, compagnie bien établie. Plusieurs territoires disponibles. — 340-1033. 18-11-85

■ Offres d'emplois

REPRÉSENTANT DES VENTES

Un grand fournisseur d'équipements, a besoin **D'UN REPRÉSENTANT** des ventes, pour ses territoires au Québec et en Ontario.

C'est une occasion exceptionnelle pour une personne avec expérience et compétence dans le domaine de l'automobile.

Salaire annuel, possibilité de 50,000$, dans la vente de notre équipement perfectionné de:
Parallélisme
Équilibrage des roues
Tournage des freins
Levage.

Si vous êtes bilingue, et pensez pouvoir relever ce défi;

Veuillez envoyer votre Curriculum Vitae, (en anglais).

A: **DOSSIER 226**
LE DEVOIR
C.P. 6033 Succ. Place d'Armes
MONTRÉAL H2Y 3S6

15-11-85

■ Objets d'art

Recherché édition épuisée, livre Jean-Paul Lemieux, aussi sérigraphie signé, aussi «Petite poule d'eau». Payer comptant. Dossier 223, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 18-11-85

ALBUM-D'ART CANADA CANADA, Jean-Paul Lemieux, 12 sérigraphies originales signées. Non taxables et amortissables sur 5 ans. Valeur tout-à-fait sûre. Placement fort prometteur. — 1-418-843-1972. 18-11-85

COLLECTION PRIVÉE de tableaux à vendre, peintres renommés. Rendez-vous seulement 1-418-843-1972. 26-11-85

■ Oeuvres d'art

J.M. BARNSLEY, «La Ferme» huile sur toile 18 x 28, vers 1890; 5 000$. — 1-(819)-373-7125. 18-11-85

■ Offres d'emplois

D.E.P.A.R.T. pour aider la relève à s'intégrer au travail. Domaine communication, écologie, énergie renouvelable. Postes disponibles: Animateur, délégué d'information, directeur de région. Expérience non requise. Âge 18 à 30 ans. — 383-8787. 15-11-85

COMPAGNIE ARTISTIQUE reconnue cherche personne expérimentée et dynamique pour organiser campagne de souscription et vente de séries de billets pour un spectacle en mars. Rémunération intéressante. — 845-2031. 16-11-85

P.D.G., petite entreprise domaine artistique, cherche secrétaire direction, ayant goût responsabilités. Doit avoir français excellent, bon anglais. Connaissance, désir d'apprendre traitement de textes. Envoyer curriculum vitae. Dossier: 222, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 18-11-85

DEUX RECHERCHISTES, — UNE SECRÉTAIRE, Centre Documentation, femmes cinéastes. Moins de 30 ans, bénéficiaire aide sociale. Travail à temps partiel. — 845-0243. 15-11-85

■ Offres de services

ARTISAN, décapeur boiseries, porte, armoire, meuble. — 932-3298 — 366-7968. 22-11-85

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. Option: impression laser. Anne-Marie 287-1082. 02-12-85

RÉNOVATION tous genres, armoires de cuisine, sous-sol, salle de bain, etc. 279-0559. 25-11-85

SPÉCIAL sablage 50$/pièce, travail garanti, Réal Daoust enr. — 522-8536. 21-11-85

SI VOUS CHERCHEZ gardienne, femme de ménage honnête et responsable: Appelez la Fourmillière Enrg. au 321-1443. 18-11-85

À BAS PRIX, lavage, peinture, entretien, déneigement. — 367-3420. 26-11-85

ABC Rénovation de meubles Inc., décapage, sablage, finition, estimation gratuite. — 324-2440. 26-11-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

CONSTRUCTION MANINI ENRG. Construction et rénovation intérieure et extérieure, 25 ans d'expérience. 668-3561. 18-11-85

■ On demande

CHERCHE INVESTISSEUR 100 000$ à 1 000 000$ comptant, pour achat de Centre d'Achats et propriété à revenus, béton, Jean Cottrez 651-8331 RE/MAX courtier. 29-11-85

RAMASSONS IMMÉDIATEMENT: meubles, frigo, poêles, vaisselles, bon ou mauvais état — 647-4255. 27-11-85

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri. 845-0222. 15-11-85

FLORIDE, cherche 1 ou 2 passagers, départ le 8 décembre. — 351-5458. 18-11-85

■ Ordinateurs

SIG SPÉCIAL, sur Sanyo 880, IBM PC compatible avec 2 lecteurs, 640K, moniteur monochrome graphique, logiciel inclus, horloge, 2 899$. — 653-2896 21-11-85

■ Ordinateurs

ORDINATEURS compatibles IBM, PCXT. Système complet inclus, moniteurs, 2 lecteurs à disques. 1 499$, 1 an de garantie. SIMAN-MICRO. Avant 14h30 ou après 18h. 259-3595. 18-11-85

SPÉCIAL XT système complet, 1 595$, tout équipé, Compupak Inc. — 735-0501. 28-11-85

■ Propriétés à louer

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, maison, studio à louer. Informations: 625-0391. 18-11-85

ST-LAMBERT, magnifique cottage à louer, entièrement meublé. 4 c.c., cour paysagée, proximité services et transport en commun. Janvier à décembre 86. 671-4704. 18-11-85

ST-ANTOINE sur Richelieu, bungalow 5 pièces, 475$ par mois. — 1-787-2733. 18-11-85

■ Propriétés à revenus à vendre

ABRIS FISCAUX 1985, Investissements de groupe sur classe 31, Hôtel, condo, etc... 15 000$ et plus par individu. Paré & ass., 288-8500. 15-11-85

CLASSE 31, 5 x 24 logements, électrique locataire, Chomedey. Réal Théorêt, 430-7070. Immeubles Champagne, courtier. 16-11-85

■ Prop. commerciales à vendre

POUR VENTE RAPIDE: Beau duplex et fond de commerce, (Boutique de fleurs, établie depuis 40 ans), 6420, Iberville, (coin Beaubien). Visites libres, 15 nov., 19h30 à 21h et 16 nov., 10h à 14h. AUCUNE OFFRE RAISONNABLE refusée. Agent, s'abstenir. 15-11-85

À LAVAL, boul. Labelle, bâtisse commerciale, 10,000 pi. car. + mezzanine 6,000 pi. car. Idéal concessionnaires autos, motos, meubles. 625-0689, après 6h. 16-11-85

■ Propriétés à vendre

BORD MEMPHREMAGOG très jolie maison, 9 pièces, aussi chalets à louer. Hercule Marcoux (819) 569-5941, (819) 843-6389. 15-11-85

1043 ST-HUBERT, près de la Gauchetière, maison en pierre, 4 étages, 1920, 14 pièces, stationnement, besoin d'être rénovée, 4 étages endommagée par le feu. Actuellement louée en chambres, terrain 24 x 90, prix: 75 000$. Comptant: 15 000$. Zonage bureau-résidence. Jean-G. Thibeault 866-1151. 18-11-85

ST-LAURENT OUEST, bungalow compact, 10 pièces, 3 + 2 chambres, rénové, astucieusement de fond en comble dans un croissant tranquille à seulement 2 ou 3 blocs des autobus, métro, marchés, écoles, église. Valeur incontestable à 125 000$. Propriétaire R. Landry 744-1475 pour détails ou visite. 18-11-85

STE-THÉRÈSE en Haut, canadienne impeccable, 11 pièces, foyer, 4 c.c., 750 Thibault, école. 430-0964. 18-11-85

AHUNTSIC, bien situé. Rénové. Cottage semi-détaché, 11 pièces. Appelez au 340-1915. 18-11-85

À AHUNTSIC, triplex neuf, 2 x 4 pièces, 1 x 3 pièces, plus 6½ avec salle de jeux et garage double. 210,000$. Occupation immédiate ou plus tard. 382-5511. 19-11-85

■ Terrains à vendre

STE-ADÈLE, magnifique terrain avoisinant à de nouvelles pentes de ski alpin, 40' pi.car., 389-4429, 844-5834. 15-11-85

L'ACADIE 20 km du Pont Champlain, terrain prêt à construire, 32,400 pi.car., 10 000$, financement. Après 20h: 1-348-8220. 30-11-85

ROSEMÈRE, tous services, 7,500 pi. car. 12 500$ et plus. Information: 621-3245. 16-11-85

VAUDREUIL, sur le Lac, terrain 70 x 100, ¼ mille du Club Nautique. Prix revisé. — 464-0175. 18-11-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Femme d'un marquis. — Longue ceinture en soie des Japonais.
2—Ornement en forme d'oeuf. — Petit album présentant les différents coloris d'un produit.
3—Protozoaire.
4—Ôter la vie. — Sorte de boîte. — Charpente du corps humain.
5—Délai, relâche. — Changer l'air.
6—Voie de circulation. — Donne envie.
7—Met au courant des secrets d'un art, d'une science. — Terminaison.
8—Le roi des animaux. — Radon. — Espace infini dans lequel se meuvent les astres.
9—Qui appartient à une nation.
10—Pose des matériau de construction en longueur et en largeur. — qui a de l'épaisseur.
11—Trou dans le mur. — Pointe de corne derrière le coq. — Xénon.
12—Animacule qui vit dans les détritus. — Relatif à l'anus.

Verticalement

1—Qui peut être montré. — Du dialecte provençal.
2—Confesser. — Mèche de cheveux rebelle.
3—Vérifier des marchandises lors de leur réception.
4—Qui dure trois ans.
5—Sans inégalités. — Triage. — À toi.
6—Myriapode. — Le cavalier y appuie le pied.
7—Bondit. — Fille de Cadmus. — Gallium.
8—Recherches ordonnées par une autorité judiciaire. — Gaz rare.
9—Préparer les aliments par le moyen du feu. — Intercepta.
10—Personne sotte. — Passa un fil dans le trou d'une aiguille.
11—Béryllium. — Herbe couverte de poils. — Neuf.
12—Nom poétique de l'arc-en-ciel. — S'enfoncer dans les sables mouvants.

Solution d'hier

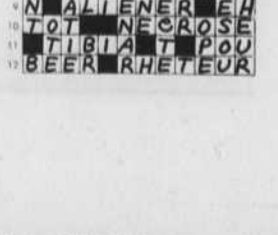

SPORTS

FORUM

Gymnastique : temps de tant et temps de rien

PIERRE FILION

Rien de moins que les championnats du monde ! Néophyte de la gymnastique, j'ai traîné ma carcasse jusqu'au Vélodrome, samedi soir dernier, pour en sortir, trois heures plus tard, épuisé d'émotions et éperdu devant tant de trouvailles. Émotions faites de neuf et de rare, de dix et de trop ! Je ne sais si j'ai aimé tellement j'ai été bouleversé. Et agressé !

Agressé par ce sport de précision et d'exactitude où rien n'est laissé au hasard, ou en jeu. Contrôle du corps et de son image, de l'espace et de son aire. Écouter sa musique, sentir son corps. Sentir sa musique. Écouter son corps. Chaque muscle, chaque geste. Sport condamné à la perfection. Athlètes contemplant, dans l'euphorie de leurs gestes, l'idée même de la perfection. Rien de moins. Moi qui me contentais d'un délicieux 60 % en chimie, me voilà entouré de gymnastes pour qui un 9.5 a odeur d'échec et de fade; d'une foule qui, par gymnastes interposées, croit à sa propre noblesse en exigeant des dix ici et là. « Moi j'ai vu le 10 de Nadia au Forum » ... Et tu te crois transformée pour autant ! Toi vulgaire mortelle qui éternise une fausse opinion de toi à cause du dix de l'autre ...

Agressé par « l'inaccessible étoile » de ce sport que même en rêve on n'arrive pas à réaliser. Je patine, je lance des ballons de football, je joue au baseball. Soit ! Mais de poutre, rien de rien ! Elles ont fait, en poutre, ce que je n'ose m'imaginer faire sur un trottoir. Et sans peur aucune. En fait, la peur est dans la foule, jamais en piste. Chagrin de petit homme qui se sait incapable de quoi que ce soit qui se fait devant lui. Et qui se fait sans crainte. Superbes d'audace, elles ont dompté leur lion et ma peur tout à la fois et, d'un saut ou d'une vrille, m'ont réduit à un état d'inquiétude et de lourdeur. Hypnotisé par tant de mouvements, je n'ai jamais bondi de mon siège; mon coeur, lui, a quitté ses amarres, tout simplement. Et à chaque geste.

Agressé par cette culpabilité et l'indiscrétion indiscible qui est celle de voir éternellement tomber l'oiseau qui perd pied. Potence de poutre qui ne pardonne jamais ! Passer la rampe; passer la poutre. Faire corps avec sa poutre, l'entourer en serpent, la respirer et la couvrir de son et de soi. Toute une vie en une minute. Tant de tant et tant de rien. Temps de tant et temps de rien. Tomber et c'est la mort. Rester et ce n'est pas encore la vie. On ne tombe pas trois fois de la poutre. On meurt plutôt de honte. Une fois. Et devant tous les yeux indiscrets qui quand même ont la décence de forcer le coeur à émettre un léger soupir de tendresse. Jamais de réjouissance devant la faiblesse de l'adversaire; devant le triomphe de la mort en poutre. J'ai craint toute la soirée de me voir au chevet de la tristesse ...

Agressé par ce sport de démesure. Petites fesses, petits seins, côtes saillantes, dos toujours cambrés, corps infiniment projetés, quoique jamais donnés ! Sport de petites poupées condamnées à être partagées en quatre. Tant s'entraîner toutes seules pour devoir partager, à quatre, les yeux de tous les distraits du stade. On manque toujours quelque chose à trop s'en vouloir approprier une ! Démesure d'audace ou de chagrin, de réussite et de joie. Totale censure des erreurs. Expression trop évidente des terreurs. Je comprendrais les larmes éternelles d'une gymnaste tombée. En gymnastique, on jugule son suicide. À la perfection ! Démesure d'entraînement, d'exigences et de passions. Trop de défis d'affilée, quête d'une « darling » pour noyer, dans le facile, l'ignorance de la souffrance et du travail : ce qu'elles payent cher celles qui terminent au deuxième rang ou qui ne charment pas assez ! Faute de si peu pourtant.

Agressé par mon manque de mots pour exprimer mon ignorance quant au phénomène et mon vide face à cette mystique que je ne soupçonnais pas telle. Touché de grâce, touché au coeur, j'y ai vu bien plus qu'un championnat du monde, bien plus qu'une somme de scores. J'y ai vu, pour y toucher du doigt, une lueur du rêve impossible dont nous sommes tous porteurs. Et ces gymnastes, à défaut de médailles ou de gloire, témoignent par l'impossible de leurs mouvements qu'il faut continuer à croire et à l'attendre ce sourire, cette lettre ou ce rendez-vous qui ne viennent pas. Elles repoussent les frontières du possible ! Nous pouvons, quand même, encore un peu, continuer à espérer. Car c'est ce qui fait la beauté du sport : de pouvoir traduire, en gestes et en techniques, les espoirs et les rêves les plus personnels que l'on peut vivre, en les partageant, avec ceux de tous les autres. En émotions et en sports.

La gymnastique c'est la Madeleine de Jacques Brel, c'est cette « île au large de l'espoir » ... C'est cette Mathilde « qui revient de la ville ... » mais c'est surtout, éternellement lentement, « l'inaccessible étoile » ...

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	16	10	5	1	70	50	21
BUFFALO	16	10	5	1	66	47	21
QUÉBEC	**15**	**9**	**5**	**1**	**64**	**51**	**19**
HARTFORD	15	8	7	0	58	66	16
MONTRÉAL	**16**	**7**	**7**	**2**	**65**	**68**	**16**

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	14	12	2	0	69	39	24
WASHINGTON	16	8	6	2	65	56	18
RANGERS NY	16	8	8	0	61	54	16
ISLANDERS NY	14	7	5	2	53	53	16
NEW JERSEY	14	6	7	1	50	53	13
PITTSBURGH	15	4	8	3	50	60	11

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	16	6	9	1	64	74	13
ST-LOUIS	14	5	6	3	47	55	13
MINNESOTA	15	4	8	3	57	61	11
DETROIT	15	2	9	4	42	78	8
TORONTO	15	1	12	2	45	66	4

Section Connie Smythe

EDMONTON	15	11	3	1	80	52	23
VANCOUVER	16	8	6	2	66	62	18
CALGARY	15	8	6	1	67	57	17
WINNIPEG	15	6	8	1	62	74	13
LOS ANGELES	15	3	11	1	51	78	7

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN	24	17	6	1	132	113	35
HULL	25	17	8	0	126	96	34
DRUMMONDVILLE	26	14	10	2	121	114	30
ST-JEAN	26	14	12	0	131	133	28
CHICOUTIMI	25	12	10	3	146	120	27
SHAWINIGAN	25	11	12	2	115	116	24
LAVAL	24	11	13	0	135	146	22
T-RIVIÈRES	25	10	13	2	125	139	22
LONGUEUIL	24	7	16	1	104	120	15
GRANBY	24	5	18	1	108	146	11

Ligue nationale

Mardi
Washington 5, Edmonton 2
Montréal 3, Islanders 2
St. Louis 4, Toronto 3
Hier
Buffalo 6, Boston 4
Hartford 5, Minnesota 2
Rangers 5, Montréal 2
Chicago 6, Québec 4
Winnipeg à Calgary
Pittsburgh à Vancouver
Detroit à Los Angeles
Ce soir
Boston à Toronto
Edmonton à Philadelphie
Québec à St. Louis
Vendredi
Vancouver à Washington
New Jersey à Winnipeg
Samedi
Washington à Boston
Edmonton à Islanders
Philadelphie à Hartford
Buffalo à Québec
Rangers à Montréal
New Jersey à Calgary
Chicago à Toronto
Detroit à Minnesota
Vancouver à St. Louis
Pittsburgh à Los Angeles

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky,Edm	12	25	37
Anderson,Edm	14	10	24
Propp, Phi	12	12	24
Naslund, Can.	**12**	**12**	**24**
Lemieux, Pit	10	14	24
Linseman, Bos	4	20	24
Simmer, Bos	14	8	22
Kerr, Phi	16	5	21
Gartner, Was	11	10	21
Fraser, Chi	10	11	21
Haw'chuck, Wg	9	12	21
Haworth, Was	11	9	20
Kurri, Edm	10	10	20
Messier, Edm	8	12	20
Pavelich, Ran	11	8	19
Tanti, Vcr	10	9	19
Boschman,Win	9	10	19
Crowder, Bos	8	11	19
Coffey, Edm	6	13	19

LHJMQ

Mardi
St-Jean 8, Hull 7
Chicoutimi 7, T-Rivières 6
Hier
Verdun 12, Laval 8
St-Jean 6, Granby 3
Ce soir
Granby à Longueuil
Vendredi
Verdun à Chicoutimi
Hull à Drummondville
T-Rivières à Shawinigan
Longueuil à St-Jean

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE
SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Dimanche

Demi-finale de l'Est
Montréal 30, Ottawa 20

Demi-finale de l'Ouest
Winnipeg 22, Edmonton 15

Dimanche

Finale de l'Est
Montréal à Hamilton

Finale de l'Ouest
Winnipeg à C.-B.

Dimanche 24 nov.
Finale de la Coupe Grey, à Montréal

Le Tricolore était trop confiant . . .

Les Rangers freinent l'élan du Canadien

GUY ROBILLARD

NEW YORK (PC) — Les Rangers ont arrêté à cinq la série de matches sans défaite du Canadien hier au Madison Square Garden en disposant de leurs visiteurs 5-2.

Rick Green a réussi son premier but victorieux de la saison à la deuxième période, mais dans son propre filet, dont il voulait libérer l'entrée. Le but a été crédité à Mike Rogers, en avantage numérique.

Kjell Dahlin a ensuite raté deux chances de niveler le pointage quand il a frappé le poteau sur un jeu de puissance puis a été arrêté par John Vanbiesbrouck lors d'une échappée.

Si les deux premières périodes ont présenté du jeu ouvert, typique des affrontements Canadien-Rangers, ceux-ci ont serré la vis à la troisième période et James Patrick a concrétisé leur victoire, lui aussi en avantage numérique. Ron Greschner a complété le pointage sur une échappée lors de la dernière minute de jeu.

Rangers 5, Canadien 2

Première période

1—Rangers, Osborne 5
Ridley, Ruotsalainen 14:39
2—Rangers, S. Patrick 2
Allison, Richmond 16:28
Pénalités — Robinson Mtl 3:35, Sandstrom NYR 3:55, Chelios Mtl 5:15, Sandstrom NYR 6:14, Ledyard NYR 7:11, Gainey Mtl, J. Patrick NYR 15:56, Huber NYR 17:47, Montréal banc (purgée par Lemieux) 20:00.

Deuxième période

3—**Montréal,** Smith 3
Robinson 3:17
4—**Montréal,** Momesso 5
Naslund, Dahlin 8:05
5—Rangers, Rogers 1
J. Patrick, Ledyard 9:21
Pénalités — Brooke NYR 6:01, Laidlaw NYR 7:04, Lemieux Mtl mineure, Brooke NYR 8:33, Nilan Mtl, Ridley NYR majeures, Richer Mtl, Osborne NYR mineures 10:54, Ruotsalainen NYR 13:07, Richer Mtl, Richmond NYR majeures 14:16, Nilan Mtl, S. Patrick NYR majeures 18:19, Walter Mtl 19:48.

Troisième période

6—Rangers, J. Patrick 2
Ridley, Osborne 8:57
7—Rangers, Greschner 4
Erixon 19:49
Pénalités — Svoboda Mtl 8:24, Pavelich NYR 12:11, Gainey Mtl, Laidlaw NYR mineures 15:42.

Tirs au but

Montréal	6	17	5	— 28
Rangers	11	11	8	— 30

Gardiens — Montreal: Penney; New York: Vanbiesbrouck.
Assistance — 17,453.

Excellent voyage

Le Canadien rentre néanmoins à Montréal ce midi après avoir accumulé sept points sur un total possible de 10 à l'issue de son plus long voyage de la saison. Ils a retrouvé toute sa cohésion et sa fière allure.

« Une défaite par cinq matches sur la route, je suis prêt à prendre ça n'importe quand », a lancé l'instructeur Jean Perron, fier de ses hommes.

Le match d'hier a été assez bien partagé.

Les Newyorkais ont complètement dominé le Tricolore au premier engagement, forçant même Steve Penney à se surpasser à quatre reprises pendant qu'ils jouaient... en désavantage numérique. Précédemment, le Canadien avait fort mal paru avec un avantage de deux hommes, seul Larry Robinson ayant mis John Vanbiesbrouck à l'épreuve. Plus tôt dans le match, Peter Svoboda avait atteint le poteau.

Penney a tout fait pour tenir ses coéquipiers dans la lutte, mais ceux-ci n'ont jamais réagi et Mark Osborne a fini par ouvrir le pointage d'un tir de l'enclave.

Steve Patrick a réussi le deuxième but des Rangers en se présentant seul devant Penney, Tom Kurvers ayant abandonné sa position.

Retour du Canadien

Des buts de Bobby Smith, sur un beau lancer frappé, et Sergio Momesso, en avantage numérique, ont permis au Canadien d'égaler la marque au deuxième tiers.

Le but de Rogers, à son premier match dans l'uniforme des Rangers cette saison, a été réussi pendant une punition à Claude Lemieux, qui avait manqué de discipline en tentant de venger une mise en échec légale de Bob Brooke.

Chris Nilan est revenu au naturel au cours de cette période et a livré deux bagarres à Mike Ridley et Steve Patrick.

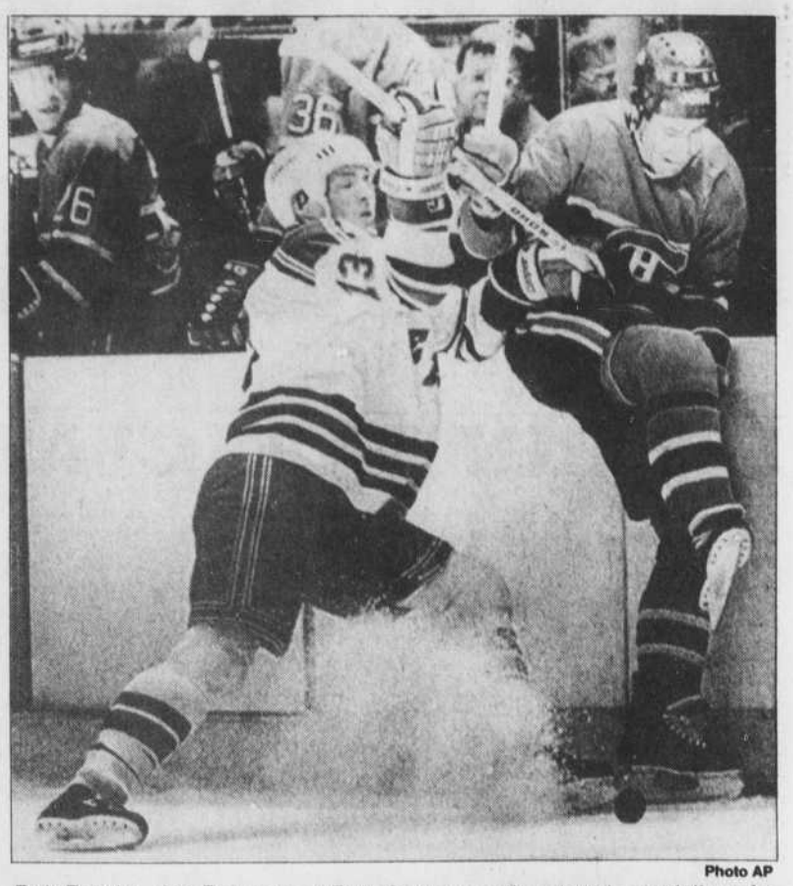

Photo AP

Bob Brooke, des Rangers, et Bob Gainey se disputent la rondelle près de la clôture, durant le premier tiers du match d'hier soir, au Madison Square Garden.

Stéphane Richer s'est aussi battu, contre le rude Steve Richmond.

■ Le directeur-gérant du Canadien, Serge Savard, en a ras-le-bol de toutes les rumeurs d'échange lancées à droite et à gauche. « Je passe mon temps à devoir nier ces rumeurs à un moment où l'équipe va bien », a-t-il noté hier à New York. Quand le Canadien a rappelé Claude Lemieux la semaine dernière, on a écrit que c'était peut-être pour le montrer aux Kings de Los Angeles. Mardi, Savard a rencontré ses homologues Lou Nanne (Minnesota) et Bill Torrey (Islanders) à Uniondale. Un journaliste l'a vu et la machine à rumeurs est repartie. Lou Nanne assiste à beaucoup de matches du Canadien, a-t-on dit. Il n'était même pas au Minnesota quand le Canadien est passé par là... Puis hier, une rumeur en provenance des Etats-Unis envoyait Joe Mullen et Bernie Federko à Montréal en retour de quatre joueurs. Savard a tout démenti, de même que Ronald Caron, le directeur des opérations de hockey des Blues, qui était présent à New York hier.

Les Tiger-Cats, un défi de taille pour les Concordes

« Nous devons stopper Ken Hobart » — Gary Durchik

(PC) — Pour le nouvel entraîneur-chef Gary Durchik des Concordes de Montréal, il est trop tard en saison pour tenter de nouvelles expériences.

« Nous nous devons de faire les mêmes choses que la semaine dernière. Nous nous devons de stopper le quart-arrière adverse. C'est là la clé », a dit Durchik hier à l'issue d'un exercice préparatoire en vue de la finale de l'Est de la Ligue canadienne de football, dimanche, contre les Tiger-Cats à Hamilton.

C'est de cette façon, dimanche dernier, que les Concordes ont brillamment éliminé les Rough Riders d'Ottawa 30-20, barrant littéralement la route au quart J.C. Watts.

Durchik croit toutefois que ses hommes feront face à un défi de taille plus considérable en Ken Hobart du Hamilton.

« Il est le quart-arrière le plus mobile de la ligue. Il est fort et costaud et sort de sa pochette protectrice avec une certaine aisance », a dit Durchik du quart Hobart, mis en nomination au titre de joueur Schenley par excellence.

Alors que la défensive en aura plein les bras à tenter de contrer et de mettre à sac Hobart, la défensive ennemie devrait également suer contre l'attaque régénérée mise de l'avant par Joe Barnes.

La voie de l'expérience

« Barnes est un vieux pro qui peut facilement s'armer de patience, analyse Rich Stubler, l'entraîneur de la ligne secondaire du Hamilton. Et quand vient le temps de produire, avec tout à gagner, il peut se montrer très très coriace ».

Barnes, acquis des Stampeders de Calgary tard cette saison, a été chancelant à son retour à Montréal, mais a réaffirmé sa réputation comme joueur des grandes occasions contre Ottawa.

Barnes a complété 28 de ses 40 passes dimanche pour des gains de 344 verges et un touché, menant l'attaque montréalaise à un total de 406 verges de gains.

Le vétéran fut prolifique parce qu'il a fait appel à pas moins de sept receveurs, plusieurs fois sur la courte passe.

« C'est le genre de match qu'il nous faut jouer, affirme Barnes. Nous nous devons de prendre avantage des situations que nous donnera la défensive et, en autant que nous pourrons exercer le contrôle du ballon, il n'y aura pas d'inquiétude ».

Les Concordes sont en santé — seul le receveur éloigné Kris Haines représente un cas douteux — et ils ont l'air d'aller, ce momentum qui accompagne toujours une séquence victorieuse.

Tiger-Cats bien reposés

Par ailleurs, les Tiger-Cats viennent de bénéficier de deux semaines de repos et de préparation pour ce match crucial qui verra le vainqueur passer à la finale de la Coupe Grey.

Contrairement à la saison dernière, les Tiger-Cats ne sont pas « sur le nerf ». L'an dernier, à pareille date, ils étaient vertement critiqués par leur patron, Harold Ballard. Celui-ci les avait traités d'une « bande de voyous trop largement payés », après la sortie du joueur de ligne Ben Zambiasi qui avait dit que les instructeurs de la défensive préconisaient un plan de jeu tout juste bon pour le football de collège.

« J'avais parlé au nom de 12 joueurs qui étaient frustrés parce qu'ils jugeaient perdre parce qu'ils étaient mal positionnés sur le terrain, et non par manque de talent, rappelle Zambiasi. Si j'avais à reformuler ma critique, je le ferais certes différemment, mais de cette mésaventure nous nous sommes regroupés ».

La défensive du Hamilton se tient toujours. Comme résultat, elle a établi un record de ligue avec 46 interceptions, tout en allouant le deuxième plus petit total de passes complétées et de gains au sol.

« Nous devons donner crédit aux entraîneurs et aux joueurs pour le bon fonctionnement, enchaîne Zambiasi. Chacun a confiance au gars qui se trouve à ses côtés. Personne ne veut laisser tomber personne ».

Les Black Hawks ont été plus opportunistes

Les Nordiques s'inclinent 6-4

ANDRÉ BELLEMARE

CHICAGO (PC) — Les Nordiques auraient tout aussi bien pu se retrouver au premier rang de la section Adams sur un d'égalité avec Boston et Buffalo.

Ils ont en tout cas suffisamment bien joué à Chicago hier soir pour espérer un 10e gain cette saison.

Le sort a voulu cependant que les Black Hawks, plus opportunistes et très bien appuyés par le gardien Murray Bannerman, se sauvent avec une victoire de 6-4.

Les Nordiques, qui n'ont gagné que deux fois lors des huit derniers matches, ont donc ainsi été relégués au troisième rang de leur division.

Les locaux ont gâché les débuts du gardien Clint Malarchuk devant les filets des Québécois.

À sa première sortie, il a assez bien fait. On ne peut le blâmer, sauf peut-être sur le but de Curt Fraser à l'aide un tir voilé de la ligne bleue.

Troy Murray a dirigé l'attaque des vainqueurs avec une paire de buts; les autres ont été l'oeuvre de Rick Paterson, Bill Watson et de Denis Savard.

Chez les Nordiques, qui ne sont jamais parvenus à se donner une priorité au pointage, Michel Goulet (10e), Peter Stastny (6e), Jean-François Sauvé (3e) et Wilfrid Paiement (2e) ont trompé Bannerman.

Celui-ci a été bombardé de 45 tirs contre 33 pour son vis-à-vis.

Si les Québécois ont pu gagner parfois sans le mériter cette saison, on peut croire que cette fois-ci, ils auraient dû logiquement inscrire une victoire à leur dossier hier.

À chacun son tour...

Les Nordiques se sont très bien ressaisis après un début chancelant hier soir à Chicago pour terminer en force la première période et se sauver au vestiaire avec une égalité 2-2.

Au cours des quatre premières minutes de jeu, les Black Hawks avaient déjà dirigé 10 tirs en direction de Clint Malarchuk.

Les locaux frappaient tout ce qui bougeait devant eux. Ils ont souhaité à leur façon la bienvenue à Malarchuk qui disputait un premier match cette saison.

Troy Murray a profité de la confusion chez les Nordiques pour ouvrir le pointage à 1:44 minute au cours d'une mêlée devant le filet.

Peu à peu, les Québécois ont relevé la tête mais une passe « molle » faite à Marois à la ligne bleue lors d'une attaque massive a coûté un autre but.

Rick Paterson s'est emparé du disque pour filer seul devant Malarchuk qu'il a déjoué avec une feinte à 7:51.

Son coéquipier O'Callahan purgeait une pénalité à ce moment-là.

Les Fleurdelisés ne se sont pas laissés abattre et ils ont poursuivi leurs attaques.

Les efforts ont été récompensés quand ils ont trompé Bannerman deux fois dans les deux dernières minutes de jeu.

Michel Goulet, son 10e, en avantage numérique (à 17:53 minutes) et Peter Stastny, son 6e, neuf secondes avant le son de la sirène, ont remis les Nordiques dans le match.

Les Québécois ont finalement eu le dessus au chapitre des tirs avec 17 contre 15 dans ce premier vingt qui a donné lieu à du jeu très ouvert.

Les Nordiques ont largement dominé au second engagement mais la solide tenue de Bannerman devant son filet et l'opportunisme des Black Hawks en attaque ont frustré les Québécois.

Ces derniers ont réussi à avoir raison du gardien deux fois seulement sur 18 tirs (35 en 40 minutes).

Mais les Black Hawks, attendant les ouvertures, ont capitalisé sur trois de ses cinq premiers tirs en l'espace de quatre minutes pour prendre les devants 5-4 au terme de la deuxième période.

La recrue Bill Watson, Curt Fraser et Troy Murray (en supériorité numérique) ont donné une confortable avance de trois buts à la première demie de l'engagement.

Black Hawks 6, Nordiques 4

Première période

1—Chicago, T. Murray 8
Olczyk, Fraser 1:45
2—Chicago, Paterson 3 ..... 7:51
3—**Québec,** Goulet 10
P.Stastny, Delorme 17:53
4—**Québec,** P. Stastny 6
Marois,Moller 19:51
Pénalités — O'Callahan, Chi 6:16 ;Moller, Qué 10:05; B. Murray, Chi 15:24; D. Wilson, Chi 15:56.

Deuxième période

5—Chicago, Watson 2
Fraser, T. Murray 7:30
6—Chicago, Fraser 11
B. Wilson 9:32
7—Chicago, T. Murray 9
Olczyk, Fraser 11:23
8—**Québec,** J. Sauvé 3
Paiement,Price 13:43
9—**Québec,** Paiement 2
Delorme, Ashton 19:00
Pénalités — B. Murray, Chi :29; Paiement, Qué, majeure 2:32; Dupont, Chi, majeure 2:32; Gillis, Qué 10:49; Yaremchuk, Chi, inconduite,14:08; Bergevin, Chi 16:46.

Troisième période

10—Chicago, Savard 8
Watson, Secord 7:34
Pénalités — Secord, Chi 13:29; Moller, Qué 18:25.

Tirs au but

Québec	17	18	10	— 45
Chicago	15	9	9	— 33

Gardiens — Québec, Malarchuk; Chicago, Bannerman.
Assistance — 16,797.

Gooden remporte le Cy Young

NEW YORK (AP) — Dwight Gooden, des Mets de New York, est devenu le plus jeune lanceur de l'histoire à remporter le trophée Cy Young, hier, quand il a été choisi à l'unanimité le meilleur lanceur de la Ligue nationale pour la saison 1985.

Gooden, qui aura 21 ans samedi, est aussi devenu le premier lanceur à remporter les titres de recrue par excellence et le Cy Young deux saisons d'affilée. Le droitier a conservé une fiche de 24-2 cette saison et a dominé la Ligue nationale pour la moyenne de points mérités, les retraits sur des prises, les matches complétés et les manches lancées.

Gooden a obtenu 120 points au scrutin organisé auprès des membres de l'Association des chroniqueurs de baseball. Il a reçu les 24 votes de première place. Il est ainsi devenu le septième lanceur seulement à avoir été un choix unanime. John Tudor, des Cardinals de St. Louis, qui a conservé un dossier de 21-8, a pris la deuxième place avec 65 points. Il a été suivi par Orel Hershiser, des Dodgers de Los Angeles, avec 17 points, Joaquin Andujar, des Cardinals, avec six points, Fernando Valenzuela, des Dodgers, avec quatre points, Tom Browning, des Reds de Cincinnati, avec trois points, et Jeff Reardon, des Expos de Montréal, avec un point.

Les autres lanceurs qui ont déjà été choisis à l'unanimité ont été Sandy Koufax, Denny McLain, Bob Gibson, Steve Carlton, Ron Guidry et Rick Sutcliffe.

Dès demain

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE MAGAZINE

Notre dossier: LE JAPON LTÉE

LE VRAI MIRACLE JAPONAIS

Le Japon a su provoquer l'admiration, élever la technologie au niveau de l'art et transformer le commerce en religion. Nos journalistes, de retour du Japon, analysent le succès nippon pour aller au-delà de cette image.

LA ROBOTISATION: LA FANUC

Leader incontesté en robotisation, le Japon a plus de 47,000 robots en opération. La FANUC, fabricant de moteurs électriques, en est un exemple probant: sa production est entièrement usinée, assemblée, vérifiée, emballée et expédiée par des robots. En cas de panne, les robots s'auto-diagnostiquent et se réparent sans intervention des ouvriers.

LE JAPON: UN MARCHÉ POUR LE QUÉBEC

Avec ses 120 millions d'habitants et sa croissance économique vigoureuse, le Japon devient un marché attrayant pour l'entrepreneur québécois. ACDS graphique de Hull, PALIMI de Pointe-Claire et LYO-SAN de Lachute ont su séduire les consommateurs et percer le marché japonais.

GRATUIT, dans le Devoir du 15 novembre

ET NOS CHRONIQUES RÉGULIÈRES...

ENTREVUE: Jean DeGranpré, président des Entreprises Bell Canada
COMMUNICATIONS-MARKETING: La publicité au Japon
GESTION PERSONNELLE: S'abriter dans les mines québécoises
ÉCONOMIE: Prudence!
ÉNERGIE-RESSOURCES: L'or, un marché comme les autres

LE DEVOIR ESSENTIEL!